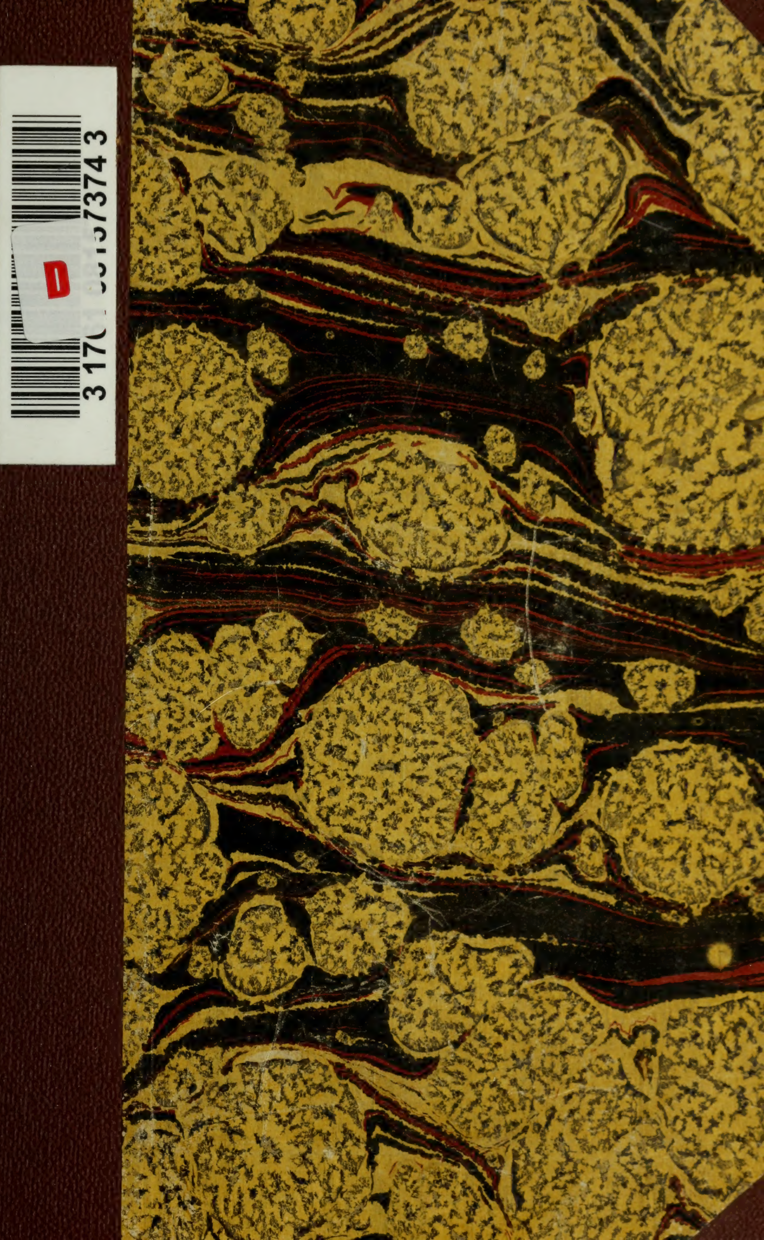
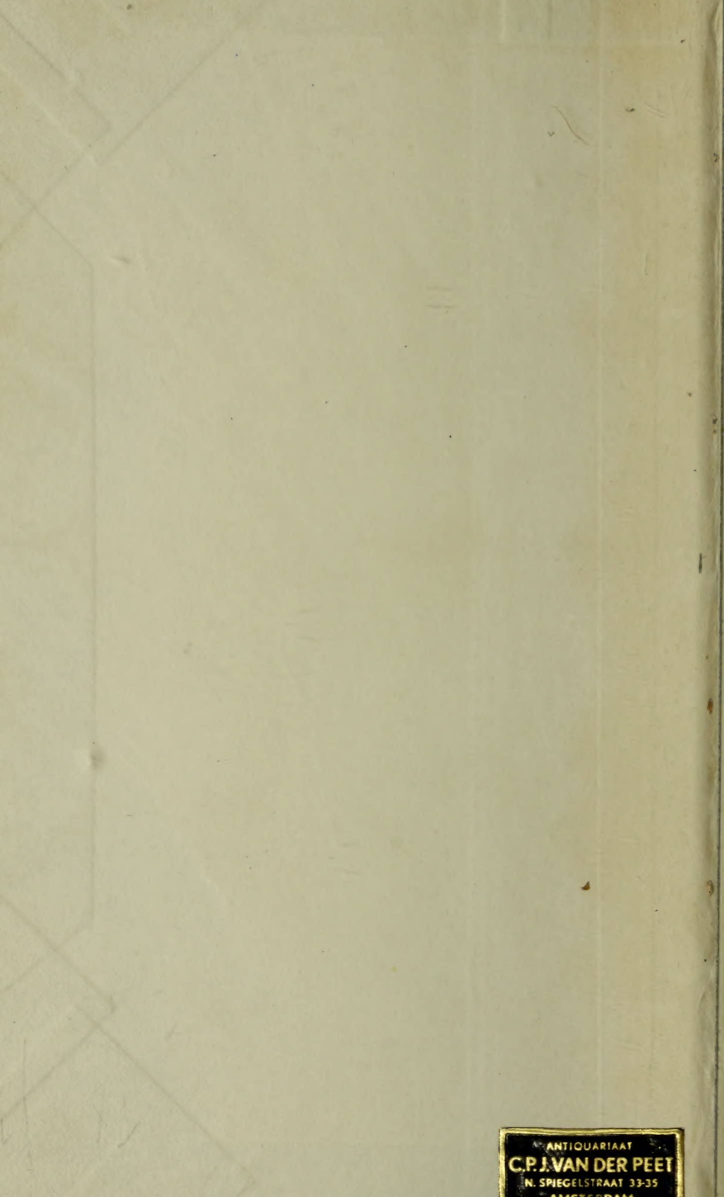



ANTIQUARIAAT
C.P.J. VAN DER PEET
N. SPIEGELSTRAAT 33-35

L'Afrique du Nord

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

LIBRAIRIE ARMAND COLIN

Le comte de Frontenac. *Étude sur le Canada français à la fin du XVII*[e] *siècle.* 1 vol. in-8°, avec carte, broché. . **10** fr.

(*Ouvrage couronné par l'Académie des Sciences Morales et Politiques*).

Notice géographique sur la Tunisie, *explicative* de la carte de la Tunisie de la collection des *Cartes murales Vidal-Lablache.* In- 8, cartonné. . . . . **0** fr. **40**

Promenade en Tunisie. Album illustré avec cartes (Extrait du *Tour du Monde*). Paris, Hachette, 1897, in-4° (*Épuisé*). **2** fr.

Le chemin de fer du Congo. Un fascicule du *Tour du Monde.* Paris, Hachette, 1898, in-4° . . . . **0** fr. **50**

L'Afrique à l'entrée du vingtième siècle. 1 vol. in-12, avec carte, Paris, Challamel, 1901. . . . . **3** fr. **50**

(*Ouvrage couronné par l'Académie des Sciences Morales et Politiques*).

L'Oranie. Un fascicule de *La Dépêche Coloniale Illustrée.* Paris, 19, rue Saint-Georges, in-folio, 1902. . . . . **1** fr.

La France Puissance Coloniale. 1 vol. in-8, avec cartes, Paris, Challamel, 1906. . . . . **6** fr.

(*Ouvrage couronné par l'Académie des Sciences Morales et Politiques*).

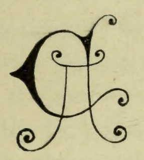
HENRI LORIN

Ancien professeur au Lycée Carnot de Tunis
Professeur de Géographie Coloniale à l'Université de Bordeaux

L'Afrique du Nord

TUNISIE — ALGÉRIE — MAROC

Avec 27 gravures dans le texte et 3 cartes hors texte



Librairie Armand Colin
5, rue de Mézières, Paris
1908

AVERTISSEMENT

L'Afrique du Nord, si profondément marquée par la nature des traits qui déterminent une région naturelle, a fait l'objet d'une foule d'ouvrages et d'innombrables articles, dont beaucoup sont de haute valeur; mais il n'existait pas encore, et nous en avons souvent entendu exprimer le regret, un volume général, de dimensions maniables, où fût méthodiquement condensée la substance de cette immense « littérature ».

Le présent livre se propose de combler cette lacune; redigé sur le type des manuels classiques du cours Vidal de la Blache et Caména d'Almeida, le texte est accompagné de notes bibliographiques, de cartes, et d'une illustration documentaire qui le suit exactement. Par un séjour de deux années consécutives et plusieurs voyages prolongés dans les diverses parties de l'Afrique du Nord, l'auteur était spécialement préparé à traiter ce sujet, en exerçant sur les documents paru le contrôle d'observations directes et personnelles. Il s'est efforcé de donner un résumé clair et complet, qui permette d'embrasser dans leur

ensemble, en s'appuyant sur les fondations solides de la géographie générale, de l'histoire et de la géographie régionale, les problèmes contemporains de la géographie économique et politique.

Ainsi conçu, ce livre répond aux désirs maintes fois exprimés par les autorités et les corps constitués de la Tunisie et de l'Algérie. Il est donc destiné aux maîtres et élèves, aux fonctionnaires, aux officiers, aux colons, pour lesquels il importe de définir les conditions du milieu où il sont appelés à vivre; traduit mot pour mot en arabe, il pourrait contribuer à l'éducation des indigènes; enfin, il ne sera pas inutile en France même, où les professeurs de nos lycées, par exemple, se plaignent de manquer de *précis*, pour traiter les chapitres coloniaux qui complètent le programme de géographie de la France.

Nous avons écrit cet ouvrage avec le souci constant d'accommoder la science à la pratique, et d'être aisément compris de tous; nous espérons par là rendre quelques services, de l'un et de l'autre côté de la Méditerranée, particulièrement à une époque où les questions nord-africaines s'imposent à l'attention réfléchie de tous.

H. L.

L'Afrique du Nord

ÉTUDE GÉNÉRALE

I. — Géographie générale.

Ouvrages à consulter. — A. Bernard et E. Ficheur, *Les régions naturelles de l'Algérie*, Paris, Colin, 1902, in-8, extrait des *Annales de Géographie*.

G. Ginestous, *Le climat et les régions naturelles de la Tunisie*, Tunis, 1903 et 1906, in-8.

Brunhes (Jean), *L'irrigation dans la péninsule ibérique et dans l'Afrique du Nord*, Paris, Naud, 1902, in-8.

Pour le *Maroc*, qui n'est pas encore sorti de la période d'exploration : Foucauld (Vicomte de), *Reconnaissances au Maroc*, 1883-84, Paris, Challamel, 2 vol. in-4, dont un atlas.

Segonzac (Marquis de), *Voyages au Maroc*, 1899-1901, Paris, Colin, 1903, in-8, complété par *Itinéraires et Profils*, Paris, Barrère, 1903.

Mouliéras (A.), *Le Maroc inconnu* (2 vol.), *Fez* (1 vol.), Paris, Challamel, depuis 1895, in-12.

Le *Bulletin* mensuel des *Comités de l'Afrique Française et du Maroc* (Paris, 21, rue Cassette, in-4) a publié des rapports originaux ou des résumés copieux, avec références, sur toutes les récentes missions au Maroc : MM. Brives, Buchat, Ed. Doutté, Louis Gentil, Paul Lemoine, de Segonzac, Dr Weisgerber, Mission hydrographique, etc.

L'Afrique du Nord, appelée aussi par les Européens *Afrique Mineure* ou *Berbérie*, et *Maghreb* par les Arabes, est un ensemble de hautes terres, dressé comme une île entre l'Océan Atlantique, la Méditerranée et le Sahara; elle s'étend d'est en ouest sur 2 300 kilomètres environ, et embrasse, dans une même région naturelle, les pays dénommés *Tunisie*, *Algérie* et *Maroc*. Par les traits de son relief, elle tient intimement à la zone

méditerranéenne : le détroit, qui sépare le Maroc de l'Espagne, est large seulement de 23 kilomètres entre Gibraltar et Ceuta; sous le canal de Sicile (140 kilomètres), les hauteurs tunisiennes du cap Bon se relient à celles de l'Italie méridionale.

Les montagnes qui couvrent l'Afrique du Nord se composent de plissements d'âge tertiaire, analogues à la Sierra Nevada espagnole, et dont la direction commune est du sud-ouest au nord-est; on donne le nom d'**Atlas** à l'ensemble de ce système montagneux; l'orientation des massifs est celle du cap Bon, à l'extrémité nord-est de la Tunisie, et de l'archipel des îles Canaries qui continue l'Atlas au sud-ouest du Maroc. Le mouvement qui a tracé les plissements de l'Atlas s'est appuyé sur des roches plus anciennes, dont on trouve encore des massifs sur le littoral de Constantine. Les alignements de l'Atlas ont joué les uns sur les autres, ils ont été percés sur de nombreux points par des cours d'eau violents qui ont profondément travaillé leurs couches peu résistantes de marnes et d'argiles; de là l'aspect général de confusion de ce relief africain.

Il est assez facile cependant d'en dégager la physionomie essentielle : on peut comparer l'Afrique du Nord à un gril, étiré dans le sens du sud-ouest au nord-est; les barres du gril, parfois tordues ou brisées, parfois liées entre elles (c'est le cas au Maroc) par des nœuds intermédiaires, seraient les alignements montagneux; entre les barres, les vides correspondent aux plaines, allongées dans le même sens, et communiquant les unes avec les autres par des dépressions coudées, ordinairement vallées d'érosion qui ont découpé les plissements en massifs. Ces plaines sont donc divisées en bassins, que séparent des étranglements dans les montagnes; elles finissent par des dépôts d'alluvions, plus ou moins étalés, qui atteignent rarement la mer, du moins sur la côte méditerranéenne du nord, sans l'interposition d'une bande littorale des collines que l'on nomme un *Sahel*

Cette structure explique aisément pourquoi la pénétration directe de l'Afrique du Nord, au départ de la côte méditerranéenne, est difficile; les amorces des voies naturelles de communication sont à l'est, sur le littoral tunisien, ou à l'ouest, dans le Maroc atlantique. On comprend aussi comment les baies algériennes, sculptées dans les dernières saillies des alignements montagneux par un courant marin ouest-est qui arrive du détroit de Gibraltar, s'ouvrent toutes vers le nord-est, et abritent dans leur fond occidental tous les ports naturels, de Mélilla à Bizerte, par Mers el Kébir et Oran, Arzeu, Alger, Bougie et Bône.

L'Atlas atteint au Maroc ses altitudes culminantes ; dans cette région il n'est pas complètement reconnu encore, mais de grands progrès ont été accomplis récemment, grâce à des explorateurs français tels que MM. de Foucauld (1883-84), de Segonzac (depuis 1900), Mouliéras, Louis Gentil, etc. On sait aujourd'hui que les montagnes marocaines du nord, qui s'élèvent en bordure de la Méditerranée, à l'ouest de la rivière Moulouya, forment une région distincte de l'Atlas proprement dit, dont la sépare le seuil Tlemcen-Marnia-Oujda-Fez; ce Nord marocain, appelé *Rif*, analogue à notre Kabylie algérienne, ressemble aussi de très près à la haute Andalousie; les cimes les plus élevées, derrière Tétouan, atteignent 2 500 mètres; de là partent des courbes montagneuses en éventail, qui se terminent par des caps sur la Méditerranée (cap Tres Forcas, près de Mélilla) et laissent entre elles des plaines mal aérées, d'accès pénible ; le versant sud du Rif, directement exposé aux pluies de l'Atlantique, est plus boisé, plus morcelé par les érosions; il forme les falaises du Djebala, qui dominent les routes de Taza-Fez et de Fez-Tanger.

Au sud du passage de Tlemcen à Fez, route historique de toutes les invasions, toute jalonnée de ruines romaines, commence le véritable Atlas; on peut le diviser, au Maroc, en trois séries principales : le moyen Atlas, le

grand Atlas et le petit Atlas. Le **moyen Atlas** est, de tous, le plus étendu et le plus compact; il ne se brise en massifs qu'au voisinage de l'Oranie algérienne, où l'ont découpé les érosions de la Moulouya et de ses affluents; il se subdivise lui-même en alignements secondaires, dont le plus septentrional est dit monts des Riata; c'est celui-ci qui réapparaît, à l'est de la Moulouya, sous le nom de massif des Beni Snassen, et se prolonge en Algérie jusqu'à la côte de Nemours et de Rachgoun (Djebel Filhaucen, 1 137 m.). Le moyen Atlas descend en terrasses vers Méquinez, Fez et l'Océan Atlantique; le djebel Tamarakouit, son point culminant (2 500 m.), est un château d'eau d'où divergent des sources tributaires de la Moulouya (Méditerranée) et du Sbou (Atlantique).

Beaucoup plus élevé, mais moins large, le **grand Atlas** culmine entre les cimes puissantes de l'*Ari Aiach* (4 500 m.) et du Tamjourt (4 000 m.); il porte des neiges perpétuelles, que le vent couvre parfois d'une poussière rosée, arrachée à de larges affleurements de granit; il s'abaisse à l'ouest, et finit au cap Guir, isolant du Maroc atlantique les plaines au climat déjà presque tropical du Sous. Lorsque les anciens marins grecs, habitués aux horizons clairs de la Méditerranée, aperçurent loin dans l'intérieur des terres cette haute chaîne, toute embrumée des nuées de l'Atlantique, ils s'étonnèrent; leur imagination poétique inventa la légende du géant Atlas, qui porte le ciel sur ses épaules; ils exprimaient ainsi ce fait géographique que l'Ouest marocain, au pied de ces montagnes, appartient au climat des pluies atlantiques; ces pluies, avec leurs réserves de neiges dans les hauts, forment et soutiennent d'assez gros fleuves, Oum er Rbia, Tensift, Sous et les sources du Guir, du Ziz, du Todra, du Draa, qui vont disparaître au sud, dans le Sahara.

Le **petit Atlas** ou **Anti-Atlas**, qui finit au cap Noun, peut être considéré comme le tronçon occidental de l'Atlas saharien de l'Algérie; sa muraille, ébréchée par le ravi-

nement des eaux, est celle qui s'élève au-dessus des oasis de Figuig et du Tafilelt; il est bordé au sud par de hautes plaines, cultivées autour des points d'eau, et précédé, immédiatement au-dessous du chapelet d'oasis appelé oued Draa, d'une crête mince, taillée en dents de scie, qui est nommée Bani. Assez arrosé et boisé sur son versant nord, il est au contraire sec et rocailleux au sud; il forme la barrière qui défend la Maroc atlantique contre les influences sahariennes, tandis que le grand et le moyen Atlas empêchent la pénétration profonde, vers l'Algérie, des pluies arrivant de l'ouest; de là, la détermination d'une région naturelle, celle du Maroc atlantique, très peu différente de l'Algérie par la nature de son sol et de son relief, mais beaucoup mieux pourvue d'eaux courantes, et justement qualifiée « une Algérie où il pleut ».

L'**Atlas algérien** est plus dégradé que celui du Maroc, auquel il est d'ailleurs indissolublement lié : le seuil Tlemcen-Taza-Fez au nord, la ligne des oasis au pied du petit Atlas au sud encadrent une troisième voie de communication, qui remonte sans obstacles des plateaux de l'Oranie vers l'Ari Aiach par la belle vallée de la haute Moulouya; de là, des passages fréquentés par les indigènes descendent, autour du géant de l'Atlas, vers les sources de l'Oum er Rbia; le grand Atlas tombe d'une grande hauteur et s'arrête au-dessus de ces plaines vertes qui terminent à l'ouest les plateaux oranais; le moyen et le petit Atlas, au contraire, se prolongent à l'est et deviennent en Algérie, de part et d'autre des « hauts plateaux », l'*Atlas tellien* au nord, l'*Atlas saharien* au sud. Ces deux séries ne sont pas rigoureusement parallèles : tandis que celle du nord vient finir par la petite Kabylie, contre les roches anciennes et les masses volcaniques du cap Bougaroun et de l'Édough, celle du sud, plus inclinée vers le nord-est, passe dans la Tunisie septentrionale et, par des alignements plus méridionaux encore, se confond avec l'Aurès, puis avec les hau-

teurs de la « dorsale tunisienne », jusqu'au cap Bon.

L'**Atlas tellien** présente d'ouest en est des formes de plus en plus aiguës; dans l'Oranie les sommets culminants sont moins détachés, les aspects de talus et de glacis allongés, plus ordinaires; à l'est d'Alger, au contraire, les brisures sont plus nettes. Au premier type appartiennent les monts de Tlemcem (1 840 m.), l'Ouarsenis (1 985 m.) et aussi le Dahra, au nord de la vallée du Chéliff; au second, les monts de la grande et de la petite Kabylie, séparés par la vallée de l'oued Soummam ou Sahel; le massif du *Djurjura*, dans la grande Kabylie, culmine au Lalla Kadidja, à 2 308 mètres, et porte de la neige très avant encore dans le printemps; ses escarpements sont d'une beauté farouche, au-dessus des villages riverains de la Soummam (Beni-Mansour, 288 mètres); dans la petite Kabylie, le Guergour et surtout le Babor (2 004 m.) ne sont pas moins imposants. Les uns et les autres sont des châteaux d'eau d'où descendent les gorges profondément creusées par les rivières; ces érosions, dont les cours d'eau d'aujourd'hui ne donnent qu'une idée très affaiblie, ont entaillé de brèches abruptes et sinueuses telles que le Chabet el Akra (oued Agrioun) les hautes terres qui finissent sur la mer par des falaises pittoresques, bordées d'une laisse d'alluvions,

L'**Atlas saharien**, du Sud oranais au Sud constantinois, porte les noms successifs de monts des Ksour, Djebel Amour et monts des Ouled-Naïl; élevé de 2 000 m. encore aux environs de Figuig, traversé en un itinéraire sinueux par le chemin de fer d'Aïn-Sefra à Béchar, il abrite au seuil du Sahara les pâturages d'été des Ouled Sidi Cheikh et des Trafis; il s'abaisse à 1 700 mètres aux sources de l'oued Djedi, à 1 400 au passage de la route de caravanes de Djelfa à Laghouat; plus bas encore à l'est, il n'oppose plus qu'une barrière incomplète aux influences sahariennes, de sorte que Bou-Saada, sur son flanc septentrional, possède des palmiers-dattiers et toutes les caractéristiques des oasis. L'*Aurès*, dont les plissements sont plus serrés, est une région montagneuse

habitée par une population qui ressemble aux Kabyles ; sa masse et son altitude sont assez puissants pour déterminer, dans la province de Constantine, une descente générale vers le sud du climat méditerranéen ; culminant à 2 330 mètres, l'Aurès est souvent couvert de neige en hiver, il donne naissance à de nombreux cours d'eau, qui se perdent dans des bassins intérieurs ou, par la Medjerda, parviennent à la Méditerranée à travers la Tunisie.

Les prolongements de l'Atlas saharien à l'est sont les *montagnes de Tunisie* : continuant directement l'Aurès, les monts de l'oued Mellègue et de la Medjerda viennent accidenter la côte des Khroumirs et des Mogods, et encadrer les lacs de Bizerte, par le cap Blanc au nord et le ras Zebid au sud. Une série plus méridionale, d'abord dénommée monts de Tébessa (1 500 m.), devient ensuite la dorsale tunisienne, de plus en plus morcelée à mesure qu'on s'approche du cap Bon, et s'abaissant dans la même direction : le Berberou, qui commande le passage des plaines de la haute Medjerda vers les steppes de Kairouan, mesure 1 480 mètres, le Zaghouan, qui fournit l'eau potable à Tunis, 1 340 mètres, le Djebel Resas, au-dessus de la plaine du Mornag, 700 mètres, le Djebel Hamid, dont les escarpements descendent sur le littoral intérieur du cap Bon, 634 mètres. Tournant au sud-est, comme si les parages de l'Aurès avaient été la tête d'un éclatement en éventail, les hauteurs de Gafsa et du Fedjedj, si expressivement appelées Cherb (lèvre) par les indigènes, forment le rebord au pied duquel s'allongent les lacs salés (*chotts*) du Djérid ; enfin le glacis du plateau sud-tunisien, abaissé à l'ouest vers la dépression de l'oued Rir, dresse à l'est, au-dessus des plaines côtières de l'isthme de Gabès (Arad), les crêtes des Matmatas (700 m.), montagnes percées d'habitations humaines, pareilles aux ksour du Sud oranais.

Ce relief à compartiments ouvre peu de passages à travers l'Afrique du Nord, sinon par les deux flancs, et

donne au pays son caractère essentiel de morcellement géographique; en ce sens l'œuvre du relief a été complétée encore, et le morcellement multiplié par le jeu des érosions. Les **pluies** qui frappent l'Afrique du Nord sont originaires de l'Atlantique, mais elles ne l'atteignent directement que dans le Maroc occidental; les chaînes du Rif et les montagnes d'Andalousie, presque réunies malgré le détroit de Gibraltar, forment un écran à l'abri duquel la côte méditerranéenne du Maroc et celle de l'Oranie sont les moins arrosées de l'Afrique du Nord. Les vents de l'Atlantique moyen arrivent du sud-ouest sur les côtes portugaises, s'enroulent autour des hautes terres de la péninsule ibérique, et sont déviés en courants d'ouest et nord-ouest; sous cet angle, les uns épanchent leur provision d'eau sur le versant nord des Pyrénées, les autres franchissent les plaines de la Garonne et du Languedoc, se renforcent en traversant la Méditerranée, et arrivent jusqu'au littoral tunisien ou algérien.

Il pleut ainsi beaucoup sur les versants septentrionaux de la Khroumirie et de la Kabylie; Aïn-Draham, par 1 000 mètres d'altitude environ, non loin de la frontière algéro-tunisienne, reçoit 1 m. 50 de pluie annuelle, à peu près autant que les Pyrénées occidentales ou les monts d'Auvergne, trois fois plus que le littoral français de la Provence; il pleut à Bizerte sensiblement plus qu'à Marseille, à Djidjelli autant qu'à Bordeaux (850 mm.), à Fort National au pied du Djurjura, autant que dans les Vosges (1 m.). De là l'intensité de la végétation forestière qui couvre les massifs littoraux, dans cette partie de l'Afrique du Nord. Les précipitations d'eau annuelles diminuent rapidement dans l'intérieur, la disposition du relief en alignements parallèles à la côte arrêtant les pluies près du rivage.

La saison générale des pluies est l'*hiver*, particulièrement les mois de janvier et février. Les averses, d'un bout à l'autre de l'Afrique du Nord, sont diluviennes; des trombes d'eau s'abattent, sans discontinuer parfois

pendant plusieurs heures consécutives. Il en résulte un ravinement intense, un gonflement soudain des cours d'eau, souvent des désastres au passage des villes ou dans les ports.

Dans la Tunisie centrale, une certaine quantité de pluies arrive de la Méditerranée orientale, par vents d'est; ainsi sont arrosés les jardins des Sahels du cap Bon (Nabeul, Hammamet) et de Sousse; d'autre part, dans la province de Constantine, l'Aurès attire à plus de cent kilomètres dans l'intérieur des pluies de 600 millimètres; de là les progrès anciens de la colonisation dans la région de Batna, ainsi que l'accusent les ruines romaines de Timgad et de Lambèse. A l'autre extrémité de l'Algérie, Oran n'a pas plus de pluie que le versant méridional de l'Aurès et les steppes de Tébessa (0 m. 35).

La neige est rare dans la Tunisie orientale et sur les plaines méditerranéennes; elle est absolument normale, au contraire, dans les hautes montagnes côtières et sur les plateaux intérieurs; il arrive souvent qu'elle couvre, par plaques épaisses de 1 à 2 mètres, le revers extérieur de l'Atlas tellien; sur la bande de terres élevées que jalonnent El Kef, Sétif, Tiaret, Saïda, Debdou, à l'altitude de 8-1 100 mètres, s'accumulent ainsi des réserves qui soutiennent les rivières littorales; c'est la région des sources, où les neiges d'hiver se fondent l'été en étangs à pente indécise, terre privilégiée pour les cultures, dès qu'un drainage nécessaire a prémuni la santé des laboureurs.

Malgré la double protection de l'Atlas, le **sirocco**, vent du sud, atteint souvent les villes de la côte, poursuivant à travers les issues du relief une course sinueuse, qui pourrait tromper sur le sens vrai de ses origines; violent et froid en hiver, car il tombe des plateaux sur la côte tiède, il rappelle alors le mistral marseillais; il est brûlant en été, chargeant l'atmosphère d'une fine poussière plombée, qui s'insinue jusque dans les boîtiers des montres et les tiroirs les mieux clos.

Les *cours d'eau* de l'Afrique du Nord méritent d'être désignés par un nom spécial, car ils ressemblent d'assez loin à ce que l'on appelle, en France, fleuve ou rivière; il convient donc de leur attribuer exclusivement la désignation d'**oueds**. Un oued est caractérisé par l'allure irrégulière et violente de ses eaux : c'est tantôt un mince filet, ou même une vallée plus fraîche entre des berges dénudées, tantôt une coulée furieuse d'eau saumâtre et de boue, presque jamais un courant clair et bien compensé ; passant d'une extrême indigence à une abondance fougueuse, l'oued n'est utile ni à la navigation, ni même à l'irrigation ; s'il n'est assoupli, par des travaux dispendieux, à servir l'homme, il est un ennemi plutôt qu'un auxiliaire ; il tend, par une action saccadée, à niveler le sol, en exhaussant les bas des dépouilles roulées des hauts. En Maroc, les oueds occidentaux accusent un régime moins capricieux, parce qu'ils sont nourris directement des pluies de l'Atlantique, qui tombent en toutes saisons; ils sont donc plus achevés que ceux d'Algérie et Tunisie ; par eux et par les cours d'eau d'Espagne se dessine la transition vers les fleuves de l'Europe occidentale.

Ce sont presque des fleuves, en effet, que possède le Maroc atlantique, entre le cap Noun, où l'oued Draa marque le commencement du Sahara, et le cap Spartel, dont le phare éclaire, à l'ouest de Tanger, le détroit de Gibraltar : sur une longueur de 3 à 400 kilomètres, ils roulent des quantités d'eau très variables, suivant les saisons, mais ne sont jamais à sec ; la plupart sont saignés par des irrigations ; le Sous arrose ainsi les jardins de Taroudant, déjà presque oasis, et le Tensift fertilise la plaine de Merakech ; beaucoup plus considérable, l'Oum er Rbia atteint un débit de 1 200 mètres, lors des crues de printemps, soit plus de la moitié du débit moyen du Rhône ; le Regrag, qui se jette entre Rabat et Salé, traverse les plaines fertiles des Zaers. Au *Sbou*, qui roule 2 000 mètres cubes aux crues, est due la richesse de la banlieue de Fez, à 330 kilomètres

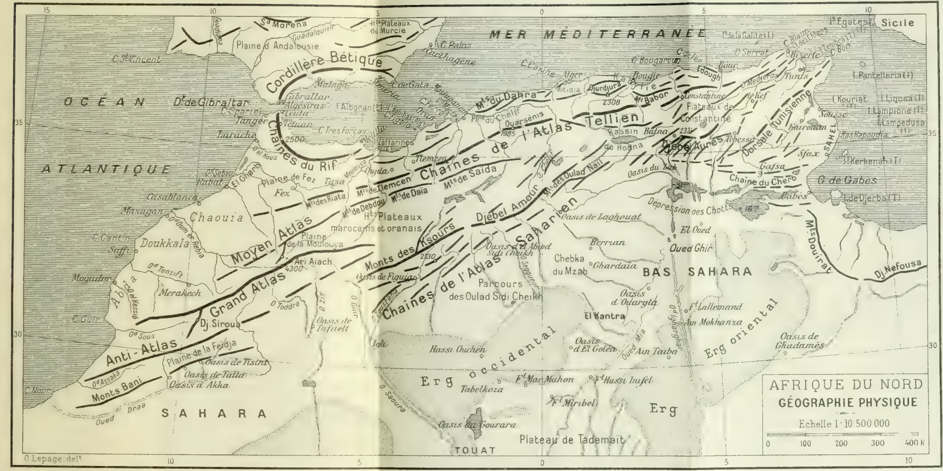
de la mer; par son cours inférieur, assez large et lent en plaine, le Sbou paraît se prêter à la navigation; son affluent de gauche, l'Innaouen, descend du seuil de Taza, que sa vallée continue vers l'Atlantique. Enfin le Loukkos (ou el Kous) se jette près de Larache. Malheureusement les embouchures de ces derniers fleuves sont obstruées par une barre, allongée du nord au sud; les cours inférieurs viennent se tasser contre un cordon littoral de dunes, avant d'arriver à la mer, de sorte que leur valeur de pénétration se trouve très réduite.

Vers la Méditerranée, l'Afrique du Nord envoie surtout des cours d'eau peu étendus (150 à 200 kilomètres), dont les sources se forment à la limite méridionale de l'Atlas tellien; seuls sont plus développés la Moulouya, le Chéliff et la Medjerda, qui descendent de montagnes plus éloignées de la mer; parmi les premiers, nous citerons, d'ouest en est, le Kert qui forme le fossé oriental du Rif, le Kiss, suivi sur quelques kilomètres par la frontière algéro-marocaine, la Tafna grossie de l'Isly, qui passe près d'Oujda, le Sig et l'Habra dont l'union forme la Macta, l'Isser, dont le cours encaissé aux gorges de Palestro limite la grande Kabylie, le Sébaou, le Sahel ou Soummam aux crues terribles, dans le couloir qui sépare les deux Kabylies, l'oued el Kébir, dont le cours supérieur, appelé Rummel, a détaché dans le plateau le promontoire annulaire de Constantine, la Seybouze dont les alluvions, étalées contre l'Edough, ont formé la plaine de Bône, le Sedjenan, qui mène les eaux des Mogods dans les lacs de Bizerte. La nomenclature indigène est difficile à fixer sur les cartes, un même cours d'eau prenant successivement plusieurs noms, suivant les tribus dont il traverse les territoires : c'est ainsi que beaucoup de minces rivières sont appelées oued el Kébir, ou grand oued, par les riverains, habitués à tout mesurer sur les dimensions étriquées de leur petit groupe.

La *Moulouya* est un véritable fleuve, long de 450 kilo-

mètres, abondant dès son cours supérieur, qui traverse une plaine, entre le moyen et le haut Atlas; son cours inférieur, sinueux et très lent, s'enroule autour d'empâtements de montagnes, et finit par une section navigable de 50 kilomètres, sur 100 mètres de large; la vallée du Messoun, affluent de gauche de la Moulouya, conduit par une pente bien ménagée vers le seuil de Taza. Le *Chéliff*, issu sous le nom de Namous des pâturages arrosés du Djebel Amour, traverse péniblement les hauts plateaux algériens; il arrive cependant à la limite sud de l'Atlas tellien, et là, reçoit le renfort du Nahr-Ouassel, qui s'approvisionne à de belles sources dans les forêts de l'Ouarsenis; ainsi ravitaillé, le Chéliff a pu forcer le passage des gorges de Boghar et descendre jusqu'à la plaine longitudinale où il se déploie plus bas, entre Ouarsenis et Dahra; là encore, il est soutenu par ses affluents de gauche, Rouina, Fodra, Mina, de sorte qu'il amène à la mer toutes les eaux de l'Ouarsenis, autour duquel il s'est comme enroulé. Quant à la *Medjerda*, c'est plutôt au Mellègue, son affluent de droite, descendu de l'Aurès, qu'il faudrait attribuer la source principale; les deux cours d'eau, combinant des vallées longitudinales, se mêlent dans le bassin de Souk el Arba, forcent ensuite une brèche à travers l'alignement dit de Téboursouk, traversent enfin la plaine de Tunis, et se terminent par un vaste delta alluvial, qui a fait reculer dans l'intérieur l'emplacement de l'ancien port romain d'Utique. Le Miliane, qui se jette dans le golfe de Tunis, est une Medjerda en réduction.

Une bonne partie des eaux qui tombent sur l'Afrique du Nord n'arrivent pas jusqu'à la mer, et se perdent dans des *bassins fermés* : la transition entre le cours d'eau complet et l'oued intérieur est marquée par les rivières des steppes tunisiennes, Zeroud, Merguelil, qui descendent vers la dépression côtière du lac Kelbia, au nord de Kairouan; par les fortes crues d'hiver, il arrive en effet qu'une communication temporaire soit ouverte entre ce lac et la mer, à travers les plaines de l'Enfida.


AFRIQUE DU NORD
GÉOGRAPHIE PHYSIQUE
Echelle 1: 10 500 000
0 100 200 300 400 K
MER MÉDITERRANÉE
OCÉAN
ATLANTIQUE
Sicile
Dt de Gibraltar
Cordillère Bétique
Plaine d'Andalousie
Sa Morena
Hts Plateaux de Murcie
C. St Vincent
C. Palos
Carthagène
Malaga
Gibraltar
Algésiras
Ceuta
Tétuan
Tanger
C. Spartel
Larache
C. de Gata
C. Tres Forcas
I. Alboran
Oran
Chaînes du Rif
Mts du Dahra
Ouarsenis
Chaînes de l'Atlas Tellien
Alger
Kabylie
Djurdjura
Mt Babor
Bougie
Mitidja
Constantine
Plateaux de Constantine
Bassin du Hodna
Djebel Aurès
Bône
Edough
Tunis
Bizerte
C. Bon
C. Serrat
I. Pantelleria
I. Linosa
I. Lampione
I. Lampedusa
Sousse
Kairouan
Sfax
Dorsale Tunisienne
Tebessa
Le Kef
Gafsa
Chaîne du Cherb
G. de Gabès
Gabès
I. de Djerba
Is Kerkenah
SAHEL
Tlemcen
Oujda
Taza
Fez
Plaine de Fez
Rabat
Casablanca
Mazagan
Chaouia
Doukkala
Safi
C. Cantin
Mogador
Abda
Merakech
Od Tensift
Od Oum er Rebia
Od Sebou
El Gharb
Mts des Riata
Mts de Tlemcen
Mts de Daïa
Mts de Saïda
Mts de Debdou
Hts Plateaux marocains et oranais
Moyen Atlas
Plaine de la Moulouya
Ari Aiach
4300
Grand Atlas
Dj. Siroua
Anti-Atlas
Plaine de la Feïdja
Oasis de Tisint
Oasis de Tatta
Oasis d'Akka
Monts Bani
Od Assaka
Od Sous
C. Guir
C. Noun
Oued Draa
SAHARA
Monts des Ksours
Djebel Amour
Mts des Oulad Naïl
Chaînes de l'Atlas Saharien
Oasis de Figuig
O. Toddra
O. Ziz
O. Guir
Oasis de Tafilelt
Igli
O. Saoura
Parcours des Oulad Sidi Cheikh
Oasis de Laghouat
Oasis du Zab
Dépression des Chotts
El Oued
Oued Ghir
Berrian
Chebka du Mzab
Ghardaïa
BAS SAHARA
Oasis d'Ouargla
El Kantra
Oasis d'El Goléa
Ain Taïba
Ft Lallemand
Ain Mokhanza
Erg oriental
Oasis de Ghadamès
Mts Douirat
Dj. Nefousa
Hassi Ouchen
Erg occidental
Ft MacMahon
Ft Hassi Inifel
Ft Miribel
Tabelkoza
Erg
Oasis du Gourara
Plateau de Tademaït
TOUAT
O. Lepage delt



Une dépression beaucoup plus considérable, creusée jusqu'à 31 mètres *au-dessous* du niveau de la Méditerranée, est celle des *chotts* ou *sebkhas* dits du Djerid et du Souf, au sud de l'Aurès; ces chotts ne sont que des lagunes saumâtres, recouvertes d'un mince feuillet d'eau, parfois tout à fait desséchées; ils rassemblent les eaux des vallées originaires de l'isthme de Gabès, de l'Aurès, et par le Djedi, du Djebel Amour et des Ouled-Naïl; il leur vient même, du sud, des sources beaucoup plus lointaines, celles de l'oued Igharghar descendues des massifs sahariens du Hoggar et des Azdjers, celles de l'oued Mia, mêlées aux précédentes dans le bassin aujourd'hui vide qui s'étend d'Ouargla à Touggourt; les puits artésiens creusés suivant ces directions ont retrouvé l'eau, qui s'est abritée dans le sol contre l'ardeur du soleil; les anciennes rivières tributaires de ce réseau ont découpé et raviné le Mzab; partout où leurs eaux affleurent encore, à Ghardaïa, par exemple, sont nées des oasis.

Entre l'Atlas tellien et l'Atlas saharien, la longue dépression peu évidée des **hauts plateaux** est divisée en plusieurs bassins fermés, le Tarf et le Beïda, entre Constantine et l'Aurès, le Hodna, où le chott de base s'étale à 400 mètres, entre des rebords de 1 600 à 1 800, les chotts oranais enfin, el Chergui, el Gharbi, Tigri, ces deux derniers les plus desséchés de tous, par 800 mètres d'altitude moyenne, entre le versant du nord, dont le talus atteint 1 100 mètres, et le relèvement du sud, au relief plus haut et moins monotone. Ici, l'eau ne circule pas, du moins à l'air libre; les oueds sont simplement des ravins à végétation plus fraîche, dont le sol est parfois spongieux, parfois craquelé par fortes mottes; les pasteurs indigènes recherchent ces dépressions, et les étangs variables, ou *rdirs*, où leur bétail trouve une eau souvent magnésienne; ils ne négligent pas de recueillir les réserves laissées par la fonte des neiges dans les poches des rochers superficiels.

Sur le flanc méridional de l'Atlas saharien, les cours

d'eau sont réduits à des sources, absorbées par le désert après de brefs parcours; une ligne d'*oasis*, de l'isthme de Gabès à l'oued Draa, jalonne le pied de ces hauteurs; elle indique la limite entre les pâturages des montagnes, sur la zone où les pluies ordinaires de l'hiver permettent quelques cultures, et la steppe saharienne, où la végétation se raréfie et se resserre dans les vallées, où la vie humaine et animale se concentre autour des points d'eau; ces oasis sont, on ne doit pas l'oublier, les étapes d'une route fréquentée, adaptée aux conditions courantes de l'existence pour des populations nomades, et qui s'étend, sans interposition de zones arides infranchissables, du golfe de Gabès à l'Océan Atlantique. Dans le Sud tunisien, les oasis sont l'île de Djerba, Zarzis, Gabès, les groupes du Nefzaoua (Kebili, Douz), et du Djérid (Tozeur); dans le sud de Constantine et d'Alger, Biskra et les Ziban, que la vallée de l'oued Djedi relie à Laghouat; plus à l'ouest, les groupes de Tiout, de Figuig, du Tafilelt, ceux enfin de l'oued Draa, long fossé de 1 000 kilomètres, fil de liaison entre les *maders* ou bassins de cultures que forment, à leur débouché du petit Atlas, les rivières qui en tombent vers le sud.

Ainsi la circulation des eaux est médiocre dans toute l'Afrique du Nord, avec atténuation de ces inconvénients dans la seule région du Maroc atlantique. La pluie ne manque nulle part, même sur les plateaux, même à la lisière du Sahara, mais elle est mal répartie; elle s'effondre en véritables déluges, pour laisser ensuite de longues périodes absolument privées d'eau; le morcellement du sol, où manquent les pentes continues, a fait, là où ils sont complets et atteignent la mer, des cours d'eau mal disposés pour le travail de l'homme; leur débit est très irrégulier, au point que la Soummam, par exemple, pauvre ruisseau en temps de sécheresse, noyait et emportait, en 1907, deux grands ponts de chemin de fer. Leur cours, au travers des massifs montagneux, est resserré, torrentueux au fond

de gorges étroites, où le lit même de la rivière était, avant les travaux français, la route suivie par les indigènes; sur les paliers, dans les districts plats des bas, ces torrents tournent au marécage, il faut des travaux assidus et coûteux de drainage pour assainir la plaine d'Utique, au nord de Tunis, celles de Bône, de la Métidja, du Sig. L'oued n'est pas, comme le fleuve, un chemin qui marche; c'est une force capricieuse, brutale; l'une des tâches essentielles de la colonisation sera donc de la discipliner.

Le climat de l'Afrique du Nord n'est pas, au premier contact, plus accueillant que l'hydrographie; certes, la douceur des hivers à Alger et à Tunis n'est pas une invention des « Comités d'initiative », mais il faut avouer que les colons sont, en général, moins favorisés que les hiverneurs, auxquels suffisent quelques coins privilégiés. L'échec longtemps mystérieux de cultures des pays chauds en Algérie est aujourd'hui expliqué par la fréquence de froids courts, mais très vifs, au ras du sol, pendant la mauvaise saison; même sur la côte, le sirocco brûlant de l'été vient parfois embraser l'atmosphère. Sur les plateaux intérieurs règne le climat continental, avec grandes chaleurs et grands froids rapprochés en une seule journée, et rayonnement nocturne intense; mais l'air y circule largement, et la salubrité y est meilleure que dans les couloirs encaissés de la région montagneuse, Rif, Kabylie, Aurès, etc.

Dans cet ensemble, qui a son unité géographique, il est cependant facile de distinguer quelques *régions naturelles*; la division classique de l'Algérie en Tell, hauts plateaux et Sahara peut être conservée et étendue à l'Afrique du Nord tout entière, sauf à y apporter quelques précisions et compléments.

Le **Tell** est la bande côtière, en bordure de la Méditerranée, qui reçoit une quantité de pluie suffisante pour les cultures annuelles; la largeur est assez variable, 125 kilomètres dans le Maroc oriental et l'Oranie, près de 200 kilomètres dans la province de Constantine, entre

l'Edough et l'Aurès. En Tunisie, l'influence adoucissante des vents méditerranéens de l'est ajoute à la région tellienne du nord les Sahels orientaux de Sousse et du cap Bon. Les limites du Tell ne sont pas immuables; elles reculent vers le sud, à mesure que les progrès de l'agriculture rationnelle permettent une utilisation meilleure des pluies reçues par le sol; ainsi, depuis la diffusion des labours de printemps, la zone tellienne s'est notablement étendue sur le versant méridional de l'Atlas tellien, plateaux de Saïda, du Sersou, de Boughzoul, de Sétif.

Par ses aptitudes agricoles, le Tell est la carrière le plus immédiatement ouverte aux progrès de la colonisation; mais, comme il se compose de parties fort dissemblables, il convient que la colonisation n'emploie pas partout les mêmes procédés : ici, ce sont des plaines côtières, peu habitées avant l'arrivée des Français, assainies depuis et peuplées surtout par de nouveaux venus, colons de races européennes; là au contraire, des massifs montagneux où vivent de nombreux indigénes, formés depuis de longues générations à leurs habitudes culturales, et qu'il ne faut pas tenter de déraciner. Au premier type appartiennent les plaines de la basse Moulouya, celle du Sig, entre le Sahel d'Oran et le Chéliff inférieur, la Métidja, la plaine alluviale de Bougie, celles de Bône, de Tabarca, des environs de Bizerte; au second, les montagnes du Rif, des Beni Snassen, les deux Kabylies, les hauteurs forestières des Khroumirs et des Mogods; ailleurs, dans les districts plus élevés d'Oujda et Marnia, de Tlemcen, de Mascara, de Médéa, du Kef, dans l'arrière-Tell, si divisé, de la province de Constantine, il semble que le sol, à peine sollicité encore, se prête à des combinaisons d'association entre les indigènes et les colons venus du dehors; ainsi s'imposent, à côté des considérations d'ordre purement géographique, d'autres observations fondées sur la densité des habitants, c'est-à-dire sur la démographie et sur l'histoire.

Le **Maroc atlantique**, ainsi que son exposition à l'ouest le laisse facilement comprendre, est un Tell plus avantagé que celui de l'Algérie; ses plaines littorales du Gharb, des Chaouïas, des Doukkalas, du Sous, sont les parties les plus habitées, les plus cultivées et les plus riches du Maroc tout entier; elles s'élèvent en gradins vers les sommets culminants de l'Atlas, et les étages moyens de cet immense escalier sont la région centrale des dominations politiques, des jardins et des villes, Fez, Méquinez, Merakech, Taroudant. Du nord au sud, la différence de latitude est assez sensible pour que les plantes spontanées et les cultures varient notablement; le nord est le pays des grains et de l'élevage des espèces européennes; au sud, à partir de Mogador, sous un climat océanique analogue à celui de l'île voisine de Madère, on peut cultiver la canne à sucre, le coton, les fruits tropicaux. De même le mélange des indigènes blancs de l'Afrique du Nord avec les noirs arrivés du Soudan révèle une influence de plus en plus accusée de ces derniers du nord au sud.

Les **hauts plateaux** sont la bande centrale qu'encadrent les deux séries de l'Atlas, tellien et saharien; ils sont développés surtout dans l'Algérie occidentale et la partie contiguë du Maroc, à la hauteur du Chott el Gharbi; là, leur largeur est voisine de 150 kilomètres; elle est réduite à 125 en arrière d'Alger, entre Boghar et Djelfa, à moins de 100 le long du chemin de fer de Constantine à Biskra, soit entre El Guerra et Batna. Ils se distinguent par les particularités de température dues à leur élévation au-dessus du niveau de la mer, et par l'irrégularité, l'insuffisance des pluies qui interdisent d'affecter le sol à des cultures permanentes. Ce sont, en somme, des steppes, des terrains de parcours, mais protégés par des relèvements montagneux contre les influences sahariennes, assez élevés pour recevoir chaque hiver quelques pluies, voire quelques neiges, se prêtant à une existence seulement pauvre, mais malgré tout plus dispersée qu'en Sahara, où la vie se presse

nécessairement autour des oasis. La Tunisie possède, comme l'Algérie, sa région centrale de plateaux; ils commencent dès le district algérien de Tébessa, et se continuent en s'abaissant, traversés d'alignements montagneux qui les dominent de 4 à 600 mètres, jusqu'à la rencontre des Sahels côtiers, qui ont retenu à l'intérieur une série de chotts.

Le Sahara, « pays de la poudre et de la peur », disent les indigènes, se déploie en une large bande désertique, du revers sud de l'Atlas aux premières savanes du Soudan. Au sujet du présent livre se rattache seulement ce que l'on pourrait appeler les confins sahariens de la Berbérie ou, si l'on compare le Sahara à une mer, la lisière des ports sahariens du nord. Ici, nous atteignons une région de circulation à grandes distances, où la vie végétale, animale, humaine, est resserrée et, pour ainsi dire, desséchée; des points d'eau fixes imposent aux caravanes leurs stations, autour d'eux s'organisent les relations entre les hommes, les échanges et les sociétés. A la différence des hauts plateaux, le Sahara possède des centres nerveux, qui sont les oasis; de là l'importance essentielle de ces foyers, pour les maîtres politiques de l'Afrique du Nord.

Le Sahara n'est pas, contrairement à ce que l'on croit souvent, une monotone plaine de sable; il a ses vallées et ses montagnes; mais quelle que soit la variété de sa structure géographique, il est économiquement un obstacle entre la Méditerranée et l'Afrique soudanaise; de mieux en mieux connu, découvert moins redoutable et surtout moins défendu par l'homme qu'on ne l'avait craint longtemps, cet obstacle n'attache plus, au flanc méridional de l'Afrique méditerranéenne, une barrière irréductible.

Ainsi, par un progrès de l'exploration, inséparable de celui de l'occupation européenne, l'Afrique du Nord tend à déborder de ses limites naturelles et à se lier aux pays du « continent noir »; ses frontières du sud sont, par conséquent, assez peu précises, de même que

sa superficie, et c'est pourquoi nous n'avons pas voulu donner là-dessus des chiffres, avant d'avoir expliqué les causes de cette imprécision. Très approximativement, en y comprenant sa bordure saharienne du sud, on peut assigner à l'Afrique du Nord une superficie de 1 600 000 à 1 650 000 kilomètres carrés, soit environ trois fois la France; le Maroc compterait dans ce total pour 850 000 kilomètres carrés, l'Algérie pour 650 000 et la Tunisie pour 140 000, mais nous ne saurions trop insister sur ce que ces nombres sont donnés à titre de simples indications; la zone particulièrement colonisable du Tell s'étendrait à 70 000 kilomètres carrés en Tunisie et 140 000 en Algérie; quant au Maroc atlantique, insuffisamment étudié dans le détail, il ne paraît pas excessif de lui attribuer une surface de terres de cultures voisine de celle qu'offrent l'Algérie et la Tunisie réunies, soit 200 000 kilomètres carrés au minimum. L'Afrique du Nord, dont la population totale ne dépasse pas 15 à 16 millions d'habitants, y compris ses territoires des plateaux et du sud, semble donc réserver encore des surfaces très larges au travail de la colonisation, soit pour ses habitants indigènes, soit pour des immigrants arrivant du dehors; mais, dès ce premier coup d'œil d'ensemble, il est évident que ce travail ne sera utile que rigoureusement adapté à des conditions géographiques très particulières.

RÉSUMÉ

L'Afrique du Nord (*Berbérie, Maghreb*) est un ensemble de hautes terres, où dominent les chaînes plissées de l'**Atlas**; ces alignements, orientés du sud-ouest au nord-est, atteignent au Maroc leur plus grande complication et leurs altitudes culminantes (Ari Aiach, 4 500 m.); ils sont séparés par des seuils, allongés dans le même sens, qui sont les routes naturelles des invasions et de la colonisation.

En Algérie, l'Atlas forme deux séries principales d'alignements, divisés en massifs : l'**Atlas tellien** (monts de la Grande Kabylie, 2 300 m.) et l'**Atlas saharien** (Aurès, 2 330 m.), celui-ci prolongé en Tunisie jusqu'au cap Bon.

L'Afrique du Nord reçoit, par *vents du nord et nord-ouest* (d'ouest sur le Maroc atlantique), des *pluies*, copieuses surtout dans les régions littorales de la Tunisie et de l'Est algérien ; la saison ordinaire en est l'*hiver*. Ces pluies, arrêtées par l'Atlas tellien, pénètrent peu dans l'intérieur.

Les cours d'eau sont des **oueds**, violents et irréguliers, sauf dans la région du Maroc atlantique : les principaux sont, sur le versant méditerranéen, la *Moulouya*, le *Chéliff* et la *Medjerda* ; des bassins fermés rassemblent les eaux de l'intérieur, qui finissent dans des lagunes salines (*chotts, sebkhas*) ; ces bassins divisent en compartiments la région algérienne des hauts plateaux, entre l'Atlas tellien et l'Atlas saharien. Au sud de ce dernier, la circulation des eaux est presque entièrement souterraine ; des **oasis** se sont formées aux points où elles réapparaissent au jour.

La région littorale de la Méditerranée est le **Tell**, coupée de montagnes et de plaines, où la quantité suffisante des pluies, la douceur du climat permettent la colonisation par les Européens ; encore mieux arrosé que le Tell, le **Maroc atlantique** se distingue par la fertilité plus constante de ses plaines. Les **hauts plateaux** sont une bande de steppes, et le **Sahara** ne se prête qu'à la production très localisée des oasis.

La **superficie** totale de la Berbérie, en y comprenant sa lisière saharienne du Sud, est de *1 650 000 kilomètres carrés*, et sa **population** d'environ *16 millions* d'habitants.

II. — Résumé historique.

Ouvrages à consulter. — [Nous ne donnons ci-dessous que quelques titres essentiels, l'Afrique romaine, à elle seule, ayant fait l'objet de centaines d'ouvrages ou articles importants.]

S. Gsell, *Les monuments antiques de l'Algérie*, Paris, Fontemoing, 1901, 2 vol. in-8. — *Enquête sur les travaux hydrauliques anciens en Algérie*, Paris, Leroux, 1902, in-8.

R. Cagnat, *L'armée romaine d'Afrique*. — *Les monuments historiques de la Tunisie* (avec Paul Gauckler), Paris, Leroux, 1892 et 1898, in-4.

Paul Gauckler, *Enquête sur les installations hydrauliques des Romains en Tunisie*, Paris, Leroux, 1901 et suiv.

M. Besnier, *Géographie ancienne du Maroc*, dans le t. I des *Archives Marocaines*, Paris, Leroux, 1904, in-8.

Ch. Diehl, *L'Afrique Byzantine*, Paris, Leroux, 1896, in-8.

W. Marçais, *L'art en Algérie*, Alger, 1906, in-8.

Paul Masson, *Histoire des établissements et du commerce français dans l'Afrique Barbaresque*, 1560-1793. Paris, Hachette, 1903, in-8.

Camille Rousset, série sur *la Conquête de l'Algérie*, Paris, Plon, 1887-89, 4 vol. in-8 et atlas.

Capitaine Paul Azan, *Récits d'Afrique*, série en cours de publication, Paris, Lavauzelle, in-4.

A. Bernard et N. Lacroix, *La pénétration saharienne*, Alger, 1906, in-8.

G. Loth, *Histoire de la Tunisie*, Paris, Colin, 1898, in-16.

Voy. aussi La Martinière (de) et N. Lacroix, *Documents pour servir à l'étude du Nord-Ouest africain*, Alger, 1895, in-4.

Castries (Comte Henry de), *Les sources inédites de l'histoire du Maroc*, Paris, Leroux, t. I, 1905, in-4.

Les populations primitives de l'Afrique du Nord furent probablement nomades; le géographe grec Strabon, qui vivait au début de l'ère chrétienne, les appelle *Maurasii* et s'étonne que la fertilité du sol ne les ait pas rapidement fixées. D'où venaient ces premiers habitants? Peut-être de l'Europe, dont les communications sont faciles avec le nord de l'Afrique, malgré la Méditerranée; peut-être aussi de l'Égypte, par étapes d'oasis en oasis. Quoi qu'il en soit de ces origines incertaines, nous savons que ces ancêtres habitaient des grottes ou des huttes en branchages; on a découvert quelques-unes de leurs demeures, dans le « grand Rocher », près d'Alger, dans la caverne « des Troglodytes », voisine d'Oran; les gravures grossières creusées par eux dans le roc semblent se rapporter à une existence de pasteurs, on croit y apercevoir des influences égyptiennes, et la moindre antiquité qu'on leur puisse attribuer est de quinze à vingt siècles avant J.-C. En Kabylie, dans le Rif marocain, on rencontre assez souvent des sujets blonds, aux yeux bleus; ceux-là seraient les descendants d'Européens arrivés du Nord.

Pendant plusieurs siècles, approximativement du XVe au IXe avant l'ère chrétienne, les **Phéniciens** furent les navigateurs et les commerçants de toute la Méditerranée; sur les routes du pays minier de Tartesse (Andalousie) ils installèrent le long du littoral africain des stations qui devinrent peu à peu des villes; ces côtes qui présentent de petits abris, sans rayonnement aisé dans l'intérieur, mais par là même indépendants de l'arrière-pays, offraient des conditions favorables à l'établissement de comptoirs d'étape, faciles à défendre sur place

et à secourir par mer. Nous ne possédons pas de monuments sûrement phéniciens, mais il est vraisemblable que l'on peut rattacher à ces origines l'énorme mur partiellement déblayé près de Bône, dans la « propriété Chevillot [1] » et les substructions de Tipasa, près Cherchell.

Carthage est une cité phénicienne, fondée vers 800 avant J. C. par un groupe d'exilés politiques que conduisait la reine Didon; l'emplacement en fut choisi avec un rare bonheur, à l'amorce orientale d'une des routes longitudinales insérées dans le relief nord-africain, au carrefour de toutes les voies navales de la Méditerranée; aussi l'activité de Carthage, ainsi réglée sur la géographie du pays, s'est-elle fortement imposée à l'histoire, mais de la Carthage ancienne ou punique il subsiste aujourd'hui peu de chose, car les Romains vainqueurs détruisirent la ville. L'aristocratie marchande qui dirigeait la politique de Carthage était entrée en relations avec les souverains indigènes de l'intérieur; il existait dès lors, en effet, des principautés comme celle de Théveste (Tébessa), autour des points désignés par la nature pour commander telle ou telle cellule de ce pays à compartiments; elles étaient les intermédiaires obligés des négociants de Carthage, pour tous leurs achats de marchandises d'exportation, l'ivoire et les esclaves en particulier; Carthage devait aussi compter avec elles pour recruter ses mercenaires.

La domination tout économique de la cité punique n'était donc pas, en somme, très solide : elle restait, en quelque sorte, un accident littoral, et ne devait pas résister à la concurrence d'un peuple qui ferait de la colonisation le soutien du commerce. C'est pourquoi Carthage fut vaincue par Rome, au cours des guerres puniques. Les **Romains** avaient rencontré la concurrence carthaginoise d'abord dans l'Italie méridionale et la

1. Achetée par la ville de Bône, en vue d'études archéologiques, en janvier 1908.

Sicile, où ils s'établirent au IIIe siècle avant notre ère; au contact des Carthaginois, et pour les combattre à armes égales, ils firent l'effort de devenir marins : on raconte qu'une galère carthaginoise, échouée sur leurs côtes, fut le premier modèle de leurs ingénieurs navals. Aussi peuvent-ils, vers 210, porter la guerre en Afrique même; dans les champs de Zama [1], Scipion gagne par une victoire mémorable son surnom d'Africain (202) : une sorte de protectorat romain est établi sur Carthage, qui cesse dès lors d'être une puissance indépendante; Rome, préludant à sa politique indigène, a eu soin de déclarer dès lors son alliance avec un prince africain, vieil ennemi de Carthage, Massinissa, roi de Numidie (région de Constantine).

Réduite à l'état de ville de commerce, Carthage pourtant se releva promptement de sa défaite, sa prospérité stimula les convoitises de Massinissa, qui conquit peu à peu, par l'intérieur, une bonne partie du territoire carthaginois. Rome intervint sous couleur de protéger son allié, vaincu un jour par les troupes de Carthage, et mit garnison dans Utique, qui était alors le port du delta de la Medjerda. La ruine et la destruction de Carthage n'étaient plus dès lors qu'une question de jours; provoquée sans cesse, la ville punique s'arme et se fortifie; les Romains n'en viennent à bout qu'après un siège meurtrier qui dura deux ans; prise enfin d'assaut, elle est impitoyablement rasée, et le port d'Utique devient le chef-lieu de la province romaine d'Afrique (146).

Il fallut aux Romains un siècle, après la destruction de Carthage, pour fonder en Afrique leur souveraineté définitive : en 118, la mort du roi de Numidie Micipsa, petit-fils de Massinissa, est l'occasion d'une guerre entre ses fils; l'un d'eux, Jugurtha, l'emporte, mais sans la permission de Rome, suzeraine de la Numidie; dans la lutte, des négociants italiens ont été massacrés à

1. Probablement près de Souk el Arba, dans le bassin que traverse la Medjerda à son entrée en Tunisie.

Cirta (Constantine) et Rome décide de les venger. Jugurtha fit aux armées romaines, pendant plusieurs années, une guerre énervante de partisans; il ne cessait de couper les convois, de harceler les groupes isolés; il avait fait alliance avec des pasteurs du Sud, les Gétules, particulièrement redoutables dans cette tactique d'escarmouches; il avait obtenu l'alliance des troupes plus solides de son beau-père Bocchus, roi de Maurétanie (provinces actuelles d'Alger, d'Oran et de l'Est marocain). Métellus, puis Marius, triomphèrent péniblement de Jugurtha; Sylla, lieutenant de Marius, détacha par d'adroites promesses Bocchus de son gendre et Jugurtha, successivement chassé de toutes ses places fortes, incapable par conséquent de se ravitailler, dut enfin se rendre (105); il mourut en prison à Rome l'année suivante. Rome partagea ses États entre Bocchus et un autre chef à sa dévotion, de sorte que sa province d'Utique fut dès lors couverte très loin à l'ouest par des principautés vassales.

Peu après, ces pays d'Afrique prirent parti dans les guerres civiles qui déchiraient alors la République : ils fournirent des troupes à Marius dans sa lutte contre Sylla (87), puis à Pompée, rival de César (48-46) : les Pompéiens avaient gagné à leur cause le roi de la Numidie orientale, Juba; encadrant habilement des indigènes parmi des soldats romains, ils avaient formé une armée redoutable de quatorze légions, appuyée par une nombreuse cavalarie. César sut négocier et combattre tout ensemble : tandis que lui-même débarque à Hadrumète (Sousse) et attire les légions de Pompée sur son armée que renforcent sans cesse de nouveaux contingents, ses agents lancent le roi de la Maurétanie occidentale sur le royaume de Juba; les Pompéiens sont écrasés à Thapsus (près de Monastir) et leurs derniers survivants s'enfuient en Espagne où César les achèvera l'année suivante (bataille de Munda, près Cordoue); Juba est tué, Caton qui a voulu d'abord défendre Utique contre les soldats de César, se perce de son épée. Toute l'Afrique du Nord est



AMPHITHÉATRE ROMAIN A EL DJEM (TUNISIE).

alors liée à Rome, et Sextus Pompée, en 38-36, n'y trouve plus que quelques volontaires pour les croisières de piraterie qu'il dirige dans la Médilerranée occidentale jusqu'à sa défaite décisive par Agrippa devant Messine (36).

L'*œuvre* proprement *coloniale de Rome* dans l'Afrique du Nord est dès lors engagée; elle comporte l'installation de troupes romaines sur des points stratégiques, et des alliances politiques avec des princes indigènes; tel était le roi Juba II qui tenait, dans sa capitale Caesarea (Cherchell), une cour de prince ami des lettres et des beaux-arts; il vivait à l'époque d'Auguste et l'on croit que le monument de Tipasa appelé « tombeau de la Chrétienne » pourrait être son mausolée; d'autres monuments funéraires de rois dont la famille fut alliée à Rome sont ceux du Medracen, près de Batna. En 40 après J.-C., l'assassinat de Ptolémée, roi de Maurétanie, livre à l'administration directe de Rome toute la région actuelle du Tell; une ligne de postes la défendait au sud contre les incursions des nomades des plateaux. Lambessa était le camp de la légion III Augusta : des ruines et des inscriptions retrouvées en abondance nous ont initiés à l'organisation militaire et même à la vie courante de ces soldats romains; ils devenaient, par rengagements, de véritables colons, recevaient des concessions de terres, se mariaient dans le pays; la bande de ces cités romaines, issues de camps, s'étendait de la Tunisie méridionale (Capsa, aujourd'hui Gafsa), jusqu'à Volubilis (non loin de Fez).

Sous la garde des troupes ainsi distribuées, l'Afrique romaine a connu cinq siècles de paix, qui l'ont peu à peu transformée; elle s'est couverte de villes, les défrichements se sont étendus, les pentes ont été plantées d'arbres, et ces provinces furent alors le « grenier de Rome »; des routes assuraient des communications faciles aux commerçants comme aux soldats; la richesse générale s'accrut, par le travail de populations pacifiées, ainsi qu'en témoignent les restes encore debout de

cette civilisation solide et parfois brillante. Une société intelligente, passionnée pour les choses de l'esprit, s'était formée dans les villes, où des professeurs, célèbres jusqu'à Rome, donnaient des cours extrêmement suivis. Il semble bien que les Romains d'origine furent toujours dans ces provinces une minorité, mais une minorité directrice, au contact de laquelle les indigènes s'instruisirent et s'affinèrent, sans rien perdre cependant de leur vigueur native de gens acclimatés. Nulle part les controverses religieuses qui passionnèrent les débuts du christianisme ne furent plus ardentes ; et l'Afrique, à côté de polémistes, de lettrés comme Tertullien, saint Cyprien, saint Augustin, fournit à Rome des empereurs même, tel ce rude et vaillant Septime-Sévère (193-211), dont la devise était *Laboremus* (Travaillons).

La *paix romaine* a laissé en Afrique de nombreux monuments, dont les ruines, malgré toutes les vicissitudes postérieures, ont porté jusqu'à nous son histoire et ses leçons. Les *constructions romaines* furent *d'abord d'ordre militaire*, c'est-à-dire des organes de protection. Le camp de Lambessa en est le meilleur type : la position en avait été choisie judicieusement, assez élevée pour être très aérée et dominer la plaine environnante, assez abritée par les croupes de l'Aurès pour ne pas craindre les vents brûlants du sud ;... sur les premières pentes de l'Aurès, des sources captées à Aïn Drinn et à Aïn bou Bennana conduisaient l'eau dans le camp et dans les environs [1]; les bâtiments militaires comprenaient, à l'abri d'une enceinte fortifiée, un *prætorium* central, destiné au commandement, des salles spéciales (*scholæ*) pour les réunions des sous-officiers, des casernements pour les hommes, des thermes ou établissements de bains, avec chaufferies; les nombreuses inscriptions relevées nous ont livré des détails précis, sur le règle-

1. Voir R. Cagnat, *L'armée romaine d'Afrique*, et S. Gsell, *Les monuments antiques de l'Algérie*, I, p. 76 et suiv.

ment des réunions de sous-officiers, et sur une visite de l'empereur Hadrien, vers l'an 128. D'autres camps, moins bien conservés ou moins bien fouillés encore, étaient ceux d'*Ala Miliaria* (Benian, au sud de Mascara), de *Gadiaufala* (près de Constantine), etc. Plusieurs sont embellis par des arcs de triomphe, dressés au-dessus des portes d'entrée (arc de Caracalla, à Tébessa, 214) ou plantés isolément (arc de Trajan, à Timgad, début du IIe siècle).

Auprès des camps, des *villes* se sont développées, soit anciennes agglomérations indigènes, soit groupes nés pour les besoins de la garnison, et devenus peu à peu des marchés régionaux; là s'installaient d'anciens soldats, retraités et vivant en famille; tous les édifices nécessaires à la vie locale y étaient élevés peu à peu : à Timgad, la place publique ou *forum* était entourée de bâtiments divers, datant pour la plupart de Trajan, la *curie* ou maison du conseil municipal, la tribune aux harangues, une *basilique*, probablement palais de justice et marché, des boutiques et jusqu'à des latrines publiques avec circulation d'eau. Même spectacle à Suffétula (Sbeitla, dans le Centre tunisien), à Thubursicum Numidarum (Khamissa, aux sources de la Medjerda), qui fut à l'origine une ville indigène, etc.

Les monuments municipaux indiquent combien les facilités de relation s'étaient améliorées, sous la souveraineté romaine; des théâtres, des cirques étaient construits pour contenir de vastes assistances, et quelques-uns, dressés en pleine campagne (amphithéâtre d'El Djem, entre Sousse et Sfax), étaient l'enceinte dans laquelle venaient se distraire les gens rassemblés de fort loin pour un marché temporaire. Parmi les théâtres, nous citerons ceux de Dougga et de Carthage, — car les Romains réédifièrent la ville punique, mieux placée qu'Utique au-dessus des alluvions de la Medjerda; parmi les thermes, qui jouaient le rôle de nos cafés, avec salles de conversation, restaurant, bains, ceux de Cherchell; parmi les marchés

couverts, où siégeaient souvent des tribunaux (basiliques), ceux de Timgad, etc.

Les Romains ont aussi couvert l'Afrique du Nord de *travaux économiques*, hydrauliques surtout; ils s'attachaient à utiliser toute l'eau des pluies par des canaux



RUINES ROMAINES A TIMGAD, PRÈS DE BATNA.

d'irrigation, à capter les sources pour l'alimentation des villes; dans les régions montagneuses, afin de retenir la terre végétale et d'assurer une bonne circulation des eaux, ils encourageaient la plantation des arbres par des exemptions d'impôts. La ville de Tunis reçoit aujourd'hui son eau potable du même réservoir et par la même canalisation, à peine retouchée, qui alimentaient

jadis la Carthage romaine; le bassin de réception, sur les flancs du mont Zaghouan, est un des modèles du genre. A Bône, il a suffi de nettoyer 80 kilomètres de conduites et de déblayer des citernes datant de l'empereur Hadrien (117-138), pour ramener à la ville moderne la source qui abreuva jadis les citadins d'Hippone; bien souvent, dans des coins inhabités aujourd'hui, apparaissent des ruines d'aqueducs.

Les *ports* n'avaient pas été l'objet d'une moindre attention : Carthage, Thabraca (Tabarca), Rusicada (Philippeville), Cæsarea (Cherchell), étaient munies de bassins pour les navires; des chemins en partaient vers l'intérieur, par où descendaient sur Thabraca les marbres de Bulla Regia (près Souk el Arba), sur Rusicada, les blés du Tell de Cirta (Constantine). Cæsarea était spécialement un port militaire, point d'appui de l'escadre de la Méditerranée occidentale. Dans tout l'arrière-pays, des routes se déployaient, solidement maçonnées, pareilles à des murs couchés par terre, avec des ponts robustes au passage des rivières.

En dehors même des villes, la colonisation romaine avait transformé le pays : dans tout le Tell, on rencontre des restes de *villas romaines*, avec des bâtiments d'exploitation et d'habitation, des caves, des pressoirs à huile, des aires à battre le blé, des écuries; les demeures des propriétaires ruraux étaient parfois somptueuses, entourées de jardins bien arrosés, pavées de mosaïques de prix; à Oudna et dans le Sahel de Sousse, à Bône, à Tébessa, comme à Saint-Leu (Portus Magnus, près d'Oran), des fouilles très localisées encore ont mis au jour des maisons rurales, ou des vestiges de petits travaux hydrauliques, œuvres de résidents, ou de groupements locaux. Il n'est pas douteux que le Maroc ne confirme les témoignages de la Tunisie et de l'Algérie, c'est-à-dire la présence, dans toute l'Afrique romaine, de colons actifs et souvent enrichis : on ne peut attribuer qu'à des maîtres bien rentés des mosaïques pareilles à celles qui ont été rassemblées au musée du

Bardo, près de Tunis, ou récemment découvertes à Bône, dans la « propriété Chevillot » ; certaines de ces décorations, représentant des scènes de chasse ou de travaux rustiques, sont évidemment inspirées des incidents de l'existence journalière, et nous donnent l'idée d'un confort domestique très large : la paix romaine ne s'exprima donc pas seulement par une administration prudente, mais aussi par la dispersion des succès individuels.

Dans le cadre administratif romain s'est introduit et modelé le **christianisme**; le fougueux Tertullien, né à Carthage, dédiait son Apologie du christianisme au proconsul, le plus haut fonctionnaire romain de la province (200), puis embrassait l'hérésie avec autant d'ardeur qu'il avait défendu l'orthodoxie. Saint Cyprien, évèque de Carthage, discutait vivement sur l'unité de l'Église, et mourut martyr en 258; sous le règne de Septime-Sévère, une persécution avait décimé les chrétiens d'Afrique et, parmi ses victimes, figurent deux saintes femmes tunisiennes, Perpétue et Félicité. Avec Constantin, le christianisme triomphe au centre de l'Empire (édit de Milan, 313) et l'Afrique se couvre d'églises; les résidences des gouverneurs deviennent villes épiscopales, et le christianisme, religion officielle des maîtres politiques, se propage rapidement; d'anciens temples désaffectés sont voués au nouveau culte, d'autres construits de toutes pièces; le nom de basilique est souvent donné dès lors aux plus importants d'entre eux. L'hérésie multiplia encore ces monuments, dressés les uns contre les autres : saint Augustin raconte que de l'église catholique d'Hippone, on pouvait entendre les cris poussés dans l'église des Donatistes; dans sa seule ville épiscopale, il compte sept basiliques ou chapelles [1]. Lorsque les barbares Vandales arrivèrent du nord, c'est saint Augustin qui incarna dans Hippone la résistance du monde romain et chrétien à leur invasion (430).

1. Voir Gsell, *ouv. cité*, II, p. 113 et suiv.

Le christianisme africain, grandi à l'ombre du pouvoir impérial, s'affaiblit et sombra parallèlement; on peut même, parmi les germes de la dissociation de l'empire, signaler les discordes religieuses, qui ne furent nulle part plus violentes qu'en Afrique. D'autres causes, en même temps, contribuaient à ébranler cet édifice solide, mais enfin vieilli : des populations anciennes, refoulées dans les montagnes, ancêtres des Kabyles d'aujourd'hui, n'avaient jamais été complètement soumises; réduites à merci, tant qu'une force organisée tenait les routes des plaines et les défilés, c'est-à-dire s'opposait à toute circulation non contrôlée, elles reprirent de l'audace et redescendirent en ennemies, dès que les terres plus riches des fonds ne furent plus méthodiquement défendues. Aussi accueillirent-elles volontiers les *Vandales*, arrivant de Germanie pour renverser l'ordre romain chancelant. Cette invasion n'a guère laissé de traces, car les Vandales, mal acclimatés, ont été vite noyés dans la masse de leurs alliés indigènes; c'est à ces derniers, plutôt peut-être qu'aux barbares de Germanie, qu'il faut imputer la destruction de nombreuses forteresses romaines, le pillage des campagnes et la ruine des plantations.

Ces montagnards, mêlés aux Vandales, cessèrent d'être dangereux dès qu'ils furent mis en face d'armées régulières : et l'Afrique romaine fut rapidement reconstituée par les soldats byzantins, moins de quatre-vingts ans après le siège d'Hippone. Épuisés par les discussions religieuses, débilités par le climat, les Vandales n'opposèrent aucune résistance à Bélisaire, général de l'empereur byzantin Justinien; vainqueur d'abord près de Carthage, où il avait débarqué, Bélisaire repoussa le roi vandale Gélimer vers l'ouest et le fit prisonnier aux environs de Bône (534). Les Vandales n'avaient rien fondé en Afrique, mais l'agitation que déchaîna leur venue fut mortelle à l'édifice de la paix romaine; le pays, faute d'une administration concentrée, retourna progressivement à son morcellement naturel.

L'**époque byzantine** n'est qu'une trêve : maîtres de l'Afrique du Nord pendant un siècle, les Byzantins relèvent en hâte les murs des cités romaines; ils ramassent à pied d'œuvre les matériaux, dans les ruines toutes neuves; ils bâtissent des citadelles, flanquées de tours et munies de chemins de ronde, ils posent des fortins aux débouchés des cols. Puis, comme ils sont particulièrement ardents aux luttes religieuses, ils multiplient, orthodoxes contre hérétiques, les monuments religieux. Mais tout cela sent l'improvisation, ce n'est pas le beau travail calme de la vigueur romaine; Haïdra (près Thala, Tunisie) laisse bien voir la différence entre les architectes qui ont édifié l'arc de Septime-Sévère, et les maçons pressés qui entassèrent, pour défendre la colline par une muraille rectangulaire, des chapiteaux de colonnes tombées parmi des moellons à peine dégrossis.

La domination byzantine, malgré le soin qu'elle mit à se fortifier, n'eut pas le temps de s'enraciner par la colonisation; l'empire de Byzance est attaqué en Asie Mineure par les **Arabes**, du vivant même de Mahomet; bientôt après, l'Égypte est envahie et conquise par le khalife Amrou (639), puis les musulmans débordent à l'ouest, occupent Tripoli, franchissent l'isthme de Gabès et se répandent sur les steppes du centre tunisien; en 650, Sidi Okba fonde Kairouan. Pendant une cinquantaine d'années, la propagande musulmane semble pacifique; à la fin du VII[e] siècle, elle prend un caractère violent de conquête militaire; Hassan, gouverneur de l'Égypte, lance ses armées contre les citadelles byzantines, et ruine Carthage de fond en comble (697), puis il dirige une guerre acharnée contre les indigènes, qui lui résistent beaucoup mieux que les soldats byzantins; ces « Berbères », que les Romains eux-mêmes n'avaient jamais asservis, sont contraints d'embrasser l'islam; des tribus entières sont transplantées en Asie; celles qui restent en

Afrique, après avoir accepté la religion du vainqueur, remontent vers les montagnes ou s'enfuient au désert; ces ancêtres des Kabyles et des Touaregs, malgré leur conversion, garderont leurs institutions et pendant longtemps leur langue particulières.

L'histoire de l'Afrique du Nord est dès lors extrêmement confuse; le pays est divisé en une infinité de groupes variables, c'est partout la guerre, perpétuée en un inextricable conflit de rivalités sociales et religieuses; des dynasties locales naissent et disparaissent, et jamais le Maghreb ne retrouve l'unité politique et morale réalisée par l'administration romaine. Les familles les plus puissantes sont les Aglabites de Kairouan, qui gouvernent au IXe siècle l'Ifrikya (région tunisienne et constantinoise), pour le compte des khalifes de Bagdad, et les Edrissites, souverains du Maghreb el Aksa (Maroc) avec **Fez** pour capitale; des princes dissidents ont constitué des royaumes indépendants sur les limites du Sahara, à Sedrata (Ouargla), Tiaret, Figuig. En 1049 arrive d'Égypte une invasion terrible, celle des pasteurs hilaliens; les Aglabites ont voulu s'affranchir et leurs suzerains ont déchaîné sur eux des hordes de nomades arabes; toutes les villes fondées ou restaurées par les premiers khalifes de Berbérie sont pillées et brûlées, **Tunis** qui a remplacé Carthage, Bône, Kairouan même. A la faveur de ces troubles, des Sahariens, les Ahmoravides, descendent vers la Méditerranée, et promènent une guerre meurtrière à travers toute l'Afrique du Nord; ils dominent dans la seconde partie du XIe siècle, rayonnant autour de **Tlemcen**, et d'une deuxième capitale, ville demi-saharienne, créée par eux, Merakech. Après eux, les Almohades réunissent l'Ifrikya et le Maghreb el Aksa, mais bien vite ils sont débordés par des explosions d'insurrections régionales, et leur empire s'émiette, tel celui des Byzantins, après une courte carrière.

Au milieu du XIIIe siècle se dessine la division qui subsistera, plus ou moins remaniée dans les détails,

jusqu'aux temps modernes; *trois dynasties* se partagent alors l'Afrique du Nord : les Hafsides de *Tunis*, les Zeianides de *Tlemcen*, et les Mérinides de *Fez*; un royaume dissident, démembrement de celui de Tunis, comprend les régions de Constantine et d'Alger, sous un prince d'origine hafside. De temps en temps, on signale un chef qui, plus fort ou plus audacieux que les autres, impose sa supériorité aux royaumes de ses voisins; mais ce ne sont là que des empires éphémères, qui ne survivent pas à leurs fondateurs. Le spectacle de toute l'Afrique du Nord est alors celui qu'offre encore le Maroc, au début du XXe siècle : autour de chaque capitale princière, les limites du pays administré (*maghzen*) et du pays indépendant (*siba*) varient à chaque règne, on pourrait presque dire à chaque récolte; c'est l'instabilité chronique, par conséquent la misère des pauvres et l'insécurité pour tous.

L'agitation incessante de cette période se révèle par le caractère même des *monuments musulmans*; les plus connus sont les mosquées, édifices religieux et marchés fortifiés à l'origine; une mosquée n'est d'abord qu'une enceinte rectangulaire, avec un petit bâtiment ou autel intérieur, orienté dans la direction de la ville sainte, la Mecque; une tour est élevée sur l'une des façades, elle sert pour appeler les fidèles à la prière, mais aussi pour surveiller l'approche de l'ennemi; tel est le type des vieilles mosquées du Caire, de la « Grande Mosquée » de Kairouan. Plus tard, la mosquée n'a plus qu'une fonction, celle d'une église, ou mieux encore d'une chapelle, car on vient y vénérer les saints de l'islam, plutôt que le prophète lui-même; la dévotion des croyants s'attache à parer ces asiles du culte, d'autant plus que la paix lui laisse plus de loisirs : Kairouan, Sousse, Tunis s'étaient ainsi peuplées de mosquées ornées, sous la domination intelligente des Aglabites, mais le torrent hilalien en a fait des ruines. Quelques-unes ont été relevées depuis.

Après le démembrement du XIIIe siècle, certaines

villes capitales poussent et s'embellissent, les souverains de Fez, de Tlemcen, de Tunis, à un moindre degré ceux de Bougie et de Constantine, se plaisent à s'entourer d'une cour fastueuse, à bâtir des palais, des mosquées, parfois des écoles; mais les architectes n'ont sous la main que des matériaux médiocres, les meilleurs fournis par le dépeçage des ruines romaines; la difficulté des communications ne leur permet pas de faire venir de loin des pièces rares et lourdes; ils construisent donc vite, des cloisons plutôt que des murs, puis déploient leurs fantaisies en l'art plus superficiel de la décoration : sur de grossiers blocages en briques, ils posent des faïences aux profonds reflets métalliques, des plâtres finement découpés; ils tamisent la lumière crue du soleil à travers les verres coloriés des fenêtres; dans les mosquées, ils dressent des chaires à prêcher qui sont des chefs-d'œuvre d'ébéniste, ils enrichissent d'incrustations précieuses les colonnades du *mirhab* (autel). Rarement un palais arabe est fait pour durer au delà de la vie d'un homme; l'usage a persisté jusqu'à nos jours, dans la famille des beys de Tunis, qu'un souverain n'habite pas la maison de son prédécesseur décédé. Dans les temps tumultueux de l'Afrique exclusivement musulmane, l'architecture exprime si bien l'effritement général de la vie politique et sociale que les monuments nés alors finissent en poussière, ignorant la survie des ruines romaines.

A cette époque, *le Maghreb vit étranger à l'Europe* et se dévore lui-même; les musulmans ont eu soin de couper toutes relations avec la mer, par où arrivent les nouveautés et les ennemis. Les Romains, après les guerres puniques, avaient creusé un port à Utique, plus tard ils restaurèrent Carthage. Les Arabes ont fermé les ports; Carthage détruite, ils placèrent leur capitale, Tunis, au bord d'un lac intérieur inaccessible aux flottes maritimes; ils fortifièrent, tout spécialement sur son front de mer, le port de Sousse, l'Hadrumète où avait débarqué César. Ils ont aussi négligé d'entretenir

ces anciens travaux hydrauliques, ces routes, que ceux-là seuls établissent, dont les préoccupations s'étendent au delà de leur génération; les oueds n'ont pas d'eau toute l'année, et coulent par saccades; l'Arabe, pour qui le temps ne compte pas, n'a pas besoin de construire des ponts pour les franchir; s'il y a trop d'eau pour passer, quand il se présente sur la rive, il attendra que la rivière ait baissé.

La caractéristique essentielle de cette époque est donc un retour offensif de la nature africaine, pliée naguère à servir l'homme sous la forte discipline de la paix romaine.

*L'islam avait atteint l'*Espagne *dès le VIIIe siècle;* là, soit qu'il ait rencontré moins de résistance des indigènes, soit qu'il ait été servi par des intelligences supérieures, il a fondé une *civilisation brillante*, qui atteint son apogée au xe siècle. A partir de ce moment commence la **reconquête** *de l'Espagne par les chrétiens*, qui s'étaient d'abord repliés dans l'angle nord occidental de la péninsule; les royaumes de Portugal, de Castille, d'Aragon, s'agrandissent aux dépens des États musulmans, de Porto aux Algarves, de Léon à Cordoue et Séville, de Saragosse aux Baléares et à Valence. A la fin du XIIIe siècle, les musulmans ne possédaient plus en Europe qu'une partie du royaume de Grenade; ils s'y maintiennent, non sans gloire, près de deux cents ans encore; en 1492, l'année même où Christophe Colomb découvre pour elle l'Amérique, la reine Isabelle de Castille reçoit à Grenade la capitulation de Boabdil. La poussée hispanique, du nord au sud, ne s'arrête pas à cette victoire; ceux des musulmans qui refusent d'accepter le christianisme sont impitoyablement rejetés en Afrique ; l'Espagne y perd des travailleurs et prépare jusqu'en leurs descendants des ennemis de toute nation chrétienne; des colonies de fugitifs, d'Andalous, viennent se fixer dans les petits ports de la côte africaine; souvent ils s'y associent à des aventuriers de toutes

origines pour faire métier de pirates et de « naufrageurs »; ce sont les célèbres **Barbaresques**.

Par leur religion, par leurs aventures en Méditerranée, ces pirates furent amenés à se réclamer de la protection du sultan de Constantinople, à se dire Turcs ; l'Afrique du Nord vit alors renaître une certaine activité martime; mais, loin que la civilisation y fût intéressée, comme au temps de Rome, c'était une force destructrice, paralysant l'essor du commerce régulier. Pour l'industrie du pirate, des criques d'accès difficile et des retraites proches dans l'intérieur valent mieux que des ports bien aménagés, têtes de bonnes routes. Ainsi, au XVI[e] siècle, se sont constituées dans les villes côtières à Sidi bou Saïd, près de Tunis, à Alger, à Salé (Sla, près de Rabat), des communautés musulmanes, composées d'étrangers au pays, dont les chefs, vassaux intermittents du sultan de Constantinople, étaient des brigands enrichis, pas plus sympathiques aux indigènes qu'ils rançonnaient qu'aux armateurs chrétiens dont ils enlevaient les navires ; ces petites garnisons, campées plutôt qu'établies, ressemblaient aux Mamelouks d'Égypte, dont la défaite par Bonaparte, en 1798, fut si chaudement accueillie des travailleurs fellahs.

Désireux de vaincre les musulmans jusqu'en Afrique, et tout ensemble de faire cesser la piraterie, *les Espagnols franchissent le détroit de Gibraltar* : au lendemain même de la prise de Grenade, ils s'emparent de Melilla; en 1505, ils occupent Mazalquivir (Mers el Kébir), d'où ils menacent la cité déjà commerçante et prospère d'Oran; en 1508, le fameux Pedro Navarro, sur la côte du Rif, enlève le Peñon de Velez (ou de la Gomera); puis le cardinal Ximénès Cisneros dirige contre Oran une véritable croisade : dans la ville soumise (1509) deux mosquées désaffectées sont consacrées l'une à saint Jacques, l'autre à Notre-Dame de la Victoire; successivement Pedro Navarro emporte Bougie et Tripoli, mais une défaite sanglante dans l'île de los Gelbes (Djerba) brise l'élan de la conquête espagnole

(août 1510). Appuyé sur Oran, Charles-Quint dirigea plusieurs expéditions contre les Barbaresques; il prit en 1535 la Goulette et Tunis, mais six ans plus tard, il échoua devant Alger.

Depuis les débuts du xve siècle, les Portugais s'étaient emparés aussi de divers ports marocains, où l'on voit encore des fortifications élevées par eux; mais il ne leur restait que Ceuta, occupée en 1415, lorsque l'Espagne annexa le Portugal et ses colonies (1580-1640). Les Anglais, succédant à des garnisons portugaises et espagnoles, se sont établis au xviie siècle à Tanger, d'où ils partirent en 1684; vingt ans après, ils enlevaient la position de Gibraltar, qui leur est toujours restée depuis.

La **lutte contre les Barbaresques**, voilà donc tout ce que l'Europe a connu de l'Afrique du Nord pendant plus de trois siècles; derrière un mince rideau, les révolutions du pays intérieur lui échappaient. Mais déjà de hardis commerçants se basardaient à nouer des relations avec les bourgeois indigènes de la côte, Maures musulmans et juifs, beaucoup originaires d'Espagne; dans les ports mêmes du dey d'Alger, où saint Vincent de Paul se donnait à la tâche apostolique de retrouver et d'affranchir des prisonniers chrétiens, réduits en esclavage, il se traitait quelques affaires de blé, d'armes, de munitions; la vie urbaine était assez intense, et l'on eût dès lors découvert, dans l'ombre des ruelles du vieil Alger, des maisons richement tapissées, meublées avec tout le confort de l'époque. Dès le règne de Louis XIII, des Marseillais obtiennent une concession pour la pêche du corail à la Calle; Richelieu envoie au Maroc une mission d'enquête, commerciale autant que politique; mais Louis XIV refuse à une ambassade marocaine son alliance contre l'Espagne et fait bombarder par deux fois Alger, dont les corsaires ont insulté nos navires; les débarquements de ces pirates étaient assez ordinaires, sur les côtes de Languedoc et de Provence, pour que Colbert, en instituant l'Inscription maritime

(1668), autorisât les inscrits, pépinière de la flotte royale, à rester armés chez eux, en temps de paix.

Le premier consul européen dans l'Afrique du Nord fut accrédité en 1577 par le roi de France Henri III, comme « facteur pour les nations » à Merakech et Fez : c'était un Marseillais nommé Bérard, qui prit résidence à Saffi. Peu à peu, dans les principaux ports, à Alger et Tunis notamment, notre pays eut des consuls, autour desquels se groupait la « nation de France »; les notables de ces colonies assistaient le consul pour rendre la justice et lui faisaient cortège dans les cérémonies. Mais aucunes relations régulières n'étaient possibles, tant que durerait le régime des *beys* ou *deys*, qui était celui de l'arbitraire, et souvent de la violence. Ces princes étaient parfois associés à des opérations de piraterie, à des affaires extrêmement aléatoires, dont les chances tentaient jusqu'à des négociants européens : c'est ainsi que, pendant la Révolution, des Juifs d'Alger envoyaient des chargements de grains aux armées françaises; leurs créances, embrouillées avec des dettes, furent une des causes de l'*hostilité contre la France du dey Hussein*, devenu plus tard leur partenaire. Ces marchands, indigènes ou chrétiens, se sont trop longtemps imposés comme intermédiaires entre les musulmans de l'intérieur et l'Europe; par eux ont été faussées nos idées sur ces populations fort différentes.

Hussein était un ancien soldat turc, déserteur après des fautes contre la discipline; il vint s'engager dans l'*oudjak* (milice) du dey d'Alger, et devint en 1815 commandant de la cavalerie; à la mort du dey Ali (février 1818), il fut proclamé à sa place, ayant su adroitement se ménager le concours des Maures et des soldats turcs. En 1818, le congrès d'Aix-la-Chapelle confia à l'Angleterre et à la France la mission de faire cesser la piraterie barbaresque; mais les deux puissances ne s'entendirent pas pour une action commune, et l'insolence du dey s'en accrut : il repoussa, en 1824, une démonstration anglaise mollement tentée contre

les forts d'Alger; quelque temps après, il fit piller deux navires français et, saisi d'une protestation par Deval, consul de France, il s'emporta jusqu'à frapper celui-ci d'un coup d'éventail (1827). Le gouvernement de Charles X temporisa d'abord : pendant plusieurs mois, des bâtiments de guerre se fatiguèrent à tenter, devant Alger, un blocus qui resta toujours fictif (1827-1829); sous le ministère de Polignac seulement, le commandant de l'escadre ayant été injurié, un vaisseau parlementaire reçu à coups de canon, **l'expédition fut décidée** (*janvier 1830*).

Le ministre français des affaires étrangères eut soin de déclarer aux puissances que la dignité de la France exigeait, contre Alger, une action qu'aucune considération internationale ne pourrait raisonnablement entraver : le deylicat ne relevait pas, en fait, du sultan de Constantinople, et la France était fondée à s'emparer de cette dépendance purement nominale, comme récemment l'Angleterre des territoires birmans et la Russie de districts du Caucase qui n'avaient jamais ressorti réellement à la Chine ni à la Perse. Aux questions pressantes de lord Aberdeen, ambassadeur d'Angleterre à Paris, sur les intentions de la France après le châtiment des pirates, Polignac refusa toujours tout engagement d'évacuation, et le roi Charles X soutint énergiquement son ministre; à la fin, lord Aberdeen dut se contenter d'un billet assez sec, et le gouvernement de Londres résolut de ne pas insister davantage. Au dernier moment, pour affirmer sa prétendue suzeraineté, le sultan expédia à Hussein un pacha, qui devait l'autoriser, l'encourager même à faire toutes réparations à la France; le navire qui portait cet envoyé fut arrêté par les croisières françaises, et là se bornèrent les réserves du sultan.

Composé de 38 000 soldats et de 27 000 marins, le corps expéditionnaire, sous les ordres de Bourmont, débarqua le 14 juin 1830, à Sidi Ferruch, à l'ouest d'Alger; s'avançant vers la place, il livra le 19 juin un

combat d'approche à Staouéli, et vint aborder Alger par le sud, du côté du Fort l'Empereur. Le *4 juillet*, Hussein, renonçant à la résistance, fait sauter le fort, dont les Français occupent aussitôt les ruines, *la capitulation est signée* le même jour, et nos soldats entrent dans Alger, accueillis avec plus de curiosité que de méfiance par une population lasse de l'oppression « turque »; le régime deylical a disparu sans aucune violence, tant il était extérieur au pays. La prise d'Alger n'était plus un incident des relations de l'Europe avec les pirates barbaresques; cette fois, la France rétablissait un contact rompu depuis la chute de l'administration romaine; du jour où, les premières hésitations vaincues, il est décidé en France que l'on n'évacuera pas l'Algérie, une ère nouvelle est ouverte, et l'on peut espérer, du progrès de la paix française, les mêmes bienfaits pour l'Afrique du Nord que de la paix romaine autrefois.



LE MARÉCHAL BUGEAUD.

L'occupation française de l'Algérie fut, par endroits, facile, mais le plus souvent lente et pénible, parce que nous ignorions tout alors du pays où nous avions débarqué : nous nous établissons sans grand' peine dans les ports, à Mers el Kébir et Oran [1] (nov.-déc. 1830), à Bône (1832), à Bougie (1833), à Mostaganem, où les commerçants indigènes sollicitaient la protection de nos troupes contre les bandes armées (*mehallas*) de l'émir ou beyde Mascara, **Abd el Kader**. Nos premiers succès nous avaient rapprochés, à l'ouest de tribus arabes, dont

1. Les Espagnols avaient abandonné ces deux villes, à la suite d'un tremblement de terre, en 1791.

Abd el Kader incarna la résistance, à l'est des petits États indigènes de la région constantinoise, très analogues, islam à part, aux royautés numides de l'époque romaine. Avec ces derniers le général Clauzel, gouverneur général de l'Algérie [1], aurait voulu pratiquer une politique d'entente et de protectorat, mais ses idées furent combattues à Paris, et de là les deux expéditions contre Constantine, dont la seconde seulement (1837) nous livra cette place très forte, brillamment enlevée d'assaut; en 1839, les libres communications entre Alger et Constantine sont asssurées par la prise des Portes de Fer, défilé que traverse aujourd'hui en tunnel le chemin de fer qui réunit ces deux villes.

Avec Abd el Kader, soldat, général, mais surtout prophète, c'est d'abord (1834-1840) une série intermittente d'accords et d'hostilités; en 1840, la guerre finale éclate; elle est marquée par la prise de diverses places, qui commandent les passages de l'Atlas tellien, Médéa, Miliana et par de glorieux faits d'armes comme la défense de Mazagran et d'Ain-Temouchent. En 1841, **Bugeaud** inaugure la tactique décisive, opposant aux partisans d'Abd el Kader des procédés semblables aux leurs, razzias, courses, embuscades, en un mot, la petite guerre, mais dirigée avec la supériorité de nos méthodes et de notre armement; les villes du Tell méridional, à la limite des plateaux, tombent alors entre nos mains, Mascara, Boghar, Saïda; le duc d'Aumale, après une brillante poursuite, enlève la **smala** d'Abd el Kader, véritable ville mouvante, encombrée des familles et du bétail des combattants (16 avril 1843) : le prophète se réfugie au Maroc, où il décide le sultan, Abd er Rhaman, à embrasser sa cause.

Par le seuil Fez-Taza-Oujda, ouvert sur l'Oranie, l'armée marocaine s'avance sans obstacles; Bugeaud accourt au-devant d'elle et l'arrête par sa *victoire de*

1. Le premier titulaire de ces fonctions, créées en 1834, fut le général Drouet d'Erlon.

l'Isly à l'ouest d'Oujda (13 août 1844); en même temps, le prince de Joinville va bombarder Tanger et Mogador, et le sultan se hâte de traiter (convention de la Tafna, mars 1845). Abd el Kader, isolé, s'épuise à prêcher la guerre sainte, il ne réussit pas à soulever les Kabyles de l'Aurès, ni les tribus montagnardes du Maroc oriental; plus écouté dans Tlemcen même, il provoque une insurrection que réprime promptement Changarnier. Il se rend enfin à Lamoricière, qui lui a promis la liberté (déc. 1847); le duc d'Aumale, alors gouverneur général, ratifie cette promesse ; mais le gouvernement de Louis-Philippe refuse d'y souscrire; interné en France, l'émir fut élargi seulement sous l'Empire, en 1853; il alla se fixer à Damas, en Asie Mineure, où il montra, en protégeant des chrétiens contre une émeute de musulmans fanatiques (1860) la noblesse de ses sentiments intimes et la sincérité de son ralliement à la France.



ABD EL KADER.

Après la capitulation d'Abd el Kader, nous étions maîtres de toutes les villes et de toutes les plaines du Tell et des plateaux algériens, autrement dit des centres maures et des régions arabes; mais nous n'avions noué aucuns rapports encore avec les populations des montagnes et des oasis, toutes de races berbères ou kabyles : ce fut la dernière étape, et la plus rude, de la conquête. Mieux instruits des caractères propres de ces indigènes, nous aurions employé la force seulement pour appuyer une action plus politique, et pénétrer pacifiquement, de la seule manière qui soit pratique, à l'abri d'un déploiement militaire; telle ne fut pas la conduite suivie, et nous avons semé

alors des malentendus qu'une connaissance plus approfondie de ces milieux nous aide à dissiper aujourd'hui. Les oasis de Biskra sont prises en 1849, celles de Laghouat en 1852, de Touggourt en 1854. La Petite Kabylie est soumise en 1851, la Grande, plus péniblement, en 1856-57; en 1859, nous refoulons au Maroc des montagnards de la frontière. Pendant nos malheurs de 1870, la Grande Kabylie se révolte et nous devons châtier cette insurrection, qui faillit dévaster la Métidja déjà colonisée; en 1881, d'autres mouvements, dirigés du fond des oasis marocaines, nous obligent à des démonstrations nouvelles dans le Sud oranais. Peu à peu, en poussant ses postes avancés vers le sud, l'Algérie a rayonné sur les **oasis du Touat** (depuis 1900) et rejoint, à travers le Sahara et les pays touaregs, les itinéraires partis du Soudan, c'est-à-dire de l'Afrique Occidentale Française (depuis 1904).

Depuis 1881, la France a singulièrement renforcé sa position dans l'Afrique du Nord, par l'établissement de son **protectorat sur la Tunisie.** Des tribus tunisiennes, les *Khroumirs*, avaient plusieurs fois assailli des colons et pillé des domaines de notre province de Constantine; le bey de Tunis n'ayant pas voulu les châtier, d'accord avec nous, force nous fut d'y pourvoir nous-mêmes; une marche militaire rapide réduisit les Khroumirs (avril-mai 1881), mais le retrait prématuré d'une partie de nos troupes stimula, dans la Tunisie du centre et du sud, l'ardeur de quelques fanatiques; la campagne recommença donc, particulièrement dure au cœur de l'été; nos soldats prennent Sfax (14 juillet) et les oasis de Gabès (24 juillet); quelques semaines après, ils entraient sans effusion de sang dans Kairouan, capitale des nomades du centre tunisien, et des colonnes volantes suffisaient à la pacification totale, terminée dès la fin de 1881. Un premier traité, préparant le Protectorat, avait été signé avec le bey au mois de mai précédent.

Les campagnes et le traité de 1881 furent l'œuvre du ministère Jules Ferry

L'insurrection contemporaine du Sud oranais se rattache aux événements de Tunisie : c'est par la voie des oasis du sud que circulèrent alors, de Gabès à l'oued Draa, les armes de nos adversaires, et les prophéties qui excitaient leur religion belliqueuse contre les chrétiens. Le traité de la Marsa, signé le 8 juin 1883 entre M. Paul Cambon, résident général de France, et le bey Sidi Ali, est l'acte originaire décisif du protectorat français en Tunisie; il en sera reparlé ultérieurement. Des événements plus récents (depuis 1904) ont engagé la France à préciser et à faire valoir au **Maroc** les intérêts spéciaux qu'elle tient de sa souveraineté dans le reste de l'Afrique du Nord. Cette situation politique sera également étudiée dans la dernière partie du présent livre.

L'arrivée des Français a posé pour ces pays des questions nouvelles; des immigrants de diverses races européennes ont débarqué en Afrique; l'**œuvre de la colonisation** suit immédiatement celle de la conquête. Cette œuvre est difficile, plus difficile même pour les Français que pour les Romains : les vieilles populations indigènes, qui ont toujours tenu à quelque indépendance, ont été converties à l'islam, par des envahisseurs arabes venus de l'est, et dont beaucoup se sont fixés dans le pays. Religion de conquête à ses débuts, l'islam des Berbères convertis eût certainement perdu de son zèle agressif contre les chrétiens, si les guerres continuelles menées par ces derniers en Espagne, sur les côtes barbaresques, enfin en Algérie même dans les premières années de l'occupation, n'en avaient exaspéré le fanatisme. L'islam n'est pas *nécessairement* en effet la religion de la guerre sainte, ses fidèles pouvant s'associer à un progrès européen qui respecte leurs croyances proprement spirituelles; mais, après des siècles de conflits, on ne saurait être surpris qu'il leur faille plus de quelques années pour s'en rendre compte. A ces musulmans, qui sont peut-être à la veille d'accepter les

nouveautés modernes, la conquête française a juxtaposé des Européens qui veulent, par le travail, étendre et consolider leur « place au soleil »; la tâche de la France est précisément de concilier ces intérêts, qui semblent d'abord opposés, mais qu'une étude attentive des ressources et des besoins de l'Afrique du Nord montrera au contraire étroitement associés et solidaires.

RÉSUMÉ

Les habitants primitifs de la Berbérie étaient des nomades, les premiers commerçants du pays furent les **Phéniciens**, fondateurs de comptoirs côtiers et notamment de **Carthage** (800 av. J.-C.). Les **Romains** se substituèrent à Carthage par les guerres puniques (du IIIe siècle au milieu du IIe av. J.-C.).

Les Romains ont colonisé l'Afrique du Nord : sous la protection de leurs troupes, les indigènes se sont fixés, des villes se sont élevées, le sol s'est couvert de moissons, de plantations, de travaux hydrauliques; ces pays sont encore parsemés de *ruines* qui racontent les bienfaits de la *paix romaine* .

L'empire romain, et le **christianisme** qui avait grandi à son ombre, succombèrent en Afrique devant les invasions des *Vandales* (Ve siècle après J.-C.); les **Byzantins** n'eurent pas le temps de restaurer l'œuvre romaine, avant les **invasions arabes**.

Les *Arabes* musulmans arrivent en Berbérie dès le milieu du VIIe siècle; ils apportent la religion de Mahomet (Islam) qui est peu à peu adoptée par toutes les populations nord-africaines. Le pays est divisé entre des dynasties rivales, dont les principales sont celles de *Tunis*, de *Tlemcen* et de *Fez*. Le Maghreb, isolé de l'Europe, souffre alors de perpétuelles guerres civiles, mais l'Islam, importé dans l'Espagne méridionale (khalifat de Cordoue), y développe une civilisation brillante.

Les Espagnols reprennent peu à peu leur territoire aux musulmans (prise de Grenade, 1492) et les poursuivent jusqu'en Afrique; à ce moment, des groupes de **pirates barbaresques**, qui se disent turcs et vassaux du sultan de Constantinople, se forment dans les ports du Maghreb; leurs flottes écument la Méditerranée, les souverains de l'Europe occidentale, ceux de France en particulier, sont obligés à plusieurs reprises de faire bombarder les villes des Barbaresques (du XVIe au XIXe siècle).

C'est ainsi qu'en juillet 1830, la *France* fut amenée à **occuper Alger**; elle s'est étendue de proche en proche sur l'Algérie tout entière, non sans des luttes difficiles contre les indigènes musulmans, et surtout contre le chef des tribus des hauts plateaux,

Abd el Kader, puis les montagnards (Kabylie, Aurès) et les sédentaires des oasis; elle a repris les traditions romaines, à mesure que le pays était occupé et connu. Elle a établi en 1881 son **Protectorat sur la Tunisie** et porte un *intérêt spécial* à la transformation contemporaine du **Maroc**.

L'œuvre complexe de la colonisation française a suivi celle de la conquête et, très activement poursuivie, se recommande déjà par d'incontestables succès.

III. — La population contemporaine.

Ouvrages à consulter. — Hanoteau et Letourneux, *La Kabylie et les coutumes kabyles*, Paris, Challamel, 1872-73, 3 vol. in-8.

Em. Masqueray, *Formation des cités chez les populations sédentaires de l'Algérie*, Paris, Leroux, 1886, in-8.

Duveyrier, *Les Touaregs du Nord*, Paris, Challamel, 1864, in-8.

René Basset, *Nedroma et les Traras*, Alger, 1891, in-8 ; A. Le Chatelier, *Tribus du Sud-Ouest marocain*, Alger, 1891, in-8; ces deux ouvrages ont paru dans les Publications de l'École des Lettres d'Alger.

Ed. Doutté, sur les régions et les populations marocaines, en divers recueils.

P. Demontès, *Le peuple algérien*, Alger, 1906, in-8.

G. Loth, *Le peuplement italien en Tunisie et en Algérie,* Paris, Colin, 1905, in-8.

Henri Lorin, *L'évolution sociale des Espagnols en Oranie*, Paris, Musée Social, 1908, in-8.

L'histoire de l'Afrique du Nord explique comment sa population est aujourd'hui composée d'*éléments extrêmement divers*, qui se sont superposés au cours des siècles : anciens habitants indigènes, Romains, Vandales, Byzantins, Arabes, Turcs, esclaves noirs, Européens enfin ; ceux-ci, depuis l'établissement récent des Français à Alger, constituent un amalgame tel que les races n'ont pas pu demeurer pures ; peut-être, mais nos connaissances géographiques sont encore insuffisantes pour l'affirmer, existe-t-il dans les montagnes du Maroc central des tribus qui représentent plus exactement les vieilles populations locales, mais celles-là mêmes ont accepté la religion musulmane, ont de gré ou de force noué des relations avec les Arabes maîtres des plaines, et perdu quelque chose de leur originalité native.

Un fait essentiel domine cette confusion, *la prépondérance numérique considérable des indigènes sur les Européens*. Les recensements fournissent des renseignements précis sur la Tunisie et l'Algérie, soumises à l'autorité française ; pour le Maroc, les chiffres sont nécessairement beaucoup plus vagues et ne peuvent être rapportés qu'à titre d'indications. En Algérie, la population recensée le 4 mars 1906 montait à 5 158 051 individus, dont 680 263 Européens et 4 477 788 indigènes ; si l'on ajoute la population recensée à part, armée, personnel des établissements d'instruction et d'assistance, prisons, ouvriers temporaires, on arrive au total général de 5 231 850 individus, dont 729 960 Européens et 4 501 890 indigènes. En Tunisie, les recensements de décembre 1906 (Européens) et décembre 1907 (indigènes) assignent à la Régence 128 895 Européens (non compris les troupes de la division d'occupation), 1 688 442 indigènes musulmans [1] et 70 501 israélites tunisiens. Quant au Maroc, les évaluations sont extrêmement diverses ; en l'absence de toutes données officielles, nous adopterons les chiffres vraisemblables donnés par l'Annuaire du Maroc pour 1905 [2], soit 9 millions d'habitants, dont 200 000 Juifs et tout au plus, en tenant compte des plus récents recensements, 20 000 Européens.

Le tableau général de la population de l'Afriqne du Nord en 1908 serait donc approximativement le suivant, tous éléments réunis :

	INDIGÈNES MUSULMANS ET JUIFS (moins les Juifs algériens)	EUROPÉENS
Tunisie	1 750 000	140 000
Algérie	4 502 000	730 000
Maroc	9 000 000	20 000
Total	15 252 000	890 000

1. Ce chiffre comprend des approximations pour diverses tribus.

2. Paris, Comité du Maroc, in-8, p. 33 ; nous nous en tenons provisoirement à ce chiffre moyen, car des documents postérieurs indiquent, soit une population plus nombreuse, soit au contraire un nombre bien moindre d'habitants. (Voy. dans ce dernier sens un article de N. Larras, dans *La Géographie*, 1906, p. 337-348).

Dans le nombre des Européens d'Algérie sont comptés les israélites, naturalisés par le décret de 1870, dit décret Crémieux, et leurs enfants; ils figurent dans les statistiques pour 64 645, ce qui abaisserait l'effectif des Européens proprement dits à 665 000 pour l'Algérie et 825 000 pour toute l'Afrique du Nord. Ceci noté, de l'ensemble des chiffres et des observations qui précèdent, il est facile de dégager quelques observations générales : pour l'Algérie et la Tunisie seules, la proportion des éléments musulmans, européens et juifs, est respectivement de 86,81, 11,29 et 1,90 p. 100; pour l'ensemble de l'Afrique du Nord, la proportion des musulmans est beaucoup plus forte encore, puisque Juifs et Européens réunis ne font pas même le seizième de la population totale; il est vrai que l'islam recouvre bien des différences de coutumes et de groupements sociaux.

Musulmans, Européens, Juifs sont en voie parallèle d'accroissement constant; c'est une erreur aujourd'hui démontrée que les indigènes algériens diminueraient au contact de la civilisation européenne ; tout au contraire, leur croissance est rapide, notamment par les progrès de l'hygiène, qui ont sensiblement abaissé la mortalité des enfants du premier âge; il est donc vraisemblable que ces proportions ne seront jamais modifiées, du moins en faveur de l'élément européen. Ainsi se pose le problème capital de la colonisation de l'Afrique du Nord; il consiste à faire vivre et prospérer côte à côte des races très différentes, dont l'une, depuis longtemps acclimatée, est sûre de ne jamais perdre et même probablement de voir grandir sa supériorité numérique : de là, pour les Français, directeurs de ce progrès, l'obligation de ménager les indigènes en vue de les attacher à la souveraineté française.

Les **indigènes** de l'Afrique du Nord appartiennent à des origines très multiples, mais l'islam qu'ils ont tous adopté à partir du IXe siècle les a confondus, aux yeux des *roumis* ou chrétiens, sous une apparente uniformité.

Tout récemment, des études précises, sur les Kabyles d'Algérie et les montagnards du Maroc, en particulier, ont prouvé que ce manteau commun de l'islam dissimulait des dissemblances, parfois même des rivalités profondes; il n'y aurait d'union, dans ce monde musulman, que celle qui serait provoquée par un christianisme européen agressif, comme fut jadis celui de l'Espagne; par cette opposition seulement, le Maghreb musulman pourrait se resserrer et faire bloc sur lui-même. Mais les puissances européennes ne pensent plus à lancer des croisades, de sorte que le morcellement géographique s'impose sous nos yeux, même à l'islam nord-africain.

Mieux nous connaissons ces populations musulmanes, et plus nous nous persuadons qu'elles sont différentes des européennes, que leur histoire et leur religion leur ont fait un type qui leur appartient en propre; ce type n'est pas immobile, mais il ne saurait se développer, s'améliorer de la même manière que les types de l'Europe occidentale, façonnés par des siècles de christianisme et de vie scientifique. L'*islam* est une religion simple et belle, qui proclame l'unité de Dieu, l'obligation de l'aumône et de la prière; elle n'est pas, par son principe même, la religion de *djehad* ou guerre sainte que les circonstances en ont faite trop souvent. Il n'en est pas moins vrai qu'elle marque ses fidèles de caractères absolument spéciaux : elle permet la polygamie, ce qui implique une constitution de la famille et, de proche en proche, de la propriété, qui n'est pas du tout celle des pays monogames. Mais la cause principale de son impénétrabilité réside dans la condition domestique des femmes; la femme musulmane, même là où elle participe à une certaine activité hors de chez elle, est tenue à l'écart de la prière et de l'instruction; il est très exceptionnel qu'un musulman envoie ses filles à l'école, et la politesse prescrit de ne jamais demander à un fidèle de Mahomet comment se portent les femmes de sa maison.

Aussi le progrès européen est-il lent, parmi les

indigènes, parce qu'il rencontre presque partout cet obstacle invincible de l'isolement des femmes; on a vu des officiers, distingués par leur valeur et leur intelligence, parvenus à des grades supérieurs dans l'armée française, retourner, leur retraite prise, aux habitudes indigènes, et reprendre le burnous. Ceci ne veut pas dire qu'aucune entente ne soit possible entre les musulmans et les Européens; le contraire est vrai, et chaque jour davantage; mais cette association ne saurait être féconde qu'entre races évoluant « chacune dans sa civilisation [1] », et sans aucune prétention de notre part à franciser, à assimiler les indigènes; leur religion n'est pas d'ailleurs si uniforme qu'il ne soit possible, en les étudiant d'un peu près, de voir réapparaître sous l'islam les caractères originaux de leurs divers groupes.

On distingue souvent les indigènes en *Arabes* et *Berbères*; cette division générale peut être conservée, si par Berbères on entend les anciens habitants, convertis à l'islam par les envahisseurs venus de l'est, et par Arabes les descendants de ces envahisseurs eux-mêmes; les Berbères, ainsi compris, sont pour la plupart des sédentaires, vivant dans des villages, et les Arabes des nomades, qui déplacent fréquemment leurs *douars*. En fait, il n'est pas possible d'établir entre les uns et les autres une démarcation rigoureuse; les races se sont presque partout mélangées et c'est le pays habité, plus encore que l'origine, qui détermine le genre d'existence des indigènes; ils se fixent dans les montagnes du Tell et dans les oasis, ils nomadisent, à la suite de leurs troupeaux, sur les steppes des hauts plateaux; il semble seulement que ceux qui tiennent aux races les plus anciennes soient plus volontiers sédentaires, et même très attachés au sol qu'ils cultivent.

Dans le groupe des **Berbères** figurent les Matmatas

1. C'est le mot de Waldeck-Rousseau, président du Conseil des ministres, dans un discours célèbre au parlement français (14 juin 1901.)

du Sud tunisien, les Mozabites ou habitants du Mzab au sud de la province d'Alger, les Chaouïas de l'Aurès, les Kabyles, les montagnards du Rif et de l'Atlas marocain. Leur nombre est beaucoup plus considérable que celui des Arabes, qui ont été en majeure partie, tels auparavant les Vandales, absorbés et fondus dans ces populations qu'ils avaient pourtant conquises. De ces guerres, les Berbères ont gardé la crainte de tout ce qui arrive par les plaines, c'est-à-dire par les mêmes routes que l'invasion arabe; leur hostilité est devenue plus résistante, en raison de leur conversion à l'islam, lorsqu'ils sont mis en présence d'innovations apportées par des maîtres chrétiens, mais cette première impression ne résistera pas à la démonstration prolongée que la force de ces maîtres est bienfaisante et nullement agressive; leur islam n'est pas assez fanatique pour leur faire perdre longtemps le sens, très avisé chez eux, de leurs intérêts matériels.

Ces indigènes en effet *sont des paysans* qui aiment la terre et la propriété individuelle; ils sont fort accessibles à l'idée d'un progrès des cultures, des transports, même de l'enseignement; ils recherchent le gain, fût-ce au prix de voyages et de séjours temporaires loin de leur foyer; ils ont un certain goût du risque et des aventures. Dans leurs villages, ils mènent une existence très démocratique, où chaque chef de maison a sa voix dans les délibérations sur les affaires communes, on voit même des femmes participer à ces assemblées, et s'y faire écouter, bien que leur rôle domestique soit aussi inférieur dans ces montagnes que sous la tente du pasteur des plateaux. Ces Berbères sont des cultivateurs opiniâtres, au besoin des commerçants et des colons parmi les indigènes moins cultivateurs qu'eux-mêmes : les épiciers de la Tunisie du Nord sont tous des Djerbiens, entre lesquels s'est spontanément constituée la première mutualité indigène de la Régence; beaucoup de marchands d'étoffes du Tell algérien sont des Mozabites.

Les *Kabyles* algériens sont une race puissante, qui mérite une étude d'autant plus attentive qu'ils ressemblent probablement à des groupes indigènes analogues de l'Atlas marocain ; les deux seuls arrondissements de Bougie et de Tizi-Ouzou, qui correspondent à peu près à la Petite et à la Grande Kabylie, sont peuplés de plus de 800 000 indigènes, contre moins de 20 000 Européens (812 292 et 19 435 au recensement de 1906); tailleurs de vigne ou moissonneurs, charretiers, terrassiers, tirailleurs dans nos régiments, boutiquiers parfois parmi les Européens, on rencontre des Kabyles d'un bout à l'autre du Tell. Les *Mozabites* sont, contrairement aux Kabyles, des musulmans extrêmement austères ; ils ne fument pas, ne se mêlent pas aux Européens ni aux autres indigènes; dans plusieurs villes de la province de Constantine, ils forment des groupes peu bruyants, mais très unis, qui accaparent peu à peu le commerce de détail puis progressivement le grand commerce et la banque; leur islam est sévère plutôt que fanatique, mais leur concurrence, sur le terrain économique, commence à devenir redoutable.

Aux races multiples des Berbères on oppose les **Arabes**, pasteurs plutôt que cultivateurs, cavaliers amateurs de fantasia; ce sont des Arabes qui peuplent ou plus exactement qui parcourent les steppes des plateaux, Madjeurs, Fraichichs et Drides en Tunisie, Ouled-sidi-Cheikh dans le Sud oranais, Ouled Djérir, Doui-Ménia sur les confins sahariens du Maroc. Leurs tribus ont conservé des mœurs particulières; leurs déplacements à la recherche de pâturages ou de terres humides à ensemencer, se font par familles, par *smalas*, sur des espaces largement découverts. Les races arabes ne sont plus qu'une minorité, un quart tout au plus, dans la population indigène de l'Afrique du Nord ; leur proportion est probablement moindre encore au Maroc, dans cet extrême Maghreb où les habitants primitifs ont été concentrés, contre les obstacles de la mer et du grand Atlas, par les invasions arrivant de

l'est et la reconquête chrétienne de l'Espagne. Plus indifférents aux innovations que les Berbères, les Arabes se transforment cependant sous nos yeux; le nomadisme devient moins capricieux, à mesure que les chemins de fer et les puits permanents dessinent un réseau fixe de routes et de points d'eau sur les steppes; ils sont un élément non négligable pour la mise en valeur des hauts plateaux, qui ne se prêtent guère qu'à l'élevage extensif.

Les deux types indigènes, Arabes et Berbères, se révèlent avec leurs caractères propres, dans les rangs des troupes françaises : le Berbère s'enrôle comme fantassin, dans les régiments de tirailleurs, ou comme conducteur du train; il marche longtemps sans fatigue, apprécie vite les avantages d'un armement moderne et même d'une discipline militaire; dans l'action, son fusil à la main, il passe par les émotions du chasseur; il est ainsi, généralement, un bon engagé volontaire, mais ferait un mauvais conscrit; le cas des jeunes Tunisiens, enrôlés comme les Français aux termes d'une ancienne loi beylicale, est tout à fait particulier, les Sahels et les plaines de la Tunisie orientale possèdant une petite bourgeoisie rurale, dont les fils acceptent le service militaire sans protestation, mais sans enthousiasme. L'Arabe, lui, est le cavalier, le *goumier*, qui fait la guerre par petits paquets de fourrageurs, tire sans viser, pour faire parler la poudre, se grise de mouvement et de bruit, mais devient un auxiliaire merveilleux, dès qu'une éducation convenable a dressé ses facultés natives de fougue et de perspicacité.

Dans les ports habitent les **Maures**, au sang mêlé d'indigènes, de réfugiés espagnols et de Turcs; ce sont les derniers représentants des pirates barbaresques, aujourd'hui citadins et marchands, mais rarement très actifs; ils attendent le client, assis dans leurs boutiques, et se livrent souvent à des opérations d'usure aux dépens des musulmans de classe pauvre. Parmi eux se rencontrent les courtiers et interprètes dont l'indus

trie, associée à celle des négociants en « curiosités indigènes », exploite les hiverneurs ou les étrangers de passage. Un petit nombre sont vraiment instruits et de bonnes familles indigènes; quelques-uns parmi ces derniers ont tenté à Tunis la formation d'un parti « jeune turc », réclamant des réformes à l'avantage des indigènes; mais il n'y a aucun lien effectif entre eux et les autorités dirigeantes de Constantinople. Peu batailleurs, toujours portés à l'entente avec les pouvoirs établis, ces Maures sont semblables aux négociants de Fez ou *Fasi*, gens tranquilles et confortables, que l'on rencontre dans toutes les villes marocaines, et dont les fils recherchent des emplois de fournisseurs ou de fonctionnaires dans l'entourage du sultan.

La traite amena jadis en Berbérie, à travers le Sahara, des *nègres* du Soudan, qui ont contribué à métisser les races indigènes, dans le sud marocain particulièrement; des noirs libres sont aujourd'hui recherchés dans le Tell pour les travaux de défrichement, mais leur nombre est minime, 200 000 au plus dans toute l'Afrique du Nord.

Arabes et Berbères, Maures, noirs à peine islamisés, sont aujourd'hui mêlés à travers l'Afrique du Nord; s'il y eut entre eux, autrefois, à l'époque des premières invasions musulmanes, des conflits qui les jetèrent par masses les uns contre les autres, le temps de ces vastes groupements est depuis longtemps achevé : dans tout ce monde musulman dominent les rivalités de voisins, les coteries ou *sofs* au cœur des moindres villages; la guerre est chronique partout où une force organisée n'impose pas la paix. Aucun État musulman policé n'est en position d'appeler l'islam nord-africain à une action générale et concertée contre les chrétiens : la Perse appartient à l'hérésie musulmane *chiite*, tandis que les musulmans du Maghreb sont fidèles à la tradition, ou *sunnites* [1]; l'Égypte n'a plus de pouvoir autonome, et le

1. Les Sunnites reconnaissent, à la différence des Chiites, la légitimité des quatre premiers Khalifes, successeurs de Mahomet.

sultan de Constantinople, trop occupé de défendre et de transformer ce qui reste de ses États dans l'est de l'Europe, n'interviendrait sûrement pas pour propager un « panislamisme » actif jusqu'en Occident. D'ailleurs, aux yeux des fidèles du Maghreb, le véritable commandeur des croyants est le sultan de Fez, qui descend directement du Prophète; le sultan turc, issu des chefs d'une armée de conquérants, n'exerce son autorité religieuse qu'à la faveur d'une substitution.

L'islam maghrébin doit donc se suffire à lui-même et, comme aucun principe de cohésion ne lui vient du dehors, il se divise et se morcelle, à l'image du pays où il est professé; le sultan du Maroc dispose d'une autorité spirituelle dans l'Ouest, mais autour de lui sont dispersés une foule de *chérifs*, saints personnages qui ont tous leurs adeptes. Les grandes congrégations musulmanes, Kadrias, Tidjanias, Aïssaouas, n'ont même pas pu réussir à unifier rigoureusement leurs partisans; elles se subdivisent en sectes locales, suivant la valeur personnelle des chefs qui s'y affilient. La connaissance de ces sociétés musulmanes est donc très compliquée, il faut l'entretenir, la renouveler sans cesse. Si l'on y regarde de près, on s'aperçoit ainsi que l'islam maghrébin est, entre les Musulmans et les Européens, une barrière beaucoup moins robuste qu'il ne paraît au premier abord : la France, qui a chèrement acquis une expérience déjà longue de ce milieu très particulier, est évidemment qualifiée, entre toutes les puissances, pour représenter, d'un bout à l'autre de cette région naturelle, l'ordre et le progrès modernes.

Les **Israélites** ou **Juifs** sont une partie importante de la population indigène, moins encore par leur nombre que par leur valeur économique et sociale : en Algérie, le décret Crémieux du 24 octobre 1870 en a fait des citoyens français, investis de tous les droits civils et politiques; en Tunisie, ils ne sont pas citoyens, mais jouissent d'une absolue liberté de culte et de travail; au

Maroc, ils sont encore astreints à certaines obligations particulières, portent un costume qu'ils ne peuvent abandonner à leur gré, habitent des quartiers réservés (*mellas*); ces usages tendent d'ailleurs à disparaître, dans les ports, au contact des colonies européennes. Très anciennement établis dans le pays, les Juifs ont été renforcés par des coreligionnaires chassés d'Espagne, à partir du XIVe siècle; ils se sont réfugiés de préférence dans les villes, où ils sont les intermédiaires du commerce, ils se livrent volontiers au maniement de l'argent, au change des monnaies, à l'usure; mais ce n'est plus depuis longtemps une spécialité israélite, en un pays où l'imprévoyance trop ordinaire livre tant de malheureux à l'astuce de prêteurs plus réfléchis. Quelques métiers sont familiers aux Juifs nord-africains, tailleurs, bijoutiers, selliers; ces ouvriers sont habiles et laborieux, on en trouve des groupes partout où est réunie une société d'indigènes aisés, qui peut leur fournir une clientèle.

Petit fabricant ou petit banquier, le Juif tient à la paix, qui lui garantit le prix de son travail, et s'attache naturellement aux autorités dont elle dépend; il vient de bon cœur à l'instruction européenne, surtout à celle qui peut lui donner des armes pour la vie pratique; il recherche donc l'enseignement primaire supérieur, technique, commercial; il s'assimile très vite les premières notions de toutes les sciences et les rudiments de tous les métiers, mais il se contente presque toujours d'une médiocrité rapidement acquise. Il quitte dès qu'il le peut son pittoresque costume traditionnel, pour adopter le vêtement banal des Européens; familier avec la langue et les habitudes des indigènes, il est un collaborateur, souvent demandé, dans les magasins et les bureaux; une élite de jeunes israélites recherchent les professions libérales, médecine et barreau. Les communautés juives du Maghreb, soutenues par une sorte d'instinct de race, très familiales et très prolifiques, ont organisé remarquablement leurs œuvres

d'assistance; certaines de leurs sociétés, dans cet ordre d'idées, peuvent servir de modèles. Ces Israélites ont les défauts de leurs qualités, ils sont souvent exclusifs et méfiants.

Les **Européens**, comme les musulmans, sont d'origines diverses. Pour ne considérer ici que l'Algérie et la Tunisie, les seules parties du Maghreb où l'effectif européen soit encore notable, la comparaison du nombre des Français et des étrangers indique une supériorité de ces derniers, supériorité de fait que tendrait à dissimuler en Algérie, dans des statistiques trop peu détaillées, l'application de la loi de naturalisation métropolitaine de 1889. L'Algérie comptait, d'après les documents officiels :

en 1876.......	155 727	Français civils,	139 489	étrangers.
— 1886.......	219 627	—	205 212	—
— 1896.......	318 137	—	211 580	—
— 1906.......	449 420 [1]	—	166 198	—

On sera surpris, au premier abord, de constater le gain rapide des Français, plus du double en vingt ans, au lieu qu'il y aurait baisse dans le contingent des étrangers; mais le recensement de 1906, qui distingue avec raison les catégories, spécifie que sur ces 449 420 individus, 278 976 sont des Français d'origine, nés en France ou en Algérie; les 170 444 autres sont des naturalisés, soit par décrets individuels (21 696), soit par la loi de 1889; encore parmi ces derniers, 97 950 seulement sont naturalisés définitivement : ce sont des enfants d'étrangers, nés en Algérie, et qui n'ont pas revendiqué à leur majorité la nationalité paternelle; les 50 798 qui restent sont des enfants mineurs d'étrangers, nés en Algérie, mais qui sont Français « sous condition suspensive », c'est-à-dire qu'ils peuvent, lors de leur majorité, décliner la nationalité française; très peu d'entre eux,

1. Sans compter 64 645 Israélites, naturalisés aux termes du décret de 1870.

l'expérience l'a démontré, se réclament de ce privilège. Il n'en est pas moins vrai que cette *naturalisation automatique* fait chaque année beaucoup de citoyens français qui ne l'ont pas demandé; la diminution du nombre des étrangers est donc plus apparente que réelle.

La loi de 1889 n'est pas applicable à la Tunisie; on comptait dans la Régence :

en 1896........	18 000 Français civils,	50 à 60 000 étrangers.
— 1906........	34 610 —	91 285 —

Dans ce dernier chiffre, les Italiens figurent pour 81 156, et peut-être ces données officielles sont-elles, quant à eux, au-dessous de la vérité. A l'extrémité occidentale de l'Algérie, dans le département d'Oran, contre 85 792 Français d'origine, on a recensé 70 594 naturalisés automatiques (avec leurs enfants) et 79 465 Espagnols; la très grande majorité des naturalisés se composant d'Espagnols, fort peu différents des autres, ces tableaux montrent clairement que l'élément français est débordé à l'est par l'élément italien, à l'ouest par l'élément espagnol; il maintient sa supérioté dans le département d'Alger (118 739 Français d'origine sur 230 128 Européens, Israélites non compris), ainsi que dans le département de Constantine, avec 73 079 Français d'origine sur 131 480 Européens, dont 25 160 naturalisés automatiques et 18 023 Italiens; mais ici même l'avantage numérique des Français demeure très faible; de là, pour solidariser tous ces éléments sous des directions françaises, la nécessité d'une politique qui sera étudiée dans une autre partie de ce livre.

Les **Français** fixés en Algérie sont venus et viennent encore un peu de toutes les parties de la France : dès le début de la conquête, des marchands débarquèrent à la suite des armées; sur les bénéfices de leur commerce, plusieurs fondèrent des exploitations rurales; ce furent nos premiers colons, avec des soldats et officiers, quelques-uns de ces derniers fort riches, qui, séduits

par le pays, se fixèrent dans la Métidja, derrière Alger. Ceux-là chassés ou ruinés par une invasion d'indigènes (1839-1840), d'autres les remplacèrent et Bugeaud traça son programme de colonisation « par l'épée et la charrue » (*Ense et aratro*), avant même que la lutte fût terminée contre Abd el Kader. Les services militaires, puis administratifs, attirèrent en Algérie des fonctionnaires, qui prirent l'habitude, de plus en plus, de passer la Méditerranée en famille; assurés de leur existence matérielle, il en est qui s'attachaient au sol algérien, qui se créaient des intérêts fonciers ou commerciaux; leurs enfants, nés en Algérie, mieux acclimatés qu'eux-mêmes, trouvaient aisément des carrières de colons sur place, et constituaient les cadres d'une population européenne nouvelle. Les fonctionnaires ont aussi apporté à la société en formation un principe de stabilité qui a manqué aux origines de beaucoup de colonies; la présence de familles françaises, de femmes françaises a été précieuse pour consolider la colonisation débutante.

Des cultivateurs, des négociants furent attirés par des concessions ou des achats faciles de terres, et par le développement de besoins nouveaux; la République de 1848 envoya en Algérie plusieurs milliers d'ouvriers, qui firent durement leur apprentissage de paysans; eux et leurs fils, ceux-ci surtout, ont fondé des villages qui sont, encore aujourd'hui, les citadelles de la population rurale française en Algérie, autour de Médéa et de Mostaganem, par exemple. Après la guerre de 1870, encouragés par une législation spécialement bienveillante, des Alsaciens-Lorrains ont tenu à se fixer en Algérie pour conserver la nationalité française; c'est là encore une forme de colonisation officielle; les premiers mois furent très durs pour ces hommes du Nord, mais peu à peu ils ont enraciné dans le sol algérien des familles vigoureuses d'excellents Français. Un peu plus tard, l'invasion du phylloxéra jeta sur l'Algérie des viticulteurs des départements français du Midi qui

importèrent, mais sans choisir toujours bien le lieu de leur établissement, la seule culture qui leur fût familière, celle de la vigne; la Tunisie fut occupée en 1881, en pleine période de ferveur vinicole, et reçut, au début, des colons français de cette même origine.

Les pouvoirs publics, émus de l'afflux des émigrants étrangers, se sont préoccupés d'appeler en Afrique des cultivateurs français; sur des villages de création administrative, des « concessionnaires » se sont installés, venant surtout des régions montagneuses et pauvres de la France, Cévennes, Dauphiné, Savoie; des capitalistes lyonnais ont colonisé le golfe de Bougie, ont créé en Tunisie des exploitations importantes; des Suisses de langue française les avaient devancés, notamment sur les plateaux de Constantine; ailleurs ce furent des Normands et des Franc-Comtois, plus rarement des gens du Sud-Ouest, Pyrénéens et Gascons; les Corses, amateurs de modestes emplois publics, ont afflué de bonne heure, surtout dans Constantine et en Tunisie, comme douaniers, cantonniers, gendarmes; des Algériens de la région de Bône ont beaucoup contribué à l'essor initial de la colonisation tunisienne, et ce sont des Algériens encore qui forment l'avant-garde française au Maroc.

La population française d'Algérie ne s'est d'abord accrue que par l'immigration; la mortalité fut terrible parmi les pionniers ouvriers de 1848; sous le second Empire encore, c'était une peine redoutée que l'envoi en un pénitencier d'Afrique. Avant les travaux de drainage nécessaires, en effet, la Métidja, la plaine de Bône, celle de la Macta, étaient très malsaines, comme le sont encore leurs coins non colonisés. A partir de 1860 environ, le nombre des naissances l'emporte sur celui des décès; de mieux en mieux, la race s'acclimate par les mariages mixtes, où le sang français se mêle à des sangs plus « méridionaux », espagnol et italien, par les progrès de l'hygiène, les travaux publics d'assaisissement, le développement des cultures. Dans les familles

françaises d'Algérie, aujourd'hui, le nombre des naissances est supérieur à celui de France; il accuse cependant une tendance à la baisse, ainsi qu'il est ordinaire dans les sociétés où croît le bien-être général; mais on ne peut plus contester la vitalité de la race française dans l'Afrique du Nord.

Les **Espagnols** viennent en Algérie des provinces méditerranéennes et de l'Andalousie; Alicante, Carthagène, Alméria, Malaga sont leurs ports d'embarquement, Oran leur débarcadère et leur centre de distribution à l'arrivée. Ce sont des travailleurs acharnés, sobres, énergiques, recherchés pour les défrichements et terrassements, les moissons, les charrois; la plupart sont d'abord des ouvriers temporaires, engagés par des *contratistas* ou entrepreneurs pour une saison; les plus habiles ou les plus vaillants, devenus contratistas à leur tour, reviennent en famille, se fixent, s'enrichissent souvent par des entreprises à la tâche pour lesquelles ils ont un goût particulier. Beaucoup de simples journaliers se sont élevés ainsi, par degrés courageusement gravis, jusqu'à la propriété foncière et même jusqu'à de belles fortunes. Ils se mêlent volontiers à la population française, réclament pour leurs enfants des écoles et ne tardent pas à se dire « algériens »; leurs familles sont très nombreuses et, s'ils gardent entre eux des habitudes qui accusent leur rusticité originelle, ils sont à l'ordinaire des collaborateurs laborieux et pacifiques, très utiles pour la colonisation en Oranie.

L'expansion française au Maroc ne les laisse pas indifférents; un séjour en Algérie les prépare à s'y établir car, mêlés aux indigènes sur les chantiers, ils apprennent vite leur langue et s'initient à leurs coutumes. Si la proximité de l'Espagne permet à quelques criminels de droit commun, fuyant la justice de leur pays, de se réfugier en Algérie, à quelques agités politiques de venir ramasser en Oranie, sans critique ni contrôle, des « racontars » sur lesquels ils bâtissent

articles ou discours, le fait est que les colons espagnols jouissent en Algérie, naturalisés ou non, de toutes les libertés civiles, et ne se plaignent pas de leur sort. Par contre, la loi de naturalisation automatique, qui confère à beaucoup d'entre eux, brutalement, les droits politiques du citoyen français, ne serait peut-être pas sans commander certaines retouches. On notera que beaucoup de femmes espagnoles, qui trouvent en Algérie des emplois honorables, ouvrières d'usine (cigarières à Oran) ou domestiques, se marient avec des Français et deviennent ainsi Françaises.

On distingue des Espagnols proprement dits les *Mahonnais* des îles Baléares, qui sont presque exclusivement horticulteurs ou maraîchers; aussi sont-ils groupés à proximité des villes, partout où la modération constante de la température permet la culture des primeurs, autour d'Oran et d'Aïn-Temouchent, au sud de Miliana sur les rampes qui descendent vers le Chéliff, à Guyotville et sur toute la frange littorale du Sahel d'Alger. Les Mahonnais d'Algérie sont presque tous naturalisés aujourd'hui, et le recrutement de familles nouvelles est beaucoup plus lent qu'autrefois; les fils des colons établis suffisent à l'entretien des domaines constitués et la consommation ne croît pas assez vite pour qu'il soit profitable d'étendre indéfiniment, là même où elle est possible, la culture des légumes et des primeurs.

Dans la province de Constantine et la Tunisie, le rôle des Mahonnais est pris par les **Maltais** : chassés de leur île par la pauvreté d'un sol rocheux où il faut importer jusqu'à la terre végétale, les Maltais sont venus peupler les banlieues de Tunis, Sousse, Sfax; on en recensait, en 1906, 10 330 dans toute la Régence de Tunis, et 6 217 en Algérie, dont 4 633 dans le département de Constantine; outre le jardinage, ils se livrent volontiers à l'élevage de la chèvre, dont une variété dite maltaise donne un lait abondant et apprécié; ils font aussi divers petits métiers, épiciers, cochers, etc. Leur langue est

analogue à celle des indigènes, qu'ils arrivent très vite à comprendre; sujets anglais dans leur île, ils professent cependant avec beaucoup de foi le catholicisme et l'on a pu les appeler exactement des Arabes catholiques. Il existait à Tunis, avant l'occupation française, une petite colonie de Maltais riches et instruits, que la confusion des intérêts et des mariages mixtes a rapidement mêlée à la société française.

Les premiers **Italiens** fixés en Tunisie étaient des Israélites de Livourne, banquiers et fournisseurs de l'administration beylicale; cette aristocratie, d'abord boudeuse à l'égard du protectorat français qui la déclassait, a fini par accepter les faits accomplis et renonce à jouer aucun rôle politique; elle est, numériquement, peu importante. Très nombreux, au contraire, sont les Italiens de classe pauvre, Siciliens et Napolitains surtout, que la paix du régime français a attirés en Algérie, puis en Tunisie; dans tous les ports, de Sfax à Mers el Kébir, il existe un groupe de pêcheurs italiens, établis à demeure, tandis que d'autres ne font que passer pendant les saisons de pêche. Travailleurs et peu exigeants, les Italiens sont, dans les villes, maçons ou terrassiers, à un degré supérieur peintres ou menuisiers; ils aiment, comme les Andalous, les petites entreprises dans lesquelles ils réalisent des bénéfices là où des Français, moins frustes, feraient faillite; c'est ainsi qu'ils s'élèvent du salariat à la propriété, heureux alors de donner à leurs enfants, dans nos écoles, une instruction qu'ils n'ont pas reçue eux-mêmes.

Bons ouvriers, ce sont des paysans médiocres, contents de travaux sommaires, leur assurant l'aisance qui leur suffit; ce sont, en somme, des Latins du Sud, peu difficiles sur le choix du travail comme sur le confort de l'existence. Il convient de ne pas les confondre avec les échappés du bagne de Pantellaria, criminels de droit commun, dont la surveillance occupe constamment la police tunisienne; il faut d'autre part les distin-

guer des Italiens du Nord, Lombards et Sardes, dont l'immigration est plus récente et correspond au progrès des exploitations minières. Ceux-ci, tout aussi vaillants que les Siciliens, sont plus disposés à se transformer, à « s'embourgeoiser », à profiter, lorsqu'ils seront propriétaires, des leçons et des exemples des meilleurs colons. On observe, dans les dernières années, une diminution sensible de l'immigration italienne dans l'Afrique française : la propriété, en Sicile, tend à se morceler, la culture à devenir moins extensive; un vaste programme de travaux publics a été attaqué pour régénérer le Sud italien ; de là, sur place, beaucoup d'occasions nouvelles de travail qui retiennent les émigrants; de plus, la symétrie des saisons dans les deux hémisphères permet à des moissonneurs italiens de s'engager pour deux récoltes chaque année, en Italie et dans la République Argentine; et les salaires sont supérieurs dans l'Amérique australe à ceux des rives, même françaises, de la Méditerranée.

Les éléments européens autres que les espagnols, maltais et italiens, n'apportent que des appoints minimes à la population de l'Afrique du Nord : des Suisses sont directeurs d'hôtels ou d'exploitations rurales, des Alsaciens-Lorrains et des Allemands, après un ou deux « termes de service » dans la Légion étrangère, se font naturaliser Français; dans les ports, des Grecs sont restaurateurs ou détaillants, et d'autres viennent temporairement sur les côtes pêcher l'éponge ou le poulpe. Tout cela, numériquement, compte très peu. Sous une administration uniquement française, par l'école, par l'armée, par les mariages mixtes, par le jeu combiné des intérêts associés, ces divers éléments tendent à constituer une race nouvelle, une race néo-française ; il serait tout à fait vain de prétendre la modeler rigoureusement sur le type de la race française métropolitaine; mais il appartient à la puissance souveraine, par une législation et une politique locale appropriées, de veiller à ce que, sur cette population si vivante, déjà

presque adulte, ce soient des empreintes françaises qui dominent.

L'afflux des émigrants européens dans l'Afrique du Nord n'est certainement *pas indéfini* : déjà le mouvement italien se ralentit et celui qui part d'Espagne, à la veille de s'atténuer aussi pour des raisons analogues, atteindra l'Algérie avec moins de force encore, à mesure que s'ouvrira le Maroc; le moment est donc favorable pour asseoir la prépondérance française dans la société africaine en formation. Un arrêt, du moins partiel, de la grande immigration serait d'ailleurs provoqué par la raréfaction des terres vacantes; le gouvernement de l'Algérie doit maintenant, ainsi que le protectorat tunisien y fut conduit dès l'origine, acheter des terres pour établir des colons; lorsque le sol africain, ne fût-ce que dans tout le Tell, sera mieux cultivé, la même superficie pourra porter une population plus dense, mais c'est là un progrès lent, que l'on n'attendra que d'une succession d'années, voire de générations.

Ainsi apparaît le trait culminant de la démographie contemporaine de l'Afrique du Nord : coexistence de races indigènes et de races européennes, en croissance inégale, et les premières de beaucoup supérieures en nombre. Le Maroc, très fruste encore, pèse d'un poids lourd sur le reste de cette région naturelle; mais il est indéniable qu'au contact d'une civilisation robuste, il doit, lui aussi, se transformer et prendre sa part de la plus-value générale. D'ores et déjà la Tunisie et l'Algérie, grandies sous le régime bienfaisant de l'autorité française, comptent par la valeur de leurs transactions dans l'équilibre économique du monde; tous ceux qui vivent sur leur sol, Français, Européens étrangers, indigènes, sont solidairement associés aux avantages de ce succès; en étendant son influence civilisatrice sur le Maroc, la France complétera l'œuvre laborieuse qu'elle a brillamment commencée; dès maintenant, la colonisation française de l'Afrique du Nord est une des belles pages de l'histoire contemporaine.

RÉSUMÉ

La population nord-africaine se compose d'*éléments très divers*, parmi lesquels les **indigènes** de toutes origines sont en puissante majorité numérique sur les **Européens**, venus depuis l'occupation française; on compte au minimum 15 millions d'indigènes contre moins de 900 000 Européens, 6 millions contre 870 000, si l'on ne fait pas état du Maroc.

Les indigènes appartiennent à la religion musulmane, mais n'en sont pas moins fort différents entre eux: les sédentaires, souvent appelés **Berbères**, sont des paysans aimant la culture, parmi lesquels se distingue la forte race des *Kabyles*. Les nomades ou **Arabes** sont des pasteurs, vivant par tribus. Dans les villes existe une bourgeoisie de commerçants indigènes, ou **Maures**; on trouve dans le Sud des *nègres* du Soudan, très peu islamisés.

Des **Juifs** ou **Israélites** indigènes sont nombreux dans les villes.

Les *Européens* sont des *Français*, de toutes les parties de la métropole, colons, commerçants, fonctionnaires, etc., dont la race est solidement acclimatée, puis des **Espagnols**, des **Italiens**, des **Maltais**, etc.; les étrangers viennent ordinairement en Afrique comme salariés ou pour exercer de petits métiers; ils s'élèvent ensuite à la propriété foncière; leur nombre total est supérieur à celui des Français d'origine.

Un **peuple néo-français d'Afrique** est en formation par le mélange de ces diverses immigrations; le problème de la colonisation consiste à le marquer d'empreintes profondément françaises et le faire prospérer à côté du progrès parallèle des populations indigènes.

GÉOGRAPHIE RÉGIONALE

Ouvrages à consulter. — [Parmi d'innombrables monographies, des caractères les plus divers, nous signalons quelques ouvrages, comme plus spécialement géographiques, ou pouvant guider d'autres travaux.]

Ed. Busson, *Les vallées de l'Aurès*, dans les *Annales de Géographie* de 1900.

L. Pervinquière, *La Tunisie centrale*, dans le même recueil, même année.

Henri Lorin, L'*Oranie*, dans la *Dépêche Coloniale illustrée* du 15 mars 1902.

A. Bernard et N. Lacroix, *L'évolution du nomadisme*, Paris, Challamel, 1906, in-8.

P. Violard, *La Tunisie du Nord, l'extrême-Sud tunisien*, Tunis, 1905-1906, in-8.

Cl. Bizet, *Le Centre tunisien*, Sousse, 1906, in-8.

Ch. René-Leclerc. Notices sur *les Provinces marocaines*, Paris, Comité du Maroc, depuis 1906.

Une collection précieuse est celle des *Matériaux d'étude topologique* (croquis et notices) du Service Géographique de l'Armée, depuis 1900.

La partie géographique est fort soignée dans la dernière édition du *Guide Joanne de l'Algérie-Tunisie*, revu par G. Jacqueton, Aug. Bernard et S. Gsell, Paris, Hachette, 1903, in-12 (Appendice sur Tanger et le Maroc).

Région saharienne. — Schirmer, *Le Sahara*, Paris, Hachette, 1893, in-8.

G. B. Flamand, Emile Gautier, nombreux articles dans les *Comptes rendus* de l'Académie des Sciences, le *Bulletin* de la Société géologique de France, les *Annales de Géographie*, etc.

Rapports sur les raids des officiers commandant les troupes sahariennes (Laperrine, Pein, Guillo-Lohan, Cottenest, Nieger, Flye-Sainte-Marie, Besset, Voinot, etc.) dans le *Bulletin* du Comité de l'Afrique Française.

Paul Leroy-Beaulieu, *Le Sahara, le Soudan et le chemin de fer transsaharien*, Paris, Guillaumin, 1904, in-8.

Sur le Maroc, des renseignements bien classés, où la géographie a sa part, sont rassemblés dans l'*Annuaire du Maroc*, Paris, Comité du Maroc, 1905, in-8; autre édition d'un type différent et plus commercial, Alger, 1908, in-8.

I. — L'Est et le Nord-Est tunisiens : Sahels et Plaines.

Le Tell tunisien comprend à l'est une côte divisée en plusieurs séries de collines (sahels) et au nord-est des

plaines dont la ville de Tunis est le débouché commun.

Les **Sahels** sont, du sud au nord, ceux de la Skira et de Sfax, de Sousse et du Cap Bon (Hammamet-Nabeul), la quantité annuelle des pluies augmentant et la chaleur moyenne diminuant dans la même direction. Les collines de Sousse et de Sfax, celles mêmes de la Skira (Maharès), reçoivent de la Méditerranée orientale des pluies suffisantes (250 à 400 millimètres) pour permettre la distribution du sol cultivé par petits lots; leur bourrelet retient dans l'intérieur des eaux tombées des montagnes de la « dorsale tunisienne », qui viennent finir à la limite orientale des plateaux par des sebkhas isolées de la mer; à côté de Sfax, l'archipel des Kerkenna peut être considéré comme un Sahel insulaire. Sur ce littoral, la température est relativement modérée, l'humidité de l'atmosphère notable en toutes saisons; il en va tout autrement dès que l'on pénètre dans les steppes, qui sont exposées aux amples oscillations du climat continental.

Les Sahels tunisiens retrouvent de nos jours par les cultures arbustives la prospérité qu'ils avaient connue à l'époque romaine; ils sont riches en ruines d'édifices publics et de villas particulières qui attestent cette ancienne fortune. Les plantations d'oliviers rayonnent à plus de 60 kilomètres autour de Sfax, sur des terres particulièrement favorables, alloties par le gouvernement du Protectorat et dites *sialines* du nom de la famille Siala qui les possédait autrefois; aux plantations pressées et désordonnées des faubourgs ruraux de Sfax, qui sont celles des premiers oléiculteurs indigènes, succèdent les alignements plus espacés (20 à 30 arbres à l'hectare) des colons européens nouveaux; on dirait une armée en marche, montant à l'assaut des collines. Les olivettes européennes sont cultivées suivant un contrat particulier de métayage, ou *mrarci*; l'indigène métayer bénéfice des cultures annexes ou intercalaires pendant les cinq ou six ans de l'enfance des oliviers,

et partage ensuite la revenu des oliviers adultes avec le propriétaire, qui a fait les avances nécessaires à la plantation. L'oléiculture sfaxiote, en progrès considérable depuis dix ans, serait utilement stimulée par un aménagement meilleur des routes, encore simple pistes peu praticables aux lourds chargements dans les ravins sableux du Sahel.

Sfax est le chef-lieu d'une région active et peuplée; posée sur la plaine horizontale, qui s'enfonce à peine sous la mer entre le littoral et les îles Kerkenna, elle a subi une transformation complète, due à la création de son port et à l'outillage très moderne dont il a été muni; depuis 1897, de grands paquebots viennent à quai, où ils chargent mécaniquement les phosphates descendus par le chemin de fer de Gafsa; auparavant le mouillage était à plus de huit kilomètres en mer. Seconde ville de la Régence par sa population, Sfax compte plus de 6 000 Européens (1 620 Français) et 40 000 indigènes environ; les étrangers européens sont des Italiens, ouvriers, et des Maltais qui cultivent dans la banlieue des légumes, parmi des jardins indigènes consacrés de préférence aux arbres fruitiers, grenadiers, orangers, figuiers, etc. Le quartier neuf des maisons et industries européennes a été entièrement gagné sur la mer; la monotonie en est coupée par quelques beaux édifices publics, de style « mauresque », et un agréable jardin-promenade.

Dans les îles Kerkenna, vivent des pêcheurs indigènes volontiers groupés en sociétés professionnelles, auxquels le chemin de fer des phosphates a heureusement ouvert des marchés à l'intérieur; ce sont des gens travailleurs, accessibles aux idées de progrès. Beaucoup d'entre eux sont affiliés à la secte des Aïssaouas, mais ne se livrent pas aux exercices violents, aux rites convulsifs, réservés de plus en plus à quelques confrères qui font métier de se donner en spectacle. Dans les eaux de Sfax commence le plateau sous-marin du golfe de Gabès dont la faune est une des plus riches du monde; des indigènes, des

Grecs, des Siciliens y pêchent notamment des éponges recherchées du commerce européen.

Les Sahels de Maharès et de Sfax, à la limite septentrionale du climat saharien, sont resserrés, presque comme des oasis : le Sahel de Sousse est une région plus vaste, qui possède une série de ports et de gros villages disséminés dans l'intérieur. *Mehdia* et *Monastir* se font pendant, de part et d'autre du cap Dimas et des ruines de Thapsus ; les indigènes, parmi lesquels il y a peu de pauvres, cultivent l'orge et l'olivier; quelques-uns s'emploient à la pêche des thons, des anchois, des grosses sardines appelées *allaches* ; il en est qui, instruits par les exemples des Européens de Sousse, améliorent intelligemment leurs huileries. Près de Monastir, une industrie de création récente est celle des conserves de poissons, et spécialement de thons. Les villages de l'intérieur, tout indigènes, se distinguent par un aspect général d'aisance et de propreté ; plusieurs comptent 5 à 6 000 habitants agglomérés, et le Contrôle ou circonscription administrative de Sousse est, avec ses 246 000 musulmans, le plus peuplé de la Régence après celui de Tunis. Moknine et Msaken traitent les huiles et les grignons d'olive; Djemal et Ksar-Ellal défendent encore, malgré les concurrences européennes, l'antique fabrication des couvertures de laine et des pièces mélangées de coton, laine et soie ; Teboulba prépare et teint des fils ; il existe une clientèle locale pour quelques bijoutiers et orfèvres, arabes ou israélites.

Sousse, amphithéâtre pittoresque de terrasses blanches descendant vers la mer, a repris récemment l'activité maritime du port romain d'Hadrumète, dont elle occupe l'emplacement ; les Arabes l'avaient murée du côté de la Méditerranée ; cette partie des fortifications a été rasée, et le quartier de la marine, du port, des magasins européens a poussé sur des terre-pleins peu à peu gagnés et consolidés. En attendant les phosphates d'Ain-Moularès, vers lesquels s'avance un chemin de fer en construction, Sousse expédie des céréales, orge et blé, des huiles, des

olives, elle possède de belles usines modernes pour la fabrication de l'huile et du savon, son faubourg ouvrier s'allonge sur le bord de la mer dans la direction de Monastir. Sousse compte 5 200 Européens, dont 1 500 Français, et 20 000 indigènes; tout le pays avoisinant est très peuplé et bien cultivé; les pentes du Sahel sont découpées en jardins que séparent des murs en pierres et dont la terre légère convient aux arbres fruitiers; les horticulteurs indigènes s'occupent d'en améliorer les espèces, qui étaient ordinairement, avant l'arrivée des Français, plus fécondes que choisies.

La colonisation européenne n'a pas de place dans le Sahel de Sousse, dont les habitants cultivent toutes les surfaces disponibles; délaissant donc l'agriculture, les Européens se sont portés vers le commerce et l'industrie; ils auraient tort de prétendre acquérir des propriétés rurales, dans un milieu tout indigène, où l'hectare est couramment vendu 3 500 à 4 000 francs; ils ont créé, outre les huileries et savonneries, des briqueteries, de vastes minoteries, une glacière, une fabrique de pâte d'alfa; ils exploitent des salines sur plusieurs points de la côte, entre Mehdia et Sousse; ils commencent à fabriquer des futailles pour l'exportation des huiles, ainsi que des pâtes alimentaires dont la clientèle croît rapidement. Depuis 1906, la lumière et la force motrice sont distribuées à Sousse par une puissante usine électrique.

Immédiatement au nord du Sahel de Sousse, les steppes intérieures touchent à la mer par les plaines basses et les étangs littoraux de l'**Enfida**. Ce grand domaine, qui a fondé des villages peuplés d'un millier d'Européens, possède de belles terres, cultivées en céréales et en vignes, un chai pouvant contenir 20 000 hectolitres, et muni de tous les appareils nécessaires à une bonne vinification sous un climat chaud. Les travaux de l'Enfida occupent une tribu d'indigènes, les Ouled-Saïd, qui deviennent rapidement des sédentaires; un piton isolé, près d'*Enfidaville*, porte le curieux village

berbère de Takrouna, dont les indigènes sont bien différents des pasteurs de la plaine. La direction de l'Enfida et de quelques propriétés alloties sur ses terres appartient à des Français, les ouvriers agricoles sont des Italiens, mêlés de quelques Maltais; le chemin de fer de Tunis à Sousse, qui traverse l'Enfida sur plus de 20 kilomètres, a beaucoup aidé la colonisation dont les débuts furent difficiles.

Au nord et au nord-est, l'Enfida communique avec les plaines de Tunis par trois passages : l'un, serpentant au pied du mont Zaghouan, descend sur la vallée de l'oued Miliane; un autre, sous le nom actuel de Mornag, est l'ancien défilé de la Hache, où furent cernés et massacrés jadis les mercenaires révoltés de Carthage; le troisième, emprunté par le chemin de fer de Tunis à Sousse, se déroule entre le Djebel Resas et les hauteurs du Cap Bon; le Sahel d'Hammamet et de Nabeul est le versant oriental de ces dernières hauteurs. Calme et gracieuse petite ville, *Hammamet* est entourée de jardins et de propriétés européennes, elle fabrique des parfums de jasmin, de géranium et de rose; un fort branlant qui la domine étonnerait, par son profil guerrier en ce paisible décor, si l'on n'observait qu'un ennemi arrivant par mer pouvait débarquer dans la crique d'Hammamet, pour prendre Tunis à revers. Un peu plus enfoncée dans l'intérieur, *Nabeul* (Néapolis) est une cité indigène active qui fabrique de l'essence de fleurs d'oranger, des nattes et surtout des poteries très demandées sur toute la côte tunisienne. A l'extrême nord du Sahel, *Kelibia*, village de jardiniers indigènes et de pêcheurs italiens, n'est pas moins agréable par la douceur de son climat.

A l'ouest de la dorsale tunisienne, et jusqu'au relèvement septentrional des monts de la Medjerda, se déploient les **plaines du Nord-Est tunisien**; elles s'enfoncent dans les hauteurs qui leur font cadre sous la forme d'une main, dont la paume reposerait sur le lac de Tunis, et dont les doigts dessineraient le seuil occidental

du cap Bon (Soliman, Grombalia), la vallée du Mornag, celle de l'oued Miliane, celle du Goubellat (oued Gdeff, affluent de droite de la Medjerda), celle de la Medjerda enfin Tebourba, Bordj-Toum, Medjez el Bab). Cette région reçoit en moyenne 450 millimètres de pluie par an, sous des températures qui varient de 6° à 30°, avec exagérations exceptionnelles jusqu'à + 50° l'été, par vent de sirocco, et jusqu'à — 1° par brèves gelées d'hiver; seul le Cap Bon, qui baigne dans une ambiance toute marine, échappe à ces extrêmes de chaleur et de froid. La saison ordinaire des pluies est l'hiver, par vents d'ouest et de nord-ouest; il arrive pourtant qu'aux mois de décembre et janvier, cinq ou six semaines se passent sans qu'il tombe une goutte d'eau.

Les plaines occidentales du *Cap Bon*, sur de belles alluvions profondes, conviennent aux cultures les plus variées, ainsi qu'à l'élevage; une couche d'argile peu enfouie conserve, même en été, la fraîcheur superficielle du sol, qui porte en abondance les fourrages, les céréales, les légumes, les arbres fruitiers, la vigne. Un relèvement littoral dresse ses falaises au-dessus du golfe de Tunis, une route en corniche y a été récemment ouverte, qui accède à la ville thermale de Korbeus, fréquentée par les malades dès l'époque romaine. Au printemps, les thons longent la côte du Cap Bon avant de s'engager dans la Méditerranée orientale; on les prend par centaines aux pêcheries de Sidi Daoud. La colonisation a fondé nombre d'exploitations dans la plaine du Cap Bon, Grombalia (430 habitants européens) en est devenue le centre, ainsi que le chef-lieu administratif d'un Contrôle; non loin de là, des domaines ont été achetés, allotis et aménagés pour la vente par le gouvernement tunisien (Ben Aïech). La plaine du Cap Bon s'allonge à l'ouest en une langue de terre qui borde le mont Boukornine (589 m.), porte les vastes cultures de Borj Cédria et l'élégante plage de bains de mer de Tunis, Hammam-Lif.

La terre du *Mornag*, plus légère que celle du Cap Bon,

se prête aussi à beaucoup de combinaisons agricoles; cette plaine, desservie par un chemin de fer spécial, se couvre de domaines européens, grands vignobles, vastes champs de céréales, d'orangers, d'amandiers et d'oliviers; le minerai de plomb du Djebel Resas, après une période d'arrêt, est de nouveau exploité par des mineurs italiens sous une direction administrative et technique française; il n'y a guère ici d'indigènes qui n'aient été attirés et fixés par le service des Européens. La plaine du Mornag vient se fondre dans celle de l'oued Miliane, en amont de Maxula-Radès, qui appartient déjà à la banlieue de Tunis.

Les ruines romaines se succèdent, sur les bords de l'*oued Miliane*, progressivement remplacées par les villas françaises que l'on aperçoit de loin, posées sur les crêtes des mamelons; dans les labours, on distingue aisément la façon européenne, qui creuse le sol à 25 centimètres et l'enrichit par des cultures améliorantes, du grattage superficiel des indigènes; celui-ci suffit cependant sur les terres légères et rouges (amri), qui portent dès qu'il a plu un peu, mais ne résistent pas aux sécheresses d'hiver. La vallée s'épanouit en un district largement arrosé, au revers du Zaghouan (1 340 m.); il y a là des vignobles et de beaux vergers, non loin du réservoir romain où sont captées les eaux dirigées sur Tunis; le progrès de la colonisation qui remonte vers la plaine du Fahs, est servi par le chemin de fer des phosphates du Nord (Kalaa Djerda, Kalaa es Senam), ouvert en 1906; des campements mobiles des charbonniers italiens monte, toujours plus avant dans le *bled*, la fumée qui annonce la dépossession, sur le sol ameubli et nettoyé, des lentisques et des jujubiers.

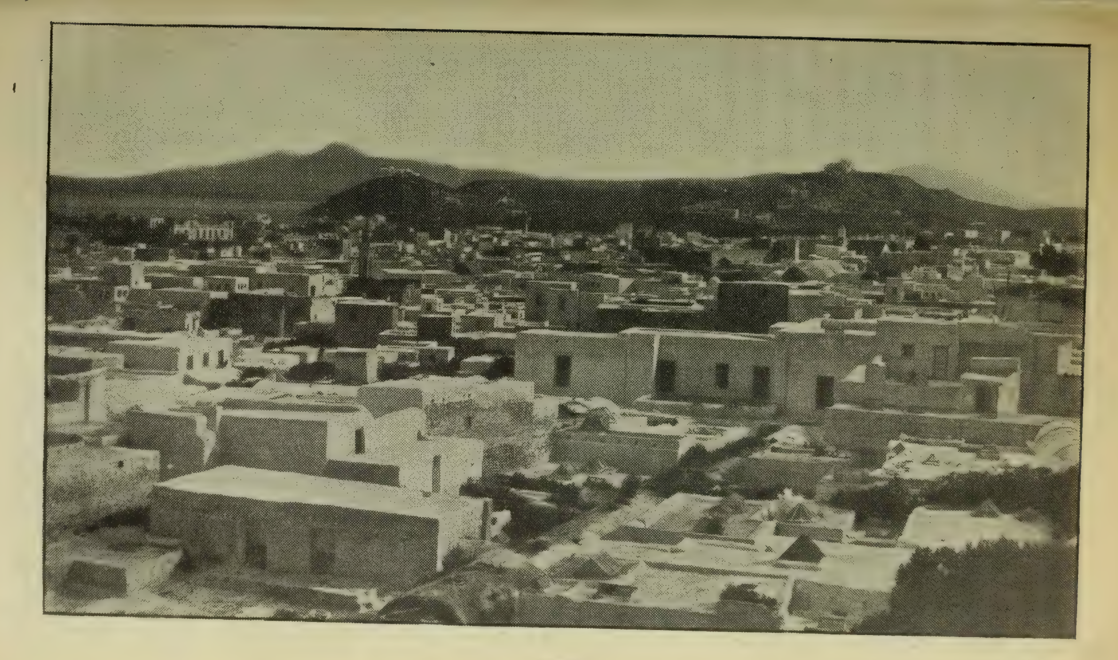
La plaine du *Goubellat*, argilo-calcaire, est particulièrement propice aux céréales; de nouveaux centres de colonisation, peuplés de Savoyards, s'y sont récemment constitués. Les caractères sont les mêmes, au bord de la *Medjerda*, sur les terres assez hautes pour demeurer toujours à l'abri de l'inondation; les parties plus basses

portent des fourrages et se prêtent à l'élevage du bœuf et du mouton. Assez rare dans la banlieue immédiate de Tunis, la population rurale indigène réapparaît dès Medjez el Bab; elle forme des agglomérations denses, Slouguia, Testour, où les Européens se comptent par unités; certaines familles indigènes disent descendre des réfugiés andalous, chassés d'Espagne au xv[e] siècle et de fait, dans certains détails du harnachement des mules, par exemple, on relève des traits qui rappellent l'Andalousie. Autour de Medjez el Bab et plus bas sur la Medjerda, à Bordj-Toum, Tebourba, Djedeida, la colonisation française est déjà fortement implantée; elle se sert de machines agricoles, moissonneuses, batteuses, etc., et s'attache à améliorer la main-d'œuvre indigène; Djedeida possède une intéressante école pratique, fondée et dirigée par des Israélites de Tunis, avec une huilerie du dernier modèle et des champs d'essais pour le bétail, les céréales, les arbres fruitiers. La Medjerda finit, au nord de Tunis, par un delta bourbeux, où achèvent de s'envaser les ruines d'Utique, à dix kilomètres de la mer aujourd'hui; convenablement drainé, ce delta deviendrait sans doute une plaine salubre et pourrait se couvrir de jardins potagers, mais c'est à peine si deux ou trois riches colons ont esquissé ce gigantesque travail. La Medjerda est impropre à toute navigation, même par batellerie; ses alluvions comblent le havre de Porto-Farina, dont le bey Ahmed (1837-1855) avait espéré faire un vrai port, et qui n'est plus qu'un bagne, isolé de toutes communications.

Toutes ces plaines aboutissent, comme sur un carrefour, au fond du golfe de Tunis; une lagune, coupée de la mer par l'isthme de la Goulette, abrite l'emplacement où les Arabes, délaissant le port de Carthage, jetèrent les fondations de leur capitale. **Tunis**, épandue à terre « comme un burnous déployé », s'appuie sur des collines d'une soixantaine de mètres, entre le lac et la sebkha demi-desséchée appelée Sedjoumi; la cité pro-

prement dite, ou Medina, qui grimpe par les rues tortueuses et couvertes de ses *souks* jusqu'à la citadelle et au palais beylical de la Kasba, est flanquée de deux faubourgs : Bab Djezira, musulman, au sud ; Bab-Souika, juif et musulman, au nord; les colonies européennes étaient autrefois rassemblées au bas de la cité, auprès de la « place de la Bourse », des consulats, de l'ancienne douane. Plus respectueuse qu'à Alger des originalités locales, la ville neuve a poussé tout autour de la vieille, de préférence en bordure immédiate du lac; tandis que des bâtiments militaires et administratifs couronnaient la Kasba, devant la porte de la Mer, devenue porte de France, grandissait la Marine, le quartier neuf des relations extérieures, enfin rouvertes, avec des hôtels, des banques, une cathédrale, une gare, un marché, la Résidence générale de France, la Municipalité. Déjà le nouveau Tunis, tracé avec une circonspection un peu méfiante, se trouve à l'étroit, tant fut vive une croissance que les plus optimistes n'auraient pas espérée.

Par sa population actuelle, presque exactement 250 000 habitants (1907), Tunis est la plus grande ville d'Afrique après le Caire; mais elle compte beaucoup moins d'Européens qu'Alger (61 497 contre 112 030, [1906]) et par là s'accuse son caractère essentiel de capitale franco-musulmane. Les Français civils de Tunis sont au nombre de 18 626, effectif numérique d'une grosse sous-préfecture de France, mais d'une valeur sociale très supérieure, si l'on pense que ces Français représentent essentiellement des cadres, administratifs ou économiques ; ce sont des fonctionnaires, des avocats, des médecins, des banquiers, des directeurs d'exploitations agricoles, industrielles, commerciales, des maîtres ouvriers de diverses spécialités, une sorte d'état-major de la colonisation européenne; les 40 606 Italiens, les 5 447 Maltais recensés à côté d'eux sont des éléments extrêmement utiles, mais les personnalités dirigeantes ne figurent, dans leurs rangs, que pour quelques unités; le recrutement de ces colonies est tout diffé-



TUNIS.

rent, leurs nationaux sont en général des travailleurs manuels, attirés par la séduction de la paix française; tout un quartier près de Bab Djezira mérite son surnom de « petite Sicile. »

Les Israélites indigènes sont environ 50 000 à Tunis; ils s'instruisent rapidement, et se lancent avec succès dans le commerce, voire l'industrie; ils acquièrent des propriétés foncières sur l'indigène, parfois à l'aide de prêts usuraires, et cultivent d'après les exemples des colons européens; des Juifs tunisiens ont acheté des huileries dans le nord et la région de Sousse; ils se chargent volontiers de représentation; on leur reproche d'introduire parmi les indigènes nombre d'articles médiocres et bon marché, de fabrication allemande, dont le placement facile écarte les produits français similaires meilleurs, plus chers assurément, mais en définitive plus avantageux. A mesure que, dans les campagnes qui entourent Tunis, des indigènes s'élèvent par la culture, surtout des céréales, les Juifs de la capitale trouvent parmi eux, comme intermédiaires des marchands français de gros, l'occasion de courtages plus fréquents; la dispense du service militaire constitue, au début des carrières commerciales, un avantage notable aux jeunes Israélites sur les Français du même âge. On doit ajouter que la communauté juive de Tunis est remarquablement calme et travailleuse.

Les indigènes musulmans sont au nombre de 187 551 en ville et 276 736 dans l'ensemble du contrôle de Tunis (déc. 1907). La réputation méritée de Tunis, dans tout le monde de l'islam, est celle d'une ville intelligente et lettrée. La mosquée de l'Olivier (djemaia ez Zitouna) est une université qui réunit, de nos jours encore, des centaines d'étudiants; il ne manque pas d'indigènes instruits pour demander que les programmes, trop routiniers, en soient corrigés suivant les besoins de l'époque présente. La bourgeoisie, composés de vieilles familles, fournit volontiers des collaborateurs aux services du Protectorat et plusieurs de ces fonction-

naires indigènes, dans des emplois supérieurs, ont montré des qualités réellement distinguées; les beys de Tunis ont toujours ménagé cette population urbaine, d'esprit libre et volontiers frondeur; de là des exemptions d'impôts dont bénéficient encore les citadins. Les corporations marchandes, selliers, foulons, tisserands, conservent quelque activité, groupées par *souks* sous la direction de leurs *amines*.

Capitale de la Régence, Tunis possède les directions de tous les services publics et le quartier général de la division d'occupation; le *Bey* réside aux environs, dans un des palais du *Bardo*, de la Marsa, etc., et vient en ville une fois par semaine pour l'expédition des affaires en cours. Tunis possède un lycée de plein exercice, qui ne le cède en rien aux meilleurs d'Algérie et de France, une école pour jeunes filles qui réunit les attributions d'une école d'enseignement secondaire et d'une école normale, une fort belle école professionnelle, une école d'agriculture coloniale, avec ferme et jardin d'essais, de nombreux établissements, trop étroits encore, d'enseignement primaire. Aux indigènes spécialement sont destinés la médersa et le collège Alaoui, surtout écoles normales pour la formation des instituteurs, le collège Sadiki, où l'on donne un enseignement plutôt technique, récemment étendu à l'agriculture. Les établissements d'assistance ne sont pas moins bien pourvus, hôpitaux civils, dont un fondé par l'initiative privée et seulement subventionné par le Protectorat, hôpital militaire, hôpital indigène Sadiki, entretenu sur les revenus des biens religieux musulmans ou *habous*, etc.

La transformation de Tunis, tout autour du noyau de la *Medina*, se poursuit sous nos yeux : dans les débuts du Protectorat, passagers et marchandises étaient débarqués à la Goulette, au large d'une crique pauvrement outillée; en 1893, un chenal, creusé à 6 m. 50, fut ouvert à travers le lac, livrant un accès direct aux paquebots jusqu'aux bassins dragués devant Tunis

même. Chenal et bassins sont devenus vite insuffisants, aujourd'hui surtout que le chemin de fer amène sur Tunis les phosphates et les fers de la frontière algérienne; pour éviter l'encombrement, c'est à la Goulette, dans un bassin spécial, que sont chargés les minerais de fer, au bout d'un embranchement construit tout exprès. Une vaste gare des marchandises sera établie, auprès du port, sur des terrains gagnés; la Compagnie Bône-Guelma, qui exploite les chemins de fer de Tunisie, monte de grands ateliers à quatre kilomètres au sud de Tunis, à Sidi ben Arous; d'autres usines de métallurgie et de construction vont s'installer à côté; toutes ensemble occuperont 1 200 ouvriers, ce qui fera bientôt de ce coin de la banlieue tunisienne un des principaux foyers industriels de l'Afrique du Nord. En 1908, Tunis est avec Alger et Oran la seule ville de la région qui soit dotée d'un réseau complet de tramways électriques; les services municipaux travaillent avec ardeur à distribuer plus largement l'eau potable et compléter la canalisation des égouts. La plus-value générale se traduit par la hausse du prix des terrains et par le confort, de plus en plus ingénieux et adapté au climat, des constructions privées.

Les environs de Tunis ont participé à ces progrès : le chemin de fer de la Marsa et la Goulette, jadis voie d'accès pour les passagers débarqués au seuil du lac de Tunis, n'est plus qu'une ligne de faubourg, une sorte de tramway suburbain, desservant des jardins maraîchers et des habitations de campagne; il passe auprès des palais beylicaux de la Marsa, devant les ruines de Carthage et l'église Saint-Louis qui abrite le tombeau du cardinal Lavigerie, non loin du Bardo, ex-résidence beylicale transformée en un Musée de la Régence; il traverse les stations de bains de mer du Kram et de Khéreddine, de plus en plus fréquentées par les estiveurs. L'approvisionnement d'une ville de 250 000 habitants, où l'existence devient plus large et

plus chère tous les jours, assure du travail et des ventes, au delà même des environs immédiats, aux jardiniers, aux viticulteurs, aux éleveurs, aux cultivateurs de céréales; sans même recourir à l'exportation, tous ces producteurs trouvent sur place un marché toujours achalandé; ce sont eux qui fournissent les matières premières aux seules industries qui, faute de combustible sur place, se soient encore développées à Tunis, minoteries, brasseries, fabriques de pâtes alimentaires et de liqueurs, etc. Plusieurs grands domaines de l'intérieur ont ouvert à Tunis des magasins de détail où sont traitées des affaires considérables.

Le chef-lieu de la Régence, tout en gardant une originalité indigène favorable à l'essor d'études franco-musulmanes, aux recherches curieuses des peintres orientalistes, devient en même temps une cité très intéressante pour des capitalistes et des banquiers; on ne saurait trop insister sur ce que cette fortune aux aspects si divers a de sain et de vraiment démocratique, car elle est la somme d'une foule d'efforts individuels, de réussites modestes et représente un progrès de la civilisation dont profitent les indigènes, les étrangers européens et les Français.

RÉSUMÉ

Le Tell tunisien comprend les **Sahels** de la côte orientale, et la région des plaines qui entourent Tunis; c'est un pays arrosé par des pluies moyennes, peuplé et cultivé.

Le Sahel du Sud, planté d'olivettes récemment développées, a pour chef-lieu *Sfax* (46 000 habitants), en face de l'archipel des *Kerkenna*, peuplé de pêcheurs. Mehdia, Monastir sont les ports intermédiaires vers le Sahel de **Sousse** (25 000 hab.), ville qui devient industrielle (huilerie, savonnerie); la plaine de l'**Enfida** sépare le Sahel de Sousse de celui du *Cap Bon* (Hammamet et Nabeul).

Tunis est le débouché commun des *plaines du Nord-Est tunisien*, que la colonisation transforme de proche en proche : celle de l'ouest du Cap Bon, dont le climat plus maritime convient à l'éle-

vage; celles du Mornag et de l'oued Miliane, du Goubellat et de la basse Medjerda, au climat généralement plus sec, où les colons varient toutes les combinaisons de l'exploitation agricole.

La ville de *Tunis* est une des plus considérables de toute l'Afrique (250 000 hab.); chef-lieu politique du Protectorat, centre des services de l'administration française et indigène de la Régence, des industries d'importation européenne, en grand progrès depuis quelques années, elle possède aussi une bourgeoisie musulmane instruite, qui joue un rôle dans le mouvement du commerce et des idées. Tunis est entourée d'une banlieue de villas et de cultures maraîchères; son port, en voie d'agrandissement, est très actif; elle présente tous les caractères d'une **capitale franco-musulmane**.

II. — Le Nord tunisien et le Nord-Est algérien; la plaine de Bône.

Les hauteurs qui limitent au nord la plaine de Tunis et le delta d'Utique forment une région accidentée, coupée de bassins et de plaines littorales, abondamment arrosée par des pluies d'ouest et de nord-ouest, et politiquement partagée, suivant une ligne frontière qui n'a rien de géographique, entre la Tunisie et l'Algérie. Au sud, un alignement montagneux se soude, autour du djebel Ouenza (1 300 m.), aux plateaux algériens qui bordent l'Aurès oriental; il se continue en bordure du ravin de l'oued Mellègue, affluent de droite de la Medjerda, par la crête du Kef, le djebel Gorrha (1 085 m.) et les monts dits de **Téboursouk**; il finit au-dessus de Porto-Farina par les falaises des caps Zebid et Sidi Ali el Mekki. Parallèlement au nord, se déroulent la vallée du Mellègue, le bassin de Souk el Arba, où cette rivière se joint à la Medjerda, les plaines en amphithéâtre de Béja et de Mateur, enfin les lacs de Bizerte. Plus au nord encore, les monts de la **Medjerda** enserrent dans un pays de plateaux ravinés les cours supérieurs de ce fleuve et ceux des tributaires de la Seybouze, s'épanouissent en massifs boisés sur les territoires des

Khroumirs (Djebel Bir, 1 015 m.) et des Mogods, s'abaissent vers le cap Blanc, leur terminus nord-oriental, au-dessus de Bizerte. La Medjerda, renforcée du Mellègue et du Tessa (dr.), s'est ouvert un étroit passage à travers les monts de Téboursouk, entre le bassin de Souk el Arba et la plaine de son cours inférieur.

Le chemin de fer de Tunis à Bizerte par Mateur franchit, sans grands travaux d'art, les croupes orientales des monts de Téboursouk ; il s'élève sur des mamelons couverts de brousse, où des bouquets d'arbres annoncent de loin en loin les récentes conquêtes de la colonisation; le paysage ne se peuple et ne s'anime qu'en approchant de la dépression de **Mateur**. Là se réunissent, sur une plaine très peu ondulée, deux oueds tributaires des lacs de Bizerte; la terre, forte et dure, doit être assainie par des drainages; insuffisamment ameublie, elle étrangle les jeunes plantes; bien travaillée, elle se prête à la culture des fourrages et des fèves; le district de Mateur possède beaucoup d'exploitations neuves, européennes ou même indigènes, où l'on élève de beaux bœufs et des porcs; les collines des alentours conviennent aux cultures arbustives, et dès les environs de Mateur commencent les olivettes, qui couvrent la campagne proche de Bizerte. De Mateur s'enfonce vers l'ouest le couloir qui conduit à Béja, sur de riches terres noires dont la colonisation s'empare en les attaquant par les deux bouts.

Les **lacs de Bizerte** sont comme une double réédition, progressivement noyée, de la plaine de Mateur. Le lac d'amont n'est qu'un marécage sans profondeur, au milieu duquel surgit le cône boisé, peut-être volcanique du mont Achkeul ; les pentes de cette forêt insulaire sont encore habitées, dit-on, par des buffles, réservés aux chasses de la famille beylicale; là se mêlent aux oueds de Mateur les eaux du Sedjenan, qui vient du pays minier des Nefzas ; ce premier lac se déverse dans le lac inférieur de Bizerte par le chenal appelé Tindja. Avant

les travaux français qui en ont fait un port maritime, celui-ci communiquait avec la mer par un étroit canal, accessible aux seules barques de pêche, à travers l'ancienne ville de Bizerte. Mais ses avantages naturels défendaient de l'abandonner ainsi, sans la retouche qui l'a transformé : sa superficie est de 130 kilomètres carrés, un peu moins du double de celle de Paris; il est abrité de la mer par des collines, front oriental des monts de la Medjerda et de Téboursouk; sa profondeur moyenne, 13 mètres, lui permet de recevoir les plus grands bâtiments de guerre. Le travail essentiel de la Compagnie du port, fondée en 1890 et aujourd'hui rachetée, a été d'ouvrir un large canal (240 mètres) entre le lac et la mer; l'ancien chenal, comblé, a été transformé en une avenue-promenade.

Dès l'époque romaine, Hippo-Zarytus occupait l'emplacement d'un ancien comptoir phénicien; les Arabes changèrent à peine son nom, qui devint Bentzert, d'où nous avons fait **Bizerte**. Il n'y avait là, au moment de l'occupation française, qu'une bourgade de pêcheurs italiens, fixés par l'extraordinaire abondance des poissons du lac, et un groupement indigène de petits propriétaires ruraux, éleveurs de moutons et cultivateurs d'oliviers, apparentés, dit-on, aux « Andalous », dont un faubourg porte le nom. Les vieux quartiers n'ont pas été touchés, mais toute une ville neuve a poussé, au bord du chenal creusé par la Compagnie, sur des terrains vendus par ses soins. Très bien située, à l'un des points vitaux de la Méditerranée, pour devenir une escale de relâche et même un port de commerce, Bizerte n'est encore qu'une place militaire et souffre d'un malaise intense, depuis l'achèvement des travaux qui l'avaient soutenue pendant une quinzaine d'années. Sa population européenne (7585 civils en 1906, dont 2369 Français) va diminuant de jour en jour; les ouvriers italiens, jadis employés au port, sont presque tous repartis.

L'œuvre militaire est du moins terminée, ou peu s'en

faut : l'accès du lac est possible par toutes mers, de jour et de nuit; la grande digue qui couvre le chenal demanderait seulement quelques travaux de consolidation; les collines qui commandent le front de mer sont armées de forts du dernier type, pouvant croiser leurs feux dans tous les sens; des casernes neuves, bien aérées, presque coquettes, logent aisément 5 000 hommes de troupes de terre. A 2 kilomètres dans l'intérieur, la baie Ponty est la station des petites unités navales, avec école d'instruction pour les *baharias* ou marins indigènes. L'arsenal est situé tout au fond du lac, à 14 kilomètres de la baie Ponty, au lieu dit Sidi Abdalla, près du village neuf de Ferryville; il est merveilleusement outillé, avec des machines de force et de précision, des voies intérieures pour la circulation facile de pièces pesant jusqu'à 35 tonnes, un raccordement spécial sur la station d'Oued Tindja avec le chemin de fer de Bizerte à Tunis. Sidi Abdalla peut se charger des réparations de toutes natures, même des constructions les plus délicates. Il n'est pas douteux que Bizerte verra sa place marquée dans la refonte générale, unanimement réclamée, des services administratifs et techniques de la marine française; on ne saurait laisser rouiller, faute d'emploi, cet outil superbe, qui n'a pas coûté moins de 40 millions de francs.

Il est possible aussi d'espérer pour Bizerte un avenir commercial, même industriel : deux voies en construction lui amèneront vers 1910 ou 1911 les minerais de fer des Nefzas et de la région de Béja; les bâtiments qui viendront charger le minerai apporteraient à bas prix, sûrs de trouver du fret de retour, le charbon nécessaire à l'entretien du dépôt de l'arsenal; à ce point de rencontre du combustible et du minerai, pourraient naître des usines métallurgiques, travaillant pour la marine de guerre ou pour l'industrie privée. Les environs de Bizerte sont des collines à pentes douces, au sol léger et siliceux propre à la culture arbustive; la hauteur annuelle des pluies atteint 0 m. 70; la température.

adoucie par les brises de mer, demeure modérée toute l'année. C'est donc un district privilégié pour la culture mixte et l'élevage, légumes, céréales, oliviers, chevaux et moutons, ceux-ci sur des prairies embrumées d'air marin et devant rivaliser un jour par la finesse de leur chair avec les *prés-salés* de Bretagne. La fabrication des conserves de poissons, dont le lac est si riche, s'ajouterait à celle des conserves de viande; les pêcheurs italiens préparent et consomment volontiers la *boutargue*, laitance desséchée des loups du grand lac. Il y a là réunis tous les éléments pour la subsistance facile d'une garnison de point d'appui, et d'une nombreuse population ouvrière.

Tandis que les *monts de Téboursouk*, abrités du vent de mer par l'écran de la Khroumirie, n'ont que 4 à 500 millimètres de pluie annuelle, il en tombe de 700 à 1 500 sur les massifs littoraux. Les premiers sont couverts de brousse, et peuplés d'indigènes demi-nomades, mais beaucoup d'oliviers sauvages, qui n'attendent que la greffe, attestent l'ancienne extension des plantations romaines; les ruines de Dougga, près de Téboursouk, sont celles d'une grande ville. Les hauteurs qui s'allongent à l'ouest, vers l'Ouenza, sont des mamelons à profils arrondis, sur lesquels s'enlèvent de loin en loin des pitons rocheux ou *kefs*; la pluie arrivant du nord frappe ces sommets, dont les replis culminants abritent de petits bassins de verdure (kef Gorrha, kef Goléa), tandis que les surfaces inférieures tendent à la steppe; par là se fait la transition entre les forêts de Khroumirie et les plateaux ras du centre tunisien.

Les **monts des Mogods** et surtout **des Khroumirs** sont, en effet, parmi les plus boisés de l'Afrique du Nord : sur des pentes agrestes, où grimpent par milliers des chênes géants, des eaux vives ruissellent de tous côtés, répandant une impression de fraîcheur pénétrante, surtout lorsqu'apparaît au sud, à travers les feuillages, la plaine brûlée de la moyenne Medjerda; les rivières

ont accumulé dans les fonds plats des prairies grasses (*méridj*), recherchées par le bétail; sous la haute futaie, le gros gibier foisonne, sangliers, chevreuils, même quelques panthères. Les habitants indigènes de ces montagnes sont de pauvres pasteurs, nourris de glands, vêtus de loques, mal défendus dans leurs cabanes en branches contre le froid, souvent très vif. Persuadés aujourd'hui de la bienfaisance du régime français, ils sont devenus résolument pacifiques, s'engagent sur nos chantiers et nos exploitations agricoles et se laissent soigner par nos médecins; mais ils comptent encore parmi les tribus les plus arriérées de la Tunisie.

Les **forêts de Khroumirie** ont été exploitées dès les débuts du protectorat français; elles sont extrêmement riches en chênes-lièges et chênes zéens; on y trouve aussi, mais plus rarement, des pins maritimes. Plus récemment, des **mines** ont été découvertes, fer, plomb argentifère, calamine (zinc); les premières mises en train étaient situées en territoire algérien, derrière la Calle (Roum es Souk, Oum et Teboul); puis sont venues les mines tunisiennes des environs de Béja : dans la gorge ou *Khanguet* Kef-Tout, une puissante société a trouvé des gisements de calamine, mêlée de plomb; plus à l'est, un bassin de l'oued Zouara, dit des Nefzas, est aujourd'hui concédé à une société unique, réunion de plusieurs concessionnaires primitifs, et doit envoyer son minerai de fer sur Bizerte, par un chemin de fer en construction. Les monts de Téboursouk participent à cette richesse minière; le fer de Nebeur, entre Souk el Arba et le Kef, doit être acheminé aussi sur Bizerte, par le seuil Béja-Mateur; enfin sur la frontière même de l'Algérie, à la lisière des plateaux, les contreforts de l'Ouenza contiennent de véritables montagnes de fer, réserves que des chemins de fer prochains partageront entre les ports de Tunis et de Bône.

Les jolis paysages de la Khroumirie, qui échappent aux rigueurs de l'été, et rappelleraient les Vosges

françaises, deviennent depuis quelques années une villégiature de choix pour beaucoup de fonctionnaires et de colons : au pied du djebel Bir, Ain-Draham (la source d'argent) a mérité le nom de Camp de la santé, qu'elle porta dans les débuts du Protectorat; elle est entourée d'aimables villas; la pluie, qui atteint la hauteur annuelle de 1 m. 70, n'est jamais insupportable sur ces pentes bien drainées, les nuits sont toujours reposantes, à près de 1 000 mètres d'altitude. Un élevage indigène amélioré offrirait aux résidents le lait, le beurre, la viande saine qui manquent trop souvent encore, et la Khroumirie n'aurait plus rien à envier à la Suisse elle-même. Dans sa partie algérienne, au-dessus de la Calle, elle est moins salubre, parce que la circulation des eaux est moins bien assurée; aussi a-t-on commencé là des travaux destinés à la fois à l'assèchement et à l'irrigation.

La forêt ne descend pas tout à fait jusqu'à la mer; elle en est séparée par une bande de dunes de sables que le vent agite sans cesse, et qui paraissent même gagner au sud, emprisonnant peu à peu les arbres de la lisière boisée; les petits fleuves tombés de l'intérieur s'épuisent en y forant leur passage, s'évaporent sous un soleil que rien ne tempère plus; leur eau devient saumâtre, ainsi que l'exprime le nom d'oued Melah (sel), donné par les indigènes à l'un d'eux. La côte des Mogods est plus rocheuse et abrupte, poussant en mer des promontoires aigus, cap Serrat, cap Negro, soulignés au large par des écueils qui lui furent peut-être rattachés jadis, la Galite fréquentée par les pêcheurs de langoustes et les îlots « frères », Fratelli.

A l'ouest Tabarca (Tunisie) et la Calle (Algérie) commandent des plaines côtières, dont la seconde est attaquée aujourd'hui par la colonisation; *Tabarca* n'a pas retrouvé l'antique importance de la Thabraca romaine, port bien aménagé, qui recevait par une route spéciale les marbres de Bulla-Regia (près de Souk el

Arba); elle est peuplée surtout de pêcheurs italiens et s'inquiète de fixer les dunes par des plantes à racines profondes. *La Calle* perd de plus en plus son ancienne spécialité de la pêche du corail; ses pêcheurs de sardines, Italiens naturalisés parmi lesquels des Bretons immigrés n'ont pas réussi, se plaignent de la disparition des bancs, des invasions de marsouins qui dispersent les petits poissons et déchirent les filets. Un chemin de fer départemental rattache aujourd'hui la Calle à la très active plaine de Bône; c'est vraisemblablement un prolongement de cette ligne qui favoriserait le mieux, le long d'une corniche pittoresque, les progrès du district, encore trop isolé, de Tabarca.

L'alignement des *dépressions intermédiaires* entre les monts de la Medjerda et des Khroumirs au nord, ceux de Téboursouk et du Mellègue au sud, s'étend des lacs de Bizerte au bassin de la moyenne Medjerda, par Mateur et Béja; c'est la route naturelle d'un chemin de fer qui traversera de belles terres de culture et d'élevage, desservira plusieurs mines et contribuera beaucoup au relèvement de Bizerte; une voie de Béja à Mateur, rencontrant en ce point le rail de Tunis à Bizerte, à Béja le Tunis-Alger, assurerait de plus à Bizerte, point d'appui de nos escadres, une ligne de ravitaillement intérieure, indépendante de la région littorale du Nord-est tunisien; elle aurait donc une valeur stratégique en même temps qu'économique, et doit intéresser à ces titres les pouvoirs publics métropolitains aussi bien que ceux de la Régence. Le Béjaoua ou **district de Béja** est un pays de terres noires, excellentes pour les céréales; les défrichements, européens et indigènes, s'y sont beaucoup étendus dans ces dernières années; quelques dépressions, mieux pourvues d'eau, sont naturellement destinées aux cultures fourragères et à l'élevage, dont le progrès récent n'est pas moins remarquable. *Béja*, presque exactement appelée encore de son nom romain (Vaga) commande l'amphithéâtre

de ces cultures, ouvert au sud vers la Medjerda; sa population européenne atteint 1 800 habitants, et l'effectif des indigènes de sa circonscription administrative ou Contrôle monte à près de 40 000; il y a parmi ceux-ci des propriétaires fort aisés, d'origine probablement andalouse.

La *Dakla* est le nom indigène du bassin de la moyenne Medjerda, prolongé à l'ouest par un couloir plus étroit; les indigènes la comparent à l'avant-train d'un chameau, dont Souk el Khmis marquerait la bosse, tandis que le cou (*djendouba*) se tend vers Ghardimaou, et que les pattes sont grossièrement dessinées par les oueds Mellègue et Tessa. Au nord, ce bassin est bordé par les falaises des monts de Khroumirie, au sud il se fond dans des croupes aux pentes plus molles, remontant vers la crête où s'est nichée la ville qui surveille le passage vers la Tunisie centrale, *le Kef*; sa plus grande largeur est de 30 kilomètres. La colonisation s'empare de cette plaine, très monotone, arrosée par des pluies de 5 à 600 millimètres, mais naturellement mal drainée et terriblement chaude en été. Les Romains y possédaient deux villes, sur le revers des falaises septentrionales, Chemtou et Bulla-Regia, proches de carrières de marbre jaune; les villes nouvelles sont au bord de la Medjerda, dans l'aridité de la plaine, et remplacent des stations temporaires indigènes, Souk el Arba, le marché du mercredi, Souk el Khmis, le marché du jeudi.

Le pays se transforme, grâce à des travaux hydrauliques qui l'assainissent et fixent une population sur des points où l'habitude indigène était de se réunir, mais sans séjourner. Souk el Khmis a des céréales et des vignobles; *Souk el Arba*, petite ville tout européenne de 1 500 habitants, dont un tiers de Français, est la capitale administrative, entourée de champs de céréales et de quelques potagers; ses arbres, à peine adultes encore, font une tache où l'œil se repose dans la grisaille de la plaine; la petite colonisation, entrant d'instinct dans les traces romaines, remonte au nord-est vers les ruines de

Bulla-Regia; cette ville dut être considérable, elle était protégée par des fortins disposés sur les crêtes voisines, toutes les sources des environs étaient soigneusement captées et serpentaient à travers des jardins; une maison particulière, récemment dégagée, se distingue par une porte monumentale, des mosaïques et une curieuse canalisation intérieure qui distribuait l'eau à deux étages. D'autres terres de colonisation, parsemées de vestiges de fermes romaines, encadrent l'oued Tessa, au sud; elles sont aujourd'hui désertes. A l'extrémité occidentale, Ghardimaou est la station de la douane, service administratif qui marque seul ici que l'on franchit une frontière.

Pour passer de la Dakla dans la plaine de Bône, le chemin de fer traverse perpendiculairement les *monts de la Medjerda*, entre le haut bassin de Souk-Ahras, qui domine cette rivière, et celui de Duvivier, incliné vers la Seybouze. La voie se déroule en lacets à travers des collines couvertes de bosquets de chênes, elle s'élève d'abord en corniche au-dessus de la Medjerda, qu'elle franchit à plusieurs reprises, puis coupe au nord pour s'enrouler autour des cultures de **Souk-Ahras**. Cette ville, placée à 700 mètres d'altitude, au milieu de belles terres, est la Thagaste de l'époque romaine; c'est là que naquit saint Augustin, en 354, et son père y exerçait les fonctions de décurion ou conseiller municipal; le nom actuel, qui signifie le « marché du bruit », indique que cet emplacement fut aussi, sous la domination arabe, le foyer central d'actives affaires. La fertilité du sol, bien arrosé, permet la dispersion des habitations rurales; la culture de la vigne a fixé dans ce bassin beaucoup de colons français, et la population agglomérée compte près de 2 000 Français d'origine sur 5 075 Européens; les naturalisés, pour la plupart Italiens, sont au nombre de 1 200, les indigènes ne sont guère ici que des auxiliaires de la colonisation européenne (3 875 dans la commune); l'aspect de la ville et des cultures, de plus en plus variées, est tout français; dans les environs, des

bois de chênes-lièges, pareils à ceux de Khroumirie, sont peuplés de sangliers.

Du sommet du col que franchit le chemin de fer, par 778 mètres, la structure de la région apparaît très claire : la falaise septentrionale des monts de la Medjerda plonge, d'un bond de 500 mètres, dans la plaine de la Seybouze, qui descend vers Bône; au nord, l'horizon est fermé par le relèvement de l'Edough. La voie ferrée n'a pu atteindre Duvivier qu'au prix de tunnels, de courbes et d'une rampe de 27 kilomètres, l'une des plus dures et longues de tous les réseaux français; à cette station commence la **plaine de Bône**, ondulée d'abord avec de beaux fonds de terre noire, des mamelons plantés d'oliviers et d'orangers, des tas de bois coupé et des sacs de charbon, marquant le long du chemin de fer la proximité de la montagne forestière; puis les collines s'écartent, et la plaine, gardant quelque chose du lac incomplètement asséché dans l'ouest (lagune Fezzara), s'abaisse lentement vers la mer parmi les vignobles et les champs de céréales de Randon, Mondovi, Duzerville.

Ici les fermes éparses, encadrées chacune d'un jardin fruitier, ont parfois des allures de châteaux confortables, munis de chais et de granges; des machines agricoles annoncent de tous côtés les progrès de la vie rurale; une circulation intense, par charrettes attelées de mules, converge vers les stations du chemin de fer; Mondovi possède un établissement spécial pour études scientifiques et pratiques sur la vigne. Peu de coins de l'Algérie sont plus complètement colonisés et appropriés à l'européenne; l'arrondissement de Bône, sur les 75 500 habitants de ses communes de plein exercice, compte plus d'une moitié d'Européens (39 018). La population indigène est ici nettement subordonnée aux nouveaux maîtres du sol; ces conditions ne changent que dans l'ouest de la plaine, autour du lac Fezzara qu'assainissent, en attendant un desséchement total, des plantations bordières d'eucalyptus devenues de

véritables forêts; là les maisons européennes se font plus rares, les pentes se redressent, des labours arables sont coupés de prairies, des troupeaux paissent autour de gourbis indigènes; les villages de colonisation, l'air plus campagnard que ceux du bas, se resserrent dans les petits bassins d'alluvions, reproduisant le type de Souk-Ahras.

La plaine débouche sur **Bône**, au pied de l'Edough. Hippone, cité romaine qui remplaça un comptoir carthaginois, était située plus à l'est que la ville actuelle, sur une colline côtière dominant l'embouchure de la Seybouze; on sait qu'elle eut pour évêque saint Augustin, qui y écrivit la *Cité de Dieu* (vers 425) et y mourut quelques mois avant l'assaut meurtrier des Vandales (août 431). Il ne reste des antiquités d'Hippone que des ruines morcelées, si l'on excepte les réservoirs d'Hadrien restaurés pour le service des eaux de Bône; toutefois des fouilles récentes ont mis à jour les vestiges superposés de plusieurs civilisations, byzantine et chrétienne, romaine, phénicienne, et la colline d'Hippone est aujourd'hui l'un des pélerinages familiers des archéologues; le cardinal Lavigerie y a fait élever une basilique dédiée à son glorieux prédécesseur saint Augustin.

Le double chenal artificiellement unifié de la Seybouze et de l'oued Boudjima sépare la colline d'Hippone de la Bône moderne; ce passage, sur des alluvions spongieuses, est exposé à de terribles inondations; souvent en hiver, la Seybouze finit par un large delta; les nouveaux faubourgs de Bône, qui s'allongent imprudemment sur ces terres demi-noyées, voient quelquefois leurs rues changées en canaux, au point que l'on y circule en barque; on garde dans le quartier ouvrier de « la colonne Randon » le souvenir d'une crue de février 1907 qui bloqua notamment une grande fabrique d'allumettes. A l'arrivée des Français (1830-32), Bône n'était encore que le petit port, défendu par une kasba, que s'étaient longtemps disputé les beys de Tunis et d'Alger; elle s'agrandit alors vers l'ouest et la « place

d'Armes » est entourée de ces maisons à arcades, caractéristiques d'un bout à l'autre de l'Algérie des régimes antérieurs à 1870. Après cette date, la ville s'est accrue et embellie, d'un mouvement presque fiévreux, sous l'intelligente impulsion de son maire, Jérôme Bertagna; Bône était alors le port, non seulement de l'Algérie orientale, mais de tout le nord de la Tunisie; le bey de Tunis y entretenait un consul.

Aussi le développement de Bône subit-il un temps d'arrêt, du fait de l'occupation française de la Tunisie, qui vécut dès lors de sa vie indépendante et creusa des ports sur son territoire. Cette crise a duré plusieurs années, et l'on put observer alors une notable émigration de Bônois sur la Tunisie; elle est aujourd'hui conjurée. Bône est à la tête d'une magnifique région agricole où la **vigne** phylloxérée a été reconstituée à concurrence de plus des deux tiers; elle reçoit dès maintenant un fret considérable des gisements de **phosphates** et de minerais divers de l'intérieur; elle attend un surcroît prochain de l'ouverture des mines de fer de l'Ouenza, qui lui enverront des centaines de mille tonnes par an, par une voie ferrée construite tout exprès; elle s'occupe donc de s'outiller pour faire face à ces exigences nouvelles. Sa population actuelle est de 41 226 habitants, dont à peine 11 000 indigènes; les Français d'origine constituent une masse compacte de 9 000 individus et nulle part n'est plus élevée la proportion des naturalisés par décrets personnels, qui monte ici à 3 338; les naturalisés automatiques sont surtout des Italiens, dont beaucoup de maçons et pêcheurs, et des Maltais; ceux-ci travaillent les jardins de la banlieue, et font en ville, comme à Tunis, quelques petits métiers; les Israélites sont au nombre de 1 658, c'est-à-dire relativement peu nombreux, et parmi les indigènes musulmans, qui peuplent de préférence le quartier de la « place d'Armes », un groupe très uni de 300 Mozabites accapare le petit commerce des tissus et de l'épicerie.

Dans cette population active, le sens judicieux de

l'intérêt local tend à l'emporter sur les passions politiques, qui furent souvent très ardentes; les grosses fortunes sont exceptionnelles, mais il y a beaucoup de fortunes moyennes, dont l'action modératrice se fait utilement sentir : la Chambre de Commerce et la Municipalité ont combiné, d'accord avec l'État, un programme qui doit transformer le port, actuellement fort insuffisant; seuls sont à peu près achevés (1908) le quai et le terre-plein dits « des phosphates »; dans le nouveau port, que desserviront commodément des voies ferrées, des appareils de chargement, un réseau d'éclairage électrique, la « vieille darse » ne servira plus qu'aux paquebots pour voyageurs et petites marchandises; une autre sera réservée aux phosphates et minerais, une troisième, en construction au pied de la kasba, aux produits locaux de l'agriculture et de l'industrie, vins et fruits, grains, fourrages, liège, superphosphates, etc. Bône a déjà quelque industrie, pâtes alimentaires, allumettes, engrais; l'afflux des minerais de l'intérieur, par des voies ferrées nouvelles ou améliorées, ouvre des perspectives certainement intéressantes, en un district où la riche variété de la production agricole permet une existence facile et par conséquent abaisse le prix de revient. Les autorités locales sont justement soucieuses de développer l'instruction technique et professionnelle; des indigènes ont demandé une école-ouvroir spéciale, où leurs filles pourraient recevoir un enseignement manuel et ménager.

Le massif de l'*Edough*, qui se dresse brusquement au-dessus de Bône, est un soulèvement basaltique, assez haut pour attirer des pluies abondantes, et couvert d'admirables forêts de chênes-lièges et de châtaigniers; il n'y a pas plus de six kilomètres à vol d'oiseau, douze kilomètres par les lacets de la route, de Bône à Bugeaud, qui est, au sommet de l'Edough (900 m.), la charmante station d'été des Bônois; dans les mois les plus chauds, les nuits de Bugeaud sont toujours fraî-

ches, avec température de 7 ou 8 degrés inférieure à celle de la plaine; les pentes forestières, qui ruissellent de cascades, se peuplent de villas posées sur la tranche de ravins ombreux; si l'accès de l'Edough était facilité par un funiculaire, ainsi que le projet en a été étudié, il y aurait là un *sanatorium* incomparable, plus favorisé même que ceux de Khroumirie, par la proximité immédiate d'une grande ville. Le flanc méridional de l'Edough recèle des gîtes miniers : la Compagnie française de Mokta el Hadid a longtemps exploité le gisement de fer d'Ain-Mokra; elle groupa jusqu'à 500 ouvriers, et construisit pour le relier à Bône le chemin de fer particulier, qui est aujourd'hui prolongé jusqu'à Saint-Charles, près Philippeville; elle a, pour le moment, arrêté les travaux qui coûtaient trop cher, à mesure que s'enfonçait la couche minéralisée; mais dans les environs, des capitaux allemands et hollandais ont attaqué des mines nouvellement découvertes. En remontant du pied de l'Edough à l'ouest ou au sud, vers Jemmapes ou Penthièvre et Nechmaya, on retrouve bientôt les montagnes qui font cadre autour de la plaine de Bône et l'on entre dans la région qui peut être appelée le Tell de Constantine.

RÉSUMÉ

Le Nord tunisien et le Nord-est algérien sont la région la plus arrosée du Tell (1 m. 75 de pluie annuelle dans les monts des Khroumirs).

Entre les alignements des **monts de la Medjerda** (Djebel Bir, 1 015 m.) et des **monts de Téboursouk** sont insérées les plaines longitudinales des lacs de Bizerte, de Mateur, de Béja, de la Medjerda moyenne. **Bizerte**, au centre d'un district fertile, doit à son lac, aujourd'hui relié à la mer par un chenal profond, d'être un grand *port militaire*, dont l'outillage est maintenant complet. Le **terroir de Béja** passe pour le plus riche en céréales de toute la Tunisie.

Sur la moyenne Medjerda, on a relevé beaucoup de ruines romaines; encore à ses débuts sur le versant tunisien (plaine de *Souk el Arba*), la colonisation est plus adulte dans les bassins du

versant algérien, qui descendent en étages vers la plaine de Bône (*Souk-Ahras*, 700 m.).

Les *montagnes*, peuplées de pasteurs mogols et khroumirs, sont couvertes de puissantes **forêts**, où l'on exploite le chêne-liège; il s'y trouve aussi des **mines** de fer, zinc et plomb. Elles sont bordées par une côte de dunes et de petites plaines, celles-ci centres de pêche et de cultures en jardins (Tabarca, La Calle).

Beaucoup plus vaste, la **plaine de Bône** est formée par les alluvions de la *Seybouze*, déposées au pied du massif forestier et minier de l'*Edough*; elle est transformée par la colonisation, drainée, assainie, cultivée et plantée (céréales, vigne, fruits, etc.). **Bône** (41 000 hab.) est une ville commerçante; son port reçoit des aménagements nouveaux destinés surtout au transit des minerais de l'arrière-pays, fer et phosphates. Autour d'elles sont dispersés de gros bourgs agricoles, Randon, Mondovi, Duzerville, etc.

III. — Steppes et plateaux à l'est de l'Aurès; le pays des phosphates.

Les hauts plateaux de l'Afrique du Nord sont divisés, coupés en deux séries par l'Aurès, qui attire au sud les pluies méditerranéennes, et recule jusqu'au seuil des oasis la limite méridionale du Tell de Constantine; à l'est de ce massif montagneux, la région des **plateaux** et des **steppes** se développe surtout en territoire tunisien; elle embrasse aussi les districts sud-orientaux du département de Constantine, qu'aucune frontière naturelle ne sépare de la Tunisie; le pays de Tébessa ressemble trait pour trait à celui de Thala dont on ne saurait le séparer ici; il n'y a d'autres différences que celles qui résultent, dans l'une et l'autre colonie, de la moindre ou plus grande ancienneté de la prise de possession française.

On peut subdiviser cette région naturelle en trois parties, les steppes basses qui descendent vers la côte tunisienne et s'arrêtent contre le redressement littoral des Sahels; le versant méridional de la dorsale tunisienne, formé de hautes terrasses et de bassins insérés entre

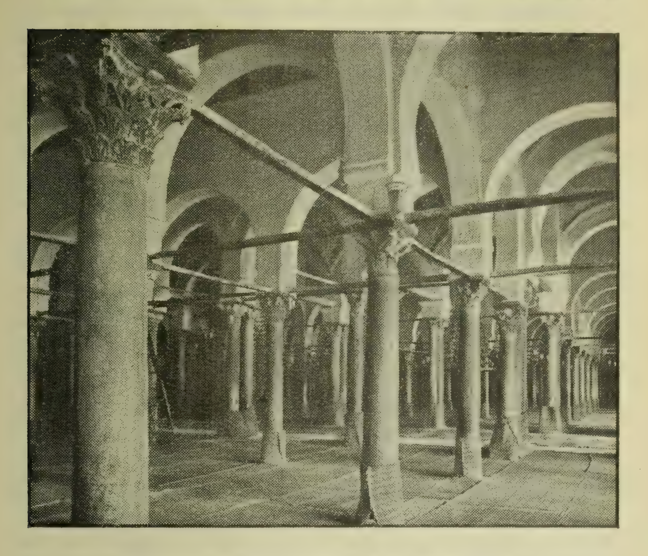
elles, le versant septentrional enfin, qui doit aux pluies plus abondantes arrivant du nord une végétation moins pauvre et des chances d'avenir agricole plus variées.

Les steppes se présentent en contraste violent, devant le voyageur qui a d'abord traversé les villes et les jardins des Sahels; c'est la monotonie de plaines indéfinies, sans arbres, rayées de loin en loin par des ravins que l'on aperçoit seulement en arrivant au bord; des empâtements montagneux s'estompent au fond du paysage, dans l'ouest, pareils, avec leurs formes arrondies et leur morcellement, à de gigantesques caravanes de chameaux, en marche vers le Cap Bon. Les eaux tombées de la dorsale n'arrivent pas toujours jusqu'au fossé commun, l'oued Zeroud, qui les amène suivant cette même direction du relief vers les sebkhas voisines de Kairouan; celles que les pluies d'est épanchent quelquefois plus près de la côte se réunissent en de pauvres bassins intérieurs, échelonnés derrière les hauteurs des Sahels, minces feuillets saumâtres autour desquels se jouent les mirages. Des pasteurs indigènes, Souassis, Zlass, parcourent ces plaines, à la recherche des fonds humides pour y semer un peu d'orge et trouver quelque nourriture pour leurs troupeaux de chevaux et moutons; cet élevage, fort misérable, est décimé souvent par des sécheresses.

Au printemps, dès qu'une pluie a mouillé le sol, argileux et lourd, c'est une poussée soudaine de plantes vertes et de fleurs; la steppe est alors moins hostile à l'homme, et pourrait lui assurer, s'il savait les mettre en réserve, des provisions pour les mois de disette; elle se pare d'un splendide manteau, nuancé des couleurs les plus délicates, et ce spectacle, dit-on, a servi de modèle aux anciens artistes, pour les beaux tapis de Kairouan. Mais bien vite, sous le soleil de mai, la terre est sèche et craquelée, les oueds sont vides, à peine marqués par une ligne de lauriers-roses; les douars sont portés au nord, sur les pentes plus arrosées des mon-

tagnes. En automne, il ne subsiste sur les steppes que des graminées jaunies et des paquets d'alfa ; le vent de sud et de sud-ouest, l'impitoyable sirocco, souffle par longues bouffées brûlantes; une impression d'accablement pèse sur toute la nature.

Les Romains s'étaient fixés sur le pourtour monta-



KAIROUAN. — INTÉRIEUR DE LA GRANDE MOSQUÉE.

gneux ou dans les Sahels; l'amphithéâtre d'El Djem (entre Sousse et Sfax) et les ruines de Sbeitla marquent à peu près les deux extrémités des terrains de parcours où ils n'ont pas séjourné; les Arabes nomades, au contraire, ont posé leur campement principal en pleine steppe; il est devenu marché fixe, puis forteresse; telle est en bref l'histoire de **Kairouan**, dont le nom signifierait « station de caravanes ». Entourée d'une muraille continue, Kairouan a bien l'aspect farouche d'une citadelle en même temps que d'une ville de dévotion; elle est

dominée par le minaret de sa grande mosquée, les terrasses plates de ses maisons alternent avec les dômes d'innombrables monuments religieux, chapelles et oratoires (koubbas, zaouïas), les rues tortueuses sont bordées d'étroites boutiques, prenant jour sur le dehors; l'ancienne division de la ville était celle des quartiers marchands, habités par les vendeurs de dattes, de grains, de goudron, etc. Parmi les mosquées, celle du fondateur Sidi-Okba garde la rusticité de la construction primitive; celle « du Barbier », où sont conservées des reliques précieuses d'amis intimes du Prophète, est au contraire par ses faïences aux reflets métalliques, par les nervures exquises de ses plafonds en coupoles, par la richesse de ses tapis de prières, un des bijoux de l'islam.

Ville de pèlerinages (sept visites à Kairouan sont l'équivalent d'une visite à la Mecque), Kairouan ne pouvait manquer de devenir commerçante, et progressivement industrielle; les pèlerins s'y approvisionnaient de graines et d'huile, ils y apportaient en échange des laines, des peaux, de l'alfa. Kairouan se mit à travailler toutes ces matières premières, fournies par la vie pastorale des tribus de la steppe; elle eut des fabriques achalandées de babouches, de harnais, de tapis, elle tissa et teignit des étoffes, elle en vint à fondre et ciseler des armes, à décorer des cuivres, à broder des vêtements; quelques riches indigènes s'adonnaient à l'élevage du cheval dans les environs. La population musulmane, moins considérable qu'au temps de la splendeur des Aglabites, était d'une quinzaine de mille âmes au moment de l'occupation françaiee; la ville s'est développée depuis, autour de ses fortifications; un quartier neuf est né auprès de la gare, terminus d'un embranchement sur la ligne encore inachevée de Sousse aux phosphates d'Aïn-Moularès; on compte aujourd'hui à Kairouan 736 Européens civils, dont 258 Français.

Les alentours de Kairouan sont tristes : à peine de loin en loin quelques bouquets d'arbres, entourant des

résidences neuves de propriétaires, européens ou indigènes ; l'eau potable est tirée de puits ou de citernes, les rares maisons de la steppe doivent se défendre par des levées de terre contre les invasions des oueds, qui parfois déploient leur nappe fangeuse sur d'immenses espaces ; pendant les hivers exceptionnels, le chemin de fer est coupé et Kairouan changée en îlot dans une plaine de boue. A une quarantaine de kilomètres, au sud, sur des terrains légèrement relevés, d'intéressants essais de culture de céréales ont été récemment tentés (Sidi-Naceur-Allah) ; on attend beaucoup de la pratique des labours préparatoires et l'élevage du bétail serait rapidement amélioré aussi par la diffusion de cultures fourragères adaptées au climat. Dans l'extrême sud des steppes intérieures, à la lisière même de la zone saharienne, la Compagnie du chemin de fer de Sfax à Gafsa a créé un village de colonisation à Maknassi ; là, dans des jardins irrigués, on a pu faire venir des fleurs, des légumes et des arbres en pépinières.

Le paysage très morne des steppes, moins désolé dans les bassins qu'abritent les alignements brisés de quelques hauteurs (7 à 800 m.), s'anime au voisinage des montagnes plus puissantes de **la dorsale tunisienne**. Les pluies annuelles sont ici de 4 à 500 millimètres, les cimes se peuplent d'arbres à feuillage résistant, l'eau n'est plus généralement enfouie sous la terre et l'on découvre dans des sites pittoresques, aujourd'hui déserts, des traces d'aqueducs, de fermes, de villes romaines. Cette région élevée des steppes s'étend de Gafsa au domaine de l'Enfida, qui la termine sur la mer au nord du Sahel de Sousse ; elle embrasse des massifs montagneux, ordinairement étirés du sud-ouest au nord-est, le Chambi (1 590 m.), le Berberou (1 460), le Djoukar (1 171) et de hautes plaines, où se rassemblent les eaux de tout un district ; là seront possibles divers travaux de culture et d'élevage, la question principale pour les producteurs étant celle des transports sur les marchés.

La descente de la dorsale vers les steppes de Kairouan est presque partout abrupte, tandis que les pentes sont plus douces au nord; les ruptures de niveau sont brusques, du bassin de Fériana sur celui de Gafsa, d'Haïdra et Thala sur la plaine de Foussana, de celle-ci sur Kasserine; de Mactar, autour des roches du Berberou, les oueds dévalent par des cheminées, où l'érosion fait crouler les dalles calcaires de la Kessera (galette), qui forme toit au-dessus des sources. Ces hauteurs s'abaissent par des compartiments de plaines, dont les plus élevés (Mactar, Thala) sont posés à l'altitude de 900 à 1000 mètres, et les plus bas, au-dessus de la vallée de l'oued Zeroud, à 3 ou 400; c'est un escalier gigantesque, dont les marches, redressées sur leur rebord extérieur retenaient jadis les eaux aujourd'hui épuisées par les brèches qu'elles se sont ouvertes.

Gafsa (345 m.) est déjà une oasis, au seuil du Sahara; sa devancière, Capsa, joua un rôle dans l'histoire africaine dès les guerres de Jugurtha; au XVe siècle, un bey de Tunis y avait dressé une citadelle, fort bien placée pour surveiller, à la jonction de deux régions naturelles, la circulation des nomades et la production des jardins. L'eau coule partout, en abondance, des pentes du djebel Younès (900 m.), auquel s'adosse l'oasis; plusieurs sources sont chaudes et la plupart magnésiennes, ce qui n'est pas sans quelques inconvénients pour la boisson et même la culture. Les principaux monuments anciens sont des thermes, des canaux d'irrigation, et un arc de triomphe; on retrouve des fûts de colonnes et des chapiteaux romains dans les mosquées des Arabes. L'oasis de Gafsa, riche en dattiers, pistachiers, grenadiers, légumes, était devenue sous les beys un centre d'industrie indigène; on y fabriquait avec la laine du pays des couvertures et des tapis renommés. De nos jours, Gafsa a changé de caractère par la mise en train des exploitations de phosphates et la construction du chemin de fer de Sfax. Les gisements déjà attaqués de phosphates, à une cinquantaine de kilomètres à l'ouest

de Gafsa, sont ceux de Metlaoui, sorte de miniature de Gafsa, avec des sources et de la verdure, et de Redeyef, aux profils pittoresques mais secs de paysage rigoureusement saharien. Chef-lieu d'un contrôle civil, garnison importante, Gafsa compte aujourd'hui, sur 5 000 habitants, 360 Européens, dont 220 Français ; sur les mines, la population européenne dépasse 1 100 individus, dont environ 300 Français.

Au nord de Gafsa, les bassins de *Fériana*, presque oasis encore, et de Kasserine sont les étapes vers la Tunisie du Nord et vers Tébessa; c'est par cette dernière ville que l'on se rendait de Tunis à Gafsa, avant l'inauguration du chemin de fer de Sfax (1899). *Kasserine* fut une colonie romaine, dont il reste des arcs de triomphe et des travaux de barrage; sa situation était fort bien choisie, par 700 mètres d'altitude, au carrefour des routes venant du sud et du sud-ouest sur Tébessa et Sbeitla ; la mer d'alfa des steppes commence devant elle ; derrière, après des gorges encaissées qui ébrèchent le Chambi, on atteint les plaines richement arrosées de Foussana, cercle de verdure entre des falaises de roc gris. Les indigènes sont les Fraichichs et les Madjeurs, pasteurs de moutons et de chevaux, jadis caravaniers de chameaux, mais cette dernière industrie recule devant les progrès du chemin de fer; leurs troupeaux transhumants remontent en été vers Thala, sur les flancs du djebel Char (1 320 m.). Un peu plus bas que Kasserine, *Sbeitla* est l'ancienne Suffetula, grande ville qui compta, dit-on, 40 000 habitants ; ses ruines sont parmi les plus importantes de la Tunisie romaine, arcs de triomphe, temples, églises, arcades d'aqueducs; la première invasion arabe se heurta devant Suffetula, en 647, aux troupes byzantines que commandait le patrice Grégoire ; après plusieurs jours de lutte, les assaillants forcèrent le passage et purent pénétrer dans les hauts bassins arrosés du centre tunisien. Sbeitla comme Gafsa possède une source tiède, et la colonisation fera revivre aux environs les terres

plantées en oliviers et en céréales à l'époque des Romains. — Au nord-est, sur l'alignement Feriana-Sbeitla, un centre nouveau, nommé *Pichon*, a été installé dans les bassins du djebel Ousselet (1 000 m.); des eaux abondantes ont permis d'y créer des prairies artificielles, et des colons français y tentent un élevage scientifique et soigné; ils seront servis par la proximité relative de la gare de Kairouan (55 kilom.). Au Cherichera, montagne voisine de l'Ousselet, sont captées les sources destinées à Sousse et à son Sahel.

Les **bassins supérieurs**, sur les revers nord de la dorsale tunisienne, sont desservis depuis 1907 par le chemin de fer de Tunis aux phosphates de Kalaa-Djerda et Kalaa es Senam; le long de cette ligne, posée presque sans travaux d'art sur 235 kilomètres, il est facile d'étudier le pays et d'en noter, pour ainsi dire d'une saison à l'autre, la rapide transformation. Jusqu'au pont du Fahs, la voie a suivi la plaine de l'oued Miliane, qui tient à celle de Tunis; elle s'élève au delà, par des rampes douces, pour traverser les bassins supérieurs de deux affluents de droite de la Medjerda, le Siliane et le Tessa, puis de l'Haïdra, qui se jette dans l'oued Mellègue; prolongée jusqu'à Tébessa, elle ajouterait à cette série le bassin de Thala, qu'arrosent les sources de l'Haïdra, nées sur les pentes du Char. Ce versant, bien qu'isolé de la Méditerranée par le double alignement des monts de Téboursouk et de la Medjerda, reçoit annuellement 550 à 600 millimètres de pluie; presque chaque hiver ses crêtes culminantes sont couvertes de neige et, même en été, les nuits sont fraîches; mais l'insolation pendant le jour est alors très dure; à Mactar, le thermomètre oscille entre — 6° et + 46°.

A Bou-Arada commence la plaine du Siliane, dont *Gaffour* est la station principale; dépôt d'étape au milieu de la ligne, Gaffour est un village créé par la Compagnie du chemin de fer, et devient un marché

indigène; les agents de la Compagnie sont logés dans des maisonnettes uniformes, pourvues de jardinets; l'eau est soigneusement épurée pour l'alimentation et même pour le service des machines. De simples rides de terrain séparent l'une de l'autre la plaine du Siliane et celles des étages supérieurs, dites du *Sers* et des *Ksours*; ces croupes sont couvertes de lentisques et de jujubiers, parfois de bouquets d'arbres vivaces; les paliers plats sont largement ouverts, nus, et souvent marécageux; en divers endroits, on a dû protéger la voie par des levées de terre contre les inondations, fréquentes chaque hiver. Progressivement, de part et d'autre de la voie, les indigènes défrichent et sèment des céréales; une vigoureuse végétation fourragère monte au printemps de cette terre d'alluvions grasses; les chevaux ont alors de l'orge jusqu'au poitrail; aussi l'élevage se développe-t-il en même temps que les cultures. Dès les premières pluies, à l'automne, les indigènes descendent des montagnes qui encadrent la plaine, — profils de tables alternant avec des dents de scie, — plantent leurs gourbis et labourent avec une ardeur presque européenne : le chemin de fer, le long duquel leurs récoltes vont se vendre à Tunis, a fait ce miracle de les rendre plus travailleurs. Il y a parmi eux des notables riches, volontiers disposés à encourager tous les progrès; quelques-uns élèvent de beaux chevaux, choisissent leurs semences, achètent des charrues françaises ; certains ont conservé l'usage féodal de la chasse au faucon.

La plaine des Ksours se relève par marches, au nord vers El Kef, au sud vers Mactar. *El Kef* est la Sicca Veneria des Romains, citadelle bâtie en amphitéâtre, à 800 mètres d'altitude moyenne, sur des pentes à olivettes que couronnent des crêtes déchiquetées; ses fontaines, son théâtre, ses monuments religieux dont les ruines sont fort belles, rappellent sa grandeur passée; la colonisation contemporaine y a rencontré des appuis parmi des propriétaires indigènes et, sur 5 500 habitants

environ, les Européens comptent aujourd'hui pour 1450, dont 430 Français; on signale aux environs plusieurs domaines bien tenus, consacrés aux oliviers, aux céréales et à l'élevage. Depuis 1907, un embranchement rattache le Kef à la ligne des Kalaas; il descend jusqu'à la plaine à travers des collines boisées. *Mactar* est aussi une ancienne ville forte des Romains, à près de 1 000 mètres d'altitude, en tête du ravin de la Kessera, qui tombe sur les steppes de la Tunisie intérieure; toutes les terres des environs sont couvertes d'oliviers sauvages; la dispersion des ruines romaines, même de monuments considérables, des inscriptions relevées sur des tombes nous apprennent que cette région fut très peuplée et bien colonisée jadis.

La voie ferrée se termine à l'est par trois branches : au nord, l'une atteint le pied du Djerissa, montagne toute bourrée de fer; au centre, une autre arrive au bas de la Kalaa es Senam, où l'on exploite des phosphates; celle du sud enfin dessert les gisements, phosphatiers aussi, de la Kalaa-Djerda; c'est cette dernière qu'il serait aisé de continuer, sans travaux d'art, jusqu'à Tébessa, par le col (950 m.) que gardait jadis la forteresse romaine, puis byzantine d'Haïdra, aujourd'hui poste de douane entre la Tunisie et l'Algérie. La Kalaa es Senam est, de toutes les hauteurs de cette région, la plus caractéristique; c'est sans doute la « table de Jugurtha », dont parle Salluste; l'accès pénible de sa plate-forme supérieure, terrasse d'une énorme bloc à pic de tous côtés, en fait une position presque inexpugnable. Ce bassin des phosphates est triste et rocailleux; les seuls massifs de verdure, par plaques, sont des champs de cactus épineux; il n'y a d'arbres que sur les hauteurs du sud, autour de *Thala*, chef-lieu du contrôle le plus sauvage de toute la Tunisie; mais l'activité industrielle supplée à la pauvreté agricole, et finit par imposer un certain effort de culture; dès maintenant, des moutons et des grains du sud-ouest tunisien, qui tous passaient naguère en Algérie, par Té-

bessa, s'arrêtent sur les marchés des nouvelles mines.

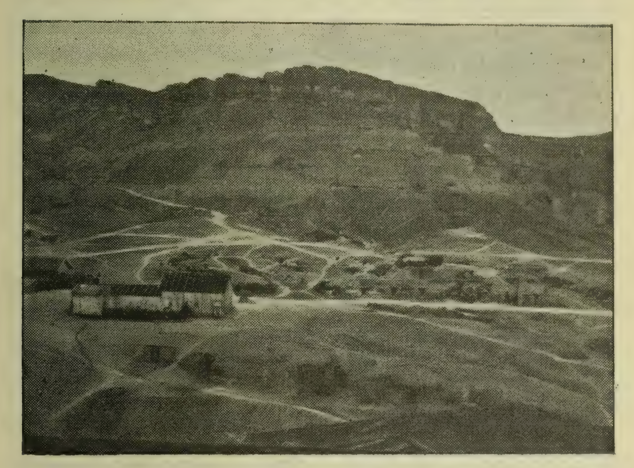
Exactement comparable à celui de Thala, le bassin de **Tébessa** est formé par un autre affluent de l'oued Mellègue, le Guelat; les montagnes phosphatières qui prolongent les Kalaas tunisiennes sont appelées ici le Kouif et le Dyr. La région avait été remise en culture, après l'occupation française, sans attendre la bonne fortune beaucoup plus récente de l'industrie minière, et l'on peut conclure, de ce qu'elle est devenue, à l'avenir des districts tunisiens arrosés et exposés de même. Les eaux abondent autour de Tébessa; les montagnes voisines, encore boisées, abritent des sources vives, qui descendent en fertilisant des vergers européens et indigènes; les champs ensemencés en céréales sont assez étendus pour attirer des moissonneurs temporaires de tous les plateaux plus pauvres; de vastes olivettes sont en plein rapport, les moulins à huile ont adopté des procédés modernes de triage, de pressage et de filtrage; des commissionnaires indigènes mettent en ballots l'alfa que leur portent les nomades du sud.

Théveste fut une des plus belles villes de l'Afrique romaine, ses principaux monuments datent du IIIe siècle, entre autres l'arc de triomphe de l'empereur Caracalla, qui servit depuis de porte aux fortifications élevées par les Byzantins (VIe siècle); les musulmans s'y établirent dès la première invasion arabe, peu d'années après la fondation de Kairouan par Sidi-Okba; c'était en effet l'un des points stratégiques que devaient tenir des armées arrivant de l'est, avant de descendre dans les plaines du Tell. Arc de triomphe majestueux, gracieux temple de Minerve, débris d'aqueducs et de tombeaux, et ce curieux ensemble mal défini encore que l'on nomme basilique, jurent avec la médiocrité de la mosquée, de l'église et la banalité des édifices modernes, publics ou privés. Tébessa, bien moindre qu'à l'époque romaine, est peuplée de 1 434 Européens et 5 623 indigènes agglomérés; sa population indigène montre des dispositions à s'affiner et à s'instruire.

Deux tribus pastorales, les Nemenchas et les Hanenchas parcourent les plateaux, au sud et au nord de Tébessa; leurs centres d'affaires sont des villes de bassins, réductions de Tébessa, Meskiana, Morsott, Clairefontaine, sur le Mellègue ou ses affluents; plus loin au nord-ouest Aïn-Beida (la source blanche), rattachée directement à Constantine par un chemin de fer; le nomadisme de ces indigènes se déroule dans un cadre de plus en plus restreint, leurs déplacements saisonniers dépassant rarement 50 ou 60 kilomètres; plus ici qu'en Tunisie, parce que le pays est plus anciennement colonisé, les centres français mieux assis, nous observons cette tendance des pasteurs sinon à se fixer, du moins à régulariser leurs mouvements; nous retrouverons ces mêmes tendances sur les hauts plateaux algériens, à l'ouest de l'Aurès. A noter aussi que, dans tous ces villages du sud-est algérien, les commerçants indigènes sont surtout des Mozabites; il y a relativement peu de Juifs. A la Meskiana, plusieurs débitants sont originaires de Djerba, preuve de relations anciennes et faciles avec le littoral du golfe de Gabès.

La voie étroite qui, de Tébessa, rejoint à Souk-Ahras la grande ligne Tunis-Constantine-Alger, fut prévue pour un trafic modéré de produits agricoles; elle est absolument insuffisante pour les besoins des mines en exploitation; aux phosphates de Tébessa s'ajoutent des cuivres de l'Ouenza; d'autres gisements, déjà reconnus, seraient attaqués si l'évacuation était moins difficile; mais le profil de la ligne se prête mal aux transports lourds : après être descendue sur le Mellègue, non sans de fortes rampes en corniche, au flanc de promontoires sculptés par les érosions, elle remonte jusqu'à près de 900 mètres, pour franchir le relèvement entre Mellègue et Medjerda. Le versant intérieur de ces montagnes est, comme le pays de Béja, découpé en larges amphithéâtres de terre noire (Dréa, Mdaourouch); c'est un pays de céréales qui se prolonge par Sedrata vers l'ouest, annonçant la « mer de blé » du Tell de Constantine; le

versant nord, au contraire, est boisé comme la Khroumirie, des tuileries sont établies sur les poches argileuses des fonds, des chênes-lièges succèdent, sur les flancs des montagnes, aux pins d'Alep et aux cactus; et l'on sent nettement, en descendant de Tébessa vers Souk-Ahras, que l'on passe par une gamme de transitions de la nature des steppes dans celle du Tell.



Phot. du Touring-Club de France.

COLLINES PHOSPHATIÈRES DANS LE SUD TUNISIEN.

La zone algéro-tunisienne de Gafsa-Tébessa doit une plus value récente et considérable à l'exploitation des **gisements de phosphates de chaux**; reconnues à partir de 1885, auprès de Tébessa d'abord, par M. Philippe Thomas, vétérinaire militaire, ces richesses n'ont tenté d'abord que des capitalistes étrangers; des Français, venus ensuite, ont marqué leur intervention par la mise en exploitation de gisements tunisiens, et l'amélioration des méthodes d'abord appliquées à Tébessa même. Nous étudierons plus loin les conditions techniques et commerciales de l'industrie des phosphates; indiquons

seulement ici qu'elle a beaucoup contribué à l'essor d'une région qui, sans elle, serait demeurée pauvre, isolée de toutes communications : c'est pour desservir des carrières de phosphates, puis accessoirement d'autres mines, qu'ont été construits les chemins de fer de Sfax à Gafsa, de Tunis aux Kalaas, que l'on achève en ce moment celui de Sousse à Aïn-Moularès, au nord de Gafsa, qu'il faudra sans tarder remanier totalement celui de Tébessa à Souk-Ahras ; la bande des phosphates s'étend, sur le rivage d'une ancienne mer peut-être, de Gafsa jusqu'au sud de Bougie. Le long des chemins de fer miniers, les défrichements s'avancent, les indigènes se fixent, des marchés surgissent; petit à petit, par le détour de l'industrie, les régions intérieures qu'avaient transformées les Romains reviennent à l'agriculture.

RÉSUMÉ

Les **steppes basses** du centre tunisien, parcourues par les troupeaux transhumants des Souassis et des Zlass, ont pour marché commun **Kairouan**, ville tout indigène, de pèlerinage et de commerce.

Le paysage est moins désolé sur le **revers méridional de la dorsale tunisienne**, étagé entre des empâtements de 14 à 1 600 mètres en une série de bassins; celui de **Gafsa** présente déjà des caractères d'oasis, tandis que des cultures plus variées, telles qu'en pratiquaient déjà les Romains, seraient possibles au nord, autour de Kasserine, de Sbeitla, etc. Des pluies plus abondantes arrosent les bassins du **versant septentrional** ; dans les plaines tunisiennes du Sers, des Ksours, de Thala, la colonisation européenne et indigène se développe rapidement; elle est très avancée dans le district algérien de **Tébessa**.

Cette zone doit une plus-value récente et considérable à l'exploitation de ses gisements de **phosphates de chaux**.

IV. — Le Tell de Constantine.

Les monts de la Medjerda s'écrasent, à leur extrémité sud-occidentale, en hautes plaines où naissent les oueds du littoral de Constantine; ces plaines constituent le glacis intérieur d'une zone littorale très remuée, profondément découpée par des vallées abruptes, qui s'adosse à l'ouest aux relèvements montagneux plus nets de la chaîne des Bibans et de la petite Kabylie. L'aspect général est donc celui d'un plateau, de 800 à 1 000 mètres d'altitude, plus monotone et plat d'est en ouest, puis, entre ce plateau et la mer, d'un chaos de montagnes incliné vers la plaine de Bône et finissant, entre cette plaine et les roches volcaniques du cap Bougaroun, par les falaises aiguës dont la corniche porte Philippeville, Stora et Collo.

Les routes naturelles glissent du sud-ouest au nord-est le long des saillies culminantes de ce relief très confus; elles sont indiquées par les tronçons principaux des rivières, oueds Athménia et Rummel, qui sont les sources occidentales de l'oued el Kébir, Mridj, Zenati et moyenne Seybouze, Endja et Safsaf supérieurs, etc.; pour joindre entre elles et conduire jusqu'à la mer les eaux de ces vallées longitudinales, les rivières ont dû forer des brèches perpendiculaires à l'axe du relief, c'est-à-dire dirigées plus ou moins exactement du sud au nord; tel est le cas de l'oued Cherf, ou Seybouze supérieur, du Rummel qui a isolé le promontoire annulaire de Constantine, de l'oued Bou-Sellam qui, formé sur les plateaux de Sétif, s'enfonce à travers la chaîne des Bibans pour rejoindre la vallée de la Soummam ou Sahel.

La vie rurale sera donc dispersée **par bassins**, fertiles par les alluvions qui s'y sont accumulées, mais communiquant malaisément entre eux, offrant plus de res-

sources pour une existence locale assez large que pour des relations commerciales avec le dehors. Les pluies sont assez abondantes pour les cultures annuelles, plus de 610 millimètres à Constantine, 450 environ à Sétif, derrière l'écran littoral de la petite Kabylie; mais les eaux, presque stagnantes sur le plateau, où il faut les drainer, s'effondrent à travers les brèches transversales et s'épanchent en lacs de boue sur les paliers inférieurs; les groupes d'habitations se placent donc à flanc de coteau, hors de la portée de ces trombes. On doit observer d'ailleurs que les pluies sont bien réparties sur toute l'année, raréfiées seulement pendant les mois de juin à septembre; elles sont copieuses surtout de novembre à mars, c'est-à-dire à l'époque où leur chute, à condition d'être convenablement distribuée, profite le mieux à la végétation; les sommets sont encore forestiers, peuplés de frênes et de chênes-lièges; les peupliers suivent les fonds des rivières; à l'altitude moyenne de 4 à 600 mètres, les ruines romaines et les centres aujourd'hui habités coïncident par taches, dans les creux du relief tourmenté.

Les indigènes sont intimement mêlés ici aux Européens : auxiliaires agricoles pour débuter, ils arrivent pas à pas à la petite, voire à la grande propriété; partout, dans le Tell de Constantine, ils achètent de la terre, intervenant dans toutes les ventes foncières, constituent des capitaux même mobiliers, qu'ils emploient à des améliorations d'outillage et progressivement à des placements à l'européenne. Tandis que, dans les villes de la côte, ils demeurent confinés dans un rôle de collaborateurs, de plus en plus dans l'intérieur ils comptent personnellement dans le mouvement des transactions et de la banque; le progrès des communications, qui ajoute une valeur commerciale à la valeur agricole des bassins isolés, leur permet une véritable colonisation, par hameaux de quelques familles. Nulle part en Algérie mieux que dans cette région constantinoise, on n'observe la constante et quotidienne confusion de deux

sociétés, européenne et indigène; Constantine même compte plus de 28 000 indigènes contre 26 000 Européens.

Les bassins de la moyenne Seybouze et de ses affluents de gauche, de Duvivier à Oued-Zenati, sont particulièrement favorisés; ici se combinent heureusement l'élevage, la culture des céréales, de la vigne, des arbres fruitiers; la découverte récente de mines apporte une chance nouvelle à cette région déjà privilégiée. **Guelma** offre le meilleur type de ces villes; bâtie en amphithéâtre à droite de la Seybouze par 250 mètres, elle fait face au centre moins riche d'Héliopolis. Commune de 12 à 13 000 habitants, dont 6 000 musulmans et 600 Israélites, les indigènes de l'intérieur y apportent du gibier, de la volaille et des œufs, du bois et du charbon; il s'y traite de grosses affaires en grains, huile et bétail, un peu moins en vins. Les bœufs gris de Guelma sont des animaux de travail et de boucherie justement appréciés, et l'exposition agricole annuelle de la circonscription se distingue par la diversité non moins que par la qualités des produits primés.

Une terre noire, profonde de plusieurs mètres, une eau abondante, une culture qui devient chaque jour plus scientifique et prévoyante, font des environs de Guelma l'un des champs d'expériences les plus intéressants de l'Algérie; un syndicat de propriétaires français a transformé la routine des anciennes huileries; des jardins maraîchers, soignés comme dans les banlieues des grandes villes de France, donnent toute l'année des fleurs, en même temps que des légumes et des fruits; des colons et même des indigènes achètent le bétail maigre aux pasteurs du Sud et le font reposer, l'*embouchent*, pour la consommation locale ou l'exportation. Toute une industrie, à laquelle participent les indigènes, est née des besoins de cette agriculture progressiste, sellerie et harnais, quincaillerie, glacière, etc.; les marchés indigènes attirent une plèbe originale de fripiers, de conteurs en plein air et de mendiants. Le

débouché naturel de Guelma est, par Duvivier, le long de la Seybouze, sur la plaine et le port de Bône.

Entre les bassins de la Seybouze et ceux du Merzoug-Rummel, le pays, coupé de gorges au nord, tourne au plateau vers le sud-est; là domine la culture des céréales avec l'élevage du petit bétail; au ras de la voie ferrée de Guelma à Constantine, la station thermale d'*Hammam-Meskoutine* montre ses cascades pétrifiées, tout enveloppées d'une buée chaude à travers laquelle jouent les colorations les plus vives; la ville d'eaux est devenue un centre agricole, les pentes voisines se couvrent de vignes et d'oliviers; le touriste peut multiplier les excursions pittoresques, en tête de la route qui commande l'accès par l'est de Constantine, non loin d'un observatoire qui date des Romains et du gué de Medjez-Ahmar, d'où partit en octobre 1837 l'armée française qui enleva Constantine. *Ouled-Rhamoun*, *El Guerra*, *Kroubs*, gares d'embranchement des voies ferrées de Constantine sur Guelma, sur l'Aurès par Aïn-Beida, sur Biskra par Batna, sont aussi des marchés indigènes, à la jonction des plateaux consacrés à l'élevage et de la zone plus arrosée du Tell, aux produits variés. Dans les dépressions du faîte de partage entre Seybouze et Rummel, plusieurs villages, avec pépinières, ont été créés par la « Société algérienne », à 800 mètres d'altitude, sous un climat extrêmement sain.

La position de **Constantine** est marquée par la géographie pour porter une citadelle : sauf à l'ouest, par où il tient à l'intérieur, ce promontoire est isolé par une boucle du Rummel, qui vient de se grossir du Merzoug : la rivière a découpé un formidable couloir, où elle dévale en cascades, et au fond duquel serpente aujourd'hui le balcon appelé promenade des touristes; le plateau de Constantine a sa plus grande hauteur, 644 mètres, immédiatement au-dessus de ce ravin; il descend à l'ouest vers « la Brèche », le seul côté par où la place soit accessible, et dont le nom rappelle l'assaut

victorieux des Français, en 1837; l'angle nord-occidental est occupé par les bâtiments militaires de la Kasba; la ville européenne, déblayant les masures indigènes, s'est d'abord installée tout autour avant de franchir la Brèche par un faubourg qui croît rapidement aujourd'hui; la ville indigène, qui conserve encore le lacis inextricable de ses ruelles et de ses impasses, s'étend sur les pentes de l'est et du sud-est; la gare est sur la rive droite du Rummel, à 591 mètres, dominée par les crêtes et les casernes de Mansoura; un pont lancé à 120 mètres au-dessus du torrent la relie au plateau.

Constantine était, dès les rois de Numidie, une capitale militaire, alors appelée Cirta: elle fut sans cesse disputée par des conquérants, et l'on dit qu'elle ne subit pas moins de quatre-vingts sièges. De l'époque romaine, elle a conservé et utilise encore de vastes citernes, de l'époque musulmane, des mosquées médiocres, et le joli palais moderne, affecté aujourd'hui à l'état-major de la division. L'originalité de Constantine est dans ses quartiers indigènes, où grouille une fourmilière humaine, entre des boutiques minuscules de cordonniers, de selliers, de tisserands, des cafés maures, des rangées de négresses accroupies, vendeuses de pain. Malgré des améliorations récentes ces quartiers populeux et mal aérés sont fort sales, sauf dans les rues réservées aux corroyeurs et débitants mozabites, qui semblent mettre quelque coquetterie dans la propreté de leurs costumes et de leurs ateliers. La population de Constantine est (1906) de 54 247 habitants, dont 28 296 indigènes; parmi les Européens, on compte 13 887 Français d'origine, 1 586 naturalisés automatiques avec leurs enfants, et 8 427 Israélites, soit le contingent le plus élevé, proportionnellement, de toutes les grandes villes d'Algérie.

Marché protégé, Constantine a de bonne heure attiré des habitants de toute la région; aussi les diverses races indigènes y sont-elles représentées en groupes assez forts pour que chacune ait conservé quelques

traits caractéristiques : le Kabyle, cantonnier ou maçon, travaille sous l'œil indifférent de l'Arabe, il porte un costume de plus en plus semblable à celui de l'ouvrier européen, et seulement distingué par une chéchia cerclée d'une bande d'étoffe; l'Arabe est fidèle au burnous et traîne avec majesté des babouches passées au bout du pied; le Juif se pare dans la personne de sa femme, qui adopte, en commençant par les vêtements de dessus, les modes, parfois amplifiées, de l'Europe méridionale; on rencontre encore, dans les rues, des femmes musulmanes, la figure cachée derrière un *hajar* bleu; Constantine présente comme en raccourci tous les types algériens et c'est la grande ville, en effet, qui est la plus proche à la fois du Tell, des plateaux et des confins sahariens.

La vie industrielle est aujourd'hui transformée par les capitaux européens; il s'est fondé autour de Constantine des minoteries, des tanneries; la fabrication des burnous et tissus de laine se concentre dans des usines, en dépit des concurrences métropolitaines. La vallée du Rummel, au-dessous des gorges, est grossie par d'abondantes sources chaudes qui sont captées pour l'irrigation de jardins, mais aussi pour les machines motrices de papeteries et de semouleries; le chemin de fer de Constantine à Philippeville, après un long tunnel sous la colline de l'Hôpital civil, débouche au-dessus de ce bassin, dont les confluents vont percer au nord-ouest les falaises du djebel Msi, renforcés par des eaux qui tombent de Bizot et de Condé-Smendou; dans les fonds gras de ces villages, la luzerne vient à profusion, la terre est morcelée en moyens domaines, de 100 à 200 hectares; l'aisance des propriétaires, parmi lesquels beaucoup d'indigènes, est exprimée par celle des budgets municipaux; des chemins ruraux, entretenus sur les prestations, courent de tous côtés à travers champs.

Ici les Français se rencontrent pour ainsi dire seuls en présence des indigènes; l'arrondissement de Cons-

tantine, sur 40 117 Européens ou assimilés, compte 22 836 Français d'origine, 3 497 naturalisés et 9 732 Juifs; les étrangers non naturalisés sont donc seulement 4 052



LE RAVIN DU RUMMEL A CONSTANTINE.

tandis que la population indigène monte à 527 468 individus; si l'on ajoute que les Juifs, à part la ville même de Constantine, ne forment que de très petits groupes,

on verra que la prépondérance numérique des Français, dans les villages, est générale parmi les Européens; Condé-Smendou, par exemple, a 334 Français sur 407 Européens, en face de 13 126 indigènes; pour Bizot, ces chiffres sont 185, 218 et 9 379; pour Ouled-Rhamoun, 245, 190, 5 044. Il serait intéressant, mais les statistiques officielles ne le permettent pas, de distinguer les Mozabites des autres indigènes; partout on observe la descente vers la côte de ces gens actifs et peu bruyants; des propriétaires européens, craignant leurs empiètements, refusent de leur louer des fermes, même à des prix avantageux.

Après Condé-Smendou, le chemin de fer de Philippeville quitte le domaine de l'oued el Kébir pour passer, par le col des Oliviers (415 m.) dans celui du Safsaf, rivière de Saint-Charles, Damrémont, Valée; les frais considérables de la construction de cette ligne, une des plus chères d'Algérie, ont été compensés par la richesse naturelle des bassins traversés, et progressivement mis en valeur; la liaison de Constantine avec Philippeville, son port créé, fut assurée, au lendemain de la conquête, par un chapelet de postes devenus, depuis le passage du chemin de fer, des foyers rayonnants de colonisation; l'un d'eux est encore appelé « l'Armée française »; il était placé sur un point d'eau, bien aéré, auprès duquel on trouve d'excellente chaux. Dans les champs, beaucoup d'indigènes propriétaires ou métayers labourent avec des bœufs, attelés à des charrues françaises; montant du salariat à la propriété, ils construisent d'abord une étable pour leurs bêtes, à côté de la tente ou du gourbi en branchages et terre battue où ils logent eux-mêmes; ensuite vient la maison du maître, en briques, avec toit de tuiles; la campagne d'El Kantour, de Robertville, etc., permet de saisir sur le vif toutes les phases de cette ascension.

La plaine côtière commence à Saint-Charles et se redresse au nord-ouest pour finir sur la mer par la corniche de Philippeville et Stora. De Saint-Charles,

vers l'est, un chemin de fer départemental gagne Jemmapes, Ain-Mokra et Bône; il traverse un district accidenté et boisé, avec des bosquets de chênes-lièges en exploitation; les villages auraient un air tout européen, n'étaient leurs plantations d'eucalyptus; d'ailleurs des maisons d'aspect tout à fait français, avec annexes de bergerie et même de chais, sont habitées par des indigènes; la vigne alterne avec les légumes et les arbres fruitiers; peu d'étrangers, là comme autour de Constantine, 851 Français d'origine à Jemmapes, sur 1 369 Européens, 233 sur 334 à Saint-Charles, à côté de 2 606 et 2 646 indigènes; beaucoup de domaines français sont très bien cultivés et, dans ce milieu tout imprégné d'hérédités françaises, les nouveaux villages de colonisation s'enracinent assez facilement; certains colons, qui ont pu joindre à la culture l'embouchage et le commerce du bétail, ont réalisé de véritables fortunes; c'est par ces derniers, avec l'appui de capitaux venus de France, que se développe l'exploitation du liège, au-dessus de Collo.

Philippeville est une cité neuve, fondée en 1838 sur les ruines de Rusicada, pour servir de port à Constantine; elle est assise sur les deux pentes d'un ravin, qui a été recouvert et qui est devenu la rue principale; elle est fortifiée, et de plus dominée à l'est par un ensemble d'édifices militaires; ses rues transversales ne sont guère que des escaliers, affluents rapides de la Rue Nationale et celle-ci, par les fortes pluies d'hiver, se change en un torrent. Une étroite plage borde la falaise et c'est là que le port a été creusé, au prix de travaux très chers; là aussi se trouve la gare, qui n'a pu développer ses dépôts et ateliers que fort en arrière, au bout d'un long tunnel par où la voie gagne, sous la crête maritime, la plaine inférieure du Safsaf. La route en corniche du littoral, bordée d'habitations de marins d'origine italienne, se continue au delà de Stora, dans la direction de Collo. Les environs immédiats de Phi-

lippeville, au bord de la mer, produisent des fruits et des primeurs de premier choix (Saint-Antoine), et les escarpements du Filfila, qui commandent à l'est le petit estuaire du Safsaf possèdent une carrière de beau marbre blanc.

L'activité de Philippeville est surtout commerciale; débouché d'une série de bassins agricoles, le port est parfois encombré, dans la saison d'exportation des grains, tandis qu'il demeure calme le reste de l'année; il doit beaucoup au transit du bétail, des fourrages, des lièges, des oranges, et commence à exporter aussi du minerai, venu des environs de Collo. Les agriculteurs de la région sont travailleurs et sympathiques à tous les progrès; ce sont eux qui, lors de la crise phylloxérique, donnèrent le plus vaillant exemple de reconstitution par des plants américains; ils ont fait aussi des essais méthodiques sur l'olivier, sur la récolte et l'emballage des oranges et, tout dernièrement, sur le coton, cultivé par petites quantités encore comme plante annuelle, de mars à octobre. L'industrie se borne à la fabrication de quelques pâtes alimentaires et conserves de poissons; les indigènes des collines voisines apportent en ville des paquets de racines de bruyère, sommairement dégrossies, dont on fait des pipes en divers ateliers de France. La population de Philippeville est de 15 940 Européens et de 8 835 indigènes; la pêche et le jardinage ont attiré de nombreux Italiens et Maltais; le nombre des Français d'origine est de 5 653 seulement, celui des naturalisés, de 6 312.

Collo est le port des lièges du cap Bougaroun, petit mais doté d'un excellent mouillage sur fond de sable; de là, sur le revers méridional des monts de la petite Kabylie, le pays est sauvage et peu habité jusqu'à l'ouest de l'oued el Kébir; on retrouve alors, sur les bassins tributaires de l'oued Endja, des villages de colonisation analogues à ceux de la vallée du Safsaf; *Ain-Kerma*, *Mila*, *Belfort*, *Ribeauvillé*, ces deux derniers noms indiquant les origines alsaciennes de la colonisa-

tion. Mila, forteresse romaine, garde au sud le passage par où l'oued el Kébir s'engage dans les contreforts du djebel Msi; après les difficultés inévitables du début, les colons alsaciens-lorrains ont créé là des villages prospères, en associant à la vigne des cultures de céréales et de fruits. Plus au sud, Aïn-Smara exploite des carrières d'onyx translucide, qui ont contribué notamment à la décoration de l'hôtel de ville de Constantine; les hauteurs avoisinantes, appelées le Chettaba, étaient toutes couronnées de fortins à l'époque romaine, et les terres riches des dépressions étaient certainement plus cultivées qu'aujourd'hui.

Le **plateau de Sétif**, entre les alignements du Guergour au nord et ceux des monts Madids au sud, mérite de mieux en mieux aujourd'hui son surnom de **mer de blé**; il commence à *El Guerra* et *Aïn-Mlila* où déjà se montrent de profonds labours à l'européenne; à *Télerma*, les espaces plats et découverts sont assez vastes pour que l'artillerie de Constantine ait pu y organiser ses écoles à feu. *Châteaudun*, *Saint Donat*, *Saint-Arnaud* sont de gros villages, masse plus claire dans la plaine sans arbres; l'élevage y est maintenant pratiqué avec la culture des céréales, et l'on vient y acheter des chevaux et mulets, même de la grande Kabylie; les indigènes s'habituent à employer ces animaux pour le travail soigné de la terre, il n'est pas rare de voir des charrues traînées par deux mulets, en flèche devant une paire de bœufs, tous bien attelés. L'élevage du cheval s'étend au sud, sur les premières croupes de montagnes peu culminantes, telles que le Guellioun, neigeux en hiver, d'où viennent les eaux de Constantine, et le Nif Enzel, dont le nom expressif veut dire nez d'aigle.

Le niveau du plateau remonte d'est en ouest, jusqu'à Sétif, qui en occupe à peu près le dôme le plus élevé (1 100 m.); il s'infléchit légèrement à l'ouest, vers Bordj bou Arréridj (915 m.), et Mansoura (1 070 m.), à l'entrée des Portes de fer (Bibans), par où le chemin de fer

de Constantine à Alger tombe sur la coupure de la Soummam (Beni-Mansour, 288 m.). C'est une zone de sources, avec beaucoup d'étangs et des accumulations de neige pendant l'hiver; les froids de Sétif, en décembre et janvier, sont extrêmement vifs; il tombe ensuite, au printemps, de fortes pluies qui hâtent la végétation des céréales, là surtout où des labours préparatoires ont ameubli le sol; dès juillet, après la moisson, le plateau languit sous un soleil de feu, mais alors arrivent les nomades du sud, qui viennent échanger leurs dattes et leurs laines contre des grains.

Sétif est encore appelée de nos jours comme au temps romain où elle était le chef-lieu de la subdivision « Sitifienne » de la Maurétanie; peuplée de 20 000 habitants, dont 13 600 indigènes, elle est le siège d'une nombreuse garnison; les rues coupées à angle droit, les maisons à arceaux sur les avenues principales sont encore d'une sous-préfecture modeste; mais chaque semaine dix mille indigènes se pressent au marché; en été, il faut monter des boulangeries de fortune pour nourrir l'armée temporaire des moissonneurs kabyles. A la suite de découvertes sur les flancs de Guergour, au nord, la fièvre minière s'est emparée de Sétif, qui a reçu pour des prospections et des travaux d'attaque dix millions de francs en dix ans, de capitalistes métropolitains; l'ardeur des transactions foncières n'est pas moindre, les indigènes y participent à côté des Européens, et l'on cite les études des hommes de loi de Sétif parmi les plus achalandées de l'Algérie; les grosses fortunes ne sont pas rares et la proportion des automobiles au nombre des habitants est ici plus élevée que partout ailleurs dans la colonie. Sétif est éclairée à l'électricité, sans avoir jamais connu le gaz; il lui manque encore un chemin de fer direct sur le golfe de Bougie.

Le plateau de Sétif est le rebord septentrional d'une concavité peu déprimée, dont le fond est occupé par des lagunes salines (*Chotts el Beida, Mrouri, Tarf*, 8 à 900 m.)

séparées par des alignements montagneux qui les commandent de 700 à 1 000 mètres (monts de Batna, 2 100; djebel Rouis, 1628). Cette zone de hautes steppes est ici peu développée, parce que l'Aurès, attirant sur ses flancs des pluies assez copieuses, est bordé au nord d'une bande arrosée de prairies et de cultures, qui correspond, par delà l'obstacle des chotts constantinois, à la bande de Sétif : les limites de cette succursale du Tell constantinois sont assez exactement marquées par les villes de Khenchela à l'est, Batna au nord, Ain-Touta à l'ouest; toutes trois occupent approximativement la place de colonies romaines. Atteinte aujourd'hui par le chemin de fer de Constantine à Ouled-Rhamoun et Ain-Beïda, *Khenchela* surveille le débouché nord-oriental de l'Aurès, au pied de massifs forestiers et de kalaas aux falaises abruptes. *Ain-Touta*, station de la ligne Constantine-Biskra, garde le défilé occidental d'El Kantara.

Le district de Batna fut distingué dès avant l'époque romaine, puisque les ruines du Medracen, à une trentaine de kilomètres au nord de la ville actuelle, sont très probablement celles d'une nécropole des rois de Numidie. Camp français, posé en 1844 près des vestiges du camp romain de Lambèse, **Batna** doit aux avantages de sa situation d'être vite devenue une ville; sa population est de 8 000 individus, dont 1 900 Français d'origine et 5 000 indigènes; monotone dans sa régularité trop militaire, Batna reçoit, des montagnes qui l'encadrent, de belles rivières aux eaux fraîches même en été; elle s'est embellie de plantations et entourée de jardins; elle développerait des exploitations minières (zinc), si la neige, qui couvre les hauts tous les hivers n'interrompait souvent les travailleurs. Les forêts de cèdres et de chênes-verts, qui sont une des beautés de l'Aurès, commencent dès les escarpements du Touggour, en muraille au nord de Batna; les sources qui en tombent enrichissent les terres labourables de nouveaux villages de colonisation (Corneille, Bernelle), tandis que les

ruines de Thamugas (Timgad) se dressent à quarante kilomètres à l'est de Batna, sur d'autres sources qui vont aussi se perdre dans les chotts. Derrière la ville, l'Aurès montagneux, peuplé de tribus originales, forme à lui seul une région naturelle, qui sera étudiée ultérieurement.

RÉSUMÉ

Le Tell de Constantine est une région de relief tourmenté, bordée au sud par un plateau élevé de 8 à 1 100 mètres; les cours d'eau y ont étalé des **bassins d'alluvions**, très fertiles, mais parfois mal drainés, et reliés entre eux par des brèches profondes. Les sommets sont ordinairement boisés.

Sur la moyenne Seybouze, le bassin de **Guelma** est l'un des plus favorisés; son terroir se prête à l'élevage du gros bétail, à la culture des céréales, de la vigne, des arbres fruitiers.

Constantine (54 000 hab.) est une forteresse naturelle, posée sur un promontoire sculpté par l'oued Rummel; c'est un marché entre la région des cultures variées du nord et celle des plateaux et steppes du revers intérieur.

Entre Constantine et la côte (**Philippeville**, 25 000 hab.), les cultivateurs français ont fondé beaucoup de villages prospères, tels Condé-Smendou, Saint-Charles, etc.; Philippeville est un centre de belles exploitations de vignes, d'oliviers, de plantes maraîchères. Des indigènes, surtout Kabyles, se fixent comme colons propriétaires parmi les Français.

Le **plateau de Sétif** mérite son surnom de **mer de blé**; la culture des céréales s'y développe en grand, d'après les procédés les plus modernes. Ce plateau se lie par des steppes, zone de pasteurs indigènes, aux cultures de **Batna** que nourrissent les pluies attirées au sud par les hauteurs de l'Aurès.

V. — La Kabylie.

Au nord des plateaux de Constantine et de Sétif surgissent de hauts bourrelets montagneux où l'on peut distinguer trois alignements principaux, tous orientés dans la direction générale du relief nord-africain, sud-ouest au nord-est : la *chaîne des Bibans* culmine à 1 800 mètres derrière Sétif et s'allonge en s'écrasant à

l'ouest vers les plateaux d'Aumale, reproduction de ceux de Sétif; elle est doublée au nord par la *chaîne* que l'on peut appeler *de la Petite Kabylie*, qui commence au-dessus de la vallée de la Soummam par des ravins déchiquetés, et se prolonge à l'est jusqu'au-dessus de Collo par les massifs dominants du Babor (2 004 m.), et du Msi (1 482 m.); à cette série correspond une côte en corniche (Sahel du cap Bougaroun, 1 090 m.), divisée en compartiments par des plaines littorales qu'ont déposées les alluvions roulées de l'intérieur; de ces plaines, la principale est celle de l'oued Sahel, terminus de la vallée longitudinale de la Soummam. Au nord de la Soummam se dresse la troisième chaîne, celle du *Djurjura* ou de la Grande Kabylie, qui est la plus haute de toutes (Lalla Khadidja, 2 308 m.); elle aussi s'écrase vers l'ouest et se fond, après la coupure des gorges de l'Isser, dans les hautes plaines à bassins du Titteri, derrière la Métidja algéroise; à l'est le Djurjura finit au-dessous de Bougie par le Gouraya (704 m.) et le cap Carbon.

Ces montagnes, assez élevées pour appeler de loin les nuages, reçoivent plus de 800 millimètres de pluie annuelle; elles sont profondément entaillées par l'érosion des eaux, traversées en tous sens par des torrents farouches; la terre végétale y est parcimonieusement mesurée dans des fonds, où la descente brutale des oueds la dispute à l'homme; par exception seulement on trouvera des espaces en plan assez larges pour se prêter à une culture facile. La nature de la Kabylie paraît donc hostile à l'homme, par la rudesse des pentes et la sauvagerie des eaux, par l'extrême division du sol, qui rappelle celle des alvéoles d'une ruche, séparées par des cloisons inaccessibles, par l'insalubrité de ses dépressions mal aérées. Et cependant les invasions ont refoulé dans ces montagnes une population dense et prolifique, une race indigène appelée certainement dans l'Afrique du Nord à un brillant avenir, qui se dessine déjà.

Les **Kabyles**, anciens habitants fixés dans les plaines cultivables par les bienfaits de la paix romaine, ont été attaqués, dès les débuts de l'islam, par les Arabes arrivant de l'est; ces nomades ont rejeté les cultivateurs dans les montagnes, ou dans le désert du sud; une existence très différente a fait depuis du Touareg un type humain autre que celui du Kabyle, mais les origines sont assurément les mêmes, et la vieille langue kabyle, qui disparaît de nos jours dans le Tell algérien, se rapproche du tamachek que parlent les Touaregs. Vainement, à la voix de quelques chefs héroïques, les Kabyles ont défendu leurs propriétés, puis coupé leurs oliviers pour affamer les envahisseurs; ils ont dû accepter la religion de leurs vainqueurs, et se plier, dans des montagnes peu hospitalières, à des conditions toutes nouvelles; ils ont accroché des cultures sur les rochers, par petits lopins piochés à la main. Après la période troublée du moyen âge et de l'ère turque, ils ont attendu les Français, c'est-à-dire le retour de la paix, pour descendre de nouveau dans les plaines plus fertiles; nous les observons aujourd'hui en cette phase de leur évolution.

Ce sont encore des montagnards, mais en qui revit avec force l'antique hérédité du cultivateur; ils sont donc sous nos yeux une race puissante de colonisation. Les Kabyles, entre eux, s'appellent *Imazirens*, c'est-à-dire hommes libres; s'ils ont adopté l'islam, ils ne furent jamais soumis, en fait, aux maîtres arabes de la plaine; les Français eux-mêmes ont rencontré chez eux d'abord une très vive résistance, fondée sur un esprit naturel d'indépendance plutôt que sur l'exaltation du fanatisme religieux. L'administration algérienne a tardivement distingué les Kabyles des Arabes, auxquels ils ressemblent un peu par la physionomie, par le costume, par les habitudes sociales; il importe d'autant mieux de connaître les facultés propres des Kabyles, que des races analogues peuplent la majeure partie du Maroc et pourront, suivant la manière dont nous saurons les rallier,

devenir, après la brusquerie des premiers contacts, de précieux collaborateurs pour l'expansion française.

Les Kabyles d'Algérie ne forment pas un peuple, mais une mosaïque de petits groupes démocratiques, de descendances peut-être diverses, et souvent divisés par des haines féroces. Relativement rare dans la Petite Kabylie, la population est très dense dans la Grande, elle y atteint en moyenne 90 habitants au kilomètre carré et, sur le territoire de la commune mixte du Djurjura, 244, chiffre comparable à celui des régions les plus habitées de l'Europe, Flandre et Saxe. Les Européens sont très rares en Kabylie, surtout les étrangers : les Français sont représentés par des fonctionnaires et par quelques colons, de sorte que l'activité de la Kabylie est presque exclusivement indigène; une seule commune mixte, celle de la Soummam, compte 106 520 indigènes sur 107 131 habitants; de même Akbou, 69 962 sur 70 229, Guergour 72 856 sur 73 094, Djurjura 63 549 sur 63 705.

Ces Kabyles restent fidèles à la tradition orale, qui régit leur vie privée et politique, et qu'ils appellent *kanoun*; ils n'épousent ordinairement qu'une femme, malgré l'autorisation de l'islam en faveur de la polygamie. Les femmes sont presque toujours durement traitées par eux, chargées des corvées de l'eau et du bois, qui sont écrasantes dans ces montagnes; aussi, malgré la grâce de leurs jeunes années, vieillissent-elles vite; il n'en est pas moins vrai qu'elles exercent une influence plus directe qu'en pays arabe; on a vu souvent des femmes kabyles siéger dans des assemblées de village, ou même incarner la résistance d'une tribu contre des envahisseurs étrangers. Les Kabyles n'ont pas, contre l'instruction des femmes, l'invincible préjugé de beaucoup d'autres musulmans; mais ils sont loin encore d'avoir adopté la pratique générale de l'enseignement féminin; on peut noter seulement que leurs femmes circulent à visage découvert dans toute la campagne.

Avant l'insurrection de 1871, les conseils municipaux

appelés *djemaias* disposaient de pouvoirs beaucoup plus larges qu'aujourd'hui ; toutes les questions locales, celles notamment de la distribution des eaux, capitale sur ces pentes agrestes, y étaient délibérées ; la France a dû confisquer une partie de ces libertés locales, en châtiment de la révolte, mais elle convie de plus en plus volontiers les Kabyles à s'occuper de leurs propres affaires ; les chefs investis par le gouvernement appartiennent à des familles notables de la Kabylie même, tandis qu'on envoyait autrefois aussi bien des Arabes, tout à fait étrangers à ces mœurs si particulières. Les Kabyles échangent entre eux une sorte de mot d'ordre, l'*anaia*, qui est spécial à chaque groupe d'affiliés et garantit à chacun l'appui cordial de tous les membres du groupe ; cette solidarité d'honneur est toujours respectée, et parfois des Européens furent admis à s'y associer ; mais entre groupes concurrents, les factions ou *sofs* sont violentes, et aussi les vengeances particulières ou *rekbas* qui, pareilles aux vendettas de la Corse, ne s'éteignent qu'après plusieurs générations.

Condamnés pour longtemps par l'insécurité des plaines à ne dormir qu'en des abris inaccessibles, les Kabyles ont placé leurs **villages** sur les cimes des montagnes, de sorte qu'on n'y peut pénétrer qu'au prix d'une ascension très rude, par des sentiers de chèvres, faciles à défendre. Le soleil, en se levant derrière le Babor ou le Djurjura, détache une à une les crêtes couronnées de maisons, entre des rochers arides et gris, que les toits de tuiles égaient de gros points rouges. Un coup d'œil suffit alors pour se rendre compte que le Kabyle ne cultive pas à portée immédiate de son habitation ; il descend, aussi loin que le lui permet la tolérance des maîtres de la plaine ; ses cultures sont dispersées, morcelées aux flancs de la montagne, et seuls les villages sont serrés en haut, comme une armée entourée d'ennemis. De loin, les maisons paraissent moins misérables que les gourbis des douars, elles sont murées et blanchies à la chaux ; de près, c'est un réceptacle de

ruines et d'immondices, pas de pièces séparées dans l'intérieur, même pour le bétail familier, pas de cheminée; des nattes posées sur le sol, de grossiers escabeaux sont tout l'ameublement.

L'hygiène des villages kabyles est lamentable, la mortalité infantile effrayante; l'anémie, les affections de la vue, les maladies rapportées des séjours tempo-



UN VILLAGE KABYLE.

raires dans les villes décimeraient cette population, si elle n'était douée d'une extrême rusticité, de sorte qu'elle multiplie, malgré tout. La France a introduit dans ces milieux, très fermés jusqu'ici, d'indispensables notions de progrès; les parents, même les mères, amènent volontiers leurs enfants à la vaccine; l'école, dont les programmes trop livresques n'ont pas encore rendu ce qu'on en attendait, répand du moins des habitudes de propreté qui s'insinuent peu à peu dans les familles. Les émigrants qui rentrent d'une saison de moisson ou d'une tournée de colportage, rapportent un pécule et

l'emploient à vivre moins inconfortablement; on commence à rencontrer, dans les coins reculés de la Kabylie, des matelas et même des lits, des batteries de cuisine, des chaises, des lampes à pétrole; celles-ci demeurent le dernier terme du luxe présent.

Le **Kabyle** a de grandes qualités de travailleur; très vigoureux, doué d'une agilité qui tient du prodige, il bêchera, suspendu à une corde, un palier large comme une chambre d'appartement européen; il en retiendra la terre végétale par un mur en pierres, dont la montagne lui fournit libéralement les matériaux; il viendra régulièrement y soigner un olivier ou un frêne; plus bas, il aplanira un champ un peu plus vaste pour y semer de l'orge et des fèves, ou bien encore il grimpera comme un singe au droit des précipices pour aller cueillir une charge de glands. La terre cultivable a pour lui le prix des raretés, il la ménage partout où il la rencontre, la distribue en escaliers dans les ravins, l'arrose par des irrigations ingénieuses, et devient presque un jardinier, tant est minutieux et patient son effort pour cultiver. Il se nourrit mal, de glands, d'olives, de figues, parfois d'un quartier de chevreau, il n'a que peu de grains pour faire de la farine; le feuillage des frênes est le seul fourrage que connaisse son maigre bétail.

Si opiniâtre que soit cette culture, elle ne suffit pas à la subsistance des habitants de ce sol ingrat; aussi cherchent-ils d'autres occupations, dans le pays même par l'industrie, au dehors par l'émigration. Une industrie presque domestique, dans la plupart des villages, est celle des moulins à huile et, plus rarement, à grains; le manège est mu à bras ou par un âne harnaché de simples cordes; la production est des plus médiocres, aucun soin n'est pris pour trier les olives, qui sont pressées dès qu'on en a réuni une quantité suffisante, sans distinction de qualité. Les forgerons kabyles fabriquaient des instruments aratoires, ordinairement réduits à des pics grossiers, car l'usage de la charrue

la plus rustique est interdit fréquemment par l'escarpement des terrains cultivés. Les bijoutiers-armuriers étaient des spécialistes, réunis dans certains villages seulement; peu exigeants sur le choix de leurs matières premières, ils fabriquaient de longs fusils, des bracelets, des colliers et des agrafes pour les femmes. L'invasion de la bimbeloterie européenne a tué cette industrie kabyle; de même les femmes ne tissent plus que par exception les étoffes destinées à la famille, parcequ'elles trouvent avantage à les acheter toutes faites.

Le Kabyle devient donc, et de plus en plus, un **émigrant**. Cette émigration prend parfois la forme d'une tournée annuelle de trois ou quatre mois, à travers le *bled*, en marchand ambulant. Le colporteur achète à gros intérêts une pacotille de pièces de toile, de savon, de jouets et bijoux populaires, il part au printemps, à pied, sa balle sur l'épaule ou, s'il est déjà mieux en point, avec un « bourricot »; il sait se ménager des clients, surtout parmi les Arabes de l'intérieur, au besoin fait fructifier son argent par des prêts minuscules; il possède en rentrant de quoi désintéresser son créancier et s'offrir à lui-même quelques douceurs pendant l'hiver, peut-être acheter un morceau de terre, objet de l'ambition universelle de tous ces paysans. D'autres, qui restent plus longtemps absents, vont s'engager comme manœuvres dans les villes et sur les chantiers de travaux publics, ou bien encore s'enrôlent dans nos régiments de tirailleurs; le train des équipages a toujours facilement recruté en Kabylie des auxiliaires, muletiers et convoyeurs.

La main-d'œuvre kabyle est demandée, dans le Tell d'Alger et de Constantine, pour les travaux saisonniers de l'agriculture, moisson et taille de la vigne; ces ouvriers sont laborieux et comprennent vite l'intérêt d'employer des outils modernes; sur le littoral du golfe de Bougie, on cite parmi eux des tailleurs de vigne aussi adroits que des spécialistes européens. Ils renoncent volontiers au costume indigène, qui paralyse la

liberté des mouvements, pour adopter le pantalon et la blouse; mais ils gardent une sorte de turban qui les distingue des non-musulmans; en attendant, ce qui ne tardera pas, que des fournisseurs leur livrent des vêtements spécialement faits pour eux, terrassiers, mineurs, laboureurs, sont une clientèle précieuse pour les fripiers : on verra, portés par des Kabyles ouvriers, les plus extraordinaires assortiments de vieux uniformes, jusqu'à des habits verts d'académicien sur des culottes de zouave; l'usage de la sandale à semelle de jute, importé par les Espagnols en Oranie, tend à s'introduire aussi sur les chantiers kabyles.

Les premières économies de ces travailleurs temporaires reviennent ordinairement en Kabylie; mais, après deux ou trois saisons, le Kabyle emmène volontiers sa famille avec lui, l'établit dans des conditions que ses précédents séjours lui ont permis de bien connaître, et devient colon; les fermes kabyles, dont beaucoup sont la propriété de ceux qui les cultivent, descendent d'un mouvement continu vers Constantine et Philippeville; des bourgs tels que Mila ont déjà des quartiers kabyles. Près de 20 000 hommes, chaque année, quittent pour une saison la seule commune mixte de la Soummam; on calcule que, toutes leurs dépenses personnelles payées, ainsi que celles de la famille en leur absence, il leur reste de quoi vivre dans leurs villages pendant l'hiver, et de plus un petit pécule de 80 à 100 francs par tête; pour la Soummam, le total annuel de cette épargne monterait donc à 1 500 000 francs ou deux millions; pour l'ensemble de la Kabylie, des calculs vraisemblables l'évaluent à une dizaine de millions; cette grosse somme est employée à des améliorations locales, en Kabylie même, et soutient tout autour, surtout vers l'est, un mouvement puissant de colonisation indigène.

Le Kabyle est donc un élément actif, sociable, qu'il convient de ménager et d'élever en le rapprochant de nous; les écoles à répandre en Kabylie seront d'un

caractère surtout professionnel, et donneront un enseignement convenable au pays; les représentants kabyles aux Délégations Financières ont souvent demandé qu'on leur envoyât des moniteurs, que l'on multipliât chez eux les champs de démonstration, où l'on étudierait leurs cultures de prédilection, l'olivier, le figuier, le caroubier. Le président même de la Délégation Kabyle, chef d'une des plus vieilles familles indigènes, a fondé près d'Akbou une huilerie modèle, comparable aux plus parfaites des colons européens; il fait donner aux enfants de ses domaines des leçons de pratique rurale en même temps que de langue française et recherche les combinaisons les plus modernes de l'agronomie scientifique; ses ateliers sont éclairés à l'acétylène et pourvus du téléphone. D'autres notables se font aussi les collaborateurs assidus de l'ordre et du progrès; la part des Français, parmi des populations indigènes aussi denses, ne saurait être que de direction administrative et de conseil technique.

La **Petite Kabylie** est beaucoup moins peuplée que la Grande, surtout à l'est; les forêts de chênes-lièges de *Collo* sont exploitées par le golfe de Philippeville et l'on ne trouve aucun village côtier de quelque importance jusqu'à *Djidjelli.* Ce petit port, intelligemment amélioré dans ces derniers temps, se compose d'un quartier militaire, isolé sur une presqu'île, et d'un quartier neuf largement percé, sur une étroite plage; occupée en 1839, par mer, Djidjelli resta sans communication avec l'intérieur jusqu'après l'expédition de Saint-Arnaud en Petite Kabylie (1852); elle a rayonné depuis lors sur un district peuplé d'indigènes actifs, cultivateurs dans les bassins de collines richement arrosées et boisées; parmi ces Kabyles de Djidjelli, on remarque un assez grand nombre de sujets blonds. La colonisation française, très peu mêlée d'éléments étrangers, a fondé dans cette fertile région les villages de Duquesne et de Strasbourg; à Djidjelli même, sur 1 709 Européens, on

compte 1 046 Français d'origine et 369 naturalisés; l'effectif indigène est de 5 568.

Les laines et les grains de l'arrière-pays descendent des plateaux par la route pittoresque de Mila-Djidjelli. Plus à l'ouest, la route de Sétif à Bougie traverse les monts de la Petite Kabylie par la vallée de l'oued Agrioun; remontant légèrement au départ de Sétif, pour gagner la crête du col par 1 234 mètres, elle descend ensuite en lacets de bassin en bassin; la colonisation française est représentée dans le village de Kerrata, qui fut longtemps un centre pour la production et la vente des câpres, et l'aisance de propriétaires indigènes y croît très vite, non sans que se développe aussi leur goût déplorable pour la chicane. Au-dessous des gorges célèbres du Chabet el Akra, où elle se déroule au fond d'une crevasse de 800 mètres, la route atteint la mer sur des collines aux courbes élargies, parmi des prairies et des plantations d'oliviers; des mines de zinc et de plomb sont à l'étude dans les environs.

Le *golfe de Bougie*, depuis l'oued Agrioun jusqu'au cap Carbon, est le domaine d'une colonisation assez récente (depuis 1880) et toute lyonnaise; les propriétaires, qui ne se contentent pas de toucher des fermages et viennent chaque année sur place, sont Lyonnais ainsi que presque tous les Français qu'ils emploient; le personnel auxiliaire est composé de Kabyles, de plus en plus fixés, installés en famille, et solidaires des intérêts de leurs employeurs; le « guignol lyonnais », avec la saveur particulière de sa langue provinciale et de son répertoire natif, a droit de cité à Bougie. Cette colonisation ne s'est pas bornée à la vigne, qui demeure la culture principale; elle a planté des arbres fruitiers et même, ce qui était une innovation pour les indigènes, des arbres de simple boisement; elle fait des céréales, des légumes, un peu de bétail, continue la progression de ses défrichements et devient industrielle, avec une puissante fabrique de chaux, des tuileries, des savonneries, etc.

Bougie (16 573 habitants, dont 5 091 Européens) est la capitale et le port de ce littoral, où vient déboucher la Soummam (ou Sahel); elle s'est nichée sur les pentes du cap Carbon, au-dessus des inondations furieuses qui noient toute la basse plaine, aux crues d'hiver; ses hauts quartiers sont coupés de jardins et les rues dévalent en escaliers vers un port petit, mais bien abrité et très sûr; l'ancienne ville dut à ces facilités commerciales et aux ressources très variées de l'intérieur de recevoir des marchands européens et un consul français dès le XIII[e] siècle, mais pendant l'époque turque la piraterie mit fin aux relations régulières, qui furent reprises seulement après l'établissement des Français (1833). Les Romains avaient fondé dans le I[er] siècle de l'ère chrétienne une colonie à Bougie, alors appelée Saldæ; là venaient se joindre la route de Sitifis et Cirta, et celles du littoral, allant à l'est jusqu'à Rusicada, à l'ouest jusqu'à Rusuccurus (Dellys); parmi les ports actuels de l'Algérie, Bougie est peut-être celui dont les éléments de trafic sont le plus divers.

Un seul chemin de fer y arrive encore, celui qui, par **la vallée de la Soummam**, rejoint à Beni-Mansour la ligne Constantine-Alger. Cette vallée, toute jalonnée de ruines romaines, reçoit de part et d'autre les eaux et les sentiers qui roulent par les brèches des montagnes; celles de la Petite Kabylie serrent de moins près la rivière, mais le Djurjura la commande, de presque toute sa hauteur. Exposée à des crues effroyables (celle de février 1907 emporta deux ponts du chemin de fer), la Soummam maintient les habitations à quelque distance de ses bords; les villages kabyles, coiffant les crêtes, se montrent plus nombreux à mesure que l'on remonte vers l'ouest; ils tendent visiblement à se rapprocher de la vallée, simples marchés temporaires jadis, aujourd'hui villes en pleine croissance, El Kseur, Sidi-Aich, Akbou; des commerçants s'y fixent à côté des propriétaires, pour la plupart indigènes; la culture s'empare des versants, que couvrent de jeunes plantations d'oliviers,

de figuiers, de caroubiers; des exploitations minières ont été mises en train depuis peu (calamine et phosphate de chaux), et l'on commence à tisser les feuilles de palmier nain pour faire du crin végétal.

Au pied du Djurjura, la Soummam coule sur des bassins et des plateaux qui rappellent la région de Sétif; après Bouira, le chemin de fer quitte sa vallée pour s'engager dans une série de tunnels, sur les contreforts qui continuent le Lalla Khadidja, et gagne les gorges de l'Isser; il atteint à Ménerville la plaine qui limite au nord les monts de la Grande Kabylie, rayée par les méandres profonds de l'oued Sébaou. Le *Djurjura*, ou chaîne de la Grande Kabylie, est une montagne très habitée Deux communes françaises, Dra el Mizan, à 500 mètres d'altitude, et *Fort National*, à 900, sont les postes stratégiques de la surveillance, à la limite nord des hautes montagnes; centres d'une colonisation française qui se serre autour d'eux, ils sont environnés de hameaux kabyles, appartenant aux tribus les plus puissantes, les Amraoua, les Béni-Aïssi, les Béni-Yenni qui sont restés jusqu'à ces derniers temps bijoutiers, menuisiers, etc. Tous ces bourgs sont entourés de cultures, qui s'avancent vers les terres plus riches du bas, à mesure que se répand l'aisance, conséquence de l'épargne que constituent les émigrés temporaires.

Le revers septentrional de la Grande Kabylie communique difficilement avec la vallée de la Soummam; une route extrêmement belle conduit de Fort National à Michelet, par le *col de Tirourda* (1 700 m.), puis à Maillot près de Béni-Mansour; une autre, moins confortable, continuant à l'est le chemin de fer d'Alger à Tizi-Ouzou, traverse les forêts de chênes-lièges d'*Azazga*, et débouche par des éboulis rocailleux sur El Kseur. Un relèvement littoral, qui s'abaisse d'est en ouest de 1 300 à 500 mètres, sépare le bassin moyen du Sébaou de la mer; il tombe sur la Méditerranée en une côte hérissée de promontoires, qui abrite les petits ports d'*Azeffoun* (Gueydon) et de *Dellys*; la colonisation européenne a

réuni là quelques groupes de jardiniers, de viticulteurs et de pêcheurs; mais partout, même à Dellys (12 779 contre 1 204), la population indigène l'emporte de beaucoup sur l'européenne.

Un passage dans les hauteurs littorales ouvre un accès facile de Dellys sur le **bassin intérieur de l'oued Sébaou**; un chemin de fer sur route y a été lancé, par lequel cette plaine, excentrique à la Kabylie proprement dite, se rattache à la Métidja algéroise; des Alsaciens-Lorrains, émigrés après 1870, ont été établis dans les villages qui forment une chaîne le long de ce chemin de fer et de celui d'Alger-Ménerville à Tizi-Ouzou : *Bois-Sacré*, *Bordj-Ménaiel*, *Camp du Maréchal*, *Haussonvillers;* ici déjà commence la région basse et plate où des drainages d'assainissement sont nécessaires. *Tizi-Ouzou* (29 129 hab. dont 1 263 Européens) est bâtie à 260 mètres d'altitude sur des ruines romaines; elle est au centre d'un magnifique cadre de montagnes, falaises plus uniformes au nord, massifs ravinés par les érosions au sud; les colons européens l'ont enrichie de vignes et de jardins; elle est, au terme du chemin de fer qui monte d'Alger, la ville frontière où se nouent les relations de la plaine et de la capitale tout européennes avec la plus vigoureuse des sociétés indigènes de l'Algérie.

RÉSUMÉ

La Kabylie est un pays de montagnes, qui comprend les **chaînes des Bibans** et **de la Petite Kabylie** (Babor, 2 004 m.) au sud et celle du **Djurjura** (Lalla Khadidja, 2 308 m.) au nord; entre ces deux séries se déroule la vallée de la Soummam ou Sahel. La Kabylie reçoit plus de 800 millimètres de pluie par an.

Les **Kabyles**, descendants des plus anciens habitants de l'Afrique du Nord, sont des paysans vigoureux, groupés par petites sociétés très démocratiques, dans des villages qui couronnent les crêtes; ils cultivent opiniâtrément les pentes de leurs montagnes (oliviers, figuiers); ils émigrent volontiers, comme ouvriers temporaires, ou même pour fonder, hors de leur pays, des exploitations agricoles; c'est une véritable *race de colonisation.*

La **Petite Kabylie** possède les forêts de chênes-lièges de *Collo* et les cultures variées de *Djidjelli*. *Bougie* (16 500 hab.), au débouché

de la riche vallée du Sahel, est un port commerçant et industriel, qui doit beaucoup à la récente colonisation lyonnaise de la côte voisine.

Dans la **Grande Kabylie**, que surveille *Fort National* (900 m. d'alt.) se presse la population la plus nombreuse; ses villages dominent les vallées affluentes de l'oued Sébaou. La colonisation européenne, remontant au départ d'Alger, effleure seulement les pays kabyles, dans les plaines de Tizi-Ouzou, autour des petits ports d'Azeffoun et de Dellys.

VI. — Le Tell algérois.

Alger, son Sahel et la plaine environnante de la Métidja sont, au centre du domaine algérien de la France, un foyer intense d'expansion administrative, économique et intellectuelle; c'est de part et d'autre de ce point central que s'est affermie la prépondérance française, depuis le jour du débarquement de nos troupes à Sidi-Ferruch, le 14 juin 1830.

La **structure du Tell algérois** est simple, tous les traits du relief de l'Afrique méditerranéenne se succédant ici plus nettement que dans la région de Constantine, du nord au sud : les collines littorales de la Grande Kabylie, très abaissées à l'est d'Alger, se relèvent dès cette ville et se prolongent à l'ouest, formant la côte de la Dahra; puis s'étale la plaine de la Métidja; plus en arrière, le Djurjura se continue par les hauteurs ravinées (1 600 m.) que coupent les oueds Isser, Chiffa, Djer, ensuite par le mont Zaccar (1 580 m.) et la chaîne de la Dahra méridionale, qui domine la plaine longitudinale du Chéliff; celle-ci n'est que la répétition agrandie, à l'ouest des hauts bassins de Médéa et Aumale, de la vallée de la Soummam, allongée à l'est vers Bougie. Plus au sud, enfin, à la limite des hauts plateaux, la chaîne des Bibans ne fait qu'un avec l'Ouarsenis, et le glacis intérieur des terres labourables du Sersou et de Bou-Ghzoul correspond à celui du Sétif; la seule diffé-

rence est qu'ici un fleuve arrivant du sud, le Chéliff, a pu forcer, vers le nord et la Méditerranée, la barrière montagneuse, tandis qu'au revers méridional des Bibans, les eaux vont se perdre dans des bassins intérieurs.

La **baie d'Alger** s'épanouit en demi-cercle entre la pointe Pescade et le cap Matifou, éloignés d'environ 25 kilomètres; son littoral, rocheux et découpé à l'ouest sur les pentes du Sahel, s'abaisse au centre, et livre alors passage aux rivières de la Métidja; le cap Matifou, aigu dans l'est, est une pointe côtière de la Grande Kabylie, analogue aux caps qui abritent Azeffoun et Dellys. La position même d'Alger est celle d'une citadelle, au-dessus d'une crique, d'accès relativement facile, ouverte à l'est, garantie par le Sahel auquel elle s'adosse contre le courant de Gibraltar et les brumes qui arrivent par vent de nord-ouest. Vers la plage défendue d'Alger s'acheminent les routes de l'intérieur, celles du Sahel au relief accidenté, dont les replis se prêtent à déjouer les poursuites, celles de la Métidja plate, qui fut longtemps une plaine insalubre peu habitée, traversée par les convois descendant du Titteri; Alger fut un bon port pour des chefs pirates, tant qu'ils n'eurent à craindre que d'inoffensifs bombardements du côté de la mer.

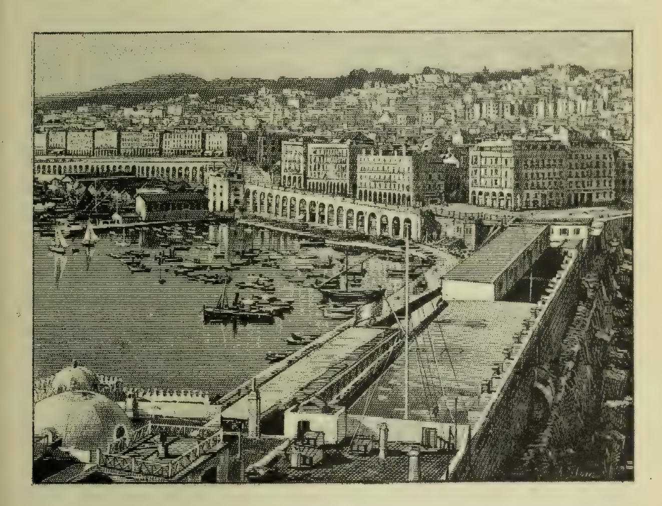
Marché secondaire à l'époque romaine, *Icosium* n'était alors qu'une dépendance de Cæsarea (Cherchell), un entrepôt pour les tribus berbères de l'arrière-pays; elle devint plus militaire au xᵉ siècle, sous un prince arabe qui la nomma El Djézaïr, des îlots rocheux qui prolongeaient le rivage, et dont les pirates turcs firent plus tard, en les réunissant, la digue de leur port (xvᵉ siècle); disputée entre des chefs de l'intérieur et des capitaines espagnols, Alger est soumise en 1518 par Kheireddin, qui se place sous la vassalité de Sélim Iᵉʳ, sultan de Constantinople; elle sera dès lors gouvernée par des « pachas turcs », jusqu'en 1830. Ces

potentats se signalèrent toujours par leurs violences, aussi bien contre les indigènes que contre les Européens qui tombaient entre leurs mains; plus d'un périt tragiquement, victime d'émeutes populaires ou du mécontentement de ses propres soldats. Aussi l'œuvre utile de ces pachas fut-elle des plus médiocres; leur unique préoccupation était de fortifier leur résidence et de mettre à l'abri, dans des châteaux bien gardés, les trésors amassés par leurs brigandages; voilà comment **Alger**, qui ne compta guère comme ville avant l'époque turque, n'a que peu de monuments indigènes intéressants.

Au moment de l'arrivée des Français elle se composait essentiellement d'un haut quartier (kasba) et d'une « marine », fortifiés; attaquée par des troupes maîtresses des hauteurs du Sahel, il lui était impossible de résister, et les Français y entrèrent aisément. Le gouvernement de Louis-Philippe aplanit d'abord les rampes intermédiaires entre la marine et la kasba; là fut nivelée la Place du Gouvernement, avant que l'on songeât, l'Algérie n'étant pas encore un pays de commerce, à transformer le mauvais port qui suffisait aux galères turques; autour de la Place du Gouvernement, des rues parallèles à la mer, bordées de maisons à arcades, remplacèrent les masures indigènes, et réunirent les venelles en escaliers dévalant de la kasba; là fut concentré pendant plusieurs dizaines d'années le mouvement d'Alger, là vinrent habiter, pressées dans des logements à l'européenne, bon nombre de familles juives. Ces travaux de voirie firent disparaître plusieurs édifices turcs, notamment un bagne où avait été enfermé en 1574 Cervantès, l'auteur de *Don Quichotte*; les grands services publics du gouvernement français avaient pris possession des palais des beys, riches demeures dissimulées dans un fouillis d'humbles maisons et de ruelles obscures.

La conquête de l'Algérie terminée, l'essor économique du pays s'affirma, et l'on dut alors ménager à la capi-

tale les facilités indispensables à une grande ville d'administration et de commerce : une longue avenue en corniche, le Boulevard de la République, fut tracée devant les rues de l'époque impériale ; de belles maisons en marquèrent la façade intérieure, tandis que le trottoir extérieur, bordé d'une balustrade, devenait une agréable promenade, avec vue immédiate et largement ouverte sur la baie ; comme la place manquait autour du



ALGER.

port, les docks furent établis en caves sous le boulevard de la République. En même temps, aux portes d'Alger, vers le sud, naissait une ville nouvelle, Mustapha, marchande et industrielle dans le bas, au long de la mer, plus élégante dans le haut et couronnée par des villas coquettes, sur les dernières hauteurs du Sahel. Bientôt il fallut faire sauter les anciennes fortifications, et joindre directement Alger à Mustapha, qui n'est plus qu'un quartier de la capitale ; on doit aussi remanier et agrandir le port ; ces travaux ne sont pas

encore achevés (1908); la vieille gare, acculée aux docks. est à refaire.

Le spectacle d'Alger, vu de la mer, est extrêmement pittoresque; des collines du Sahel, foncées par l'éloignement, la ville descend en un escalier de terrasses, confus et gris au nord-ouest, qui est le vieux quartier indigène de la kasba, plus régulier et tout blanc vers Mustapha, jusqu'à l'alignement de base du boulevard de la République, porté sur les larges voûtes des docks; les forts de l'Amirauté, les minarets des mosquées voisines accusent seuls la note d'exotisme indigène. Le port se développe au sud, vers l'Agha, avec son cortège de magasins monotones; des tramways électriques courent sur les rues principales, s'enfoncent dans la banlieue, dessinent l'assaut de la kasba; maisons d'habitation, magasins, banques, théâtres sont à l'instar des grandes villes de France,... mais c'est pourtant ici une France d'Afrique, par le coudoiement des indigènes avec les Européens, les ombrelles des palmiers abritant les kiosques des squares, le style joliment mauresque des plus nouveaux édifices de la ville et des faubourgs, la gaieté des fruits mûrs aux étalages, en plein hiver.

La **population** d'Alger est de 145 280 habitants, dont 112 030 Européens et 33 250 indigènes; parmi les Européens, les Français d'origine sont recensés pour 50 996, les naturalisés français pour 26 305, dont 3 055 par décrets individuels; les Juifs, citoyens français aux termes du décret Crémieux, sont au nombre de 12 490, les Espagnols de 12 354, les Italiens de 7 368. Les Français occupent, non seulement les emplois de direction et d'administration, mais beaucoup de situations aussi dans les carrières économiques et libérales; il existe à Alger de fortes maisons françaises pour le commerce des vins, des grains, du bétail, la banque, l'exploitation des mines, le service des transports. La douceur du climat hivernal attire chaque année des résidents riches qui ne sont pas tous, tant s'en faut, des étrangers et dont beaucoup se constituent des intérêts,

fonciers ou mobiliers, dans le pays. Ville de commerce plutôt encore que d'industrie, Alger compte relativement peu d'ouvriers d'usines, mais la population française comprend un très grand nombre de petits patrons, dans toutes les spécialités que comporte l'existence d'une société dont la fortune monte, et qui paraît plus généralement soucieuse de bien vivre que d'épargner.

Véritable capitale mondaine de l'Afrique du Nord, Alger est aussi une cité intellectuelle; elle est le chef-lieu d'une Académie et le siège de Facultés, appelées Écoles supérieures, en raison de quelques différences avec les Facultés de France; elle possède des Sociétés savantes actives et brillantes, une Chambre de commerce qui a organisé notamment une Exposition permanente des produits algériens, un Comité d'hivernage, dont la propagande scientifique mérite une mention dans un ouvrage de géographie, des établissements de recherches, comme le Jardin d'Essai, les laboratoires des Facultés, etc.; partout on s'efforce d'orienter les études conformément aux ressources spécifiques et aux besoins particuliers du pays. Le port a pris une grande importance, non seulement comme débouché d'une région de mieux en mieux colonisée, mais aussi comme étape pour les relâcheurs qui peuvent, sans se détourner de la route de Gibraltar à Suez, se ravitailler rapidement en charbon, en eau douce et en vivres frais. Alger a donc conquis, à tous égards, un rang très distingué parmi les grandes villes françaises.

Elle confine immédiatement au **Sahel**; de l'observatoire culminant de La Bouzaréa (407 m.), le regard plonge directement dans les bassins du port. Les environs d'Alger, coupés de bois, d'eaux courantes, de vallons frais, sont très bien frayés, riches de bourgs prospères et de sites agréables: la colonisation agricole y est florissante, par domaines de tous genres, depuis les vastes établissements de la Trappe de

Staouéli, jusqu'aux jardinets des horticulteurs mahonnais et maltais de la Pointe Pescade et de Guyotville. La corniche qui court à l'ouest d'Alger est l'habitat privilégié des primeurs; là, sur un sol découpé en parcelles qu'abritent des pare-vents de roseaux, la terre minutieusement soignée, fumée, sarclée donne sans repos des fruits précoces, tomates, petits pois, artichauts, raisins de treille surtout; ceux-ci ont porté jusque dans le nord de l'Europe la réputation de Guyotville. Les falaises littorales du Sahel sont débitées en escaliers de pierres sèches, jusqu'à la hauteur de Staouéli et de Chéraga; la terre n'y est pas moins disputée et ménagée que dans les *vegas* de la côte valencienne.

L'intérieur du Sahel, plus élevé, exposé à des froids courts et vifs pendant l'hiver, n'est pas propice à ces cultures, qui réclament la tiède constance du climat océanique; on y voit de la vigne, des céréales, du bétail; des champs entiers de géraniums sont destinés à la distillation des parfums, industrie nouvelle qui progresse rapidement. Il n'y a plus guère là d'indigènes que les auxiliaires des exploitations européennes; des villas somptueuses sur les pentes d'El Biar et de Mustapha, ailleurs des demeures plus bourgeoises, dans la verdure et les fleurs, des hospices que rafraîchit la brise de mer, des établissements scientifiques, une école normale d'instituteurs expriment l'activité très variée du Sahel d'Alger. Au sud-ouest, des deux côtés de la coupure du Mazafran, Koléa et Douéra étagent vers le midi leurs coteaux couverts de vignobles et d'orangers, puis le Sahel s'amincit en une crête côtière, qui porte le « tombeau de la Chrétienne » et le promontoire de *Cherchell* (800 m. d'altitude) : à la place du port romain, qui fut l'élégante capitale du roi Juba, des jardins remplissent l'antique enceinte, autour d'un gros village de paysans et de pêcheurs (10 000 habitants, dont 2 522 Européens), tassés au bord de la mer.

Dans sa plus grande longueur, d'est en ouest, entre

Alma et Marengo, la **Métidja** mesure une centaine de kilomètres; sa largeur entre Blida et Coléa est d'environ vingt-cinq. Cette grande plaine, aux pentes à peine sensibles, n'assurait pas un bon écoulement naturel aux eaux tombées des monts intérieurs; aussi, après un cours torrentueux, dans des gorges étranglées, tous les oueds se traînaient-ils paresseusement dans la Métidja; il suffisait d'un léger redressement littoral, entre Mustapha et le cap Matifou, pour retenir à l'intérieur des marais mal asséchés en été, centres d'une redoutable infection paludéenne. Des bandes de pillards hadjoutes écumaient alors la Métidja, servis par le morcellement du sol, que brisaient de tous côtés des paquets de jongles et des fossés bourbeux; les premiers colons défrichaient, un fusil sur l'épaule, pionniers infatigables que n'ont pu décourager ni les violences des hommes, ni les rigueurs du climat.

Assainie, drainée, cultivée, la Métidja réalise aujourd'hui l'un des triomphes les plus complets de la colonisation contemporaine; ses rivières, Hamiz, Harrach, Mazafran rassemblent les eaux intérieures pour les emmener à la mer; un seul district trop marécageux subsiste encore, à l'ouest de Marengo, entre les deux alignements de la Dahra, qui se rapprochent pour former une sorte d'impasse. Les villes principales de la Métidja se sont placées sur les promontoires avancés des montagnes intérieures : *Alma*, au-dessous de Ménerville, est au débouché de la Kabylie; *Rivet*, *Arba*, *Rovigo*, à proximité de carrières de pierres à chaux; *Blida*, tout au bas d'une montagne boisée de 1 500 mètres, dont le sommet porte une station d'été fréquentée. *Chiffa* commande les gorges qui remontent vers Médéa, *El Affroun* celles qui font communiquer la plaine algéroise avec celle du Chéliff. En plein cœur de la plaine, dans de hautes futaies d'eucalyptus et de peupliers, campagne urbaine où les maisons s'égrènent dans des champs d'orangers, *Boufarik*, *Sidi-Moussa* sont les marchés centraux où se retrouvent les paysans européens et les

pasteurs indigènes, qui deviennent sédentaires autour d'eux.

L'agriculture, dans la Métidja, est au courant des procédés les plus modernes; elle connaît la pratique des engrais, des assolements, l'usage courant des machines; devant les difficultés que suscite la concurrence, elle se renforce et diminue ses frais généraux par l'association; des représentants s'occupent assidûment d'améliorer les voies de communication et les moyens de transport. Certains champs d'orangers, auprès de Boufarik et de Blida, peuvent être cités en exemples, et ne le cèdent pas aux installations les mieux comprises de la Californie; l'olivier, l'amandier, les céréales même sont l'objet d'études incessantes; pour combattre la sécheresse, trop fréquente pendant plusieurs semaines des mois d'hiver, différents projets d'irrigation ont été préparés et l'initiative privée s'empresse ici de fournir des indications et des concours aux pouvoirs publics. De plus en plus variée, cette agriculture s'assortit progressivement d'annexes industrielles, huileries, minoteries, distilleries, etc. Les cascades des oueds dans les montagnes sont maintenant employées pour distribuer au loin la lumière et l'énergie électriques.

Blida est la ville la plus peuplée de la Métidja, avec 31 200 habitants, dont 9 515 Européens; Boufarik vient ensuite, avec 10 000 habitants, dont 5 750 Européens : on remarquera la proportion des Européens dans cette dernière localité; elle est plus forte encore dans les villages du Sahel, tels que Chéraga, 2 038 contre 1 094 indigènes, Douéra, 2 279 contre 1 938, Staouéli, 1 276 contre 338. Ces chiffres indiquent dans quelle mesure ces agglomérations succédèrent à des groupes indigènes anciens, ou furent fondées par les colons immigrés; nulle part cette force de création n'est plus sensible qu'à Boufarik : là de belles allées plantées de platanes, des rues bien bâties, arrosées d'eaux courantes, ne laissant plus deviner ce qui était encore, il

y a quatre-vingts ans, un marécage pestilentiel où, disaient les Arabes, « les corneilles mêmes ne pouvaient pas vivre ».

Le relèvement littoral qui rattache le Sahel d'Alger aux falaises du cap Matifou est franchi à Maison-Carrée, près de la coupée du Harrach, par le chemin de fer unique qui se bifurque, une fois arrivé sur la plaine, entre les directions d'Oran et de Constantine; les terrains bas du littoral sont ceux du Jardin d'Essai, de l'École d'agriculture coloniale, de la banlieue la plus industrielle d'Alger. Au bord de la mer encore, les jardins maraîchers de Fort de l'Eau, les salines et les bourgades du cap Matifou, dans lesquelles des pêcheurs bretons transplantés n'ont pu s'accoutumer aux ambiances méditerranéennes. Dans l'intérieur, le chemin de fer d'Alger à Constantine suit le revers d'un simple dos de pays; à *Rouiba*, une station expérimentale a longtemps poursuivi des recherches sur les céréales, les fourrages, les tabacs, les oliviers et plus récemment des plantes textiles, telles que ramie et agave; *la Reghaïa* possède une des plus vastes olivettes de la Métidja. Ici commencent les accidents de terrains qui annoncent une nature nouvelle; les ruines d'un camp romain attestent qu'il y eut là de tout temps une position stratégique à défendre; les cultures s'éclaircissent, de hautes montagnes, — le Djurjura, — s'estompent au sud; la plaine se resserre en un couloir qui monte vers la Kabylie.

Les terres élevées du **Titteri** qui bordent au sud la Métidja sont entaillées par plusieurs passages; les gorges de Palestro (oued Isser) appartiennent encore à la Kabylie; une route encaissée conduit d'Arba, par les montagnes minières de Sakamody, à Tablat, où commence la plaine intérieure dite des Aribs. De Blida part le chemin de fer à voie étroite qui remonte la vallée de la Chiffa, ou « ruisseau des singes » (il existe encore sur ses bords des bandes de ces animaux), gravit péniblement les rampes du mont Mouzaia, et gagne Médéa,

puis Berrouaghia, dans les hauts bassins. Le seuil d'El Affroun à Affreville, sur le Chéliff, monte jusqu'à 600 mètres; ce coin des montagnes est exposé à des manifestations volcaniques, on y a ressenti des tremblements de terre; il s'y trouve une station thermale fréquentée, celle d'Hammam-Rhira. Ces montagnes âpres, très froides en hiver, sont peu habitées; des mines de plomb argentifère et de zinc y ont été exploitées, mais sont abandonnées aujourd'hui; en février 1908, un détachement militaire occupé à des levés de terrain fut bloqué par les neiges, au-dessus de Blida, et faillit périr.

Le seuil relativement bas entre Métidja et Chéliff est moins inhospitalier; plus favorable que la plaine basse à la culture de la vigne, et surtout à la vinification, il est jalonné de villages, *Bou-Medfa*, *Vesoul-Benian*, *Margueritte*, et surveillé par la place forte de *Miliana*; des déportés politiques en 1852-53, puis des Franc-Comtois furent les premiers colons; depuis sont venus des Languedociens, des Espagnols, surtout Mahonnais, attirés par la facilité de cultiver en espaliers, comme dans les Baléares, les pentes bien arrosées du Zaccar; des capitaux allemands ont créé le vaste vignoble dit de la « Ferme alsacienne », dont les vins sont dirigés sur Hambourg, où ils deviennent « vins du Rhin ». La viticulture est ici répartie par grands domaines, bien cultivés, et donnant des produits de choix; les petits propriétaires préfèrent à la vigne les légumes, les pommes de terre, les fruits. Le chemin de fer traverse le faîte par un long tunnel, dont les travaux furent très chers, en raison des nappes d'eau auxquelles on se heurtait sans cesse.

Les collines boisées que domine la pyramide du Zaccar sont giboyeuses, de sorte que les forêts de pins qui entourent Hammam-Rhira, ne sont pas un rendez-vous seulement pour les malades de l'établissement thermal. Ces contreforts recèlent aussi des gîtes miniers; en 1908, bien que l'exploitation ait été ralentie, 350 à

400 ouvriers abattent du minerai de fer sur le Zaccar, au compte d'une société allemande; la plupart sont Espagnols ou Marocains; un chemin de fer spécial descend les chargements sur la route en lacets qui monte de la ligne Alger-Oran jusqu'aux portes de *Miliana*. Cette ville (8 430 hab., dont 3 131 Européens), est bâtie par 740 mètres, au sommet d'un promontoire qui surplombe de 350 mètres, à pic, la gare d'Affreville et la plaine du Chéliff; fortifiée dès l'époque romaine, elle fut occupée définitivement par les Français en 1840-42, non sans des luttes pénibles, à travers les montagnes rugueuses, contre les soldats d'Abd el Kader; les constructions indigènes ont à peu près cédé la place à la régularité d'une voirie française; des avenues de platanes géants, des ruisseaux clairs, courant au bord de toutes les rues, sont l'originalité de Miliana, marché actif pour les vins et les fruits.

La région montagneuse qui se déploie à l'ouest du Zaccar, la **Dahra**, est une seconde Kabylie; les hauteurs culminantes (6 à 700 m.) se rapprochent de la vallée du Chéliff, au-dessus de laquelle elles s'élèvent en une muraille presque rectiligne et sans végétation; le versant nord, au contraire, surtout sur son relèvement côtier, est plus boisé; de petits oueds le partagent en bassins, où les alluvions sont cultivées en vergers par des indigènes travailleurs, mais très sauvages. Ce pays intérieur, qui réserverait sans doute d'heureuses surprises à la colonisation, est mal frayé; les tribus qui l'habitent, Berbères vivant dans des maisons de type kabyle à l'est, Arabes sous la tente du côté de l'Oranie, se sont ralliées lentement à la France; sous Louis-Philippe, elles accueillirent avec une égale défiance les colonnes françaises et les émissaires d'Abd el Kader; elles se transforment au double contact des villes de colonisation de la vallée du Chéliff et des petits ports de la côte; un cabotage local distribue entre ceux-ci les olives, les figues, le bétail, descendus de l'intérieur.

Gourara, *Dupleix*, *Ténès* (5 000 hab., dont 1 685 Européens), sont les rades de la Dahra orientale; plusieurs centres de colonisation se succèdent, au sud de Ténès, sur la route qui atteint la vallée du Chéliff à Orléansville; on y cultive la vigne, les céréales et, plus près de la mer, les légumes en primeurs. Des prospections récentes signalent, comme richement minéralisées, les hauteurs entre Ténès et Cherchell. Dans la Dahra occidentale (communes mixtes de Cassaigne et de Renault) habitent les Médiounas, qui prétendent descendre de Berbères du Maroc; *Mazouna*, leur capitale, est enfouie dans un fond de verdure et de fleurs, dissimulé entre des croupes rocailleuses; c'est un type qui se retrouve fréquemment sur la côte oranaise et rifaine, où les pluies sont plus rares que dans le Tell algérien. La *zaouïa* mère de l'ordre célèbre des Sénoussis, puritains musulmans, est à Mazouna; c'est de là que le premier Madhi sénoussi partit vers 1850 pour la Mecque, puis la Cyrénaïque et le Sahara central, où ses fidèles sont groupés aujourd'hui. Le district de Cassaigne est étudié depuis quelques années par des prospecteurs de pétrole; la découverte d'un gisement, industriellement exploitable, de ce combustible serait extrêmement utile pour l'Algérie, qui manque de houille.

Les **hauts bassins du Tell algérois** se lient à la plaine de la Soummam le long des sources qui forment cette rivière; *Aumale*, *les Trembles*, *Aïn-Bessem*, *Bouira* marquent les paliers de cette descente, du sud-ouest au nord-est. *Aumale* est l'ancienne Auzia, par 850 mètres d'altitude, froide, neigeuse en hiver et toujours libéralement arrosée en été par les ruisseaux qui tombent du djebel Dira (1 812 m.); c'est un des « ports-entrepôts » de la lisière des plateaux intérieurs; son marché reçoit, des pasteurs qui transhument autour du Dira, des moutons, des laines, des œufs, des dattes; il leur cède en échange des graines et des produits fabriqués; la culture indigène des céréales dans les vallées supérieures de la

Soummam est en grand progrès; la clientèle des charrues françaises augmente rapidement. Il en est de même plus à l'ouest, sur les bassins tributaires de l'Isser, des oueds de la Métidja et du moyen Chéliff, autour de *Berrouaghia*, *Ben-Chicao*, *Médéa*.

Médéa, jadis ville romaine, fut ensuite une cité berbère, puis joua un rôle sous les Turcs, comme capitale du beylik de Titteri; ses indigènes comptent encore parmi les plus instruits de l'Algérie, parmi ceux qui disposent de l'influence la plus écoutée sur l'opinion publique musulmane. Située à 920 mètres, Médéa est entourée d'un magnifique vignoble français, qui déborde sur les villages voisins (Lodi, Damiette, Ben-Chicao, etc.); les fils des colons de 1848 possèdent aujourd'hui des fortunes assises, gagnées au prix d'un travail opiniâtre, qui continue vaillamment; la vaisselle vinaire, les chais sont ici des derniers modèles; le vignoble de Médéa, constitué avec des cépages de choix, entretenu par les soins les plus savants, donne des vins de qualité supérieure, moins abondants mais plus solides et plus fins tout ensemble que ceux des plaines basses; la culture des céréales soutient maintenant celle de la vigne, rendue plus difficile par les concurrences; des combinaisons ingénieuses de prévoyance et de mutualité rapprochent les colons français et les travailleurs indigènes, dont beaucoup deviennent propriétaires.

Peuplée de 15 242 habitants, dont 3 050 Européens, Médéa est, plus encore qu'Aumale, une ville de commerce, intermédiaire entre les plateaux et les ports du Tell; les laines du Titteri ont été remarquées dans la Flandre française et en Angleterre; l'élevage, même celui du cheval qui était naguère le luxe des beys de Médéa, est en progrès comme la culture; le domaine de l'Assistance publique de Paris, étendu sur 1 700 hectares, à Ben-Chicao, se prête à des expériences multiples d'agriculture rationnelle, ainsi qu'à l'éducation d'un personnel de jeunes colons français; après une crise de direction, qui paraît conjurée, il pourra rendre ainsi de très pré-

cieux services suivant les intentions de son généreux fondateur, l'abbé Roudil. Le Titteri est une contrée saine et pittoresque ; ses bosquets d'ormes, ses haies, ses labours profonds, ses moulins, ses maisons rurales dispersées, la parent du charme familier des paysages de France.

La colonisation gagne, de part et d'autre de Médéa, vers Aumale à l'est, à l'ouest vers la plaine du Chéliff, que la route encore peu fréquentée de Médéa à Affreville atteint près de Djendel ; un barrage, qui permet d'irriguer plus de 7 000 hectares, annonce ici que l'on entre dans une région où il n'est plus possible de compter sur l'arrosage direct des cultures par les pluies. La **vallée** longitudinale **du Chéliff**, de Djendel au confluent de la Mina, est en effet un étroit couloir inséré entre la Dahra et les contreforts septentrionaux de l'Ouarsenis, épanoui à son extrémité occidentale en un ancien fond de lac, dont le Chéliff aidé de la Mina a forcé la porte inférieure pour gagner la Méditerranée au nord de Mostaganem. Gros ruisseau vaseux qui ne débite en moyenne que 10 mètres cubes à la seconde, le Chéliff se réduit parfois en été à un mince filet d'eau ; l'hiver, c'est par accès une trombe, qui roule plus de 1 200 mètres cubes, et détache des blocs de ses berges abruptes ; la coupure de son lit est, en toutes saisons, un obstacle aux communications ; il ne peut porter aucune batellerie, de sorte que sa seule valeur est celle d'un canal d'irrigation, dont il faut discipliner l'irrégularité.

Des fortifications de Miliana, la plaine du Chéliff apparaît dans toute sa tristesse, steppe sans arbres, qui commence au pied même des pentes cultivées d'Affreville et Lavarande ; les taches vertes sont celles des villages de colonisation. Les alluvions de cette vallée sont grasses et fertiles, mais l'eau manque trop souvent pour les ameublir et les ensemencer. Il pleut très peu dans le fond de ce couloir, fermé à ses deux bouts

comme sur ses flancs; les vents qui tombent des montagnes où ils ont abandonné leur humidité sont tour à tour glacés et brûlants. *Orléansville*, capitale de la vallée (13 320 habit., dont 3 259 Européens), bien qu'assise sur un plateau qui domine la rivière, s'endort en été sous des chaleurs torrides; nourrie d'eaux bien aménagées, la végétation y monte avec une fougue luxuriante; c'est une véritable oasis d'eucalyptus, de caroubiers, de pins. Duperré, les confluents de l'oued Fodda et de la Mina limitent entre des éperons les trois biefs successifs que forma naguère le lac intérieur du Chéliff.

Les villes sont placées au-dessus de la rivière, et le plus souvent sur la rive gauche, qui est la plus étalée; toutes commandent des terres irriguées par les eaux du fleuve ou de ses affluents de gauche; c'est par ceux-ci, nés dans les montagnes élevées de l'Ouarsenis, qu'ont été conduites les alluvions déposées dans la plaine commune. A la lisière de la rupture septentrionale de ces montagnes dans la vallée, ces rivières sont coupées de rapides et traversent des gorges qui marquaient l'emplacement naturel des barrages construits sur presque toutes : *Saint-Cyprien des Attafs*, où le cardinal Lavigerie avait établi un orphelinat indigène, *Oued-Fodda*, *Malakoff*, *Charon*, *Inkermann* doivent ainsi leur existence à des travaux d'irrigation; les Français n'ont fait d'ailleurs que relever des ouvrages romains, dont les ruines indiquent une vie rurale bien développée. On cultive sur ces terrains de la vigne, trop de vigne peut-être, des oliviers, des céréales; les terres laissées en friche se couvrent par places de palmiers nains, dont on tire du crin végétal; des mines de fer et de calamine sont exploitées au sud de Duperré.

Le bief inférieur, celui de Relizane, est sensiblement plus sec que ceux du haut; là, l'ancien lac s'étendait et l'on en trouve des traces persistantes, sous l'aspect de mares saumâtres; les perspectives s'élargissent, les champs de blé sont coupés de paquets de cactus et çà et là surgissent les ombrelles de palmiers isolés; des

cultures semi-tropicales sont à l'essai; entre toutes, celle du coton semble donner déjà mieux que des espérances. Parmi les indigènes, le type arabe des pasteurs prévaut sur celui des paysans berbères; dans la population européenne, l'élément espagnol domine; les hommes sont chaussés de sandales et coiffés de bérets; les femmes, vêtues de couleurs claires, cousent et babillent par groupes devant les portes; dans les marchés, à côté des moutons descendus des pâturages arabes d'*Ammi-Moussa*, de *Zemmora*, des troupeaux de petits porcs noirs annoncent l'Oranie, et l'Andalousie. *Relizane*, avec ses 4 355 Européens, dont 1 062 Français d'origine, 1 167 naturalisés automatiques et 1 307 Espagnols non naturalisés, avec ses jardins irrigués, sa grande école populeuse, ses vastes champs plats de céréales, est le plus important et le plus caractéristique des centres de transition entre le Tell algérois et celui d'Oran.

Le **massif de l'Ouarsenis**, dont le sommet culminant atteint 1 985 mètres, est le château d'eau qui alimente le Chéliff; il est entièrement circonscrit par les vallées du Nahr-Ouassel (qui est appelé Chéliff après les gorges de Boghar) et de la Mina, dont les sources divergentes voisinent sur les plateaux de Tiaret et du Sersou. La région orientale de l'Ouarsenis, qui est la plus élevée, reçoit de la Méditerranée des pluies abondantes; elle est couverte d'une splendide végétation forestière, dont le revêtement abrite et ménage la descente des eaux. *Téniet el Haad* est au cœur des boisements de cèdres et de chênes, à une altitude de 1 140 mètres, qui en ferait une des stations de repos les plus agréables de l'Algérie si les communications en étaient plus faciles; ces hauteurs sont couvertes de neige tous les hivers, sauf quelques cimes pointues; elles sont sillonnées par des torrents à cascades, aux eaux chaudes ou minérales; elles s'abaissent rapidement en ravins au nord, tandis qu'au sud leur forme est celle d'un glacis, incliné plus lentement sur la dépression centrale des hauts plateaux.

Ce glacis continue à l'ouest les régions à blé de Sétif; c'est la *zone plate des sources*, sur laquelle les montagnes élevées (Dira, Lakhdar, Achaouon, Ras el Prarit, Ouarsenis) prennent un caractère d'exceptions; la limite du Tell colonisé recule vers le sud, à mesure que des villages nouveaux sont fondés sur ces confins des hauts plateaux, et que se généralise la pratique des labours préparatoires; le chemin de fer de Blida à Berrouaghia sera prochainement prolongé jusqu'à Boghari, à travers de belles terres à blé; la vente des récoltes serait plus aisée si cette ligne à voie étroite, au lieu de s'arrêter à Blida, où elle rencontre la voie normale, traversait la Métidja pour rejoindre par Coléa les voies de même largeur du Sahel d'Alger. *Boghari* et *Boghar*, surnommée le « balcon du Sud », gardent à droite et à gauche la brèche sinueuse par laquelle le Chéliff s'enfonce dans la montagne; ici, à près de 1 000 mètres d'altitude, les saisons ressemblent à celles de France; le vent est moins brutal, dit-on, qu'à Sétif. Les marchands indigènes qui rentrent du Tell vers le Sud, leurs affaires terminées, s'arrêtent volontiers au passage dans le ksar de Boghar, ville de plaisir peuplée de danseuses et de musiciens noirs.

Le **plateau du Sersou**, récemment colonisé, porte déjà de belles moissons de grains; la terre labourable n'y est point partout également profonde; on cite des colons qui manquèrent leur récolte pour avoir trop creusé leurs sillons dans des endroits défavorables, et littéralement semé dans le roc; il faut aussi y régler la circulation des eaux, trop lente naturellement, mais ce ne sont là que des difficultés de début; les nouveaux villages du Sersou, *Taine*, *Victor-Hugo*, *Burdeau*, *Trumelet*, etc., sont certainement appelés à réussir; l'administration s'occupe de les relier par des routes, ou du moins des pistes carrossables, et un mouvement assez régulier d'émigration savoyarde y a déjà fixé nombre de bonnes familles paysannes. Ce district à blé prendra toute sa valeur lorsqu'il sera desservi par un

prolongement, facile à établir, du chemin de fer qui remonte de Relizane vers le sud-est; il est borné à l'ouest par la triple barrière du Goudjila (15 à 1 600 m.) dressée en face des forts de Tiaret (1 090 m.) et par les crêtes forestières de Frenda (1 100 m.), qui couronnent, au-dessus des hauts plateaux, les montagnes du Tell oranais.

RÉSUMÉ

Alger, nid de pirates avant l'occupation française, est devenue depuis une véritable capitale; sa population est voisine de 150 000 habitants, dont 33 000 indigènes seulement; la ville s'agrandit et s'embellit, en même temps que son port est amélioré pour répondre aux besoins du commerce.

Le **Sahel** d'Alger est une région de collines pittoresques et cultivées; il est peuplé de villages de colonisation et descend par des plaines rapides, au nord sur la Méditerranée (promontoire de Cherchell), au sud sur la Métidja.

Plaine assainie par des drainages, couverte de riches cultures, la **Métidja** représente un des succès les plus éclatants de la colonisation française en Algérie. L'industrie s'y associe à une agriculture très moderne, en des villes actives, telles que *Boufarik*, *Blida*, etc.

Derrière la Métidja, les terres élevées du **Titteri**, entaillées par des brèches abruptes, portent les vignobles soignés de *Médéa* et de *Miliana*; plusieurs mines y sont exploitées.

Sur le *revers intérieur*, au delà de Médéa, commencent les *steppes*, gagnées aujourd'hui par la culture des céréales (Aumale, Bouira); les indigènes rivalisent avec les colons français pour hâter ce progrès; ils améliorent aussi leur élevage, surtout pour la production de la laine.

A l'ouest d'Alger, la **Dahra** est une Kabylie moins arrosée et moins peuplée, où des études récentes laissent espérer que l'on trouvera du pétrole.

La *vallée longitudinale du* **Chéliff**, entre la Dahra et les hauteurs de l'*Ouarsenis* (1 985 m.), est un couloir de climat presque tropical, où la végétation pousse fougueusement sur toutes les terres irriguées; les centres principaux sont *Orléansville* (13 000 hab.) et Relizane; celui-ci est posé au seuil de l'Oranie, aux horizons plus étalés, à la population coloniale très mêlée d'Espagnols.

L'**Ouarsenis**, dont les hauts sommets attirent des pluies abondantes, est le château d'eau de toute la région; ses cimes sont revêtues de magnifiques forêts de cèdres; sur son flanc méri-

dional s'appuient des plateaux qui continuent ceux de Sétif, d'Aumale et de Médéa; la colonisation, fondée surtout sur les céréales, s'y développe autour des nouveaux villages du *Sersou*.

VII. — Le Tell oranais.

Les traits généraux du relief sont ici plus massifs que dans le Tell d'Alger, et surtout de Constantine; les formes du sol sont moins accidentées, sauf dans la Kabylie appelée pays des Traras et des Beni-Snassen, et dans le sud-ouest, où des montagnes de 1 700 à 1 800 mètres semblent faire pendant à l'Ouarsenis. Les pluies sont plus rares en Oranie que dans l'Est algérien, les rivières ont une moindre force d'érosion et sont encaissées dans des vallées moins profondes; sous un ciel rarement nuageux, la chaleur et le froid sont vifs, surtout dans l'intérieur.

La population indigène, plus clairsemée, plus nomade, ne s'élève qu'à 823 101 habitants, pas même la moitié de celle de la province de Constantine, les deux tiers seulement de celle de la province d'Alger. Au contraire, la population européenne (276 496 individus) y est sensiblement plus forte que dans Alger (249 587), presque double de celle de Constantine (148 817). C'est donc sur cette partie de l'Algérie que porte l'effort le plus opiniâtre du peuplement européen, et c'est aussi vrai des territoires dits du Sud, qui relèvent de l'autorité militaire, que des « territoires civils » du Nord, c'est-à-dire du Tell. Ce fait paraît s'expliquer par le moindre morcellement du sol, qui se prête moins à la constitution de sociétés indigènes résistantes; cette nature comporte, de la part des habitants anciens, une vie plus pastorale que proprement agricole, c'est-à-dire moins enracinée. De là ressort l'importance, capitale pour la France, de surveiller et de diriger de près ce mouvement de colonisation européenne qui sera,

pour déterminer l'histoire prochaine de l'Afrique du Nord, un des facteurs les plus décisifs.

La **plaine du Sig**, centre de l'Oranie littorale, touche à la mer entre un plateau qui serre le bas Chéliff contre la Dahra, et des collines plus variées qui sont le Sahel d'Arzeu et d'Oran. Le plateau oriental est la façade maritime du bourrelet qui retint autrefois à l'intérieur les eaux du moyen Chéliff; le chemin de fer de Relizane à Mostaganem en gravit lentement les rampes assez dures au-dessus de l'oued Mina; c'est un paysage désert, une véritable bande frontière, où des eaux dormantes croupissent dans des trous. La vie ne réapparaît qu'à proximité de la mer et du port de Mostaganem; *Aïn-Tédélès* est un centre fondé par des ouvriers de 1848, puis agrandi par des colons dauphinois; sur des domaines achetés aux Arabes, des Français ont drainé, puis planté des vignes et des oliviers; leur culture est soignée, comme dans tous les villages d'origine analogue qui entourent Mostaganem; ce coin est un des plus purement français d'aspect et de population de l'Algérie.

Mostaganem (20 270 hab., dont 10 716 Européens) domine la mer, du haut d'une falaise de 80 à 100 mètres; elle comprend un haut quartier intérieur avec la gare, une plate-forme moyenne portant les bâtiments administratifs de la première époque française, une « marine » reliée à la gare par un long raccordement, qui descend en tunnel. Ville de bourgeoisie indigène, où les troupes françaises furent appelées par les habitants (1832-33) pour les aider contre les Arabes d'Abd el Kader, Mostaganem est le marché principal d'une région très cultivée, rapidement améliorée par la colonisation française; les collines environnantes, irriguées par des *norias*, sont couvertes de jardins, qui s'échelonnent en amphithéâtre vers la mer; *Mazagran*, célèbre par sa défense contre Abd el Kader, en février 1840, *Pélissier*, qui date de 1848, replantent vaillamment la vigne

phylloxérée; *Rivoli*, autre village de 1848, préfère remplacer la vigne par les primeurs, sur ses terres grasses, entourées d'un cercle de collines qui maintiennent l'égalité tiède de son climat, mais parfois inondées, en raison de cette protection même. Tous ces villages, et Mostaganem plus encore, font d'importantes transactions sur le bétail, qu'amènent les pasteurs du sud et de la plaine du Sig; l'élevage du cheval était, de temps immémorial, un des luxes des notables indigènes.

Le port de Mostaganem n'est malheureusement pas bien situé; ouvert au nord-ouest, il prolonge le ravin d'un oued, furieux pendant les crues d'hiver, et le courant de Gibraltar entasse à l'embouchure les alluvions roulées d'en haut; il faudrait donc le défendre à la fois contre la mer et contre l'oued, entreprise qui a été chèrement tentée, mais jamais menée complètement à bien. En 1899, 1900, 1903, les travaux furent bouleversés, les Ponts et Chaussées les ont repris, et le port actuel suffit au trafic local. Il est douteux qu'il doive devenir jamais un port de grand transit; déjà la voie étroite, qui arrive de Tiaret par Relizane, a été prolongée et rejoint dans la plaine du Sig celle des oasis du Sud à Oran; on peut donc prévoir pour Mostaganem un rôle moins de commerce que de progrès agricole et peut-être industriel; le jour où les gisements de pétrole de la Dahra occidentale et de l'Hillil, reconnus riches, seraient bien exploités, Mostaganem serait la grande ville la mieux située pour en profiter; il n'est pas indifférent pour cet avenir que les colons de cette région soient surtout des Français d'origine, ni que les indigènes y soient instruits.

Le plateau de Mostaganem descend par Noisy-les-Bains sur la plaine par où la Macta, réunion de l'Habra et du Sig, se jette dans la mer : ce pays bas est limité au nord par le Sahel d'Arzeu et d'Oran, au sud par la falaise de l'Atlas tellien, d'où les oueds s'échappent par des rapides; il est marécageux et peu habité, coupé de petits fossés et d'étangs salins; les routes s'y déve-

loppent en tronçons monotones, dont l'un mesure seize kilomètres en ligne rigoureusement droite; le sol se couvre au printemps d'herbages qui suffisent à la nourriture des moutons, des porcs et même des bœufs, et que l'on fixe de mieux en mieux, pour la saison chaude, à l'aide d'irrigations. Partout où l'eau n'est pas ainsi artificiellement ménagée, l'aspect d'été est celui d'un damier craquelé, sur lequel pèse une température accablante; les centres fondés dans la plaine s'abritent derrière des rideaux d'arbres et, dans l'aridité ambiante, se détachent comme des oasis. Les marais salants sont exploités près de l'embouchure de la Macta, à Saint-Leu; la facilité de s'approvisionner aisément de sel en un pays d'élevage est appréciable pour le développement ultérieur d'usines de conserves.

La plaine du Sig est bordée au sud par une ligne de gros bourgs, posés au débouché des oueds, et dont les terres sont irriguées par des barrages : *Perrégaux* (10 077 hab., dont 4 718 indigènes) doit ses plantations au barrage de l'Habra, construit à 12 kilomètres en amont, par une Société qui reçut en échange de vastes domaines sur les bords de la Macta; c'est un ouvrage formidable, le plus grand de ce type en Algérie, lac artificiel de 500 mètres de tour, dont la façade murale, épaisse pourtant de près de 40 mètres, fut renversée par des crues irrésistibles, en 1872 et 1881. Les eaux d'amenée, distribuées sous la surveillance d'un syndicat de propriétaires, alimentent des jardins de mandariniers, oliviers, légumes, des prairies artificielles munies d'abris pour les moutons; en ville même, les rues sont bordées de palmiers, d'eucalyptus, de faux poivriers, où nichent des milliers d'étourneaux; le barrage fournit aussi la force nécessaire à l'éclairage électrique.

Exactement comparables à Perrégaux sont *Saint-Denis*, sur le Sig (11 931 hab., dont 4 611 indigènes), *Saint-Lucien*, *Sainte-Barbe du Tlélat*. Dans tous ces centres, l'élément le plus nombreux de la population européenne est espagnol; sur ses 5 359 Européens, Per-

régaux n'a que 1 136 Français d'origine, contre 2 121 naturalisés automatiques, presque tous Espagnols, et 1 650 Espagnols non naturalisés; à Saint-Denis du Sig, 782 Français d'origine seulement, 2 478 naturalisés et 2 376 Espagnols, c'est-à-dire un effectif espagnol supérieur à celui même des indigènes. Partout ici, l'industrie de la sandale est représentée par de petits patrons espagnols; la langue espagnole se mêle au français, notamment dans le curieux *sabir* que parlent les enfants des écoles. Une population européenne composée de même remonte, par les vallées, vers Mascara et Sidi bel Abbès. — A l'ouest, la plaine du Sig est presque déserte; c'était à l'origine de l'occupation un terrain d'embuscades, pareil à la Métidja; la sebkha d'Oran s'allonge aux pluies vers la coupée de l'oued Melah (rivière du sel), qui finit au pied du Sahel d'Oran par des marigots, entre des buttes déchiquetées.

A l'ouest des bouches de la Macta, le sol se relève, et présente à la mer une côte rocheuse, pointant par des caps aigus, creusée de baies découpées; ces baies, s'ouvrant au nord-est, abritent des ports dont les Romains déjà avaient reconnu les avantages : Arzeu était leur Portus Magnus, Mers el Kébir leur Portus Divinus. Des négociants indigènes étaient établis à **Arzeu**, longtemps avant l'occupation française; ils aidèrent volontiers nos troupes d'Oran contre Abd el Kader, qui avait fait tuer, en 1831, l'un de leurs chefs les plus respectés. Peu de positions sont aussi évidemment désignées pour vivre du commerce par mer : le cap Carbon (même nom que celui de la baie de Bougie) abrite un mouillage paisible, par 10 à 15 mètres de fond, assez vaste pour une flotte considérable; l'aménagement actuel de l'accès est bien compris et permet le chargement facile des moutons, amenés du sud dans des vagons-bergeries à deux ou trois étages. Peuplée de 6 000 habitants, dont 5 000 Européens, Arzeu restera cependant une place secondaire, à cause du voisinage

d'Oran ; elle peut prendre quelque essor par des industries fondées sur l'élevage, fabriques de conserves ou entrepôts frigorifiques, l'encombrement du port d'Oran lui laissera sans doute aussi le rôle d'un port d'appoint, qui pourrait être réservé à certaines marchandises, par exemple l'alfa, descendant des plateaux. Arzeu a atteint son maximum de valeur propre en 1902, lorsque la voie étroite du Sud, dont elle était jusque-là le terminus maritime, a été reliée directement à Oran.

Le Sahel d'Arzeu, haut de 600 mètres, s'abaisse vers la plaine par des vallonnements largement tracés, qu'emplit une forte terre rougeâtre; là furent fondés, après 1848, plusieurs villages qu'a développés la culture de la vigne; malgré la crise du phylloxéra, tous ont pris un air de solide prospérité; les colons s'occupent à varier leurs plantations, travaillent à la machine, ajoutent à l'agriculture l'élevage, ou du moins le commerce des bestiaux; des mines de fer sont attaquées non loin de *Saint-Cloud*, qui est le plus peuplé de ces centres, avec 5 581 habitants, dont 4 025 Européens; *Kléber* a des carrières de marbre. Tout ce Sahel est partagé en bassins, par des croupes peu saillantes; la colonisation fait tache d'huile et se rejoint, de village à village, à mesure que sont défrichés les palmiers nains et les jujubiers de ces vacants intermédiaires. En approchant d'Oran, la propriété se morcelle, tourne de la culture au jardinage; les progrès de cette grande et laborieuse cité rétrécissent chaque jour le domaine de la brousse inculte, mais cette banlieue, poussiéreuse et brûlée, n'a pas le charme rieur du Sahel d'Alger.

Oran n'était pas originairement destinée à devenir le port central de l'Ouest africain; Mers el Kébir, à neuf kilomètres au nord-ouest, est une position meilleure pour le commerce par mer; mais la colline qui porte aujourd'hui encore les bâtiments militaires d'Oran était une citadelle bien placée pour défendre la crique d'un oued tombant à ses pieds, et la rade de Mers el Kébir

elle-même; aussi Oran fut-elle l'enjeu de nombreux combats, maintes fois assiégée et prise par des chefs musulmans de l'intérieur, puis par des pirates qui se réclamaient du sultan de Constantinople et fondèrent sur le brigandage par mer la fortune navale de leur capitale. En 1509, les Espagnols s'emparèrent d'Oran, qu'ils gardèrent jusqu'en 1708, et réoccupèrent de 1732 à 1792; simplement attachés à détruire la piraterie, ils



ORAN.

ne firent rien pour la remplacer par un commere régulier; sous leur domination, la ville ne fut qu'une garnison, bloquée par les tribus indigènes, ce que sont restés jusqu'à nos jours les *présides* du Rif marocain; le gouvernement de Madrid, à la suite d'un tremblement de terre (9 oct. 1790) évacua cette plate forte qui ne représentait pour lui que des dépenses. Lorsque les Français en prirent possession (août 1831), il n'y avait plus 300 Espagnols; la grande immigration espagnole en Oranie ne date que de la conquête française.

Le vieil Oran se composait seulement d'un château fort, sur l'emplacement actuel de la Division et, sur l'autre

rive de l'oued, d'une ville aux rues tortueuses, grimpant sur les premiers contreforts de la colline de Santa-Cruz; la cathédrale Saint-Louis y fut tour à tour église catholique, mosquée, synagogue. La domination française relia ces deux quartiers, en couvrant d'un boulevard le ravin de l'oued, cependant que la cité espagnole se repeuplait et que des faubourgs grandissaient, gravissant le plateau, à l'ouest et au sud du noyau initial. Aujourd'hui, ces faubourgs sont devenus le centre de la ville, et d'autre part la « Marine » s'est outillée, pourvue de terre-pleins, de magasins rangés autour d'un port créé de toutes pièces. L'hôtel de ville s'élève sur la Place d'Armes, ancien champ de manœuvres; un théâtre, une cathédrale dressent auprès leurs murs tout blancs. La gare, reléguée jadis à l'écart, baraque en bois posée sans frais sur la crête du plateau, va faire place à des bâtiments moins excentriques, adaptés aux besoins d'une puissante capitale, tête d'un réseau de pénétration qui atteint déjà les oasis sahariennes et doit rayonner plus tard sur le Maroc occidental. Mers el Kébir n'est plus qu'une bourgade de pêche, port annexe pour les pétroles, notamment, et une station de torpilleurs.

La population d'Oran est, au recensement de 1906, de 101 009 habitants, dont 16 306 indigènes seulement; 2 854 de ceux-ci sont des Marocains. Parmi les Européens, les Français d'origine sont 21 906, les naturalisés par décrets personnels 2 057, les naturalisés automatiques 25 513, les Espagnols 23 071, les Juifs naturalisés suivant le décret Crémieux, 9 971. La proportion des Espagnols est donc considérable; ils habitent surtout le quartier de la Marine, la vieille ville et aussi les alentours de la gare, du côté où les chantiers de construction sont le plus actifs; sauf exceptions individuelles, ce sont de bons travailleurs, qui cherchent un établissement définitif et se disent volontiers « algériens »; ils s'emploient à toutes les besognes manuelles, terrassiers, arrimeurs, maçons, etc.; les femmes espagnoles,

en excédent sur le nombre même des hommes, sont servantes et cigarières ; la seule industrie oranaise des tabacs en occupe près d'un millier. Chaque semaine, d'Alméria ou d'Alicante surtout, quelques Espagnols débarquent à Oran ; à l'époque des moissons, des paquebots en amènent jusqu'à quinze cents d'un seul coup ; d'Oran, aidés par les compatriotes qui les ont précédés, ils se distribuent dans toute la province ; beaucoup rentrent chez eux après la saison, mais beaucoup aussi se fixent en Algérie, de préférence autour des centres français où ils passent petit à petit du salariat à la propriété.

Oran même en retient un grand nombre par sa croissance industrielle ; les manufactures de tabac, pour la consommation locale et pour l'exportation, les minoteries, les distilleries, les glacières, les usines d'énergie électrique, etc., réclament un personnel ouvrier considérable ; une cause d'activité plus temporaire est l'agrandissement du port et la construction de nouveaux immeubles. La population laborieuse d'Oran, pressée dans les vieux quartiers, demande plus d'air et de lumière, essaime dans la banlieue de Karguentah, d'Eckmühl, sur la corniche de Mers el Kébir, sur le plateau de Gambetta ; autour d'Oran se crée une « région urbaine », que déjà desservent quelques tramways électriques. Les écoles primaires et le lycée regorgent d'élèves ; Oran ne manque ni d'une Chambre de commerce travailleuse, la première d'Algérie qui ait étudié les chances prochaines du Maroc, ni de Sociétés savantes qui embellissent d'un cachet intellectuel sa vie intense, à l'américaine.

Au-dessus d'Oran, le mont Mourdjajo (580 m.) offre un bon point de vue sur le golfe et la plaine ; de ce promontoire part le **Sahel**, aux falaises raides, enserrant de petites plages ; par les temps clairs, on aperçoit du Mourdjajo la côte espagnole d'Alméria ; c'est près de *Bou Sfer*, au lieu dit encore plaine des Andalouses, que débarquèrent les premiers convois de musulmans,

chassés d'Espagne par la reconquête chrétienne. Le littoral du Sahel est cultivé en primeurs, tandis que le revers intérieur se prête à des cultures plus variées, parmi lesquelles a longtemps dominé la vigne. A la lisière septentrionale de la sebkha d'Oran, *Misserghin*, *Bou Tlélis*, *Lourmel* ont associé l'élevage des moutons, la culture des orangers et des oliviers, celle des céréales; les domaines s'allongent des hauteurs du Sahel, où la terre noire est profonde, l'eau peu enfouie, jusqu'aux prairies qui bordent la sebkha; l'aspect de ces villages est propre, voire confortable; la colonisation y a été renforcée dans ces dernières années, et les défrichements étendus; l'apiculture y est maintenant pratiquée ainsi que l'huilerie à vapeur. Un essai d'élevage de l'autruche a échoué, non que la chaleur fût insuffisante, mais parce qu'on ne pouvait laisser libres des espaces assez vastes pour les ébats de ces oiseaux.

Au delà de la coupée de l'oued Melah, *Rio Salado* possède des vignes réputées pour la fabrication des mistelles et des byrrhs. *Aïn-Temouchent*, la dernière station d'un chemin de fer parti d'Oran, est une petite ville d'allure européenne (4 630 Européens sur 7 517 habitants), où les terres sont particulièrement belles; c'est un marché pour les bestiaux que les indigènes amènent de l'intérieur; elle-même produit en abondance les grains, les olives, les oranges. Les défrichements progressent plus loin, vers l'ouest, et seraient facilités si le chemin de fer était prolongé; dans l'état actuel, il n'est qu'un tronçon de la ligne directe d'Oran sur Tlemcen; les revenus du trafic, très supérieurs à ceux qu'on attendait lors de l'inauguration, en 1883, sont un gage que ces travaux seraient vite rémunérés; le terroir d'Aïn-Temouchent, riche de débris volcaniques, se continue jusqu'à la plaine de l'Isser; la propriété foncière, le plus souvent développée sur le crédit, est sensiblement allégée dans cette région, depuis les récents progrès de la culture; il y a là, à n'en pas douter, —

des ruines romaines le confirment, — l'un des coins les plus favorisés de l'Algérie agricole.

La plaine du Sig se redresse au sud-ouest en une **chaîne** assez compacte, dite **du Tessala** (900-1 000 m.), sur laquelle la colonisation a peu mordu encore; ce sont des collines broussailleuses traversées par des oueds sinueux, mais pas très encaissés, et de loin en loin égayées par des bouquets de bois; des charbonniers seuls, presque tous des Espagnols, y vivent aujourd'hui, mais la terre, une fois dessouchée, est fort belle et participe aux conditions que nous venons de constater autour d'Ain-Temouchent. La chute est plus rapide au sud qu'au nord, sur le versant de Sidi-bel-Abbès; la route d'Ain-Temouchent à Tlemcen traverse en lacets cette crête, et retrouve dans la plaine intérieure, au Pont de l'Isser, presque exactement l'altitude d'Ain-Temouchent (260 m.); elle est dominée par des promontoires qui s'élèvent à 800 mètres, hauteur correspondant à celle de Tlemcen, sur l'autre rebord de la plaine intérieure. Ces monts du Tessala contiennent des carrières de marbre, exploitées déjà par les Romains, et d'autres qui servent actuellement au pavage d'Oran.

Ils prennent, au-dessus de la brèche de la Tafna, le nom de *monts des Traras* et forment une sorte de Kabylie ou de Dahra, où des cultivateurs indigènes habitent des bassins verts, entre des croupes nues. Près de la mer ont été découvertes des mines de fer, pour lesquelles la Compagnie de Mokta el Hadid a créé le port de *Béni-Saf*, ainsi qu'un petit réseau local de voies ferrées; on avait craint l'épuisement de ces mines, mais deux nouveaux gîtes, attaqués en 1907, se sont révélés très riches, et l'entreprise occupe aujourd'hui près de 1 300 ouvriers; le personnel de direction et d'administration est entièrement français; les ouvriers sont des Espagnols ou des Marocains. La chaussée des récifs de *Rachgoun*, à l'embouchure de la Tafna, pourrait devenir la digue de protection d'un port; on avait pensé consti-

tuer là une station navale, tout au moins pour les petits bâtiments de la défense mobile; mais, difficile à ravitailler de l'intérieur, cette position serait trop « en l'air », et la nature n'a fait qu'ébaucher là, très légèrement, une œuvre qu'il serait inutile de compléter à grands frais, si près du golfe de Mers el Kébir et d'Oran.

Nemours, joliment étagée sur la falaise côtière, entre des bouquets d'arbres, est un port créé en 1844 pour la surveillance de la frontière marocaine; autour de sa plage, d'accès malaisé, un village de colonisation s'est formé, qui compte aujourd'hui 3 900 habitants, dont 1 500 Européens; on y cultive les légumes et les fruits, et l'on y fait un commerce notable de grains et de bestiaux avec le Maroc; la contrebande y était jadis activement pratiquée. Depuis 1900, un nouveau port, fondé par l'initiative privée sur la rive française de l'*oued Kiss*, qui marque la frontière marocaine, supplante Nemours pour ces relations; le Kiss s'est promptement développé, a obtenu la reconnaissance officielle sous forme d'un poste de douanes et des négociants mêmes de Nemours sont venus s'y installer. Du pays intérieur, très divisé, partent des émigrants temporaires, pour les moissons de l'Oranie; nos troupes y firent une campagne très dure, lors de la conquête, et tombèrent dans un piège tendu par Abd el Kader à Sidi-Brahim (22 sept. 1845); mais là même, le 23 décembre 1846, Abd el Kader rendait son épée au général Lamoricière. Depuis, les populations se sont franchement ralliées, sur les conseils de notables, tels que ceux qui transforment l'agriculture indigène auprès du bourg verdoyant de *Nedroma*. Du sommet culminant des Traras, le Filhaucen (1 137 m.) les levés topographiques de l'Algérie ont été reliés à ceux de l'Espagne. Ces montagnes se prolongent en territoire marocain jusqu'au-dessus de la Moulouya, par le massif tout à fait semblable des Beni-Snassen.

Une série de bassins, plus ou moins élevés, et reliés par des passages faciles, s'allonge au sud du relève-

ment des barrages, des monts du Tessala, des Traras et des Beni-Snassen : ce sont ceux de Mascara, de Sidi bel Abbès, de Tlemcen, de Lalla-Marnia, d'Oujda, puis au delà de la Moulouya marocaine, de Taza et de Fez. Le bassin de Mascara, ou **plaine d'Egris**, peut être atteint de l'est, en remontant la Mina par Fortassa, ou de l'ouest, par Perrégaux et la vallée de l'Habra, celle-ci plus sinueuse. *Mascara*, sur le revers intérieur des montagnes du Tell, par 600 mètres d'altitude, regarde au sud et domine des vallonnements larges; c'était la capitale d'Abd el Kader et l'émir y habita une maison qui existe encore; l'établissement définitif des Français eut lieu en 1841, sous la direction de Bugeaud; la ville, ruinée par les soldats très indisciplinés d'Abd el Kader, fut alors relevée et n'a presque rien conservé de son caractère original. Place de commerce, elle compte 21 587 habitants, dont 9 996 Européens; parmi ces derniers les Français d'origine sont 4 117, les naturalisés 2 133, les Espagnols 1 771.

La plaine d'Egris, qui se déploie au pied de Mascara, présente de vastes espaces plats, aujourd'hui drainés et sains, qui se couvrent de céréales; la culture préférée des habitants était naguère celle de la vigne; le vignoble de Mascara s'étage sur les côteaux exposés au midi, protégés contre le nord par les hauteurs bordières (900 m.) que les Arabes appellent judicieusement la « lèvre du vent » (*Cherb el Rih*); atteint par le phylloxéra, il est en voie de reconstitution et la mévente se trouve atténuée, pour les producteurs, par les progrès de l'occupation française du Sud, qui crée une clientèle locale; l'élaboration du vin n'est pas moins soignée que la culture, plusieurs propriétaires possèdent des chais modèles, analogues à ceux de Médéa. Mais la culture la plus rémunératrice est maintenant celle des céréales; ici comme auprès de Sétif, le prix des terres à blé monte très vite, des colons concessionnaires doublent, triplent en peu d'années le lot qui leur a été assigné, l'hectare vaut couramment de 7 à 800 francs et les

indigènes achètent, aussi bien que les Européens; les labours de printemps sont de pratique universelle, les défrichements s'étendent et les pasteurs musulmans, qui vendent volontiers leurs terres, se trouvent par là même contraints à chercher des établissements nouveaux, ou à travailler plus intensément le sol sur des superficies réduites.

Ces défrichements sont l'œuvre d'entrepreneurs espagnols, qui s'en chargent à forfait, moyennant l'abandon du charbon des souches et des produits cultivés jusqu'à parfait nettoyage; ils réunissent à cet effet des équipes ou *cuadrillas*, dont les ouvriers vigoureux, extraordinairement sobres, souvent durs pour les indigènes comme pour eux-mêmes, amassent un pécule, deviennent par degrés cantiniers, entrepreneurs et parfois grands propriétaires. Les villages de colonisation de la plaine d'Egris ont prospéré surtout depuis que les travaux nécessaires de drainage ont été achevés; *Palikao*, *Cachérou*, ne manquent pas aujourd'hui de fortunes solides et bien assises; des moulins à vapeur remplacent les moulins à vent, qui dressent encore de loin en loin leurs silhouettes d'oiseaux géants; dans les dépressions humides, on agrandit les prairies artificielles, ressource précieuse en un pays de labours où il faut assurer en toutes saisons la subsistance économique des animaux de travail.

Une banlieue de jardins, puis de champs cultivés gagne de Mascara vers l'ouest, et tend à rejoindre les défrichements de Sidi bel Abbès par ceux de *Mercier-Lacombe*, centre nouveau; c'est la voie naturelle d'un chemin de fer en projet qui complétera dans l'est, jusqu'à la Mina, la ligne de Bel Abbès à la frontière marocaine; en attendant, un service régulier d'automobiles est assuré entre Mascara et Bel Abbès, qui facilite, sinon la circulation des marchandises en quantités, du moins les transactions et la reconnaissance des lots à mettre en valeur. **Sidi bel Abbès** est une ville créée sous Louis-Philippe, au centre d'une des confédérations les plus

puissantes d'Abd el Kader, celle des Beni-Amer, par 500 mètres d'altitude; un grand nombre de ces indigènes ont, par la suite, émigré au Maroc, abandonnant à la colonisation des terrains de parcours qui sont devenus depuis d'excellentes terres de culture; le pays, en effet, est largement aéré, pourvu de sources abondantes, les vallonnements ne présentent pas de pentes trop dures; le camp posé en 1843 autour de la koubba (chapelle) de Sidi bel Abbès s'est transformé en une ville, entourée de verdure et peuplée de 26 461 habitants, dont 7 000 indigènes seulement.

Bel Abbès fut construite d'abord par des soldats et doit à ces origines l'allure un peu triste de son tracé géométrique; garnison assignée à la Légion étrangère, elle est vraiment la ville de ce corps si original, dont les officiers et les soldats ont rivalisé d'ardeur et d'ingéniosité pour la décorer, la planter, la distraire même (l'orchestre à cordes de la Légion est justement célèbre), doter ses environs de puits, de routes, de jardins. La présence d'une garnison aussi active, où beaucoup d'hommes peuvent dépenser fort au delà de leur paye, attira des commerçants d'abord, puis, telle était la richesse de la terre, des défricheurs et des colons; les premiers surtout étaient des Espagnols et ce sont leurs équipes qui ont, pas à pas, transfiguré la plaine de Bel Abbès. La vigne est ici secondaire; les céréales dominent, on laboure et l'on moissonne à la vapeur; on commence, après avoir sans mesure fatigué ces terres si fécondes, à pratiquer les assolements et à fumer; on sème aussi des luzernières, pour la nourriture du bétail acheté maigre aux indigènes. L'élevage, des bovins mêmes, a été récemment très amélioré; les sociétés de prévoyance, groupant Européens et indigènes, ont pris un essor remarquable. Il existe à Bel Abbès de grosses fortunes, issues de la colonisation; peut-être le mouvement a-t-il été trop rapide, les défrichements poussés trop vite, avec quelque abus du crédit; mais la terre, plus intelligemment sollicitée, donne des rendements

de plus en plus réguliers, de sorte qu'une crise de croissance serait rapidement conjurée.

La plaine de Bel Abbès se resserre au nord-est, de part et d'autre de la Mékerra, qui prend alors le nom de Sig et descend par des gorges vers Saint-Denis ; à l'ouest au contraire, elle s'épanouit, les défrichements et les huttes de charbonniers montent vers le col d'où divergent des sources allant à la Mékerra et l'Isser. Là s'ouvre la plaine de l'Isser, inclinée d'est et d'ouest vers la dépression de Remchi, par où les eaux réunies de l'Isser et de l'Isly percent, sous le nom de Tafna, la barrière littorale des Traras; sur la crête méridionale de cet ampithéâtre, dans de hauts bassins très arrosés, sont les villes fraîches de Lamoricière, Tlemcen, Turenne; au-dessous s'étagent des bassins moins verdoyants, plus étalés, ceux de Pont de l'Isser, sur la rivière de ce nom, de Lalla-Marnia et Oujda sur les tributaires de l'Isly. La riche végétation forestière des hauts est due à l'altitude des monts de Tlemcen, (1 800 m.), qui condensent des pluies abondantes, et ruissellent en toutes saisons de cascades gazouillantes. Les poètes arabes ont chanté ce paradis, où le voyageur des steppes brûlantes ne se souvient plus d'avoir eu soif.

Tlemcen, à 800 mètres d'altitude, est bâtie sur un plateau incliné au nord, dominée par des escarpements pittoresques au sud ; de ses boulevards inférieurs, le regard plonge dans la plaine de l'Isser et perçoit distinctement, à vingt-cinq kilomètres au nord, la trouée de la Tafna, dans le talus des Traras. Ville très ancienne, elle reçut des Romains le nom de Pomaria, en raison de ses plantations d'arbres fruitiers, et devint une de leurs stations d'étape, sur la route intérieure de la Maurétanie. Pendant les temps musulmans, elle fut à plusieurs reprises assiégée, détruite, rebâtie, sur des emplacements voisins ; pendant un siège acharné, qui dura huit ans (1299-1307) et se termina par la retraite des agresseurs, le camp de ceux-ci fut transformé en une ville

forte, Mansoura, dont les ruines s'élevent encore à l'ouest de Tlemcen.

La ville connut sa plus grande splendeur sous la dynastie des Ouadites, aux XIVe et XVe siècles; elle était alors célèbre dans tout l'Islam pour ses industries et ses Universités; elle possédait plus de 100 000 habitants; de cette époque date la mosquée de Sidi-bou-Médine, un des bijoux de l'art musulman, par ses portes sculptées en cèdre massif, ses ornements de cuivre ciselés, sa coupole tapissée de fines arabesques, son gracieux minaret enrichi de faïences. Le régime turc, inauguré par une conquête brutale en 1553, fut celui de la décadence; les notables indigènes, sous l'oppression perpétuelle d'une milice grossière, avaient renoncé à leurs études et à leurs ateliers d'art. Pendant sa lutte contre les Français, Abd el Kader tenta quelques mois de faire là son chef-lieu; mais il ne réussit guère auprès des habitants, qui accueillirent volontiers une garnison française en 1842. Capitale d'un pays au climat agréable, à proximité de bonnes terres de colonisation, Tlemcen s'est dès lors promptement relevée; elle compte aujourd'hui 37 398 habitants, dont 25 509 indigènes.

Comme ces chiffres l'indiquent, Tlemcen est une ville restée indigène, ou plus exactement qui devient franco-indigène, car les Européens non Français y sont relativement peu nombreux : sur 11 889 Européens et assimilés, on note 3 368 Français d'origine, 1 952 naturalisés, 5 025 Juifs et seulement 1 256 Espagnols; il existe ici une société musulmane bourgeoise, instruite, qui envoie volontiers ses enfants dans les écoles françaises; c'est avec raison que l'une des *médersas*, ou écoles d'enseignement supérieur indigène, a été placée à Tlemcen. Le travail agricole commence à intéresser les indigènes eux-mêmes, mais toutes les nouveautés utiles sont dues à des Français : ce sont eux qui ont planté la vigne, qui produit aujourd'hui des vins de crus, amélioré les olivettes, introduit la greffe des arbres fruitiers; la colonisation française par moyens domaines est prospère autour de Tlem-

cen, à *Hennaya*, *Terni*, *Bréa*; en descendant vers la plaine basse, *Remchi* ou *Pont de l'Isser*; on retrouve des conditions plus semblables à celles de Bel Abbès; l'élevage et les céréales prennent le pas sur les cultures arbustives, mais, comme si la prise de possession n'était pas encore assez vigoureuse, l'élément français parmi les Européens y reste prépondérant sur l'élément espagnol.

Turenne, où s'arrêtait à la fin de 1907 le chemin de fer en construction de Tlemcen à la frontière marocaine, est un village neuf, réduction de Tlemcen; il s'adosse à des collines forestières, où nichent quelques hameaux indigènes; la terre végétale, ravinée par les pluies, est fixée en espaliers partout où la colonisation a pris pied, toujours plantée d'oliviers sur les hauts plateaux, ensemencée de céréales plus bas; plusieurs centres européens ont été récemment fondés le long de cette route de l'Ouest; tous soignent particulièrement leurs pépinières. Un « col du Juif » — c'est le nom fréquemment donné en Algérie aux passages où jadis les voleurs guettaient les marchands, — fait communiquer ces bassins supérieurs avec la vallée de la Tafna et la plaine de Marnia-Oujda. **Lalla-Marnia** procède d'un camp établi sous le canon de deux petites redoutes, en 1844, au moment de l'alliance d'Abd el Kader avec le sultan du Maroc; elle est encore administrée par les services militaires; des sources abondantes, la proximité du Maroc expliquent sa croissance comme centre de culture et de commerce; la population de son territoire monte à 32 000 habitants, dont un peu plus de 2 000 Européens. La plaine continue à l'ouest, sans aucune solution de continuité, vers les jardins d'Oujda; au nord, le revers intérieur des montagnes côtières est pierreux et sec; au sud, le versant septentrional des monts de Tlemcen et de leurs prolongements apparaît moins abrupt et plus vert; favorisé par des pluies plus copieuses, il est boisé par plaques et nourrit des sources qui descendent vers l'Isly et la Tafna; il s'y trouve des mines de fer et de plomb.

Le **sud du Tell oranais** est, au delà des plaines que

nous venons de décrire, un plateau entaillé par des vallées et des bassins, jusqu'à la crête qui s'abaisse ensuite vers la dépression des chotts. Sur les vallées supérieures des affluents de la Mina, le voisinage de l'Ouarsenis attire des pluies, et des forêts ont grandi, trop loin des centres colonisés pour souffrir encore du déboisement; ce sont, à côté des terres à blé de *Tiaret*, qui se rattachent au Sersou, les pins d'Alep de *Frenda*, couronnant des hauteurs de 1 000 à 1 200 mètres, profondément ébréchées par les oueds. Dans le domaine de l'Habra, la colonisation remonte de préférence le long de l'oued Saïda, que suit le chemin de fer de pénétration du Sud; à partir de *Franchetti* et surtout de *Nazereg*, par 800 mètres d'altitude, le climat est tempéré, le sol favorable à la culture de la vigne, des céréales, des arbres fruitiers de France. Les Espagnols ont suivi la marche de la domination française; beaucoup se sont fixés comme colons à la suite de l'abandon de travaux miniers et de la transformation du commerce de l'alfa; la commune de plein exercice de *Saïda* compte 5 127 Européens sur 8 117 habitants; au-dessus, à l'extrême limite du Tell, Ain el Hadjar (1 015^{m}) a 1 205 Européens sur 1 500 habitants. Ce district a été enrichi par un courageux travail de défrichement; sur ces hauteurs aérées, couvertes de neige chaque hiver, les colons vivent bien; propriétaires résidents, ils surveillent de très près leurs cultures et joignent à ce profit celui d'un important commerce de laines et de bétail avec les indigènes du Sud; c'est par certains d'entre eux aussi que l'alfa des plateaux est dirigé sur la côte.

Tenira et *Telagh*, sur un affluent de l'oued Saïda, *Magenta* et *Crampel* sur la haute Mékerra sont des diminutifs de Saïda, en pays semblable, accidenté, criblé de sources, très sain; le nom arabe de Crampel est Ras el Ma, la « tête de l'eau »; la vallée de la Mékerra est plus rapidement colonisée que ses voisines parce qu'elle est dotée d'un chemin de fer. A l'ouest de cette vallée, les steppes dessinent une avancée vers le nord : les montagnes

de Tlemcen arrêtent les pluies plus près de la côte, de sorte que la tristesse et l'aridité de leur pente méridionale est la rançon de la fraîcheur de l'autre versant; à la latitude des belles cultures de Saïda et de Crampel, cet extrême ouest de l'Oranie tellienne n'a plus que des eaux temporaires, des chotts en voie d'assèchement : *Sebdou*, qui n'est qu'à 75 kilomètres de la mer à vol d'oiseau (125 de Saïda au golfe d'Oran), marque de ses forêts de chênes, dernier présent des pluies du nord, la limite au delà de laquelle commencent les hauts plateaux.

RÉSUMÉ

Le Tell oranais se distingue de celui d'Alger par son relief moins accidenté, par son climat plus continental, par la proportion plus forte de sa population européenne.

La **plaine du Sig**, encore incomplètement colonisée, est relevée à l'est par les plateaux qui portent les cultures de Pélissier, Rivoli, *Mostaganem*, bordée au sud par une ligne de gros bourgs, au débouché des oueds de l'intérieur, Perrégaux, Saint-Denis; elle confine à l'ouest au Sahel d'*Arzeu*, dont les vignobles s'étendent par Saint-Cloud jusqu'à Oran.

Oran (101 000 hab.) est le port de commerce de toute l'Oranie et de la région limitrophe du Maroc; ville laborieuse, dont la population ouvrière compte de nombreux Espagnols, elle agrandit son port et devient industrielle (minoteries, distilleries, tabacs...); sur les terres volcaniques de l'ouest d'Oran, se développe un riche district de colonisation (Aïn-Temouchent, Lourmel).

Sur la frontière marocaine, les **monts des Traras** (Filhaucen, 1137 m.) et des *Beni-Snassen* sont habités par des populations de type kabyle; leur côte, peu hospitalière, possède des mines de fer (Beni-Saf).

Dans l'intérieur, la **plaine d'Egris** est assainie et colonisée au départ de *Mascara* (21 600 hab.), d'où les défrichements gagnent à l'ouest *Sidi-bel-Abbès*, au milieu de vastes champs de céréales, et *Tlemcen*, ville plus indigène, posée à 800 m. d'altitude sur les sources qui tombent d'un massif élevé (1800 m.); du bassin de Tlemcen, on descend sans obstacles sur les plaines de Lalla-Marnia et d'Oujda (450 m.).

Le **revers méridional** du Tell oranais est un *plateau*, dont les crêtes portent des pins, et qui s'élèvent lentement jusqu'à 1 100 m.; là, sous un climat tempéré, des villes neuves prospèrent par l'agriculture combinée avec l'élevage et l'industrie de l'alfa (*Saïda*, 8 000 hab.).

VIII. — Le Nord marocain.

Le nord marocain est la continuation exacte du Tell oranais : une même région naturelle embrasse les monts des Traras, ceux des Beni-Snassen et des Kebdanas, les hauts bassins de Marnia et d'Oujda ; seul le Rif, plus à l'ouest, avec son annexe occidentale des Djebalas, est nettement isolé; il reproduit d'ailleurs les conditions générales de la Kabylie et de la Dahra.

Le **massif des Beni-Snassen** est borné au nord par la plaine des Triffas (150 m. d'altitude), qu'un mince relèvement sépare de la mer; il tombe au sud sur la plaine plus élevée des Angads, où fleurissent les jardins d'Oujda (450 m.). Le point culminant des Beni-Snassen, le Zerzel, dépasse 1 400 mètres. Les deux versants du massif sont d'aspects bien différents : au nord, dans des dépressions humides, la végétation est verte, les indigènes cultivent des champs d'orangers dont les fruits sont vendus jusqu'en Oranie; des ravins sont tapissés de roses. Au sud, les arbres disparaissent, ce sont des pentes arides et rocailleuses sur lesquelles, par exception, se précipitent parfois des oueds furieux. Quelques cols, Ain-Sfa, Taforalt, traversent de part en part les montagnes; ils furent longtemps réputés inaccessibles, tant sont formidables les défenses de leurs murailles verticales ou de leurs dallages glissants.

La surprise des indigènes fut donc très vive lorsque, dans les dernières semaines de 1907, le massif fut entièrement cerné, puis pénétré sans coup férir par les troupes françaises ; la soumission suivit de près cette démonstration de force et d'habileté, les Beni-Snassen se remirent aussitôt à cultiver leurs champs, accrochés comme ceux des Kabyles au flanc des précipices, à rallier les marchés posés sur le pourtour de leur citadelle naturelle (Arbal, Cherraa...), et les chantiers de l'Oranie, qu'ils avaient sur un mot d'ordre désertés peu

auparavant. Ces indigènes descendent maintenant vers les plaines, ils savent les cultiver aussi bien que les Kabyles, dont ils sont proches parents; la plaine des Triffas est privilégiée pour la culture du blé, la sortie du grain est facile par le port du Kiss et, dès le lendemain du rétablissement de la paix, on a pu constater le renouveau d'une véritable colonisation indigène; plusieurs chefs ont demandé des charrues françaises, avec quelques leçons pour en apprendre le maniement.

La plaine des Triffas finit sur la **Moulouya** inférieure, gros fleuve bourbeux qui ressemble à la Medjerda et qui, soutenu par les neiges du grand Atlas, roule à son embouchure, au printemps, près de 1 000 mètres cubes, la moitié du débit du Rhône; dans cette dernière section, la Moulouya n'a pas moins de 100 mètres de large, elle coule paresseusement sur un sol à peine incliné, ses berges s'écrasent, laissent passer souvent des infiltrations qui se perdent en bras morts, tandis que le lit principal est accessible à la batellerie sur une cinquantaine de kilomètres; le fleuve finit sur une large plage de sable, au-dessus de laquelle se dresse l'alignement des *Kebdanas*. Celui-ci n'est qu'une répétition du massif des Beni-Snassen; il se termine au nord-est par le cap de l'Eau et l'archipel des Zaffarines, il s'abaisse par gradins arrosés et boisés au nord, tombe à pic sur la Moulouya au sud; ses habitants, qui jadis attiraient les barques à la côte pour les piller (assassinat du Français Pouzet, en 1901), sont déjà des ouvriers agricoles temporaires appréciés en Oranie, et cultiveront sur place lorsque la tranquillité des récoltes leur sera garantie par la paix.

Au sud des Beni-Snassen, la **plaine d'Oujda** envoie ses eaux encore à la Tafna, par l'Isly, tandis qu'à quelques kilomètres plus à l'ouest, et sans qu'aucune transition soit apparente, les rivières vont à la Moulouya. Entre Marnia et Oujda, le sol est absolument plat, une maison cantonnière indique seule la frontière algéro-marocaine, qui est fixée jusqu'au revers méridional des monts de Tlemcen par le traité de la Tafna (20 septembre 1844); le

champ de bataille de l'Isly, où Bugeaud contraignit le sultan Abd ur Rhaman à se séparer d'Abd el Kader, est situé près d'Oujda, au bord de la rivière de ce nom. Entourée de jardins sur un sol copieusement arrosé, enrichi de débris volcaniques, Oujda fut de bonne heure l'entrepôt de toutes les denrées de l'est marocain à destination de Marnia et de l'Algérie; elle recevait bœufs et moutons, laines et peaux de l'Ouest et du Sud, produisait elle-même, au delà des besoins de sa consommation, les olives, les fruits, les légumes; l'Algérie lui envoyait en échange, pour les distribuer au Maroc, du sucre, du thé, de la farine, du savon, des étoffes, etc.; elle est bâtie sur de grands silos où s'entassaient les grains.

Ville de garnison pour le Maghzen de Fez, étape sur la route longitudinale qui joint Taza à Tlemcen, elle vit du commerce, dû au voisinage de la frontière, autant que de l'agriculture, stimulée par la fertilité de son travail. Les troupes françaises l'ont occupée en 1907, d'accord avec le sultan, et cette installation a été le point de départ d'une ère nouvelle; les indigènes de la plaine, qui ne cultivaient plus par crainte des razzias, ont quitté l'abri des murailles d'Oujda et sont revenus sur leurs champs; la ville est peu à peu assainie et frayée; une huilerie moderne, avec moteur à pétrole, remplace l'outillage suranné qui suffisait autrefois aux habitants, l'aisance des bourgeois ne se dissimule plus comme naguère. On compte à Oujda nombre de propriétaires qui possèdent en jardins, troupeaux, maisons, 35 à 40 000 francs de capital; ceux-là souhaitaient vivement l'arrivée des Français et ne songent plus qu'à faire valoir leur fortune. Oujda, d'après les évaluations les plus vraisemblables, réunirait 10 000 habitants agglomérés; il y a parmi eux un millier de Juifs et moins de 100 Européens civils. Centre économique et stratégique, marché actif que le camp français protège aujourd'hui plus sûrement que sa vieille enceinte, Oujda profite déjà de la paix restaurée : les indigènes y viennent de

fort loin à la consultation des médecins français; une école franco-arabe, résolument pratique et respectueuse des croyances musulmanes, rassemble des enfants de toutes origines et même, par ses cours du soir, de notables négociants et des caïds; la poste française, le télégraphe, facilitent les transactions.

Plus sauvage à l'ouest, la plaine d'Oujda s'abaisse vers la moyenne Moulouya; ce fleuve, ici, décrit de larges méandres autour de caps rocheux qui prolongent les massifs des Beni-Snassen et des Kebdanas; des affluents lui arrivent à droite (oued Za) et à gauche (oued Msoun), sur la plaine des Tafratas, où les lits sont creusés dans de tristes cailloutis; il ne pleut que sur les falaises méridionales, au bord desquelles les oueds de l'intérieur deviennent des fleuves permanents; les stations de commerce se sont réfugiées sur les flancs de ces coteaux, Kasba-bou-Ismaïl, Debdou, dont la population compte une notable proportion de Juifs. Le Tell est ici réduit, faute de pluies pénétrant dans l'intérieur, à sa largeur minimum; une nature de steppes, presque celle des hauts plateaux, commence dès les rivages de la Méditerranée. Cette région exceptionnellement sèche, peu habitée, n'oppose d'autre obstacle que son aridité même à la circulation continue entre les versants de l'est et de l'ouest du Maroc.

Entre les Kebdanas et le cap des Trois Fourches, pointe orientale du Rif, s'étale une **plaine littorale** comparable à la Métidja, et certainement promise à un bel avenir de colonisation; le dernier palier des Kebdanas descend par une marche de 100 à 125 mètres sur ces vastes étendues plates, qu'une lagune sépare de la mer; à l'ouest, le Rif montre ses premiers sommets, hauts de 650 mètres, couronnés par des forteresses en ruines, où jadis quelques soldats marocains montaient une garde absolument impuissante. Les deux positions importantes sont le *préside* espagnol de Melilla et le camp de Zélouan, où commande l'un des « prétendants »

au sultanat du Maroc, le Rogui. *Zélouan* est au débouché des montagnes du Rif sur la plaine, à proximité d'un terrain de razzias où cultivent des vassaux contrôlés de près, et des refuges inviolables de hauteurs très accidentées; il n'est pas douteux que les Kebdanas travailleraient mieux la plaine, s'ils n'avaient à craindre les pillages de colonnes ou *mehallas* de fourrageurs.

Melilla, bien située à l'abri du cap des Trois Fourches, fut occupée par les Espagnols dès 1493; plusieurs fois attaquée par les montagnards de l'intérieur, elle résista toujours, notamment en 1687, et n'a jamais cessé d'être espagnole, de sorte que c'est aujourd'hui le plus ancien port européen de la côte africaine du Nord. Petite ville bien fortifiée, mais médiocrement bâtie, Melilla compte 3 000 habitants civils, et n'est guère qu'une garnison et un bagne. Port franc depuis 1887, elle a dès lors noué avec les tribus de l'intérieur un commerce notable, fondé surtout sur la vente des armes. La garnison, pendant fort longtemps, ne s'est pas préoccupée d'intéresser les indigènes au progrès de la domination espagnole, et des conflits ont même éclaté à diverses reprises (petite campagne et mort du général Margallo, 1893). Récemment, les Espagnols ont pris la résolution de s'affirmer dans la région de Melilla : ils ont occupé le cap de l'Eau (mars 1908), en face des îles Zaffarines où leur pavillon flottait, solitaire, depuis 1849; les environs immédiats de Melilla se prêteraient à des cultures de jardins; au sud de la ville le lac appelé Mar Chica, dont les fonds tombent à 12 mètres, pourrait devenir un beau port, si l'on creusait seulement le chenal sablonneux, profond d'un mètre à peine, qui le joint à la Méditerranée.

Le **Rif** forme une région montagneuse, mal connue encore, entre le cap des Trois Fourches, le détroit de Gibraltar, la vallée de l'Innaouen-Sbou et les plaines du Gharb, riveraines de l'Atlantique. Ses massifs rugueux se terminent sur la côte méditerranéenne par

des promontoires que soulignent des îlots; son relief est analogue à celui de l'Andalousie, qui lui fait face à moins de 200 kilomètres; il est formé de chaînes parallèles au littoral, dont les points culminants seraient un nœud de 2 000 mètres derrière Alhucemas, et un autre empâtement de 2 500 mètres, voisin de Tétouan. Entre les séries montagneuses, des vallées longitudinales sont les parties les plus habitées du pays, reliées entre elles par les coupées perpendiculaires de courtes rivières, tributaires de la Méditerranée, plus ouvertes et plus arrosées sur le versant sud, où coulent l'Ouerra, affluent de droite du Sbou et l'oued Kous supérieur. Le Rif est sec du côté méditerranéen, sauf au fond de quelques gorges où les pluies ont accumulé des alluvions riches; les pentes sud, au contraire, sont couvertes de bourgs agricoles et de forêts.

La partie orientale et littorale du Rif est la plus farouche; elle est habitée par des indigènes de type kabyle, cultivateurs laborieux sur des plaques de terre parcimonieusement distribuées, émigrants agricoles, ouvriers à Melilla, Tétouan, Tanger, « naufrageurs » dès qu'ils trouvent l'occasion d'attirer un bâtiment à la côte. Leurs montagnes sont très froides, la neige en blanchit les sommets jusqu'au mois de juin; sous ce climat rude, la grande mortalité des enfants ne laisse la race se perpétuer que par ses beaux sujets, qui sont remarquablement vigoureux. De loin en loin, les roches s'écartent autour de plages de sable, dernier étage des vallées intérieures; celle de l'oued Nekour, qui porte le village indigène du même nom, est bien cultivée par les Bocouyas; beaucoup de ces travailleurs viennent s'engager en Oranie, et même la tribu avait demandé, en 1890, le protectorat de la France. Les Espagnols possèdent, près des bouches de l'oued, en une baie bien abritée, l'îlot d'*Alhucemas,* occupé en 1673, et qui n'est qu'un bagne misérable, ravitaillé par mer; un autre de leurs présides, le *Peñon de Velez* ou de la Gomera, où s'établit en 1508 le capitaine Pedro Navarro,

ne vaut pas mieux; il est proche de *Badis*, une des plus anciennes places de commerce de la côte, aujourd'hui bourgade de 2 000 habitants, station pour la contrebande des armes. On croit que le Rif est riche en mines, mais, dans l'état actuel d'insécurité, parmi des tribus que les sultans du Maroc n'ont jamais longtemps tenues soumises, toute exploitation industrielle est impossible.

La côte rifaine est particulièrement âpre et déserte de Badis à l'embouchure de l'oued de **Tétouan**. Cette ville est célèbre par ses jardins, irrigués par les sources qui tombent du Djebel Beni-Hassan (2 500 m.); elle a longtemps participé à l'activité intelligente des khalifats musulmans d'Espagne; lors de la reconquête chrétienne, elle reçut une colonie de Maures andalous et de Juifs, que les difficultés du commerce régulier tournèrent vers la piraterie. Éloignée de la mer d'une dizaine de kilomètres, elle est assez avant dans l'intérieur pour se protéger contre les débarquements, elle commande des passages entre la Méditerranée et l'Atlantique et possède encore aujourd'hui 30 000 habitants, dont 8 500 Juifs. Les pentes qui l'entourent portent des bois d'oliviers, d'amandiers, de chênes-lièges; les rues sont plus propres, les maisons mieux tenues que dans la plupart des villes marocaines, des ateliers actifs fabriquent des babouches, des armes, des bijoux. Bien différente de la population du Rif, celle de Tétouan est bourgeoise et d'humeur pacifique : lors de la campagne d'O'Donnell et de Prim, les Espagnols rencontrèrent devant cette place des contingents de tribus rifaines, qui leur en disputèrent chaudement l'accès (janv.-fév. 1860); mais ils né trouvèrent pas de résistance dans la cité même, qu'ils évacuèrent d'ailleurs dès 1861, après paiement d'une indemnité. Tétouan est aujourd'hui le seul port marocain ouvert au commerce sur la côte méditerranéenne; aussi est-il l'entrepôt de tout le Rif, du moins pour le commerce régulier, car la contrebande diffuse, à peine surveillée, continue sous une forme plus moderne l'ancienne piraterie.

La *Sierra Bullones*, au nord de Tétouan, est un massif isolé, qui se termine en pointe, dans la Méditerranée, par la péninsule de Ceuta; les hauteurs de la Sierra Bullones, qui s'élèvent à 800 mètres, pourraient commander le détroit mieux que Gibraltar, si elles étaient armées; mais les Espagnols n'ont pas encore développé leur occupation au delà du promontoire même qui porte leur préside. **Ceuta**, qui a quelques édifices administratifs, et une voirie assez régulière, n'est donc guère qu'un bagne, comme les autres présides, et fait peu de commerce avec l'intérieur, sauf un trafic clandestin d'armes et de munitions; sa population de 20 000 habitants, troupes et forçats compris, ne peut même pas vivre sur les produits du pays et doit importer ses subsistances; bloquée sur son promontoire, elle appartient à peine à la terre africaine, et c'est ainsi qu'elle défia pendant vingt-six ans (1694-1720) les efforts opiniâtres d'une armée marocaine assiégeante, que commandait le sultan Moulay-Ismaïl; les Portugais y avaient précédé les Espagnols, de 1415 à 1580. A Ceuta déjà, l'on commence à sentir les influences atlantiques; il vient de la pluie par vents d'ouest, la profondeur du mouillage dans le port varie d'un mètre entre la haute et la basse mer.

Les **Djebalas** sont la façade sud-occidentale du Rif, dont ils diffèrent par leur climat plus océanique et plus humide. De plus, tandis que les Rifains sont des Berbères purs, les montagnards des Djebalas sont des Berbères arabisés, au point même de se réclamer d'origines arabes; ce métissage s'explique par le voisinage immédiat des plaines, foyers de la domination militaire des sultans, qu'ont toujours dominés des influences arabes, s'ils n'étaient de souche arabe eux-mêmes. Les Djebalas sont un pays de sources ruisselantes, de forêts, de bassins de verdure, une sorte de Khroumirie, mais mieux cultivée et peuplée d'indigènes plus civilisés; les jardins qui encadrent *Ouazzan* et surtout *Chechaouen*, au cœur des montagnes, donnent tous les fruits de l'Europe

méridionale, et particulièrement de beaux raisins de table, qui sont vendus jusque sur les marchés de la côte. Plutôt attachés à leur indépendance que musulmans fanatiques, ces montagnards comptent probablement au total 500 000 individus; ils sont divisés en tribus, qui s'administrent par des conseils ou *djemaïas*, et se jalousent les unes les autres; ils recherchent l'instruction, se groupent en *sofs* autour de chefs qui combinent la religion et la politique, et parmi lesquels les chérifs d'Ouazzan se réclament ordinairement de la protection française. Les sultans du Maroc n'ont jamais trouvé chez ces montagnards qu'une fidélité précaire et intermittente.

Le Rif, par la chaîne appelée Sanhedja, et les Djebalas finissent au sud au-dessus de la vallée longitudinale **de l'oued Innaouen**, qui les sépare des monts des Riatas, c'est-à-dire de l'Atlas proprement dit. Les sources de l'Innaouen voisinent avec celles du Msoun, affluent de la Moulouya, sur les rampes du nœud central rifain; après des cours parallèles, orientés du nord au sud, ces rivières divergent ensuite pour former deux sections de la route Tlemcen-Oujda-Fez, *Taza*, par 700 mètres d'altitude, tient la clef de ce passage central; elle est perchée sur un promontoire avancé des monts des Riatas, « comme un phare au bout d'une jetée » (Segonzac) et domine de 150 mètres environ la vallée de l'Innaouen, qui vient de tourner à l'ouest; des jardins irrigués la couronnent, c'est une ville de 4 000 habitants, garnison du sultan, mais que surveillent étroitement les Riatas, tribu peu soumise. En été, un vent d'est brûlant, sorte de sirocco, monte des plaines embrasées de la Moulouya moyenne; la végétation se serre auprès des cours d'eau, réseau de verdure entre les rives pelées des oueds. Mais, à mesure que l'on descend vers Fez, les vents d'ouest s'annoncent, chargés de nuages; sur les pentes qui foncent leur végétation, les ravins des rivières tranchent moins vivement : au sud comme au nord du Rif s'accuse la transition vers le Maroc atlantique.

RÉSUMÉ

Continuant exactement le Tell oranais, le Nord marocain comprend des *massifs* isolés par des plaines, ceux *des Beni-Snassen* et *des Kebdanas*, et une vaste Kabylie, le *Rif*.

Au sud des Beni-Snassen, la plaine arrosée d'**Oujda**, étape sur la route naturelle de Tlemcen à Fez, s'abaisse vers les steppes arides de la moyenne Moulouya; la plaine littorale des Kebdanas est commandée par le *préside espagnol* de *Mélilla*.

Incomplètement connu encore, le **Rif** est sec sur le versant méditerranéen, plus frais et forestier sur le versant de l'ouest et du sud, exposé aux pluies atlantiques; il domine de petites plages où sont posés les présides espagnols et la ville commerçante de *Tétouan*, au pied du Beni-Hassan (2 500 m.); la presqu'île de **Ceuta**, possession espagnole, fait face à Gibraltar. Dans les vallées du Rif habitent des indigènes très indépendants, cultivateurs de jardins, qui ne subissent guère d'autre influence que celle de personnages religieux, tels que les *chérifs d'Ouazzan*.

Le *seuil de Taza* (700 m.), qui fait communiquer les pays de la moyenne Moulouya avec Fez, sépare au sud le Rif de l'Atlas proprement dit.

IX. — L'Aurès; les hauts plateaux entre l'Aurès et l'Atlas.

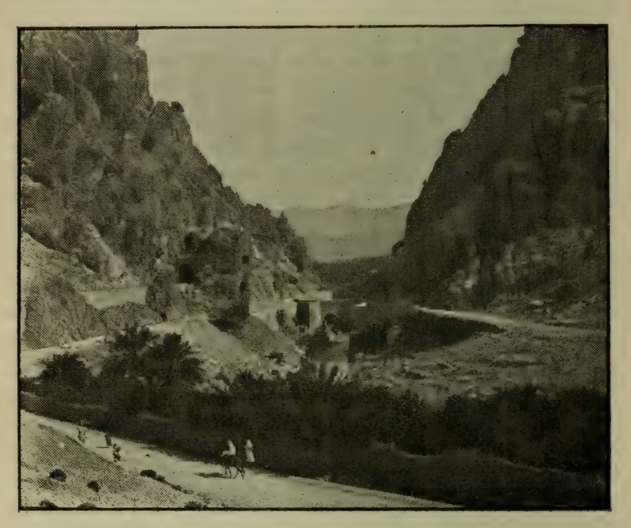
Le massif de l'**Aurès** est formé de plusieurs chaînes, orientées du sud-ouest au nord-est, qui prennent naissance au-dessus des oasis de Batna et d'El Oued, et se recourbent au nord l'une sur l'autre; ainsi les vallées longitudinales intermédiaires sont pénétrées facilement par les influences sahariennes, tandis qu'elles finissent, derrière la lisière encore tellienne de Batna-Khenchela, par une muraille qui arrête les pluies venant de la Méditerranée. L'alignement central porte le nom de Lazereg, il s'élève vers le nord et les points culminants de l'Aurès dominent immédiatement la zone de cultures et de jardins qu'avait transformée la colonisation romaine : ce sont le Mahmel (2 324 m.), le Chelia (2 331),

l'Amamra (2 140). L'altitude et la hauteur annuelle des pluies sont très différentes, de part et d'autre de l'Aurès : à Batna, par 1 058 mètres, 400 millimètres de pluie, à Biskra, par 124 mètres, 171 millimètres seulement; d'un côté des forêts, de l'autre, à moins de 100 kilomètres en ligne droite, végétation et habitation humaine concentrées dans des oasis; le Tell confine ici presque immédiatement au Sahara.

Trois rivières principales descendent du bourrelet septentrional de l'Aurès vers les limites sahariennes, où cesse leur cours visible; ce sont d'est en ouest l'Abiod, l'Abdi et le Kantara; en suivant leurs vallées, on passe par toute la gamme des transitions entre la haute plaine cultivée et la steppe désertique; ce sont d'abord, au revers intérieur des crêtes boisées qui tombent sur des plaines de 12 à 1 300 mètres, des céréales avec quelques plantations d'arbres fruitiers, poiriers, pêchers, etc.; les indigènes habitent dans des *ksours* au-dessus de ces cultures, ils ont dans leurs citadelles des entrepôts où ils mettent en réserve les grains et les fruits récoltés plus bas. A 700 mètres apparaissent les premiers dattiers, mais leurs fruits sont bien moins beaux que ceux des oasis inférieures, il n'y a plus de jardins que sur les pentes irriguées, la végétation se tasse dans le fond plus limité des vallées. Puis les oueds, retenus par des défilés à l'altitude de 400 mètres, sombrent au delà dans l'aridité saharienne où ils disparaissent; brusquement, comme par un soudain changement de décor, le désert se découvre, indéfiniment roux sous le soleil, avec des nids sombres d'oasis piqués de place en place.

Les indigènes de l'Aurès appartiennent aux vieilles races berbères; très divisés entre eux, n'ayant jamais connu de confédérations comme les Kabyles et les Mozabites, ils se déplacent sans sortir de leurs montagnes, promenant de pâturage en pâturage, selon les vicissitudes des pluies, leurs troupeaux de moutons et de chèvres; ceux des hauts sont les plus sédentaires,

ceux des bas, plus ou moins caravaniers en même temps que pasteurs, portent vers les oasis les grains des vallées supérieures, ramènent des dattes en échange. On appelle Chaouïas l'ensemble de ces tribus, entre lesquelles d'incessants déplacements, sur un sol pauvre, ont entretenu des guerres chroniques, non moins qu'une méfiance agressive contre tout ce qui arrive du dehors.



ENTRÉE DU DÉSERT : GORGE D'EL KANTARA, DANS L'AURÈS.

Les ruines romaines relevées dans l'Aurès sont celles de postes de surveillance militaire plutôt que d'établissements de colonisation. La domination française ne fut pas fondée sans peine dans l'Aurès; en 1879 encore, le groupe des Ouled-Daoud s'est insurgé. Aujourd'hui, la pacification est générale, l'administration algérienne est très légère parmi ces Chaouïas récemment ralliés, elle se borne à prévenir les conflits de *sofs*, améliorer la distribution de l'eau et l'hygiène des centres habités. Beaucoup de jeunes gens, faute de terres disponibles,

vont s'engager dans les villes du littoral et sur les chantiers de travaux publics; ils reviennent volontiers chez eux dès qu'ils ont amassé un pécule, et colonisent, comme les Kabyles. Peut-être trouveraient-ils de quoi s'occuper sur place, si les ressources minières de l'Aurès central, qui paraissent notables, étaient régulièrement exploitées; mais l'avenir agricole de ces massifs presque sahariens ne peut être que médiocre.

A l'ouest de l'Aurès, et jusqu'aux cimes culminantes de l'Atlas occidental se développent les **hauts plateaux**, zone de parcours peu habitée, entre le Tell et le Sahara. Cette région n'a pas les ressources variées et rassemblées des oasis, pas d'eau jaillissante, seulement des ravins d'oueds, plus ou moins desséchés, avec des dépressions fraîches appelées *rdirs*; c'est un pays de circulation et de transhumance pour des populations de pasteurs, nécessairement peu denses et contraintes à disposer de vastes espaces pour assurer en toutes saisons la subsistance des hommes et des troupeaux. L'élevage extensif, le seul possible sur ces plateaux, n'est pas sans importance pour la région de colonisation plus intense du Tell; cette large bande de steppes est comme la bergerie naturelle de l'Algérie et tout l'effort français doit tendre à la mieux utiliser par la mise en œuvre de ces ressources spéciales.

Les plateaux sont nus, un arbre isolé sert de ralliement de fort loin à la ronde; ils sont exposés à tous les excès du climat continental, particulièrement du froid, très vif en hiver, avec vents glacials et tourmentes de neige; en été, les mirages se jouent au bord des chotts. Les indigènes sont toujours vêtus de laine, précaution indispensable pour résister à des variations de température qui atteignent jusqu'à 40 degrés dans les vingt-quatre heures. Les montagnes du sud, appelées Atlas Saharien, jouent un rôle dans la vie nomade de ces indigènes; c'est là qu'ils se réfugient en été, tandis qu'ils cherchent leurs pâturages d'hiver dans les fonds

moins froids. L'Atlas du sud est habité aussi par des populations plus sédentaires, qui ressemblent aux Chaouïas de l'Aurès, et ne sont parfois que des tribus de cultivateurs, plus ou moins directement asservies aux nomades; ceux-ci sont des races moins pacifiques, en raison de la tension perpétuelle de leur existence.

Une série de *bassins intérieurs* marque la division la plus naturelle des hauts plateaux, ils ont la forme de cuvettes peu profondément évidées, et vont s'agrandissant d'est en ouest, ce sont le Hodna au sud de Sétif, la région des Zahrez au sud d'Alger, celle des Chotts dans le sud oranais et l'est marocain; les réseaux hydrographiques incomplets du haut Chéliff et de la Moulouya supérieure expriment, dans les intervalles, le passage du régime des bassins fermés à celui des oueds méditerranéens du Tell. A l'ouest, la vallée supérieure de la Moulouya, entre les hautes chaînes du moyen et du grand Atlas, est le relèvement terminal des plateaux, mais, arrosée d'eaux plus abondantes que précipitent des pluies atlantiques, elle tient à des conditions géographiques nouvelles, et annonce le climat océanique du Maroc occidental. La largeur maximum des hauts plateaux est atteinte dans l'Oranie, où l'on mesure à peu près 150 kilomètres entre la crête de l'Atlas tellien, derrière Saïda, et les jardins de Géryville sur les pentes septentrionales de l'Atlas saharien.

Le **Hodna** confine à l'Aurès; des plaines élevées, mal protégées contre les vents du sud par un mince rebord s'abaissent vers la dépression centrale du chott, qui est à 400 mètres d'altitude; le versant septentrional du Hodna est plus abrupt et mieux arrosé; il s'adosse au rempart des monts Mahdids (1 840 m.) qui limitent les plateaux de Sétif, et attirent des pluies assez abondantes pour distribuer des sources tout autour d'eux. *Msila* est le type des bourgs formés à la chute de ces oueds vers le chott el Hodna, auprès de barrages et de travaux hydrauliques dont beaucoup remontent à l'époque romaine; village à demi tellien, avec des jardins étagés

et des arbres des bords de la Méditerranée, il contraste avec *Bou-Saada*, de l'autre côté du chott, qui appartient déjà au Sahara; c'est une oasis, avec ses palmiers, ses habitations à terrasses en terre battue, son commerce fondé sur le troc des dattes contre les céréales et le bétail des tribus nomades. La médiocre altitude des monts du Zab laisse passer librement, à l'ouest de l'Aurès, les vents chauds du Sahara; il suffit d'un point d'eau, dans cette ambiance d'étuve, pour faire naître une oasis, et tel est le cas de Bou-Saada, dont la latitude est pourtant celle de Mascara et Bel Abbès.

Les ravins d'oueds tributaires du Hodna s'embrouillent, au sud du Tell algérien, avec ceux qui vont à l'Isser et au Chéliff; le plateau de Bou-Ghzoul, où le Chéliff se fraie un passage surveillé par Boghari (dr.) et Boghar (g.), est à 650 mètres d'altitude, il se relève lentement au sud; des plaines d'alfa, très monotones, sont rayées de loin en loin par des crêtes isolées, dont le faîte se pare de bouquets d'arbres, telle la Seba-Rous (900 à 1 000 m.) qui domine la cuvette des deux *Zahrez*. Ces lacs salins (el Chergui ou oriental, el Gharbi ou occidental) sont allongés d'est en ouest, à 840 mètres, et reçoivent des vallées qui descendent du sud; on exploite sur leurs bords des gisements de sel et, le long des oueds affluents, sont échelonnées des cultures irriguées. Les jardins de *Djelfa* (1 167 m.) sont au centre des monts et de la tribu des Ouled-Naïl; ces montagnes, qui s'écrasent en plateau au-dessus de Bou-Saada, se plissent et s'élèvent en arrière de Djelfa; leur point culminant, dans le djebel Soualba, est à 1 570 mètres; elles enserrent des vallées longitudinales, liées entre elles par des brèches, et que les indigènes cultivent en céréales partout où les pluies le permettent.

Les Ouled-Naïl sont des indigènes pasteurs et caravaniers, dont les territoires de parcours s'étendent beaucoup au sud, vers le Mzab; ils amènent des moutons, portent des dattes et des laines jusqu'aux « ports » méridionaux du Tell, Aumale Boghari, Médéa; leurs

filles viennent gagner des dots dans les lieux de plaisir des villes et des campements indigènes et par des danses tour à tour violentes et langoureuses, surexcitent autour d'elles l'enthousiasme, la jalousie, parfois même d'extraordinaires prodigalités. La route d'Alger à Laghouat, qui traverse par Djelfa les monts des Ouled-Naïl, est jalonnée sur les plateaux de puits qui commandent les étapes; après Djelfa, ancien poste romain qu'a remplacé un bordj français, construit en 1852, elle s'engage dans les gorges et ses stations d'arrêt ressemblent de plus en plus à des oasis; des palmiers les ombragent, on y est exposé aux piqûres des vipères et des scorpions. Une route analogue remonte de Boghar par Chellala, marché de laines, atteint le haut Chéliff à travers les fonds à fourrages de Taguin, véritable oasis de steppes, où fut surprise par le duc d'Aumale, le 13 mai 1843, la smala d'Abd el Kader, oblique au sud-ouest pour gagner les pentes irriguées d'Aflou (1 350 m.), sur une des sources de l'oued Namous, qui est le Chéliff supérieur.

Ici commence une nouvelle section de l'Atlas saharien, le **Djebel Amour**; sensiblement plus élevé que les monts des Ouled-Naïl, il comprend deux châteaux d'eau principaux, le Gourou (1 700 m.) et le Touila (1 950); du premier descendent les sources qui forment le Chéliff et l'oued Djedi; du second, des oueds aux vallées brisées, inclinés par des ravins peu encaissés vers les chotts au nord, rapidement dévorés au sud dès après les brèches qui les livrent au Sahara. Ces montagnes ont été appauvries, au moment de la conquête française, par le départ d'une puissante tribu, les Beni Amer, qui ont émigré au Maroc. Elles ont pourtant de beaux herbages qui servent de pâturages d'été à la grande confédération des Larbas, l'une des plus riches de nos terrains de parcours; on lui attribue plus de cent mille moutons ou chèvres; ses caravaniers, comme ceux des Ouled-Naïl, traversent souvent les plateaux pour conduire des convois jusque dans le Tell; les populations

fixes des montagnes sèment des céréales, sauf dans les saisons très sèches, elles habitent dans des ksours, au-dessus de fonds frais où leur bétail trouve toujours quelques réserves de verdure; Taouïla est le mieux caractérisé. Au nord, sur la descente des oueds, sont postées *Aflou*, *Stillen*, *Géryville*; cette dernière station, militaire dès les Romains, confine aux parcours des Ouled Sidi Cheikh; elle est située dans un ravin bien arrosé, à 1 232 mètres d'altitude, ses jardins produisent une grande variété de légumes et de fruits.

Une piste assez fréquentée relie Aflou à Tiaret; une autre est celle de Géryville à Saïda, qui franchit le chott el Chergui dans sa partie la plus étroite, et rejoint au Kreider le chemin de fer de pénétration du sud oranais. La *région des Chotts* est la seule où soit actuellement exploitée en grand l'**alfa**, unique plante de ces steppes dont l'industrie ait encore tiré parti. Le commerce de l'alfa appartenait jadis à la Compagnie Franco-Algérienne; la place de cette Société, tombée en liquidation, a été prise par des colons français de Saïda, autour desquels se sont groupés des entrepreneurs de récolte, pour la plupart Espagnols naturalisés. Avant l'insurrection du sud oranais et les massacres de 1881, la cueillette de l'alfa était faite par des ouvriers espagnols; elle a passé depuis aux Arabes, qui ajoutent ce profit à celui de l'élevage, d'autant plus volontiers que cette cueillette est assez facile pour occuper des femmes et des enfants; la manutention de l'alfa, triage, pressage, paquetage, est centralisée dans les usines et magasins de *Marhoun* et de *Khralfalla*; les installations, plus modestes et plus pratiques que celles de la Franco-algérienne, sont dirigées avec intelligence; il est recommandé aux cueilleurs de ne pas arracher les racines de la plante, qui peut alors repousser; mais dans les années sèches, ils n'observent pas cette précaution, les racines d'alfa formant pour leurs chevaux un supplément de fourrage appréciable.

La **mer d'alfa** s'étend sur plus de cent kilomètres

en largeur, de part et d'autre du chott el Chergui, dont le niveau moyen est de 780 mètres ; elle n'est pas rigoureusement continue, les peuplements les plus denses présentent toujours des vacants chauves et des rdirs où pousse une végétation moins sèche. Dans cette zone élargie des plateaux algériens vivent d'assez nombreuses tribus indigènes, dont les parcours ne débordent ni sur le Tell, ni sur le Sahara ; les Rezaïnas sont la principale, ils avaient autrefois leurs pâturages d'été dans les montagnes de Saïda ; ils ont passé depuis de l'autre côté du chott, autour de Méchéria, où ils font le commerce des laines ; on peut citer aussi les Yacoubs, dont les territoires s'étendent au nord-est, vers Frenda. Tous ces groupes se pressent en hiver dans la dépression centrale des chotts ; ils vivent sous la tente, très pauvrement ; le chemin de fer transforme peu à peu leurs habitudes, en facilitant leurs approvisionnements et leurs ventes aux marchés fixes des stations, naturellement établies près des points d'eau.

La rareté de l'eau superficielle est en effet redoutable, dans cette région ; après les pluies, on voit les troupeaux se rassembler sur des dallages rocheux en affleurement, et les hommes leur disputer l'eau amassée dans les moindres flaques ; des wagons-citernes apportent le long de la ligne les réserves nécessaires aux machines, chaque train est muni d'un baril d'eau potable pour les voyageurs ; *le Kreider* (785 m.) s'est formé autour d'une belle source, dont la couronne d'arbres égaie la tristesse du paysage. *Méchéria* (1 158 m.) reçoit de même des ruisseaux qui tombent du Djebel Antar ; elle fut, après l'insurrection de 1881, la station à laquelle s'arrêta longtemps le chemin de fer des plateaux, rapidement poussé, en quelques mois, depuis Modzba, sur 115 kilomètres. La voie s'enfonce beaucoup plus dans le sud aujourd'hui ; à travers des dunes de sable et des chotts secondaires, miroirs de sel aux reflets aveuglants, elle atteint les monts des Ksours et la forte position

d'*Aïn-Sefra*, point d'appui de la défense de la frontière sud-occidentale de l'Oranie (1 089 m.); l'invasion des dunes a été arrêtée progressivement par des palissades, des gazonnements et des plantations. *Tiout*, près d'Aïn-Sefra (1 055 m.), est une oasis de montagnes, très fraîche, riche d'arbres fruitiers, de légumes, d'eaux étagées en bassins, qui attirent de loin le gibier de poil et de plume.

Les **monts des Ksours** sont plus élevés en moyenne que le Djebel-Amour, leurs alignements se maintiennent presque toujours au-dessus de 1 700 mètres, avec des redressements qui vont à 2 100. Les populations indigènes sont, d'est en ouest, les Trafis, les Ouled Sidi Cheikh, les Hamyans et les Ouled Djérir; les Trafis et les Hamyans sont encore des nomades de petit parcours, qui appartiennent à la zone des plateaux; mais les deux autres tribus ont des terrains beaucoup plus étendus, qui débordent largement sur le Sahara. Les Ouled Sidi Cheikh, alliés longtemps précaires de la France, sont divisés en tribus qui habitent temporairement la montagne dans des ksours; leurs groupes sont administrés par des *djemaïas* indépendantes, mais tous reconnaissent, pour les affaires d'intérêt commun, l'autorité de quelques grands chefs; leurs centres principaux sont placés sur des oueds qui descendent vers le Sahara, Rassoul, Arba-Foukani, Arba-Tahtani, Semroun, les deux Morar, *el Abiod Sidi Cheikh*, enfin, plus méridional, plus nettement oasis. Il y a là de beaux pâturages d'été et presque partout de petits monuments religieux, zaouïas, koubbas, autour desquels rayonnent des influences indigènes souvent puissantes. Figuig est la première oasis franchement saharienne.

Ces montagnes sont très froides; les pluies d'hiver tombent chaque année sous forme de neige, par des températures qui descendent à — 8°, elles pénètrent alors profondément dans les grès superficiels, et on peut les ramener à la surface par des travaux atteignant les nappes de réserve; les averses se précipitent par accès



CAMPEMENT DE NOMADES ARABES SUR LES HAUTS PLATEAUX.

diluviens; le 21 octobre 1904, une partie de la ville d'Ain-Sefra fut emportée par une crue soudaine de l'oued. Le pays, très tourmenté, n'offre du nord au sud que d'étroits passages, des entailles si minces que, disent les indigènes, une gazelle pourchassée peut les franchir d'un bond. Des vallées longitudinales, de 1 100 à 1 400 mètres, sont insérées entre les plis parallèles du relief; ce sont les rendez-vous ordinaires de la population, mais très variables, à la différence des oasis, parce que la chute annuelle des pluies est très irrégulière; on a relevé à Ain-Sefra, en 1903, un minimum de 60 millimètres, alors que la normale est voisine de 200; il en résulte des déplacements constants des indigènes, l'importance capi-

tale des quelques pâturages permanents, et l'intérêt politique de les étendre et de les multiplier.

La *partie marocaine des hauts plateaux* est la plus sèche et la plus déserte : le chott de l'ouest (el Gharbi) est réduit à une dépression où stagnent quelques marigots salins; une zone de ravins entrecroisés, sans reliefs très dominants, occupe l'intervalle entre les monts des Ksours et le grand Atlas; elle fut visitée en 1870 par la colonne du général de Wimpfen. Les influences sahariennes la franchissent sans obstacle, de sorte que le Sahara et la bande des hauts plateaux dessinent, sur cette région orano-marocaine, comme des coins pointant vers le nord : le chott el Tigri est, au pied des derniers escarpements des monts des Ksours, une vallée longitudinale qui n'a plus d'eau; plus au nord sont creusés des ravins un peu moins arides que la plaine qui les entoure, mais où l'eau n'apparaît que rarement à la surface, aux points que la nomenclature géographique indigène désigne sous le nom commun d'Oglat (puits); le poste français d'*El Aricha* observe ces confins, parcourus par les Ouled ên Nahr; les oueds convergent vers un défilé commun où leurs eaux, longtemps prisonnières dans le sol, se montrent au jour entre les hauteurs mieux arrosées des monts de Tlemcen et de Debdou, et forment le Za, affluent de droite de la Moulouya.

Avec la vallée supérieure de cette dernière, large d'une trentaine de kilomètres, nous retrouvons des fleuves permanents et des plaines verdoyantes ; entre le grand et le moyen Atlas, qui finissent à l'est par de formidables falaises, **la haute Moulouya** serpente dans une vallée fertile et peuplée, par 1 400 à 1 500 mètres d'altitude; elle est habitée par des indigènes d'origine berbère, bons travailleurs, qui cultivent des céréales, des oliviers, des orangers et font l'élevage du bétail : *Boulayoul*, *Aït-Ahmara* sont leurs chefs-lieux. De part et d'autre de la Moulouya, les murailles de l'Atlas s'élèvent presque verticales, jusqu'à 3 et même 4 000 mètres; des routes per-

pendiculaires, de Fez aux oasis du Tafilelt et du Touat, traversent ces districts, qui ne furent jamais parfaitement soumis au Sultan; elles franchissent les deux séries de l'Atlas par des cols élevés de plus de 2 000 mètres; les accès en sont gardés par des bordjs fortifiés, étapes des communications du Maghzen avec les centres religieux et politiques de la lisière saharienne. Des cols plus élevés encore livrent passage des sources de la Moulouya vers celles du Sbou et de l'Oum er Rbia; les plateaux oranais, rétrécis et relevés en une haute vallée fluviale, arrivent ainsi jusqu'au seuil du Maroc atlantique.

Nomades et condamnées à une vie essentiellement extensive, les populations des hauts plateaux n'échappent cependant pas à la transformation que hâte l'appropriation française de l'Algérie; elles renoncent à l'élevage du chameau, bête de somme et de commerce plutôt que de travail et de rendement agricoles, elles augmentent leurs troupeaux de moutons et même de bœufs; ce changement est sensible surtout le long du chemin de fer du sud oranais; les caravanes des grands nomades s'arrêtent aux stations du sud qui deviennent aussi des entrepôts pour les petits nomades des régions plus proches. En même temps, la propriété tend à se morceler, à devenir individuelle, de collective et patriarcale qu'elle était auparavant; des familles associées confient à des bergers choisis en commun leurs troupeaux transhumants, et se fixent auprès de points d'eau améliorés, sur des lots que chacune cultive et distingue de plus en plus nettement des voisins. Le nomadisme, lui aussi, évolue, au contact d'une civilisation supérieure; sans prétendre modifier le caractère géographique des plateaux, qui resteront toujours destinés à l'élevage, il est possible à la puissance suzeraine d'en régulariser la production, de créer par des travaux hydrauliques appropriés des oasis de steppes, comme ailleurs des oasis de désert; les pasteurs eux-mêmes s'intéressent

à ce progrès dont ils subissent d'abord le mouvement sans le comprendre; et c'est ainsi que la nature revêche des hauts plateaux comporte une certaine colonisation, une forme locale de coopération des habitants indigènes et de leurs directeurs français.

RÉSUMÉ

L'**Aurès**, assemblage de plusieurs chaînons dirigés du sud-ouest au nord-est, culmine à 2 331 m.; il attire et arrête sur ses flancs septentrionaux, couverts de forêts, les vents venus du nord. Il abrite dans ses vallées, de plus en plus sahariennes en descendant vers le sud, des indigènes de caractère indépendant qui ressemblent aux Kabyles.

Les **hauts plateaux**, à l'ouest de l'Aurès, sont un pays d'élevage, sans arbres, exposé aux rigueurs du climat continental. Ils sont divisés par les alignements du relief en une série de bassins fermés, dont le fond est occupé par des lagunes salées (*chotts*).

Les principaux groupes de chotts sont ceux du Hodna, des Zahrez, et du sud oranais; l'**alfa** est la ressource la plus exploitée de ces steppes pauvres.

Les hauts plateaux sont bordés au sud par un relèvement montagneux appelé **Atlas saharien**, monts des Ouled-Naïl, **Djebel-Amour** (1 950 m.), monts des Ksours (2 100 m.); des *villages indigènes*, rendez-vous des pasteurs transhumants, se sont formés sur les sources qui en tombent : Djelfa, Aflou, Géryville, Méchéria, Ain-Sefra, tous situés *par 1 100 m. d'altitude environ*. Ce sont les ports méridionaux des routes de caravanes qui traversent les plateaux et sont progressivement remplacées par des chemins de fer.

Dans l'est marocain, sur la **Moulouya supérieure**, les hauts plateaux remontent entre les séries parallèles de l'Atlas, et reçoivent au pied de ces massifs très élevés (3 à 4 000 m.) des pluies qui font réapparaître les arbres et la verdure; c'est la transition vers le Maroc atlantique.

X. — Le Maroc atlantique.

A l'ouest du Maghreb, les influences atlantiques s'exercent directement jusqu'à la limite que leur opposent les masses montagneuses de l'Atlas et du Rif. Nous

ne possédons pas encore assez de tableaux météorologiques pour préciser dans le détail cette observation générale, mais il est certain que la fréquence des vents d'ouest et la précipitation des pluies vont en se raréfiant le long de la côte, du nord au sud ; la région littorale de Tanger, pour laquelle nos renseignements sont plus scientifiques, n'a pas moins de 800 millimètres de pluie annuelle, à peu près la quantité de Lisbonne; Casablanca n'a que 450 millimètres. Des premières conclusions recueillies à Mazagan, par la petite station du dispensaire français, il ressort que là déjà, les vents soufflent souvent du nord-est et qu'on est au seuil de la zône des alizés ; le climat, dès que l'on pénètre dans l'intérieur, tient au voisinage du Sahara en même temps qu'à celui de l'Atlantique.

L'**Atlas** interpose son écran puissant entre l'Océan et les plateaux algériens; il est formé de trois groupes principaux, aujourd'hui connus dans leur ensemble, qui sont le moyen Atlas, le grand Atlas et l'anti-Atlas. Le **moyen Atlas** s'élève immédiatement au dessus du seuil Fez-Taza, par l'avant-chaîne appelée monts des Riatas. Autour de Taza, les pentes non irriguées sont encore rases et sèches, tandis qu'elles se couvrent d'arbres plus à l'ouest. Un immense amphithéâtre abaisse ses gradins, du Rif et du moyen Atlas, vers la vallée du Sbou, qui porte les capitales du Nord, Fez et Meknès; le gradin inférieur, au pied de l'Atlas, est la plaine de Zis; sur les falaises qui le séparent d'un gradin plus élevé, des sources sont captées et nourrissent des jardins : Sefrou (825m.) ressemble à Taza, sauf que ses cultures sont plus dispersées; ses 4 000 habitants, dont un millier de Juifs, sont d'habiles horticulteurs, qui pratiquent même le travail soigné de la vigne. Azrou (1 400 m.) commande un autre passage vers l'intérieur, sur une route fréquentée de Meknès aux oasis.

Précédée d'un plateau de 16 à 1 800 mètres, sur lequel courent les tributaires de l'Innaouen, du Sbou, de l'oued

Beht, la saillie principale du moyen Atlas forme une masse compacte de hautes terres, qui finissent brusquement au nord-est et au sud-ouest; des alignements supérieurs à 3 000 mètres enferment dans leurs plis des vallées lacustres (*daiat* de Sidi-Mohammed, 2 500 m.); ils atteignent 4 000 mètres à leur extrémité orientale (Djebel Moussa), qui étrangle la Moulouya supérieure contre les monts de Debdou ; à l'autre bout, ils descendent en escarpements rapides sur la plaine mamelonnée des Tadlas, arrière-pays des Chaouïas. Le moyen Atlas se termine donc assez loin de l'Atlantique; mais, par delà les vallonnements étalés que draine l'Oum-er-Rbia, on peut lui rattacher les collines qui bordent au sud la plaine des Doukkalas et finissent sur l'Atlantique par les falaises du cap Cantin.

Un seuil élevé de 2 000 mètres, d'où les eaux divergent vers la Moulouya, le Sbou, l'Oum er Rbia sépare le moyen du **grand Atlas**; il borde le massif de l'*Ari Aiach*, un des plus élevés de tout le système, 4 300 mètres, d'après Segonzac, qui en a fait la première ascension (1901); il est couvert de neiges, que les poussières arrachées par le vent snr les pentes granitiques plus basses colorent d'une teinte rosée, il se prolonge à l'est par des contreforts peu à peu écrasés en forme de plateaux. Au sud-ouest, la chaîne présente encore de très hauts sommets, comparables à l'Ari Aiach lui-même, tels que le Tamjourt, qui dépasse certainement 4 000 mètres; de là descendent des sources abondantes, par des bassins étagés entre 1 300 et 1 500 mètres, le Goundafi, le Glaoui, centres de cultures, de population et par suite d'influence politique; les caïds de ces districts montagneux ont toujours joué un grand rôle dans le Maroc méridional; leurs domaines commandent la vallée de l'oued Tensift (Merakech) et ses communications avec le Sud.

Il ne paraît pas que la végétation du grand Atlas soit très riche, même sur les pentes occidentales; elle est de type tellien, avec des espèces d'arbres seulement rus-

tiques, tels que l'amandier, le noyer, l'arganier; les fonds des vallées sont plus favorisés, mais la grande hauteur des sommets, qui baignent dans la couche atmosphérique du contre-alizé (vent de sud-ouest), attire des réserves d'eau suffisantes pour soutenir la production agricole des bas et contribue ainsi à la fertilité proverbiale des terres noires du littoral. Le grand Atlas est coupé par un col de 1 500 mètres appelé Bibaoun (les Portes), qui fait communiquer facilement la région de Merakech avec Agadir et la plaine subsaharienne du Sous; au delà de ce passage, la chaîne tourne au plateau, c'est le Mtouça, haut de 1 200 à 1 300 mètres, qui s'allonge vers le sud-ouest, et dresse au-dessus de l'embouchure du Sous le promontoire du cap Guir.

Un plateau granitique de 2 000 à 2 500 mètres rattache le grand Atlas à l'**anti-Atlas**; ils est traversé de pointements volcaniques, et c'est à l'un de ces sommets qu'il faut donner sans doute le nom de djebel Siroua, encore insuffisamment fixé. A la différence du grand Atlas, l'anti-Atlas ne se dresserait pas en chaîne, il offrirait des profils généralement plus doux, ses hauteurs culminantes seraient brisées en empâtements de peu d'étendue, et tournées par des plaines longitudinales, analogues à celles des monts des Ksours; celle de la Feidja (7 à 900 m.), arrosée par les vallées supérieures qui forment l'oued Draa, serait la plus peuplée, avec une influence marquée du type nègre, ce qui s'explique par la position de ces montagnes, au terme des routes occidentales de la vieille traite des noirs. L'anti-Atlas est borné au sud par une étroite muraille, le Bani, que percent les brèches des affluents de l'oued Draa; il finit, sur l'Atlantique par les collines du Tazeroualt, frontière méridionale du Sous, et les plages étalées du cap Noun. Un plateau sous-marin prolonge l'Atlas dans l'Océan jusqu'à l'archipel des Canaries, qui n'est autre chose qu'un second Atlas, partiellement immergé.



TANGER.

Entre l'Atlas et la côte se développent **les plaines**, région de beaucoup la plus riche du Maroc atlantique; elles comprennent deux étages, l'un de terrain varié, immédiatement au-dessous des montagnes, l'autre d'espaces plus plats qu'un relèvement de dunes isole par endroits de la mer; une ligne de Tanger à Merakech, courbée au centre pour passer par Fez, marquerait assez bien la division de ces deux aspects de la plaine; ainsi s'échelonnent, du nord au sud, le Ghrarb lié aux Djebalas du Rif, la plaine transversale de Fez à Meknès et Rabat, qui est le tronçon occidental de la route Tlemcen-Oujda-Fez, la plaine des Chaouïas et des Doukkalas avec leur arrière-pays des Zemmours et du Tadla, celle des Abdas et des Hahas, qui remonte par Merakech vers le Glaoui et le Goundafi, le Sous enfin qui forme transition vers la région saharienne de l'oued Draa.

Le **Gharb** commence, en bordure du détroit de Gibraltar, par le plateau du Fahs, qui porte les falaises du cap Spartel et se creuse de la baie de **Tanger**. Cette ville, point des contacts de l'Europe et du Maroc, est appelée à grandir à mesure que le Maroc s'ouvrira à la civilisation occidentale; elle profitera plus immédiatement de la colonisation de ses environs, qui se prêtent aux cultures les plus variées, sous un climat constamment tempéré. Exactement située comme Alger, dans l'abri occidental d'un golfe ouvert au nord-est, Tanger évoque l'idée fidèle de ce qu'était la capitale des deys au moment de l'occupation française : une « marine » étroite et désordonnée au pied d'une Kasba, des rues tortueuses et sales, élargies par petites places grouillantes, un marché populeux (Sokko) au delà des murs, dans les hauts quelques maisons isolées, d'air plus bourgeois au milieu de leurs jardins, dans le centre même une cohue affairée où l'on s'interpelle dans toutes les langues, des cavaliers, mais pas de voitures, des piétons circulant avec des lanternes quand la nuit est tombée. Ce tableau pittoresque ne résistera plus

longtemps aux retouches d'un irrésistible progrès; déjà les villas débordent au delà du Sokko, dans le quartier « des Légations »; un boulevard est dessiné, au bord de la mer, sous lequel l'œil devine les docks futurs, copiés sur ceux d'Alger; la lumière électrique, le téléphone ont pris droit de cité, un port moderne est ébauché, des câbles français, anglais, espagnol relient Tanger à Oran, Gibraltar et Cadix.

On peut évaluer à 50 000 habitants la population actuelle de Tanger (1908) : dans ce nombre, les musulmans indigènes figurent pour 25 000, les Juifs pour 10 à 12 000, les Européens pour 10 000 environ. La forte proportion des Juifs indique l'activité du commerce; Tanger est, par sa position même, une ville de transactions; elle envoie journellement des provisions à la garnison de Gibraltar, elle est le débouché septentrional du Gharb, et le marché où se traitent, jusqu'ici du moins, les affaires les plus importantes entre l'Europe et les administrations (Maghzen) du sultan. Les événements récents ont rapidement développé la population européenne de Tanger; la prépondérance numérique appartient, de beaucoup, aux Espagnols, qui sont près de 8 000; mais l'importance intellectuelle et économique de cette colonie n'est pas en rapport avec son effectif, car elle se compose surtout de journaliers, pauvres et braves gens parmi lesquels se glissent, favorisés par le voisinage, une minorité de vagabonds. Les Français sont aujourd'hui un millier à Tanger, venus de France et d'Algérie; ils n'occupent pas seulement des situations directrices dans le haut commerce, la banque, les professions libérales; il y a parmi eux beaucoup de petits patrons, même d'ouvriers de spécialités; c'est une colonie vaillante, qui a su prendre la meilleure part dans la transformation en cours de Tanger, et qui déjà essaime sur le reste du Maroc. Les Anglais de Tanger, protégés compris, sont 5 à 600, les Allemands, pas même une centaine.

La « route des ambassades » de Tanger à Fez longe

le pied des Djebalas dont les collines montent à 7 ou 800 mètres; le **Gharb** se déploie entre ces hauteurs et un léger redressement côtier, formé de dunes de sable. Cette plaine est très basse et peu inclinée; **Ksar el Kébir** (25 m. d'altit.) en occupe un des points les plus habités, à l'issue d'un col des Djebalas sur l'oued Kous; jardins d'orangers, de grenadiers, d'oliviers, sont facilement cultivés sur une terre grasse; mais les eaux circulent mal tout autour, le district est fiévreux; une fois assaini par des drainages, il pourra se promettre l'avenir de Boufarik : un fort romain était déjà établi là et la position est avantageuse pour le commerce, à la jonction des routes de Tanger et de Larache sur Fez. On attribue à Ksar el Kébir 6 000 habitants, dont un millier de Juifs; déjà des Français ont créé dans le Gharb des entreprises d'agriculture et d'élevage, fondées sur des contrats d'association avec des indigènes.

Les débouchés du Gharb sur la côte sont *Arzila* et **Larache** (ou El Araich), anciens comptoirs qui gardent de la domination portugaise des restes de fortifications; Arzila, sous la concurrence de Tanger et de Larache, a perdu toute valeur; Larache au contraire, servant de port à Fez au cas fréquent où la route de Tanger n'est pas sûre, a beaucoup gagné dans ces dernières années; assise sur un promontoire du delta, à gauche de l'embouchure de l'oued Kous, elle fait un commerce actif des grains, peaux, laines, cires qui arrivent de l'intérieur; elle reçoit, à destination de l'arrière-pays, sucre, farines, tissus, bougies, etc. Son port est malheureusement gêné par une barre, où il faudra creuser un passage maintenu par des digues, afin d'atteindre un beau bassin intérieur de l'oued Kous, où l'on trouve 8 à 10 mètres de fond. Avec ses ruines de l'époque portugaise, Larache garde un aspect altier de ville bien défendue, mais les canons alignés sur ses murailles sont de vieux engins rouillés; les besoins du commerce ont assuré une liberté particulière aux Juifs, au moins 2 000 sur 15 000 habitants; ils ne sont pas contraints de

se grouper dans un quartier spécial (*mella*). Les environs de Larache sont agréables et boisés; il s'y trouve des peuplements denses de chênes-lièges, comparables à ceux du Portugal, mais la plaine du bas Kous, balayée par des vents qui ont passé sur les marais de cette rivière, est fort malsaine.

Les embouchures du *Sbou* et du *Regrag* marquent la zone du littoral la plus rapprochée de Fez (150 kil.) : à cette latitude, les Djebalas tournent au sud-est, les plateaux qui précèdent le moyen Atlas s'infléchissent pour les rejoindre sur la vallée de l'Innaouen, qui est ainsi prolongée vers la mer par un épanouissement de plaines; mais la bordure côtière en est très marécageuse; des étangs (*merdjas*) s'allongent contre les dunes littorales, plus ou moins étendus suivant les pluies, et communiquent par des chenaux variables avec le Sbou. Cette rivière, près de son embouchure, traverse un bourbier où se fond avec elle l'oued Beht, descendu de l'Aiach; sous des proportions moindres, le bas pays du Sbou fait penser à celui du Sénégal, autour de Saint-Louis. L'embouchure du Regrag, entre Salé et Rabat, est plus nette, mais la barre est particulièrement difficile, changeante, et le débarquement souvent impossible pendant plusieurs jours consécutifs.

Ville de 30 000 habitants, **Rabat** est un centre de commerce et d'industrie indigènes; les tribus de l'intérieur lui apportent la laine dont elle fait des tapis et des burnous; elle travaille aussi les cuirs, l'alfa, et fabrique des poteries; elle serait certainement plus prospère, si l'insécurité n'était chronique dans les plaines qui l'entourent; il est à souhaiter que la pacification et la construction d'un port rouvrent à Rabat l'avenir que lui avait prédit son fondateur, le sultan Yacoub el Mansour (vers 1200). Le Gharb est, en effet, aux environs de cette ville, d'une fertilité merveilleuse, les arbres fruitiers, les légumes y viennent à profusion; plus loin, le relief plus varié convient à l'élevage du gros bétail, que les indigènes envoient par étapes

patientes, de là jusqu'en Algérie. Plusieurs sultans s'étaient plu à embellir Rabat, et la tour Hassan serait l'œuvre du même architecte que la célèbre Giralda de Séville. Mais, dès le XVIe siècle, la décadence avait commencé; Salé, port de corsaires, prenait alors le pas sur la cité plus tranquille de Rabat; aujourd'hui, malgré tout port de transit, celle-ci n'attend qu'une ère de paix pour devenir un des grands entrepôts du Maroc rajeuni, et probablement la tête de ligne sur l'Atlantique du chemin de fer établi sur la route naturelle qui passe par Oujda, Taza et Fez.

Le Regrag et surtout le Sbou, dont les cours inférieurs traversent paresseusement le Gharb littoral, sont des rivières accessibles à la batellerie, mais elles seraient plus utilement, dans un pays pacifié et colonisé, des chenaux de drainage et d'irrigation; leur courant, à peine sensible dans les marais où elles finissent, se précipite dans la *plaine ondulée des Zaers et des Zemmours*; plus que l'étage inférieur, celui-ci comporte une colonisation variée, combinant l'agriculture et l'élevage; mais il est habité par des indigènes turbulents, de sorte que les communications du Maghzen demeurent précaires entre Rabat et Fez: les explorateurs français qui étudiaient le cours du Sbou, en 1905, ont été plusieurs fois accueillis à coups de fusil. Traversée du sud au nord par les vallées ouvertes des affluents de gauche du Sbou, la plaine du Gharb présente une succession de dos de terrain et de dépressions peu enfoncées; elle porte, à 60 kilomètres en avant de Fez, par 500 mètres d'altitude, les jardins et les palais de *Meknès*. Résidence de repos des sultans, agrandie par Moulay-Ismaïl (vers 1789), avec quelque désir peut-être d'imiter le Versailles des rois de France, Meknès n'est active que lorsque le Maghzen y séjourne; des colonnes entières des édifices romains de Volubilis s'y détachent dans les façades des monuments indigènes; elle est posée sur la limite des pays côtiers, où les arbres sont rares, et

des pentes plus boisées qui remontent vers l'Atlas.

Fez fut fondée pour être la capitale du Maghreb el Aksa, par le sultan Moulay-Edris II, arrière petit-fils du Prophète (808 de l'ère chrétienne); la petite ville des premiers khalifes, Ouali (la Volubilis des Romains), lui ayant paru trop étroite pour son empire, il choisit auprès un plateau légèrement incliné au sud-est, traversé par des sources vives qui vont tomber dans le Sbou, face à la plaine de Zis et à la route de l'est, par le seuil de Taza. Il appela de tous côtés des habitants, Maures andalous qui fuyaient les rigueurs des Khalifes Ommiades, pasteurs de Kairouan, Juifs même que sa tolérance accueillait sans hostilité; les premiers apportèrent leur industrie et leur goût raffiné, les derniers, leur esprit de commerce. Fez devint une ville riche, intellectuelle et même raisonneuse, avec laquelle les sultans ont toujours dû compter; le tombeau de son fondateur est un des sanctuaires vénérés de l'islam. Elle eut des fabriques d'armes, de poteries, de cuirs, des universités fréquentées par des milliers d'étudiants; les poètes musulmans chantèrent sa science et sa splendeur. Elle doit avoir aujourd'hui 100 000 habitants, dont 7 000 Juifs, qui vivent dans un *mella*; les Européens s'y comptent par unités, surtout lorsque le Maghzen séjourne dans une autre ville.

En amont du confluent que commande Fez, par 300 mètres d'altitude, le Sbou traverse un pays accidenté, peuplé de tribus de Brabers, qui descendent des plus anciens habitants; ces indigènes s'enferment jalousement dans leurs vallées fertiles; ils ne fréquentent pas sans quelque méfiance les marchés de Fez, par crainte des pillages dont ils pourraient être victimes. La grande ville renferme, en effet, une populace crédule, parmi laquelle les agitateurs trouvent toujours des bandes à recruter; cet élément contraste avec la bourgeoisie pacifique, qui possède les maisons urbaines et les champs cultivés des environs. La naissance de sources abondantes, au-dessus de Fez, a permis une

large distribution d'eau dans les jardins et jusque dans les habitations; on ouvre de temps en temps les réservoirs supérieurs, pour entraîner dans une chasse générale les débris de toutes natures qui roulent vers le cours du Sbou, bondissant par les rues transformées en cascades. La population très composite de Fez ignore encore les rudiments élémentaires d'une organisation municipale.

Dès le sud du Gharb commence la bande littorale des **plaines de terres noires** appelées *tirs*. On a beaucoup discuté sur l'origine de ce limon doué d'une superbe fécondité; l'opinion la plus vraisemblable est qu'il provient d'une dégradation chimique des grès superficiels, et de l'accumulation d'un copieux humus, produit de la décomposition des végétaux ligneux ou herbacés; la fertilité en est encore stimulée par d'assez abondantes précipitations pluviales [1]. Plus légères et rougeâtres (*amri*) sur le littoral, plus foncées dans l'intérieur, les *tirs* sont par excellence la terre des céréales, et l'on peut espérer que le Maroc occidental deviendra l'un des greniers du monde, comparable aux plaines de la Russie méridionale. Les **Chaouïas**, entre les oueds Bou-Regrag et Oum er Rbia, sont des agriculteurs laborieux, attachés au sol qu'ils labourent; leurs tribus les plus riches ne sont pas celles qui vivent immédiatement près de la mer, parce que là le terrain, plus sablonneux, ne porte que des paquets de jujubiers.

La plaine intérieure des Chaouïas n'a que 150 à 200 mètres d'altitude moyenne; des croupes comme celles de la Kasba-Médiouna (250 m.), commandent un vaste pays. Le blé domine sur les terres noires, l'orge est plutôt cultivée sur les amri; des arbres n'apparaissent qu'aux alentours immédiats des centres habités, ils sont groupés par jardins soignés, entre des plates-bandes

1. C'est la théorie exposée par M. Louis Gentil devant l'Académie des Sciences. (Voy. le Compte rendu de la séance du 3 février 1908.)

de légumes. Relevé à l'est, le pays tourne à la steppe, plus boisée, giboyeuse et réservée à l'élevage; on trouve dans les bas des bœufs et des chevaux, ceux-ci d'une belle race vigoureuse, et, sur les plateaux plus découverts, de grands troupeaux de moutons; Settat (420 m.) est à la limite de ces deux régions du Chaouïa; de là jusqu'au pied de l'Atlas se succèdent des étages de plateaux (5 à 900 m.), plus pauvres, habités par des tribus remuantes, Mdakras, Mzabs, etc., dont les relations sont aussi courantes avec les montagnards frustes de l'intérieur, Tadlas et Rehammas, qu'avec les paysans plus pacifiques de la côte.

Tandis que le climat de cette zone est plus continental à mesure que l'on s'enfonce dans l'intérieur, celui de **Casablanca** (en arabe Dar el Beida), port des Chaouïas, est essentiellement humide et océanique; la température moyenne de l'année est 18°, il y tombe 450 millimètres d'eau par an, surtout en hiver, mais même en été des brouillards embrument fréquemment et rendent difficiles les accès du port. Rade mal abritée, c'est cependant aujourd'hui la principale place de commerce du Maroc atlantique; les troupes françaises ont dû l'occuper en 1907, pour venger l'assassinat d'ouvriers attachés à l'entreprise du nouveau port et, rayonnant tout autour, ont assuré la pacification du pays chaouïa; de ce fait, la ville a reçu un contingent notable d'Européens, Français et Espagnols surtout, qui sont dans les débuts des marchands attachés à la suite des armées, et deviennent peu à peu des colons, associés à des agriculteurs ou négociants indigènes. La population actuelle de Casablanca monte à 25 000 habitants, dont un tiers seulement appartiennent aux éléments sédentaires, Européens, Juifs, bourgeois musulmans, ceux-ci souvent servis par des domestiques nègres; le reste se compose d'un prolétariat issu des tribus de l'intérieur, attiré par les occupations variées d'une ville de transactions prospères, mais assez instable et tracassier. L'ensemble du pays chaouïa compte au moins

300 000 indigènes, et l'on évalue à 100 000 hectares la superficie de ses terres cultivables riches; la région des terres noires qui débouche sur Casablanca est donc particulièrement intéressante [1].

L'*Oum er Rbia* sépare les Chaouïas des *Doukkalas*; assez large sur les étages supérieurs des Rehammas, sa vallée se rétrécit et s'encaisse plus bas, elle forme quelques bassins, tel celui de Mechra ech Chair (175 m.) et devient un étroit *cañon* dans les plateaux sablonneux qui finissent au mauvais port d'Azemmour; le fleuve forme donc un obstacle notable aux communications, son cours est rapide, il arrive que des bestiaux sont entraînés au passage des gués que, faute de ponts et même de barques plates, ils doivent franchir à la nage. A l'abri de ce fossé fluvial, les Doukkalas travaillent leur sol comme les Chaouïas; leur Sahel, sur une longueur de 40 kilomètres, est coupé d'affleurements rocheux et relativement pauvres; mais les *tirs* de l'intérieur sont très fertiles, on n'y ramasserait pas une pierre sur plusieurs kilomètres à la ronde. Aussi peuplé proportionnellement, mais moins étendu que le Chaouïa, le Doukkala produit de l'orge, du blé, du maïs, des pois chiches, des fèves, etc.; ses bœufs, réputés dans tout le Maroc, sont exportés sur Tanger, Gibraltar et jusqu'en Algérie; ses moutons, jusqu'ici du moins, sont ordinairement réservés pour la consommation locale.

Mazagan (12 000 hab.) est le port des Doukkalas; elle conserve de l'époque portugaise (XVIe siècle) un château fort et des murailles flanquées de tours; à l'ordinaire, sa population est tolérante, les Juifs jouissent d'une grande liberté, les Européens sont volontiers accueillis. L'approche du Sahara s'accuse par la poussée d'un quartier de huttes coniques, habitées par des indigènes métissés de noir, et donnant l'illusion d'un village soudanais. Le mouvement commercial de Mazagan, qui

1. Voy. sur cette région les études publiées par le Dr Weisgerber dans le *Bulletin du Comité de l'Afrique française*, août-sept. 1907.

s'était développé très vite dans les premières années du xxe siècle, est enrayé depuis 1905 par l'insécurité du Midi marocain; le port n'est pas en effet seulement celui des Doukkalas, il est relié par une bonne piste à Merakech, à travers la zone pastorale et accidentée des Rehammas; or tout cet arrière-pays est aujourd'hui troublé, puis les affaires de Merakech avec Mazagan, la contrebande des armes en particulier, tendent à déserter cette ville pour Saffi, plus rapprochée de la capitale du Sud.

Les territoires des *Abdas* et des *Hahas* sont les dernières sections méridionales des tirs; derrière un Sahel ondulé, de larges espaces sans arbres se déploient vers l'intérieur, avec climat plus continental qu'à la côte, et substitution aux fleuves permanents de lagunes variables d'eau douce (*daïat*), où viennent s'abreuver les troupeaux. Un relèvement appelé Djebilet borde au nord l'oued Tensift, saigné par des irrigations et sur le bord duquel Merakech, chef-lieu du Sud marocain, est presque déjà une ville d'oasis (440 m. d'altitude); au sud de cette vallée se dresse de toute sa hauteur le grand Atlas, couronné de neiges éternelles; le plateau pierreux de Mtouça, égayé par les jardins d'amandiers de rares villages, ferme au sud la région des terres noires. Les indigènes sèment des céréales dans tous les fonds; sur les flancs des collines, ils plantent l'olivier, qui se mêle au feuillage plus bas de l'arganier, aux paquets épineux des lentisques et des touyas. Toutes ces tribus du Sud, berbères d'origine, sont de plus en plus arabisées, c'est-à-dire qu'elles parlent arabe, et, renonçant à leurs institutions municipales, à leurs *djemaïas*, évoluent vers une organisation plus aristocratique; les grands chefs, vassaux précaires des sultans, sont, suivant l'autorité personnelle de chacun de ceux-ci, tantôt princes indépendants, tantôt caïds, c'est-à-dire fonctionnaires.

Saffi, ancienne ville portugaise, est le port le plus rapproché de Merakech, mais aussi le plus mauvais de

toute la côte; il est dangereux surtout par vent d'ouest; son mouvement commercial est très variable, selon l'état politique des tribus de l'intérieur. Saffi partage avec Fez et Rabat l'industrie marocaine des poteries. **Mogador** est l'ancienne Tamusiga, restaurée sur les instructions du sultan Mahommed (1748-1780) par l'ingénieur français Cornut; elle peut servir de port à la fois au pays de Merakech et au Sous; elle reçoit de l'est et du sud de nombreuses caravanes, sa population est fortement teintée de noir, et très commerçante; on l'évalue à 22 000 habitants, dont 10 000 Juifs. Elle est placée sur un promontoire et une île que ses fortifications rattachent au continent, sa rade est assez profonde, mais mal défendue contre les vents du sud-ouest. Le climat de Mogador est extrêmement sain, comparable à celui de l'île Madère, et l'on a pensé à y installer une ville de repos pour les Européens; la tiédeur constante de l'atmosphère permet des cultures de primeurs, ressource nouvellement découverte, et qui peut devenir importante, de cette côte du Sud marocain.

Le Tensift est un oued plus irrégulier que le Rbia et le Sbou; il est réduit en été à un mince filet d'eau; son cours alimente des réseaux d'irrigation, autour des centres habités de la vallée. **Merakech** en est la capitale, ville autrefois puissante, lorsque la fortune politique du Maroc était liée à celle des pays du Niger; relativement moderne, on dit que, sous le sultan El Mansour (fin du XIIe siècle), elle eut jusqu'à 500 000 habitants; elle possédait alors des universités célèbres dans tout le Maghreb; sa tour dite Koutoubia est la sœur de celle de Hassan à Rabat et de la Giralda de Séville. En décadence depuis cette époque, elle n'a plus aujourd'hui que 65 000 habitants, dont 15 à 16 000 Juifs; ses maisons sont éparses dans des jardins d'oliviers, de grenadiers et de palmiers; elle a tout un quartier nègre, et donne bien l'impression d'une ville intermédiaire entre la Berbérie et le Soudan; son climat est continental, mais salubre. A l'est et au sud de Mogador, les eaux ruissellent,

sur les falaises du grand Atlas : *Demnat* a de véritables vignobles, les Mesfionas fournissent la capitale de figues, de légumes, à tel point que leur territoire est appelé le grenier de Merakech; *Tameslouft* possède d'admirables olivettes; l'autorité des chefs de *Glaoui*, de *Goundafi* est fondée sur la possession de districts irrigués de ce type. Mais la vie agricole n'est plus dispersée, comme dans les pays où l'eau circule partout, la vallée du Tensift nous rapproche du Sahara et des oasis.

La transition s'accuse mieux encore dans le **Sous**. La vallée de l'oued Sous, allongée des plateaux qui partent du Siroua au promontoire d'Agadir, communique avec celle du Tensift par les cols élevés du Goundafi et par le passage plus facile des Bibaoun; ici, les sillons des rivières sont seuls fertiles, entourés de collines incultes. Le Sous n'est encore connu que dans ses grandes lignes, on croit que c'est un pays peuplé, qui recèlerait des richesses minières, mais ses habitants, Berbères demeurés fidèles à leurs origines, sont mal disposés contre tout ce qui vient du dehors; les sultans du Maroc ne les ont jamais soumis pour longtemps; la conquête de Moulay-Hassan (1882) ne dura guère plus que le séjour des *mehallas* victorieuses. Dans les fonds irrigués, la culture est attentive, la propriété morcelée à l'extrême, et les institutions démocratiques ont survécu. *Taroudant* (250 m. d'altitude) est la capitale du Sous, elle est à demi saharienne, avec ses maisons en pisé, dans des jardins d'oliviers, orangers, citronniers; des ruines d'aqueduc remonteraient à l'époque romaine. Le port d'Agadir, qui a le meilleur mouillage du littoral depuis le cap Spartel, n'est pas ouvert au commerce européen, de là sa très médiocre valeur; on croit pouvoir l'identifier avec la Santa-Cruz des Portugais.

Au sud-ouest du Sous, l'anti-Atlas n'arrive pas directement à l'Océan; il est prolongé par un relief adouci, varié, suffisant pour attirer des pluies atlantiques, peuplé d'une race laborieuse de jardiniers; c'est le

Tazeroualt, au delà duquel le Sahara commence avec les steppes littorales de l'oued Noun et les oasis du Draa. Le Sous ne se prête aucunement à la colonisation européenne, puisque des indigènes nombreux s'y disputent les parcelles trop rares de sol cultivable; cette population même est en excès; beaucoup de jeunes gens émigrent dans les villes du nord et jusqu'en Algérie; ces Sousi, épiciers, marchands d'étoffes, ressemblent à nos Mozabites, aux montagnards de l'Aurès; parmi eux et aussi dans les hautes vallées du Tensift, on rencontre des indigènes qui parlent français, parce qu'ils sont venus travailler en Algérie. Leurs souvenirs d'une contrée prospère, où tous vivent en paix, combattent utilement les préjugés de compatriotes obstinés à s'isoler dans leurs vallées, pénétrés d'un esprit particulariste plutôt encore que fanatique, qui fit du Sous, au XVIe siècle, une sorte de boulevard de l'orthodoxie musulmane, qui l'a peuplé de petits monuments religieux, et le prédispose encore à subir l'influence d'un aventurier jouant au prophète, tel que le cheikh saharien Ma el Ainin.

Dans l'ensemble, les plaines littorales du Maroc atlantique continuent jusqu'à l'Océan les vallées insérées dans les replis de l'Atlas; la domination politique des sultans du Maghreb el Aksa rencontra sur leurs territoires ses carrières les plus libres et ses meilleurs contribuables; elles constituent le pays administré, ou **maghzen**, par opposition au pays indépendant, ou **siba**, qui est celui des montagnards; elles se lient sans interruption, entre les alignements dominants du relief, aux bassins et aux plateaux de l'Algérie, de même que la série des oasis marocaines est le prolongement de celle qui suit l'Atlas oriental depuis le golfe de Gabès; si le voisinage de l'Océan détermine ici une région naturelle qui a ses caractéristiques particulières, le Maroc occidental n'en est pas moins indissolublement soudé au bloc compact de l'Afrique du Nord.

RÉSUMÉ

Les conditions particulières du Maroc atlantique sont déterminées par le relief de l'**Atlas**, qui interpose son écran puissant entre l'Océan et les plateaux algériens, et arrête les nuées pluvieuses arrivant de l'ouest.

On distingue du nord au sud, le **Moyen Atlas**, qui s'élève au-dessus du seuil Oujda-Taza-Fez en massifs boisés et compacts, tombant à pic à l'est, et dépasse souvent 3 000 m.; le **Grand Atlas** qui porte la cime culminante du système, l'Ari-Aiach (4 300 m.), et le Tamjourt (plus de 4 000), et descend par bassins étagés vers le littoral; l'**Anti-Atlas**, aux profils moins aigus.

Les **plaines** du Maroc atlantique sont liées à l'Atlas par des terrasses et légèrement relevées près de la mer par une côte de dunes. Le **Gharb** s'étend jusqu'à **Tanger**, ville des contacts politiques de l'Europe avec le Maroc, et qui a commencé sa transformation moderne (50 000 hab.). **Ksar el Kébir** est le centre du Gharb, qui communique avec l'Atlantique par les ports de **Larache** et **Rabat**; il est arrosé par les cours inférieurs du Sbou et du Regrag, rivières probablement accessibles à la batellerie. On remonte par le Gharb vers **Fez**, l'une des capitales du Maghzen (100 000 hab.), placée dans la zône des terrasses et qui en commande les communications avec Taza et l'Algérie.

Les **terres noires** des **Chaouïas**, très riches en grains, ont pour port **Casablanca**; la rivière Oum er Rbia les sépare de celles des *Doukkalas*, dont le port est Mazagan, des *Abdas* et des *Hahas* au, climat plus sec, qui communiquent avec l'Océan par Saffi et **Mogador**, et dans l'intérieur, par la vallée du Tensift, avec **Merakech**, la capitale du Sud. La plaine du **Sous** forme transition vers le Sahara.

Ces plaines, fertiles et peuplées, sont les points d'appui de la puissance politique des sultans; elles forment le pays administré ou **maghzen**, tandis que les tribus de la montagne sont indépendantes, et constituent le **siba**.

XI. — Le Sahara et les oasis.

On peut définir le **Sahara** la région qu'atteignent seulement par exception soit les pluies méditerranéennes du nord, soit les pluies tropicales de l'Afrique occidentale. Ce n'est que relativement un désert, au sens strict du mot; aucune de ses parties n'est rigoureusement privée de pluie, et les voyageurs sont exposés, sur

les points réputés les plus secs, à des averses violentes. Mais la circulation des eaux n'est presque jamais superficielle; les rivières sont souterraines et, là où elles reviennent au jour, naturellement ou par l'effort de l'homme, l'aridité fait place à la fougue d'une végétation vigoureuse et concentrée : il naît une **oasis**. De là des conditions très particulières d'habitation et de culture; le Sahara ne possède, sur son immense étendue, que de minimes parcelles cultivables, mais l'importance économique, sociale, politique de ces foyers est prépondérante dans la pauvreté du vaste désert qui les enserre; celui-ci ne manque pas de variété, il a ses vallées et ses montagnes, mais partout l'existence des êtres vivants, animaux et hommes, est étroitement subordonnée à la répartition des points d'eau.

Découvert et progressivement occupé au départ de l'Afrique du Nord d'un côté, du Soudan de l'autre, *le Sahara est réservé à l'action exclusive de la France*, depuis les traités franco-anglais de 1890, 1898, 1899, et le traité franco-espagnol de 1900, qui en ont fixé les frontières, respectivement avec les colonies de Nigeria, avec le Soudan égyptien, avec la colonie du Rio de Oro; par derrière le Maroc, — et de ce côté les limites ne sont pas fixées, — le Sahara français rejoint la Mauritanie, dépendance du Sénégal; aucune puissance ne conteste que le domaine français s'étend, sans solution de continuité, des rives de la Méditerranée aux côtes du Sénégal et du golfe de Guinée; les colonies littorales des autres nations ne sont que des enclaves, des impasses qui toutes s'arrêtent contre la masse unique du territoire français. Dans l'état actuel de notre administration coloniale, le nord du Sahara relève de la Tunisie et de l'Algérie, le sud est rattaché à l'Afrique occidentale française; nous n'avons à traiter, dans le présent ouvrage, que de la partie septentrionale, qui forme une bande longue de 2 500 kilomètres du golfe de Gabès à l'Atlantique.

Les oasis de ces confins sahariens se ressemblent

toutes par des caractères communs; sur leurs fonds arrosés, où courent des eaux abondantes, des cultures sont pratiquées par des populations sédentaires; sous les ombrelles épaisses du palmier, qui prospère « les pieds dans l'eau et la tête dans le feu », il règne nuit et jour une humidité moite, une température d'étuve; les habitants les mieux acclimatés sont ceux qui sont métissés de sang nègre. Ceux-là mêmes sont exposés à des maladies dangereuses; l'eau qu'ils boivent est fréquemment chargée de sels et provoque des désordres dans l'estomac ou l'intestin; les poussières fines, en perpétuelle suspension dans l'air, attaquent les yeux et les voies respiratoires; qu'un « coup de froid » accidentel frappe une oasis, il fera des centaines de victimes parmi des gens que ni leurs maisons ni leurs vêtements ne défendent contre cette intempérie extraordinaire.

L'obligation de cultiver intensément des espaces restreints donne à la terre irrigable un prix très élevé; la distribution de l'eau est la préoccupation essentielle des habitants des oasis, qui ont été amenés à la régler suivant des coutumes respectées de tous; l'oasis est, par là même, *un centre de vie politique et municipale*, avec des traditions qui prédisposent ces paysans si particuliers à se méfier invinciblement de toutes les nouveautés d'importation. Aussi ces indigènes sont-ils parmi les plus indépendants de l'Afrique du Nord; obligés parfois de se soumettre à la force supérieure des nomades, plus mobiles et plus guerriers, ils ne supposent pas qu'il puisse leur venir du dehors des protecteurs et pas seulement des maîtres qui les exploitent; ils ressemblent par là aux Kabyles, aux Chaouïas de l'Aurès, aux Rifains, etc., auxquels ils sont certainement apparentés par leurs origines. Il faut chercher dans cette défiance héréditaire la cause de leur résistance initiale à l'établissement des Français; nous n'avons pu nous établir sans des démonstrations militaires à Biskra, à Gabès, dans le Touat.

Cultivateurs acharnés, les gens des oasis sèment et

plantent sous leurs palmiers de l'orge, des légumes, des arbres fruitiers; fournisseurs obligés des vivres pour les nomades, ils leur donnent des dattes, des grains, etc... contre leurs laines et ils arrivent petit à petit à l'industrie; ils tissent des tapis, des burnous; du palmier lui-même, ils tirent du bois pour faire la charpente de leurs huttes de boue, une liqueur fermentée, le *lagmi*, dont ils sont très friands, des fibres pour des ouvrages de sparterie. Les femmes participent à ces travaux, dont les procédés et les outils sont restés très primitifs. On observe en général, chez les habitants des oasis, un goût très vif, volontiers chicaneur, pour la propriété foncière; ils aiment le gain, et sont très sensibles à tous les progrès matériels; la paix rétablie leur rend, avec la confiance, un certain esprit d'audace et d'aventure; ils émigrent dans les villes et, pareils aux Kabyles, reviennent ensuite avec un pécule pour mener chez eux une existence de bourgeois.

Dans l'intervalle entre les oasis, le Sahara est le pays des nomades, « de la poudre et de la peur », selon l'expression des sédentaires du Nord; il présente une succession de plateaux pierreux *(hamada)*, de ravins profondément creusés par les érosions anciennes, de massifs montagneux déchiquetés (monts des Hoggars, des Iforas, etc.), de dunes sablonneuses *(erg* ou *iguidi);* les hamadas seules sont des régions sans eau, à traverser vite; l'erg est au contraire une sorte d'éponge naturelle, qui retient et protège contre le soleil l'eau des moindres averses; on y rencontre donc presque toujours des pâturages qui conviennent à l'élevage extensif du chameau. Mais, là même, le Sahara demeure très maigre, il a façonné à une extrême endurance, et pour ainsi dire à un minimum d'exigences physiologiques, les nomades qui le parcourent, Arabes ou Touaregs; ceux-ci sont probablement des Berbères d'origine, chassés par les invasions du Nord, mais devenus depuis des générations bien différents de leurs cousins éloignés, les Kabyles du Tell.

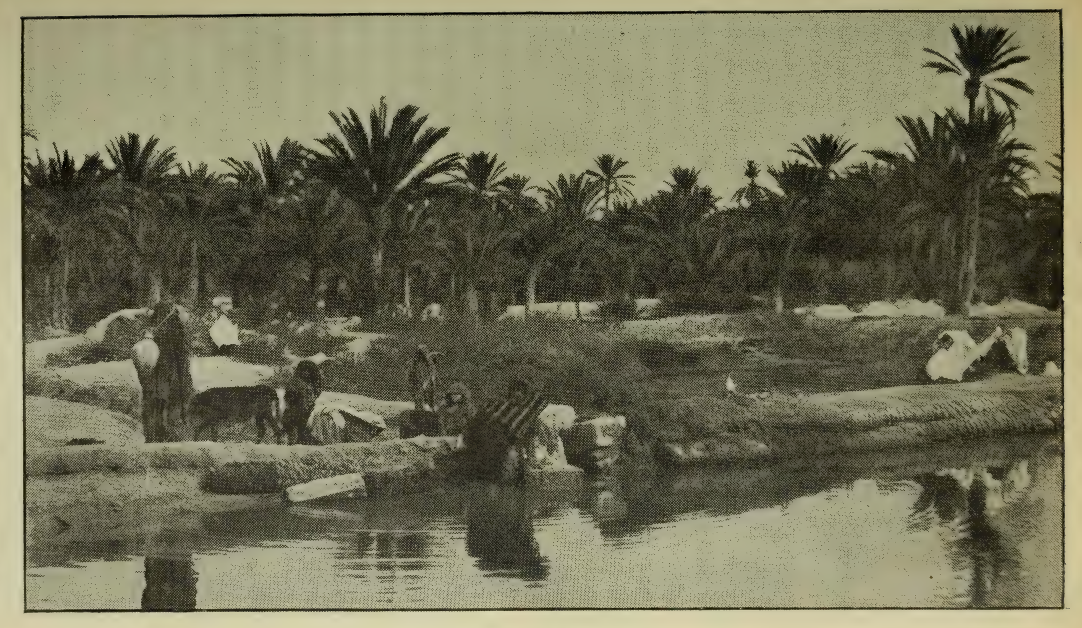
L'*isthme de Gabès* porte les oasis littorales du Sud tunisien. Le golfe de l'ancienne Syrte confine à un plateau peu enfoncé sous la mer, qui est une mine riche de faune marine; les pêcheries de poulpes, d'éponges, de poissons divers, d'espèces ordinairement communes, y pourraient être beaucoup développées, si les procédés en étaient améliorés; Sfax commence à organiser, à portée de ces fonds, des études scientifiques qui seront certainement fécondes et conduiront à des applications pratiques. **Djerba** est une oasis insulaire, peuplée d'environ 30 000 habitants, massif de verdure posé à fleur d'eau; des forages artésiens ont étendu la surface de ses jardins d'oliviers et de palmiers, une notable colonie de Maltais cultive des légumes autour du petit port du nord, Houmt-Souk. Les Djerbis sont gens patients et industrieux; ils ont réformé leurs antiques huileries d'après des méthodes modernes, ils font des étoffes et des poteries, émigrent comme épiciers dans toute la Tunisie, où leur esprit d'ordre est proverbial; ils professent un islam sévère et particulariste.

Zarzis, « la petite émeraude », à peine séparée du continent par un chenal salin, multiplie elle aussi ses plantations d'orge et d'oliviers; elle touche à la profonde lagune littorale de Bou-Grara, sur laquelle avait grandi la ville romaine de Gightis, et que quelques-uns proposent pour terminus d'un chemin de fer transsaharien vers le lac Tchad; si loin des voies ferrées du Tell, pour ne rien dire des difficultés locales d'aménagement, on se demande si ce point de départ serait heureusement choisi. **Gabès** est une belle oasis de 1 500 hectares, peuplée de 10 000 indigènes et d'un millier d'Européens; elle n'a qu'une mauvaise rade, mais n'en essaie pas moins de disputer au port turc de Tripoli la réception des caravanes venues du Soudan par Ghat et Ghadamès. La route, en s'enfonçant au sud de Gabès, longe le pied des *monts des Matmatas*, dont les curieux villages de Troglodytes redescendent vers la plaine de l'isthme,

depuis que les Français en font la police. La frontière de la Tunisie et de la Tripolitaine n'est fixée que sur quelques kilomètres en arrière de la côte, jusqu'au relèvement des falaises du plateau intérieur; plus au sud, les traités précisent que les points de Ghadamès et de Ghat appartiennent aux Turcs, mais ils ne disent rien quant au territoire qui les entoure, et qui est parcouru par des Touaregs, absolument indépendants des petites garnisons turques à demeure dans ces deux postes.

A l'ouest de Gabès, la pente générale s'incline vers le Sud constantinois; le *chott el Djérid* occupe le fond d'une première dépression (16 m. au-dessus de la Méditerranée), il est bordé des oasis du Djérid proprement dit au nord, de celles du Nefzaoua au sud; ce n'est qu'une flaque de terre saline, à peine coupée de quelques plaques d'eau, la piste de Tozeur au Nefzaoua le traverse de part en part. Les oasis du **Nefzaoua**, Kebili, Douz, sont petites et doivent lutter contre l'invasion des sables. *Nefta* et surtout *Tozeur*, dans le **Djérid**, sont beaucoup plus riches; on estime à 600 000 au moins le nombre de leurs palmiers, à 25 000 celui de leurs habitants. Les dattes de ces oasis sont des plus fines, il s'en fait une exportation considérable par le chemin de fer des phosphates de Metlaoui à Sfax; l'ancienne route des caravanes, par Feriana, Kasserine et Zaghouan, est aujourd'hui abandonnée. Tozeur est aussi un centre industriel, il travaille la laine, apportée par les tribus nomades, et fabrique des burnous; ses habitants avaient naguère, dans le monde de l'islam, une réputation de gens délicats et lettrés.

Un léger redressement sépare le chott el Djérid des chotts plus occidentaux, qui forment un bassin creusé au-dessous du niveau de la mer; le point le plus bas (— 31 m.) est atteint au fond du *chott el Melrir*, 80 kilomètres au sud de l'Aurès. La reconnaissance de cette dépression avait naguère suggéré l'idée d'une mer intérieure, présentée par le commandant Roudaire : on



UNE OASIS DU SUD TUNISIEN

eût ouvert à la Méditerranée, par un canal partant de Gabès, l'accès de ces chotts inférieurs, et l'on attendait de cette invasion marine un adoucissement précieux du climat. Des études plus minutieuses ont condamné cette utopie : pour retrouver à l'ouest le niveau de la mer, le canal de jonction aurait dû s'étendre sur 170 kilomètres, en pays sablonneux, où il eût été difficile de le maintenir sans de très grands frais; supposé même qu'on l'eût creusé et que la mer fût introduite dans les chotts, bien peu d'Européens auraient pu s'établir sous ce climat trop saharien, les pasteurs indigènes auraient été gênés plutôt que favorisés dans leurs pratiques nécessaires de transhumance. Des dépenses beaucoup plus utiles, parce que dirigées suivant les aptitudes naturelles du sol, seront consacrées au développement des cultures d'oasis, c'est-à-dire au meilleur aménagement des eaux et à des plantations défensives contre l'ensablement.

Un chapelet d'oasis, celles du **Souf**, s'allonge au sud-est des chotts sur la piste de Biskra à Ghadamès; leurs palmiers sont plantés dans des fosses évidées de main d'homme, qui ne laissent qu'une mince couche de terre au-dessus de la nappe d'eau; le Souf est voisin des dunes appelées Erg oriental, dont les réserves d'eau descendent vers le chott el Melrir. Au pied des monts des Nemenchas et de l'Aurès, une série d'oasis plus riches jalonne la ligne des pertes d'oueds, vers cette même dépression des chotts : près de la frontière algéro-tunisienne, *Tamerza*, *Négrine*, *Ferkane* ressemblent à Gafsa, leurs jardins encadrent des rivières tombant en cascades. La région de **Biskra** et des **Zibans** est bien supérieure : elle s'ouvre, sur le flanc sud de l'Aurès, par la gorge d'El Kantara, faille étroite dont profite le chemin de fer Biskra-Constantine ; au nord de Biskra, l'Aurès se dresse comme l'échine d'un squelette géant, décharnée par les pluies; la fertilité des Zibans est due à la proximité immédiate de ce château d'eau.

Biskra, en relations faciles avec le Tell, à 240 kilomètres seulement de Constantine, est la plus aisément accessible des oasis algériennes ; aussi est-elle une station hivernale fréquentée, elle possède de grands hôtels, des promenades plantées d'arbres, un beau jardin légué par la munificence d'un généreux donateur; sa population est de 9 000 habitants, dont un millier d'Européens, Français en grande majorité (770); ses indigènes vivent dans des maisons de terre, blanchies à la chaux, dont les murs poussiéreux sont rayés de lézardes. L'affluence des étrangers pousse à l'exploitation de la « couleur locale »; une soirée chez les danseuses Ouled-Naïl, qui occupent tout un quartier de Biskra, une visite aux thermes anciens et toujours animés de la « Fontaine Chaude », une excursion plus lointaine aux villages de Chetma ou de Sidi-Okba sont l'invariable programme des touristes de passage.

Biskra présente d'autres attractions moins superficielles : les Zibans sont un pays peuplé où l'on cultive bien les palmiers, l'olivier, quelques champs de céréales; ralliés à la France, après de premiers contacts assez rudes, lorsqu'ils furent persuadés que tel était leur intérêt (1844), les indigènes s'initient volontiers au progrès agricole, car ils aiment la propriété foncière; pour amasser un pécule, ils font des séjours temporaires dans les villes du Tell comme portefaix, boulangers, épiciers. Sidi-Okba, misérable bourgade de huttes en briques crues, porte le nom et garde le tombeau d'un des saints les plus vénérés de l'islam, le fondateur même de Kairouan; il fut tué aux environs, en l'année 62 de l'hégire (684 de l'ère chrétienne), au cours d'une bataille que lui livrèrent les Berbères de ces oasis. Sous la domination française, Biskra est devenue une ville coquette, où « l'industrie hôtelière » et tous les métiers connexes font tort à l'ancienne activité, plus rude et plus saine, des cultivateurs ; elle est commercialement un entrepôt considérable, pour toutes les oasis des Zibans et pour celles de l'oued

Rir, le point de jonction de la voie ferrée du Tell et des routes de caravanes qui s'enfoncent au sud vers Touggourt, Ouargla et le Sahara des Touaregs.

Dans les chotts, au sud des Zibans, convergent l'oued Djedi, qui prend sa source au revers du Djebel-Amour et l'oued Igharghar, qui rassemble des eaux tombées du plateau de Tademaït (sud-ouest) et des montagnes du Hoggar (sud); entre les réseaux très étendus de ces deux oueds s'étalent les plateaux ravinés du Mzab. Le long de l'*oued Djedi*, on remonte des parcours des Ouled-Naïl vers ceux des Larbas; sans doute des puits artésiens pourraient multiplier les points d'eau sur les terrasses qui descendent des monts des Ouled-Naïl et surtout du Djebel-Amour; mais cette région est très peu habitée, les steppes sahariennes dessinent ici une avancée jusqu'à la limite intérieure des hauts plateaux, où est posée l'oasis de Bou-Saada : les champs caractéristiques d'alfa, qui dépassent autour de Laghouat les crêtes méridionales de l'Atlas saharien, sont refoulés au delà des collines des Zibans, vers le nord. L'altitude croît d'est en ouest; **Laghouat**, par 750 mètres d'altitude, n'a pas le climat de serre chaude de Biskra; son palmier est un arbre secondaire qui ne donne pas des dattes comparables à celles des Zibans et du Djérid; des chenaux d'irrigation habilement distribués fécondent de riches jardins de figuiers, d'oliviers, de vigne même; des paliers plus larges sont ensemencés en céréales, et les éleveurs Larbas, prenant conseil d'agronomes français, tentent l'acclimatation du mouton mérinos. Laghouat appartient encore aux plateaux, plutôt qu'au Sahara.

La *vallée de l'Igharghar*, au contraire, est toute saharienne; elle a été dotée d'une série d'oasis nouvelles, par les forages artésiens de la Société de l'*oued Rir*, depuis 1882; autour de Touggourt (50 m. d'altitude), les palmeraies se sont étendues, s'allongent vers le sud. Il y eut là probablement, jadis, un chott très vaste, au confluent des réseaux de l'Igharghar et du Mia; il n'en

reste que des marigots isolés, mais la couche d'eau souterraine est abondante et peu enfouie, d'où la facilité de développer les cultures d'oasis. Centre indigène actif, enjeu de luttes meurtrières à l'époque arabe, **Touggourt** est aujourd'hui le chef-lieu d'une circonscription française peuplée de 80 000 habitants; elle est industrielle en même temps qu'agricole, travaille la laine et les peaux, fabrique des armes et des bijoux; sa prospérité indigène s'affirme par le nombre de ses mosquées et le confort de ses maisons bourgeoises. En amont, la vallée de l'Igharghar traverse l'Erg oriental, le plateau pierreux ou hamada de Tinrert, et, tournant au sud-ouest, se rattache à des sources qui nourrissent les puits d'Amguid et remontent jusqu'au cœur du massif des Hoggars.

La *vallée du Mia* est d'abord très basse, étalée dans la dépression presque desséchée dont Touggourt occupe le bord septentrional et Ouargla l'extrémité sud-occidentale (167 m.); un chemin de fer est projeté, qui relierait Biskra à l'une et à l'autre de ces oasis. Les palmeraies d'*Ouargla*, fécondées par des puits jaillissants, agrandies par des forages français, comprennent plus d'un million de dattiers; la ville est fortifiée et, dans sa population très mélangée, on rencontre beaucoup de métis de noirs, voire de nègres purs. C'est qu'en effet Ouargla est un des ports septentrionaux du commerce transsaharien; les transactions y sont dirigées par des Mozabites, qui ont des correspondants parmi les caravaniers Chambas et Touaregs, et dans les villes du Soudan. D'Ouargla, la route remonte vers la crête de Tademaït, entre l'Erg oriental et l'Erg occidental; le plateau intermédiaire, appelé *Kantara*, c'est-à-dire pont, est pierreux et stérile, sauf dans le ravin plus vert du Mia, et sur la lisière de l'Erg occidental, où les étapes sont marquées par l'oasis d'**El Goléa** (330 m.) et par des brèches d'oueds, ou *gassis*, telles que celle du *Fort Mac-Mahon*; la partie septentrionale du Kantara, entre le Mia et l'oued Djedi, est le Mzab.

Plateau incliné vers le sud-est, tombant de 750 à 250 mètres au-dessus d'Ouargla, le **Mzab** est profondément rayé par des vallées à berges aiguës; des promontoires sculptés par l'érosion (*gour*) dressent de loin en loin leurs escarpements isolés, les eaux douces forment des cuvettes temporaires, où les arbres se pressent et çà et là, au bord des oueds, poussent des oasis. La principale est *Ghardaia*, occupée seulement en 1882 par les Français; la ville, suivant le type particulier des cités du Mzab, coiffe exactement un mamelon arrondi; les maisons des Mozabites et la mosquée forment l'étage culminant; les Juifs, les montagnards cultivateurs habitent tout autour. Les *Beni-Mzab* ou *Mozabites*, au nombre d'environ 50 000, sont des Berbères, attachés à un islam très austère; ils s'abstiennent de tabac comme de boissons fermentées; instruits, laborieux, ils vont s'établir temporairement comme marchands et petits banquiers dans les villes du Tell et dans les douars ou oasis, surtout de la province de Constantine; au milieu d'eux, les Juifs doivent travailler de leurs mains. Leurs institutions municipales ont été supprimées par la conquête française; très souples, ils s'accommodent des conditions nouvelles, avec une entente si parfaite de l'association et d'une mutuelle discipline que leur concurrence inquiète souvent les Européens.

Au nord du Mzab, les parcours des Larbas s'échelonnent vers le Djebel-Amour, au sud ceux des Chambas s'étendent jusqu'au *plateau de Tademaït*; celui-ci est âpre et pauvre, piqué d'une végétation subsaharienne de gommiers, jalonné à grandes distances de puits dont les eaux sont magnésiennes. Sa crête tombe brusquement sur la dépression où se mêlent des oueds descendus du sud et sud-est, et d'autres originaires des montagnes de Figuig. Trois groupes d'oasis se succèdent en remontant la *vallée de la Saoura*, qui est le collecteur de ces oueds du nord, le **Tidikelt**, dont *In Salah* est la position dominante, le **Touat**, dont *Adrar* est le chef-lieu,

enfin le **Gourara**, qui s'allonge par *Timminoun* au pied de l'Erg occidental, et tend ses dernières palmeraies vers celles de Mac-Mahon et d'El Goléa. La vallée de la Saoura est ainsi une véritable rue d'oasis, avec des places élargies au nord-est; ses dattiers, au nombre de deux millions peut-être, ne vaudraient ceux d'Ouargla que dans la zone moyenne du Touat, qui est le carrefour des routes du Nord saharien vers le Soudan; ses habitants, Berbères entourés et souvent dominés par des pasteurs nomades, se livrent à l'agriculture, au commerce et même à quelque industrie (ferronnerie, bijouterie d'argent). Ils n'ont pas immédiatement accepté l'autorité de la France, bien établie aujourd'hui (depuis 1900) et appuyée sur la possession de toutes les lignes de communication : le poste d'*Igli* (320 m.) surveille la traversée de l'Erg occidental par les sources réunies de la Zousfana, née près d'Aïn-Sefra, et du Guir, qui vient du Grand Atlas.

Le chemin de fer du sud oranais dessert les oasis de **Figuig**, par la station toute proche de Beni-Ounif, et s'enfonce, entre Zousfana et Guir, jusqu'au cœur du massif de Béchar, où est établi le poste de Colomb. Figuig est un ensemble de huit ksours, accrochés dans la montagne, et d'une palmeraie centrale, étalée au fond d'un cirque, par 900 mètres d'altitude; la population totale monterait à 15 000 habitants, qui cultivent, sous des dattiers médiocres, légumes et arbres fruitiers, libéralement irrigués; une nombreuse colonie juive (5 000 individus) accapare les métiers manuels, fabrication de burnous, de harnais pour ânes ou chameaux, de lingots d'argent. Des transactions considérables, favorisées par le chemin de fer, reposent sur l'échange des céréales et farines, des sucres, etc., arrivant du nord, contre les laines, les cuirs et les peaux brutes teintes en rouge apportées du Tafilelt (d'où leur nom de *filali*). La surveillance de la région frontière est assurée depuis 1903, d'accord entre les autorités mili-

taires du sud oranais et le pacha ou amel, qui représente le sultan du Maroc parmi les Ksouriens de Figuig; les réfractaires à la prépondérance française, qui seule garantit la paix, ont reporté leur foyer d'intrigues plus à l'ouest, dans le Tafilelt.

Le **Tafilelt** est un groupe beaucoup plus peuplé, qui ne compterait pas moins de 150 ksours et de 100 000



UN VILLAGE SAHARIEN : SIDI-OKBA, PRÈS DE BISKRA.

habitants; ses oasis sont étagées sur les oueds Zis et Todra, issus tous deux du Grand Atlas, et réunis en un bassin déprimé, dont la fonte des neiges des hauts fait parfois, au printemps, une petite mer, Le Tafilelt est le berceau de la dynastie actuelle des sultans du Maroc, mais ses habitants ne sont guère soumis à l'autorité du Maghzen : 275 kilomètres de routes difficiles, franchissant deux chaînes de l'Atlas, traversant les territoires de tribus volontiers exigeantes pour les caravanes, séparent le Tafilelt de Fez; le sultan Moulay-Hassan (1873-1894) poussa une démonstration militaire assez

vaine jusqu'aux ksours de Rissani (résidence de l'amel), et de Bou-Adan, le plus méridional, tête de ligne des routes du Sahara occidental. C'est aujourd'hui dans le Tafilelt que s'arment et se ravitaillent les colonnes de pillards (*harkas*) qui cherchent à surprendre les positions de Figuig et de la Saoura, au prix d'étapes pénibles sur les hamadas de parcours des Ouled-Djerir et des Doui-Ménia.

L'*oued Draa*, après un cours supérieur en montagne qui forme des bassins verts, débouche dans le Sahara, au delà de la muraille du Bani, par une vaste dépression, remplie d'eau chaque printemps; il s'incline ensuite vers l'Atlantique, réduit à une simple vallée, où des cuvettes moins sèches marquent les confluents de ses tributaires de droite. On nomme *maders* ces fonds moins pauvres, dont quelques-uns seulement sont assez vastes et régulièrement arrosés pour constituer de vraies oasis. La vallée du Draa inférieur, très encaissée dans les plateaux qui terminent l'anti-Atlas sur l'Océan, n'est plus qu'un fossé piqueté de lauriers, qui se termine au-dessous du cap Noun; les oasis du Draa n'ont guère qu'une valeur locale, les routes sahariennes qui en partent pour passer par Tindouf sont beaucoup moins fréquentées que celles du Tafilelt.

Ainsi, les relations naturelles du Sahara septentrional avec le Soudan sont presque partout contrôlées, dès maintenant, par la France ; le Tafilelt lui-même rentre peu à peu dans la zone d'attraction du chemin de fer du sud oranais. A la France, il appartient donc d'organiser la reconnaissance et la traversée pratique du Sahara. Le groupe des « oasis sahariennes » (tel est le nom administratif de la vallée de la Saoura) est le mieux placé pour servir, à cet effet, de base d'opération ; il s'avance dans le sud jusqu'à 27° de latitude, et confine aux terrains de parcours des Touaregs. Dans ces oasis du Touat, ont été récemment organisées les troupes spéciales destinées à l'étude et à la police du désert ; ce

sont des soldats montés à chameau, ou *méharistes*, dont les compagnies ont dissipé, de proche en proche, le mirage du « péril touareg », et plusieurs fois établi des contacts, en plein désert, avec des troupes analogues parties de l'Afrique occidentale française. Ces deux colonies, qu'un télégraphe intérieur reliera prochainement, ont donc rayonné jusqu'à se rencontrer au cœur du Sahara. Mais, en ce qui concerne l'Afrique du Nord, ce n'est plus là, à proprement parler, de l'expansion algérienne ou tunisienne; ces confins du Sud ont, d'ores et déjà, leur organisation à part; si nous devions en parler brièvement à cette place, c'est pour montrer comment l'Afrique française du Nord se rattache, sans solution de continuité, à l'Afrique occidentale française. Seule la métropole, dont les intérêts généraux entrent en jeu ici, pourra tenter la jonction par chemin de fer à travers le Sahara, car cette œuvre, à la vérité fort utile à l'avenir français en Afrique, n'est pas d'ordre local, mais d'ordre impérial.

RÉSUMÉ

L'Afrique du Nord borde le **Sahara** sur une longueur de 2 500 kilomètres du golfe de Gabès à l'Atlantique; ici, les centres de vie économique et politique, serrés autour des points d'eau, sont les **oasis**; les habitants des oasis, obligés de ménager l'eau, sont de bons cultivateurs, qui généralement tiennent à leur indépendance; il est arrivé souvent, pourtant, qu'ils ont dû accepter de travailler pour les nomades, plus belliqueux. Des plantations de palmiers-dattiers sont leur ressource principale.

Dans le sud tunisien, les oasis de *Djerba*, de *Gabès* et de *Zarzis*, celles surtout du **Nefzaoua** et du **Djérid** produisent des dattes réputées; dans le sud algérien celles du **Souf** et des Zibans (*Biskra*) ne sont pas moins riches.

La vallée de l'oued Djedi (jardins de *Laghouat*, 750 m.), parcourue par des pasteurs Larbas, se rattache à la zone des hauts plateaux; les oasis proprement dites sont plus au sud, sur l'oued Rir (*Touggourt*, *Ouargla*), dont les affluents remontent vers les plateaux ravinés du **Mzab**.

Les oueds tombés des monts des Ksours arrosent des oasis dont les plus importantes sont celles de **Figuig**; ils se réunissent en une vallée commune, qui est jalonnée par les oasis du *Gourara*,

du **Tidikelt** et du **Touat**; des nomades, Ouled-Sidi-Cheikh, Chambas, etc., promènent leurs troupeaux entre cette vallée et les hauts pâturages d'été de l'Atlas saharien.

Dans le sud marocain, les sources issues de l'Atlas central se perdent vite, donnent naissance aux oasis du **Tafilelt**, très peuplées, ou se réunissent dans la vallée de l'oued Draa, qui descend vers l'Atlantique.

Des conventions internationales ont reconnu à la *France* le **contrôle de tout le Sahara**; du Touat sont parties des tournées d'exploration et de police, composées de soldats montés à chameau (méharistes), qui apprivoisent peu à peu les *Touaregs*, et tendent à établir une jonction effective entre l'Afrique du Nord et l'Afrique occidentale française.

GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE

Ouvrages à consulter. — *a*). AGRICULTURE. — RIVIÈRE et LECQ, *Manuel pratique de l'agriculteur algérien*. Paris, Challamel, 1900, in-8; — *Cultures du Midi, de l'Algérie et de la Tunisie*, Paris, Baillère, 1906, in-16.

TRABUT et MARÈS, *L'Algérie agricole en 1906*. Alger, 1906, in-8.

JEAN CROZET, *Études sur l'agriculture en Tunisie*, Paris, Larose, 1907, in-8.

b) PÊCHERIES, MINES, COMMERCE, COLONISATION. — HENRI GARROT, *La colonisation maritime en Algérie*, Alger, 1900, in-8.

Dr C. VIGUIER, *Les conditions de la pêche en Algérie*, Paris, Challamel, 1906, in-8.

E. DE FAGES et C. PONZEVERA, *Les pêches maritimes de la Tunisie*, Tunis, 2e éd., 1908, in-8.

PAUL F. CHALON, *Les richesses minières de l'Algérie et de la Tunisie*, Paris, Dunod, 1907, in-8.

L. DE LAUNAY, *Les richesses minérales de l'Afrique*, Paris, Béranger, 1903, in-8.

K. ROBERTY, *L'industrie extractive en Tunisie*, Tunis, 1907, in-8.

P. DELORME, *Le commerce algérien*, Alger, 1906, 2 vol. in-8.

ED. DÉCHAUD, *Le commerce algéro-marocain*, Alger, 1906, in-8.

A. SALMON et ED. CHARLEVILLE, *Le Maroc, son état économique et commercial*, Paris, Berger-Levrault, 1907, in-8.

M. POUYANNE, *La propriété foncière en Algérie*, Alger, 1900, in-8.

DE PEYERIMHOFF, *Enquête sur la colonisation officielle en Algérie de 1871 à 1895*, Alger, 1906, 2 vol. in-4.

COLLECTIONS. — *Bulletins* de la Direction de l'agriculture de Tunisie (trimestriel); — de l'Office de l'Algérie (bimensuel); — de l'Office de la Tunisie (mensuel), ces deux derniers à Paris, Palais-Royal.

Divers fascicules de la *Dépêche Coloniale Illustrée* (Paris, 19, rue Saint-Georges), notamment 15 février et 15 avril 1905, 15 novembre et 15 décembre 1906.

Le gouvernement général de l'Algérie publie chaque année un volume de *Statistique générale* (Alger, in-4) et la Résidence générale de Tunisie, annuellement aussi, un *Rapport au Président de la République*, assorti de tableaux statistiques (Tunis, in-8).

I. — L'Afrique du Nord avant l'occupation française.

Les provinces africaines étaient jadis l'un des greniers de Rome; les colonies de légionnaires, en assurant la paix entre les tribus indigènes, propageaient aussi de bons exemples de culture méthodique, les populations se fixaient autour d'elles, le sol se couvrait de moissons et de plantations, les eaux des pluies, distribuées et ménagées par d'habiles travaux, enrichissaient la terre, rendue plus sédentaire en quelque sorte, comme les hommes eux-mêmes. Rome recevait d'Afrique des grains, de l'huile et du bétail. Ces échanges actifs entre les deux rives de la Méditerranée furent entravés par les invasions des Vandales, puis des Arabes; cependant des traités particuliers, en vigueur pendant le Moyen Age, ont prolongé des relations pacifiques entre des princes musulmans et des villes marchandes de la Méditerranée occidentale, telles que Venise, Gênes, Marseille, Barcelone.

La prise de Constantinople par Mahomet II (1453) aviva l'orgueil religieux des habitants de la Berbérie, qui avaient été jusque-là peu fanatiques; elle exaspéra aussi ces rivalités locales, ces *sofs*, dont le morcellement géographique est la cause essentielle, et qui ne s'effacent que sous une autorité appuyée du dehors. Les chefs **barbaresques** qui s'établirent alors dans les ports, vassaux plus ou moins soumis du sultan turc, ont été les auteurs responsables de la décadence; fondant leur fortune sur l'exploitation des indigènes et la piraterie, ils détruisirent le commerce régulier, en même temps qu'ils pillaient les travailleurs du pays; le sol restait fertile, mais il n'était plus sollicité comme autrefois, les plantations étaient abandonnées, les pluies ne formaient plus que des torrents dévastateurs, si bien

que les rendements moindres avaient fait croire, dans les débuts de l'occupation française, à un changement de climat depuis l'époque romaine.

Des pêcheurs de Marseille venaient alors à La Calle chercher du corail, privilège inscrit dans des conventions qui dataient du règne de Louis XIII; des chargements de laines, peaux, tapis, étoffes étaient expédiés de Tunis, de Bougie, de Tlemcen; il arrivait du sud, mais par petites quantités, des dattes, des pistaches, même quelques produits du Soudan, ivoire, plumes d'autruche, or en poudre. Tripoli est, de nos jours, le dernier port de ce littoral méditerranéen où l'on puisse se faire une idée de ce qu'étaient, jusqu'au milieu du XIX[e] siècle, ces apports des caravanes transsahariennes. Mais la culture proprement coloniale, destinée à des exportations, était extrêmement restreinte. Les **Maures**, seuls bénéficiaires du régime turc, avaient des villas et des jardins d'agrément autour des ports; bien rares étaient ceux qui plantaient des arbres fruitiers, par exemple, autrement que pour leur consommation personnelle; les plus riches possédaient dans l'intérieur des fermes, confiées à des indigènes, où l'on cultivait fort mal; les pommiers et poiriers, jadis introduits, avaient dégénéré, parce qu'on ne savait plus les greffer convenablement. Malgré tout, cette agriculture médiocre et tout extensive suffisait à soutenir un certain mouvement d'échanges.

Les **deys d'Alger**, chefs suprêmes des pirates de la côte, s'étaient arrogé le monopole du commerce des laines et peaux; le plus clair du profit était intercepté au passage par des intermédiaires, Maures, Juifs, ou parfois marchands chrétiens; ils étaient associés à toutes les transactions rémunératrices, particulièrement sur les viandes et les grains. Quelques districts du Tell étaient connus pour leur richesse en céréales, les blés du Titteri et de Constantine étaient exportés dans le sud de la France, en Espagne et jusqu'en Angleterre; le port d'Arzeu envoyait du bétail, pendant l'Empire, aux armées anglaises qui opéraient en Espagne, tandis

que, dès le Directoire, des convois de grains algériens passaient aux troupes françaises de la haute Italie; deux Juifs d'Alger, Bacri et Busnach, en étaient les fournisseurs, liés d'intérêt avec le dey; le règlement compliqué de leurs créances et de plusieurs dettes compensatrices, fut l'objet de longues difficultés et finalement une des causes de l'intervention armée de la France en 1830.

Mais, au milieu de l'insécurité générale, les indigènes n'étaient encouragés ni à étendre leurs labours, ni à améliorer leurs cultures; ils se servaient d'une charrue des plus primitives, dont le soc même était souvent un simple coin de bois dur; ils ne semaient pas le blé tendre, laissaient d'immenses olivettes tourner à la brousse stérile, faute de tailler les arbres; ils produisaient peu, parce qu'ils avaient peu de besoins et aussi parce qu'ils étaient trop peu nombreux pour la superficie de leurs biens. Les premiers colons français ont noté la différence entre les Arabes, qui ne se fixent pas, et les Kabyles, qui travaillent mieux leurs terres, se groupent en villages sédentaires, et possèdent des propriétés individuelles. Déjà ces derniers acheminaient des caravanes de « bourricots » chargés de figues sur le port de Bougie; mais la dimension même des bâtiments alors affectés au commerce méditerranéen ne permettait que des expéditions par petits lots; la vie au jour le jour, la production pour la consommation locale, telle était la règle ordinaire; le rideau des ports de pirates, tendu entre l'Europe et l'Afrique indigène, dissimulait l'une à l'autre et de leur rapprochement seul, de leur pénétration mutuelle, pouvait procéder une renaissance africaine.

Le Maroc du début du XXe siècle nous offre l'image de ce qu'étaient en 1830 tous les États barbaresques : des villes marchandes sur la côte avec des bourgeois musulmans, des Juifs, de petites colonies de négociants chrétiens; dans l'intérieur, une instabilité chronique, des luttes perpétuelles de tribu à tribu, des guerres acharnées, mais n'engageant que des contingents mi-

nimes, avec des périodes de trêve au moment des semailles et des moissons, un émiettement tel de sociétés toujours agitées par de menues discordes, qu'un homme de l'intelligence et du caractère d'Abd el Kader était réduit à se déplacer sans cesse, pour rassembler des concours qui se dérobaient toujours devant lui. Les



ALGER EN 1830.
(Cliché communiqué par l'Office du Gouvernement général de l'Algérie.)

chefs des corsaires du littoral menaient une existence paresseuse de pachas désœuvrés, autour d'eux s'insinuaient des spéculateurs, indifférents à toute autre pensée que celle du gain copieux et immédiat, quels qu'en fussent les moyens. Dans l'arrière-pays, des princes indigènes vivaient de même, en des villes de sédentaires, telles que Médéa ou Constantine; ils s'appuyaient sur des milices turbulentes et impopulaires; quant aux chefs des plateaux et des steppes, c'étaient des caïds plus ou moins puissants, qui promenaient pour des expéditions

de récolte d'impôts ou de simple razzia les cités errantes de leurs *smalas*, ou les groupes, à peine plus militaires, de leurs *mehallas*.

Depuis des siècles, les routes romaines avaient disparu; les voitures étaient inconnues, même sur la côte, ainsi qu'elles le sont encore à Tanger; dans les rues tortueuses et voûtées des ports, les notables des « nations d'Europe » circulaient à cheval ou à âne, suivant la mode indigène. Les transports se faisaient à dos d'animaux, aucune exploitation n'était possible que par fragments, si bien que les chênes, abattus sur place, n'auraient pu fournir que des bûches de chauffage et que les ruines des monuments romains, dressés jadis en pays frayé, n'étaient plus que des carrières dont on débitait les grandes pierres par petits morceaux. Lors de son premier séjour en Algérie, le maréchal Bugeaud essaya d'abord d'organiser des convois lourds, avec chariots, à la manière des campagnes de France; devenu gouverneur général, il y renonça pour n'employer plus que des animaux de bât; il décida, au grand scandale des officiers de cavalerie, que tous les chevaux de troupe devraient porter chacun un sac de farine ou de riz. Malgré ces précautions, les services d'approvisionnement étaient des plus pénibles; au printemps de 1841, les troupes ne disposaient plus que de 200 mulets valides, sur plus de 2 000 qui avaient été rassemblés un an auparavant.

Aussi les chefs militaires s'inquiétaient-ils d'**ouvrir des routes** sans lesquelles le travail de la pacification n'était qu'un perpétuel recommencement; ce sont des soldats — une inscription le rappelle encore — qui tracèrent les premiers une voie carrossable de Blida à Médéa, par les gorges de la Chiffa; le maréchal Randon signala son gouvernement à Bône en faisant établir la route forestière de l'Edough. Nos soldats, écrivait le maréchal Bosquet en janvier 1852, « comme ceux des légions romaines, ont posé leurs armes pour prendre la pioche,

le pic à roc, et la barre de mine »; il travaillait alors, en plein hiver, parmi d'affreuses tourmentes de neige, à nouer des communications définitives entre Bougie et les hauts districts du Djurjura[1]. Plus récemment, ce sont encore des difficultés de transports qui ont ralenti et compliqué l'occupation française des oasis sud-algériennes, et nos troupes étaient à peine campées devant Oujda, au printemps de 1907, que des chantiers militaires transformaient en route la piste indigène arrivant de Lalla-Marnia.

La piste ne suffit, en effet, qu'à un commerce de primitifs pour lesquels le prix du temps ne compte pas; elle est asservie à toutes les diversités du terrain et, pareille à la charrue arabe qui tourne autour des paquets de jujubier, dévie devant le moindre obstacle planté dans le sol; par contre, elle grimpe droit sur les versants des falaises; elle n'a pas de ponts. Jeter des ponts sur des ravins d'oueds, que l'on franchit ordinairement à gué sinon à pied sec, suppose que l'on prétend passer toujours, même quand le fleuve temporaire est démesurément grossi; c'est une idée de *roumi*, d'homme toujours pressé; le musulman attendra sur la berge que l'oued soit épuisé; de même, entre les courbes d'une belle route en lacets il poussera des animaux chargés sur les « raccourcis » du vieux sentier, foulé par les générations. Aussi, faute de voies de communication, l'Afrique du Nord nous a-t-elle paru région de ressources locales médiocres, jusqu'au moment où la certitude des ventes, le long des routes nouvellement ouvertes, a stimulé la production.

La côte du Maghreb, atlantique et méditerranéenne, n'est pas d'accès facile; les Arabes, qui avaient peur des invasions arrivant par mer, avaient muré ou laissé tomber en ruines les ports de l'époque romaine; les pirates turcs tenaient à n'avoir de ports que ceux qui pourraient abriter leur industrie particulière, un littoral dangereux

1. Camille Rousset, *Histoire de la conquête de l'Algérie*

était, pour eux, la plus sûre des défenses et ils savaient fort bien, au besoin, ajouter aux périls de la nature. A Gabès, à Sfax un plateau sous-marin, peu immergé, ne permettait pas aux bâtiments, fussent-ils de petit tonnage, de s'avancer près de terre ; Tunis, au bord de son lac intérieur, était une capitale continentale, posée pour déjouer les surprises qui auraient pu partir de la Goulette, mauvaise rade foraine. Alger, en 1830, n'offrait aux navigateurs qu'une petite darse, au pied de son « Château du Phare », qui est l'Amirauté d'aujourd'hui ; le bassin, qui ne contient plus même tout son port de pêche, était assez grand alors pour le commerce maritime irrégulier d'une ville mal disposée pour les étrangers, « n'ayant qu'une seule rue un peu large, toutes les autres étroites et mal entretenues[1] ».

Le promontoire de Sidi-bou-Saïd, au-dessus des bassins de l'ancienne Carthage, était l'observatoire préféré d'où les « naufrageurs » indigènes attiraient, pour les piller, les navires de passage. Nulle part il n'était possible d'atterrir à quai ; nos soldats débarquèrent à Sidi-Ferruch, en juin 1830, sur des mahonnes plates, d'où ils s'élançaient sur le rivage ; c'est à peu près ainsi que descendirent à terre, en 1907, les troupes désignées pour occuper Casablanca ; toutefois, le ressac qui, sous le nom de barre, assiège la côte marocaine de l'Atlantique est plus redoutable que les brouillards, les courants et les hauts-fonds du littoral algérien. Les cartes hydrographiques ont été lentement et tardivement établies, et leur absence devenait plus grave à mesure que grandissaient les dimensions des paquebots affectés aux relations avec l'Afrique du Nord. Occupés surtout, pendant de longues années, d'une conquête que notre ignorance des conditions locales faisait plus laborieuse, nous n'avons pas eu le loisir de préparer l'outillage économique, et lorsque nous y avons enfin songé, les pro-

1. Légende d'un plan de 1829, dressé par un des membres de la mission de La Bretonnière auprès du dey, et publié dans *Alger*, par G. Guiauchain, in-4, 1905.

portions en ont été mesurées beaucoup trop réduites, faute de confiance en l'avenir d'un pays d'abord pris à rebours et longtemps mal connu.

Sur le littoral atlantique du Maroc, les navigateurs durent se contenter de levés hydrographiques rapidement dressés par de simples voiliers, jusqu'à la mission française qui en précisa les données et en corrigea les très nombreuses erreurs (1904-1907); d'une manière générale la ligne des fonds avait été beaucoup trop rapprochée du rivage, d'où plusieurs naufrages meurtriers et d'innombrables accidents; des têtes de rochers, au voisinage des ports les plus fréquentés, n'étaient même pas signalées. Aujourd'hui, à l'appui des relevés hydrographiques, un réseau géodésique a permis de tracer la figuration exacte de la côte marocaine, entre Mogador et Rabat; mais l'insécurité du pays est telle qu'il n'a pas été possible encore de compléter ce travail pour la partie septentrionale, entre Rabat et Tanger, aux portes mêmes du détroit de Gibraltar. Au moment de la conquête, l'incertitude était aussi grande sur l'Algérie qu'elle l'est présentement pour les parties les moins accessibles du Maroc; on peut même assurer qu'elle était pire, aucune nation européenne n'ayant encore pris contact, sinon dans les ports, avec les populations de la Berbérie musulmane.

Des relations commerciales existaient bien, entre l'Europe et le Maghreb, et vraisemblablement le profit en était grand pour les négociants qui y réussissaient; mais les risques n'en étaient pas moindres. La « Compagnie d'Afrique », qui avait au XVIIIe siècle un monopole de fait pour le transit franco-algérien, réalisait de gros bénéfices sur les achats de corail, les ventes de blés, de peaux, de cire, etc. Marseille, qui était son port d'attache, affectait à ces services une centaine de bateaux par an. Mais dans l'état de l'Algérie d'alors, où l'arbitraire des deys était la seule loi, ces chances d'affaires brillantes étaient chèrement achetées; il fallait payer sans

cesse des complicités, s'ingénier à grands frais à profiter de l'incurie des uns, de la nullité commerciale des autres. De telles opérations avaient tous les caractères de la « course » et l'on disait justement que l'on y engageait ses fonds à la « grosse aventure ». Des marchands hardis et peu scrupuleux, tels ces Génois ou Toscans qui rachetaient aux deys les effets pillés dans les navires de prise, gagnaient parfois de rapides fortunes; ceux-là se sont plaints, à voir naître, lors de l'arrivée des Français, l'ordre qui condamnerait leurs spéculations; on pouvait entendre, en 1906-1907, des plaintes analogues dans les ports atlantiques du Maroc.

Une ère nouvelle s'ouvrit en effet, pour la Berbérie, le jour où les Français débarquèrent à Sidi-Ferruch. En quelques mois, la valeur des denrées usuelles, dans les ports occupés par nos troupes, passa du simple au triple, la charge d'orge (60 litres) de 3 fr. 50 à 8 francs, le cent d'œufs de 2 fr. 50 à 5 francs, un bœuf de 18 à 50 ou 60, un cheval de trait, de 55 à 140, etc. Aussi des Européens traversèrent-ils immédiatement la Méditerranée pour coloniser et profiter des occasions qui s'offraient ainsi : dans les environs d'Alger, les cultures européennes montent, entre 1830 et 1834, de 200 à 2 800 hectares; autour de Bône, d'Oran, de Mostaganem, puis de proche en proche dans l'intérieur, le même mouvement se dessine; les colons ne se bornent pas à semer des fourrages et des grains, ils font toutes sortes d'essais, voire de plantes des climats chauds, telles que canne à sucre, coton, indigo. En 1837, les statistiques officielles accusent 9 072 hectares de terres cultivées par les Européens en Algérie. En même temps, on trace les premières routes, on commence des travaux dans le port d'Alger, c'est-à-dire que des nouveautés chaque jour mieux déterminées transforment les conditions de la production et des communications, de l'agriculture et du commerce[1].

1. Voy. Trabut et Marès, *L'Algérie agricole en 1906*, première partie.

Les premières expériences ne furent pas très heureuses : il fallut du temps et de coûteux échecs pour dégager cette vérité que le climat du Tell, sensiblement plus chaud que celui des provinces méditerranéennes de France, se distingue cependant du climat tropical par la moindre constance des hautes températures, donc ne se prête pas aux mêmes cultures. Acquise d'abord par la seule pratique, la science agronomique s'est ensuite constituée par des études plus méthodiques; la Tunisie, occupée en 1881, a bénéficié de données précédemment acquises sur le sol algérien; il n'est pas douteux que la transformation économique du Maroc ne soit aussi facilitée par « les leçons de choses » que multiplient laborieusement la Tunisie et l'Algérie. Quelles que soient, dans le détail, les diversités locales, l'unité géographique générale du Maghreb est assez étroite, pour que la conquête scientifique en soit partout poursuivie par des procédés analogues. Au contact d'une civilisation qui ne permet plus l'immobilité, les indigènes, eux aussi, évoluent; d'abord auxiliaires salariés de la colonisation européenne, ils deviennent propriétaires et colonisent à leur tour; la paix française leur garantit le produit de leur travail et tout ensemble leur apprend à travailler.

Aussi la Berbérie, dont la valeur économique était fort médiocre en 1830, prend-elle rang dès maintenant parmi les pays qui comptent, dans l'équilibre des relations mondiales : le commerce algérien, en 1830, représentait moins de 10 millions de francs; les importations, en raison des besoins du corps expéditionnaire, ont monté rapidement : 20 millions dès 1835, 80 millions en 1844; le progrès des exportations fut beaucoup plus lent, elles n'ont dépassé 10 millions qu'en 1850 et cela ne saurait surprendre, puisque l'Algérie, d'abord troublée par la guerre, se remettait progressivement à la culture et devait, autant que possible, nourrir ses garnisons et ses pionniers, avant d'exporter ses excédents; mais l'accélération a été

vive ensuite[1]. Pour mesurer l'utilité de la domination française, il suffit de comparer les chiffres du commerce de l'Algérie-Tunisie et du Maroc en 1907 : plus peuplé à lui seul que les deux colonies françaises réunies, le Maroc n'atteint pas 80 millions; l'Algérie a dépassé 800 millions et la Tunisie 200, soit plus d'*un milliard de francs* ensemble. Si l'on pense à ce qu'un pareil chiffre représente, pour la Berbérie elle-même, pour ses indigènes comme pour ses Européens, de salaires, de frets, de commissions, de création et de circulation de valeurs, on est amené à conclure que l'œuvre française, commencée sur ces rivages africains depuis moins d'un siècle, se recommande déjà par d'immenses bienfaits.

RÉSUMÉ

L'Afrique du Nord n'a retrouvé que depuis l'occupation française l'activité qu'elle avait connue du temps des Romains.

Avant 1830, sur toute la superficie des « États barbaresques », comme aujourd'hui encore au Maroc, l'**insécurité générale** paralysait le commerce; il n'y avait ni routes, ni ports outillés; à peine quelques envois de grains et de bestiaux étaient-ils possibles, souvent encore troublés par les **pirates** établis le long des côtes.

Les *Français* ont restauré la **paix**, levé les cartes du littoral, creusé des ports, tracé des routes et plus tard des chemins de fer; ils ont introduit l'**esprit scientifique**, fait étudier le climat, les conditions de l'agriculture.

En 1907, le commerce de la Tunisie et de l'Algérie réunies a dépassé **un milliard de francs**, tandis que celui du Maroc, dont la population est pourtant supérieure, restait au-dessous de 80 millions.

II. — Le sol et l'agriculture.

1. **Les fourrages et le bétail.** — Bien que de récentes découvertes minières, importantes surtout en Tunisie,

1. Voy. P. Delorme, *Le commerce algérien*, II, 435 et suiv.

aient assuré à la production de l'Afrique du Nord un appoint considérable, c'est encore sur l'agriculture que repose essentiellement la fortune de ces pays ; si même le développement des industries extractives devait prendre un vif essor — et ce n'est pas invraisemblable, — il n'en conviendrait pas moins de hâter les progrès agricoles, afin d'assurer sur place la subsistance des ouvriers et de ne pas grever le prix de revient du minerai d'inutiles transports de vivres et de denrées usuelles. D'où la nécessité de ne pas épuiser la terre ; la culture ne peut être indéfiniment étendue que si l'on prend soin de restituer au sol par des engrais, des assolements, etc., ce qui lui est demandé sous forme de récoltes. Des labours superficiels et de petits rendements sont les caractéristiques de l'agriculture indigène, mais on s'aperçoit aujourd'hui que la terre ne supporte des labours profonds, ne donne de forts rendements que si elle est assidument entretenue, et l'on en vient, dans les pays de l'Afrique méditerranéenne, à suivre le vieux conseil de la sagesse de France : « Si tu veux du blé, fais du pré ».

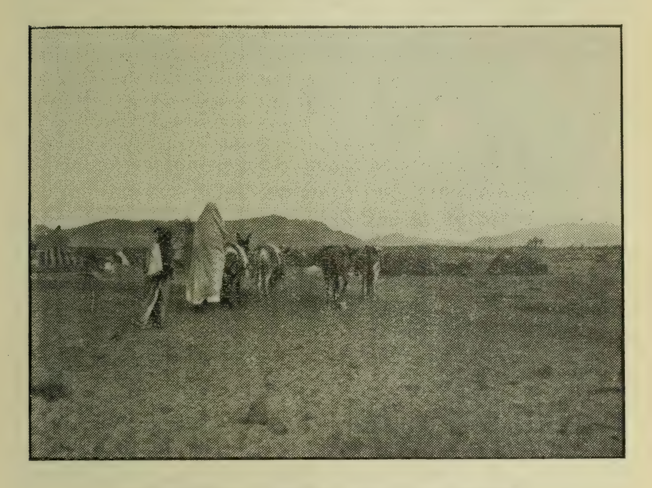
Les prairies naturelles, sur lesquelles l'élevage fixe du bétail est possible, sont rares sur un sol où l'eau n'est ordinairement pas bien distribuée ; ces conditions privilégiées ne sont réalisées que dans l'Ouest marocain, directement exposé aux pluies de l'Atlantique, dans les bassins frais du Tell de Constantine et de la Khroumirie tunisienne ; là vivaient, dès avant l'occupation française, des races de bœufs et de chevaux, fort améliorées depuis. Partout ailleurs, la pratique ordinaire des indigènes est celle de la transhumance, c'est-à-dire de la circulation saisonnière des troupeaux, promenés de pâturage en pâturage, suivant les vicissitudes des pluies. Seules, des espèces rustiques résistent à cette existence nomade, moutons, chèvres, ânes, et dans une moindre mesure chevaux et chameaux, ceux-ci plus délicats qu'on ne le croit généralement. Or, à quelques progrès que les conduise le contact des Européens, les

indigènes devront toujours, en dehors du Tell, se contenter de l'élevage extensif et de la transhumance, car il ne saurait être question de modifier, sur les hauts plateaux, les conditions géographiques permanentes.

La race principale est ici, de beaucoup, le **mouton**; sa viande est la seule que l'indigène consomme régulièrement; un *méchoui*, mouton rôti tout entier devant un feu de bois, est la pièce de résistance de tous les banquets ou *diffas*; la laine est aussi employée, tissée par les femmes ou vendue à des marchands qui l'emportent dans les villes de la côte. Le mouton indigène se distingue par la largeur de sa queue, qui recouvre entièrement les membres de l'arrière-train; cet appendice est une sorte de réserve de graisse, très appréciée des Arabes; la chair de cet animal vaut mieux que sa laine, qui est de qualité inférieure. Les pasteurs des hauts plateaux ne prennent aucun soin de leur bétail, ils ne l'abritent jamais, ne surveillent ni la qualité du pâturage, ni la reproduction, à plus forte raison ne s'inquiètent-ils pas de recueillir le fumier. Beaucoup renoncent au mouton pour la chèvre, qui est plus sobre encore; il serait pourtant souhaitable de ne pas laisser multiplier les troupeaux de chèvres, ennemies redoutables pour toutes les jeunes plantes, et spécialement pour les arbres naissants dans les zones forestières en reboisement.

L'élevage indigène est aussi médiocre pour les bêtes de somme : les cavaliers arabes, serrés sur leurs hautes selles, brisent leurs chevaux dans les exercices meurtriers des fantasias, mais ils ignorent les véritables finesses de l'équitation et, sauf exception de quelques notables instruits, ne possèdent que rarement de beaux sujets; parfois de riches harnachements font illusion, posés sur des bêtes tarées ou fourbues. L'âne est souvent préféré au cheval, de même que la chèvre au mouton; la plupart des indigènes aisés chevauchent des mules; quant aux chameaux, exclusivement animaux de bât

dans le Tell et sur les plateaux, ils ne sont montés que dans le Sud, par les Chambas et les Touaregs, qui connaissent leurs mœurs et les soignent mieux que les Arabes du Nord; le poil du chameau est employé, dès la latitude des hauts plateaux, pour le tissage de cordes, harnais, bandes d'étoffes qui sont assemblées en tentes,



SUR LES HAUTS PLATEAUX, DANS LE SUD ORANAIS.

mais la tonte des animaux n'est pas plus régulière que leur nourriture n'est contrôlée.

On observe cependant, depuis quelques années, une évolution dans les pratiques du nomadisme et de la transhumance indigènes : les tribus des plateaux abandonnent de plus en plus l'élève du chameau; le « vaisseau du désert » a subi une dépréciation, du jour où nos chemins de fer lui ont suscité une concurrence économique, et cet animal, dont le rôle est d'ordre commercial plutôt qu'agricole, disparaît progressivement à mesure que se généralise un régime plus moderne des transports. Les pasteurs se mettent à labourer,

c'est-à-dire tendent à se fixer, ils achètent des chèvres, des moutons, même des bœufs ; partout où des travaux hydrauliques assurent des provisions d'eau suffisantes, les cultures grandissent au milieu des pâturages et, de ce chef, certaines précautions s'imposent : si le troupeau ne s'accroît pas, si les fumiers ne sont répandus pour soutenir la continuité des récoltes, la terre trop cultivée perdra de sa vigueur et les déconvenues seront d'autant plus cruelles qu'elles viendront après des succès plus faciles : il est très important, pour l'avenir de la domination française, que les indigènes n'aient pas à subir pareille crise.

Ainsi se pose pour eux, sur le revers intérieur du Tell et sur les plateaux, ce problème de l'élevage, de mieux en mieux résolu de nos jours par les colons de la zone tellienne. L'effort des colons a porté sur le classement des **fourrages** convenables à cette région, et sur l'**amélioration des races**. Parmi les plantes fourragères acclimatées, on distingue des légumineuses et des céréales. Les premières ont l'avantage de donner au sol l'azote qui lui est nécessaire, et contribuent ainsi à l'assainir ; elles ont l'inconvénient de résister, moins énergiquement que les céréales, aux sécheresses de printemps ; le trèfle, la luzerne sont déjà cultivés, des graines importées d'Australie ont particulièrement réussi ; le sulla, qui est très apprécié en Sicile et à Malte, a été plus difficilement acclimaté, mais on peut croire le succès acquis, après de récentes expériences auprès de Sétif et de Tunis. Quant aux céréales, il est rare que les intempéries les empêchent de pousser jusqu'à la fleur, tandis que la période de formation de la graine est plus souvent critique ; certains agronomes se demandent si l'emploi le meilleur n'en serait pas la transformation en viande par l'intermédiaire du bétail ; l'orge, le seigle, le sarrasin en vert servent d'aliment aux animaux dans les régions de Bel-Abbès, de Mateur, etc.

La possibilité de fournir toute l'année des fourrages au bétail est aujourd'hui établie : en hiver et au prin-

temps, ce seront des fourrages frais, sur labour ou sur jachère; en été, les feuilles de la vigne seront volontiers consommées, hachées avec de la paille, par exemple; plus tard, jusqu'à fin d'octobre, ce sera le tour des raquettes du cactus sans épines. De plus, des réserves peuvent être constituées par l'*ensilage*, c'est-à-dire par le tassement des fourrages coupés verts, à l'air libre ou en fosses; beaucoup d'herbes communes, trop dures pour être offertes directement aux animaux, s'amollissent et deviennent comestibles par ensilage, et cette pratique est très ordinaire en divers pays pastoraux, Cap, Australie, etc. Ainsi l'élevage souffre de moins en moins des caprices du climat : le bétail européen échappe à la mortalité formidable qui décime le bétail indigène à chaque sécheresse prolongée. Avec un cheptel plus stable, sur des terres ameublies et aérées par des plantes fourragères, régulièrement fumées, le colon est sûr de stabiliser aussi le rendement des cultures, grains, fruits, etc.

L'amélioration des espèces n'est pas moins remarquable, bien que le nombre des animaux, sauf peut-être dans la région de Guelma, soit encore beaucoup trop faible, en proportion de la superficie cultivée. On possède maintenant, dans le Tell de Constantine, une race de bœufs vigoureux, aptes au travail et à l'engraissement, qui ne craignent pas les chaleurs de l'été ni, l'hiver, les affections paludéennes si redoutables sur des paliers mal drainés. Par croisement d'animaux indigènes et bretons (ou hollandais), on a obtenu des vaches bonnes laitières; les colons réagissent aussi contre la mauvaise habitude des indigènes, qui ne laissent aux jeunes animaux qu'une ration insuffisante du lait maternel, d'où la rareté, en Tunisie et Algérie, de la bonne viande de veau. L'élevage du cheval n'est guère en honneur parmi les Européens, parce qu'il laisse peu de bénéfice; les services de la remonte ont organisé quelques haras modèles, mais les mulets et même les ânes sont plus recherchés que les chevaux

pour les travaux agricoles et les charrois. Quant au mouton, l'introduction de mérinos et de beaux sujets de l'espèce « à queue fine » a modifié les routines même des indigènes; on s'efforce, ainsi que dans la République Argentine, de fixer un type dont la laine et la chair augmentent parallèlement de valeur. L'élevage du porc, animal que les musulmans considèrent comme impur, a été importé en Oranie par des immigrants espagnols; il est encore peu développé.

Souvent les colons du Tell, au lieu d'élever eux-mêmes, achètent le bétail aux indigènes de l'intérieur, et se bornent à l'engraisser, à l'*emboucher*, en vue de la consommation locale ou de l'exportation; ainsi Lalla-Marnia reçoit, par troupeaux de 2 à 3 000 têtes, des moutons marocains qui sont, après repos, embarqués pour France à Arzeu; le pourtour de l'Aurès, la région de Sétif, exportent leurs moutons par Philippeville. L'extension des pâturages artificiels du Tell, trop exigus aujourd'hui, permettrait d'agrandir beaucoup ces opérations, très intéressantes parce qu'elles stimulent l'activité pastorale des hauts plateaux, et assurent ainsi une part des avantages de la colonisation aux indigènes demi-nomades. L'élevage du mouton est en décadence dans tous les pays d'Europe, celui des bœufs représentant, d'ordinaire, une civilisation plus adulte; il serait d'autant plus important de conserver aux plateaux de l'Afrique du Nord une spécialité qui peut devenir rémunératrice. La répartition la plus rationnelle serait celle qui réserverait la zone de colonisation européenne du Tell à l'élevage complet des bovins et à l'embouche des moutons, ceux-ci nés parmi les indigènes des plateaux; il y a tendance visible à cette division, les moutons que l'on rencontre sur le littoral n'y sont qu'en passant, vers la fin du printemps. Le progrès de l'élevage se traduira peut-être avant longtemps par l'essor d'une industrie de conserves, en frigorifique ou en boîtes, que faciliterait en plusieurs endroits (Arzeu, nord tunisien) le voisinage d'abondantes

salines; seul, jusqu'ici, un commerce de laines et peaux procède de l'élevage.

Les documents officiels pour 1905-1906 donnent en chiffres ronds pour le bétail algérien : bœufs 1 100 000, moutons 8 800 000 (dont plus de 8 millions à des indigènes), chèvres 3 960 000 (moins de 80 000 à des Européens), chevaux 226 000, ânes et mulets 447 000. La Tunisie possède (chiffres de 1907) 193 000 bœufs, 901 000 moutons, 390 000 chèvres; le nombre des chevaux, ânes et mulets n'est pas spécifié. A titre de simple indication, notons que Lenz, en 1879, attribuait au Maroc 40 millions de moutons, 11 millions de chèvres, 5 à 6 millions de bœufs, 4 millions de mulets et ânes, 600 000 chevaux; en l'absence de tout recensement, même approximatif, ces chiffres comportent une large part de conjecture, mais il est indéniable que le cheptel marocain est de beaucoup plus nombreux que celui de la Tunisie et de l'Algérie réunies.

RÉSUMÉ

L'Afrique du Nord est une région **surtout agricole** ; l'agriculture, devenue plus méthodique, comprend la nécessité de l'*élevage* du bétail pour entretenir la santé du sol.

Les *indigènes* élèvent, sans soins suffisants, des troupeaux de bœufs, de chevaux et surtout de **moutons** qu'ils promènent à la recherche de pâturages, variables selon les pluies (*transhumance*).

Les *colons* travaillent à déterminer quels sont les **fourrages** convenables au climat (céréales, légumineuses, cactus, etc.), afin d'assurer la nourriture du bétail toute l'année; ils **améliorent les races** locales par sélection et par croisement; ils achètent le bétail maigre des indigènes, pour l'engraisser (*embouche*) dans des pâturages du Tell, avant de le vendre sur les marchés de la métropole.

---

2. **Les Céréales.** — La **fertilité** de l'Afrique méditerranéenne en grains était proverbiale à l'époque romaine; lors de l'arrivée des Français, les indigènes ne cultivaient guère que des céréales, surtout orge et blé dur, avec des oliviers et des figuiers dans les zones plus montagneuses. C'est que les pluies sont suffisantes pour les céréales dans toute la région du Tell, même en Oranie; elles sont plutôt trop abondantes dans les districts de haut relief tels que la Khroumirie; en général, elles tombent en hiver, c'est-à-dire pendant la saison de la

végétation, sous une température qui descend rarement au-dessous de 7°, et, si le sol a été bien ameubli, on peut dire que les récoltes en voie de formation alors n'en perdent pas une goutte. Les coups de froid d'hiver ne sont pas très redoutables aux céréales, c'est dans les saisons moyennes, automne et printemps, que s'accumulent les difficultés de cette culture : au moment des semailles, les beaux jours sont rares, de sorte que le laboureur doit être à même de semer dès que le soleil brille, après les premières pluies; au printemps, il ne pleut souvent pas une fois pendant cinq ou six semaines consécutives et, si les labours profonds ne permettent aux racines d'emprunter l'humidité des couches abritées, si les mauvaises herbes n'ont pas été sarclées et disputent à la céréale sa nourriture, la récolte sèche sur pied. Lorsque au contraire les conditions favorables sont réunies, les rendements sont merveilleux, même sur des terres à peine grattées par l'araire primitif des Arabes.

Les Européens ont introduit en Algérie des variétés inconnues des indigènes, notamment le **blé tendre** dont l'espèce la plus répandue aujourd'hui est appelée *tuzelle*; les tuzelles de Bel-Abbès font prime sur les marchés de la métropole. Les blés tendres, laborieusement acclimatés, trouvent sur place un débouché grandissant, à mesure que la colonisation européenne progresse, que l'aisance générale de la vie devient plus large, et que certains éléments indigènes, les Juifs en particulier, adoptent les habitudes, alimentaires et autres, des Européens. L'indigène consomme ordinairement le blé dur; sa farine un peu jaunâtre est moins appréciée par la boulangerie, au nord de la Méditerranée, mais elle est recherchée pour la semoulerie et la fabrication des pâtes alimentaires; les musulmans en font leurs galettes et leur *couscouss*, et l'industrie marseillaise doit beaucoup aussi aux blés durs de l'Afrique du Nord; des minotiers métropolitains auraient dernièrement inventé un moyen de tirer du blé dur une farine aussi blanche, aussi facile à pétrir, que celle du

blé tendre, de sorte que, pour aucune de ces espèces, la surproduction n'est à redouter.

La culture des céréales s'est développée d'abord très vite, parmi les colons européens ; les premières fermes de la Métidja, gagnées sur les marécages et sur les jongles des pillards Hadjoutes, produisaient les subsis-



LABOUR INDIGÈNE.
(Cliché communiqué par l'Office du Gouvernement Tunisien).

tances destinées aux armées de la conquête ; la faveur se détourna ensuite sur la vigne, surtout pendant la crise du phylloxéra dans la métropole, et c'est à ce moment que fut occupée la Tunisie, qui participa tout de suite à cet engouement. De nos jours, on revient aux céréales, et les indigènes ne sont pas les moins ardents à défricher : leurs charrues travaillent dur, partout où

le voisinage d'une route d'évacuation leur promet la vente sûre de leurs récoltes : ainsi le chemin de fer de Tunis à Kalaa-Djerda transforme à vue d'œil les plaines, hier désertes, des Zouarines et des Ksours ; la « mer de blé » de Sétif gagne chaque année vers le sud ; de même, entre Boghar et Tiaret, le Sersou se couvre de moissons, et le dessouchement des terres à blé, opiniâtrément poursuivi par des entrepreneurs espagnols, fait tache d'huile en Oranie, autour de Mascara, Bel-Abbès, Tlemcen, pour déborder par Oujda au delà de la frontière algéro-marocaine.

Les exemples des Européens ont transformé la culture, et des résultats tels sont acquis qu'au découragement des cultivateurs, très sensible il y a dix ans, a fait place la plus superbe confiance ; on ne s'avise plus, comme c'était alors un cas trop fréquent, de « louer aux Arabes » des propriétés européennes, pour en tirer un rendement médiocre, assurément, mais relativement sûr. C'est que la culture des céréales est faite aujourd'hui d'après des **procédés scientifiques**, avec de beaux outillages ; le sol est ameubli, fumé, de manière que la récolte n'est plus à la merci d'une sécheresse de printemps. Les Kabyles, dit-on, avaient remarqué avant l'arrivée des Français l'avantage des *labours préparatoires*, mais ce sont les colons de Bel-Abbès et de Sétif qui en ont recommandé la pratique, avec une persévérance qui a triomphé des ironies et fixé, jusque dans le détail, une méthode universellement adoptée aujourd'hui, même des indigènes. Puis on a choisi les terres à ensemencer, de préférence les sols riches en phosphore ; l'abondance des phosphates de chaux découverts de part et d'autre de la frontière algéro-tunisienne assure à l'agriculture un amendement précieux, dont l'usage se répand rapidement. Enfin, l'emploi de **machines agricoles** économise la main-d'œuvre et régularise le travail : la Tunisie et l'Algérie comptent parmi les clients les plus exigeants de certains constructeurs de France, d'Angleterre et d'Amérique.

Ainsi comprise, la culture des céréales ne mérite plus les critiques qui lui étaient justement adressées naguère; elle est exactement adaptée aux conditions du pays; ce n'est pas une culture intensive, elle ne vise pas aux rendements des belles terres de France, où l'agriculture comporte tous les raffinements d'une véritable industrie; sur un sol encore peu habité, où les commu-



CHEZ UN COLON : TRAVAIL DES CHAMPS A LA MACHINE.
(Cliché communiqué par l'Office du Gouvernement Tunisien).

nications, même très améliorées de nos jours, demeurent chères, il y aurait imprudence à enfouir dans le sol un capital aussi considérable. Mieux vaut, et c'est là le but des colons, viser à des récoltes moyennes, mais constantes, l'effort de l'homme s'appliquant surtout à corriger les inégalités naturelles de la production africaine. Un revenu de 10 hectolitres par hectare de céréales est estimé satisfaisant pour un Européen, les indigènes se contentant à 5 ou 6 seulement. Les

propriétaires combinent la culture des céréales avec d'autres, avec l'élevage; ils divisent leurs domaines afin que les divers lots se reposent chacun à son tour, et reçoivent successivement des plantes diverses, suivant les formules des *assolements* recommandés par l'expérience.

En Tunisie comme en Algérie, les céréales sont cultivées moins dans la zone littorale du Tell que dans les bassins de l'intérieur; les nouvelles emblavures s'avancent vers les steppes et les hauts plateaux; avec les labours préparatoires, 350 millimètres de pluie annuelle suffisent pour donner une récolte moyenne, alors qu'on en voulait 600 autrefois; l'aire de cette culture s'est donc beaucoup étendue, par suite des meilleures pratiques de l'agronomie, mais plus on s'éloigne des ports et plus il convient de tenir compte des facilités de transport, car les grains ne sont pas une matière précieuse, qui puisse supporter des frets trop lourds. Partout où le bétail fixe est encore rare, le labour léger des indigènes semble préférable à celui des lourdes charrues françaises, il va sans dire que le travail de celles-ci, dès que le sol peut être alimenté pour s'y prêter, est bien supérieur; c'est là un progrès désirable, mais qui ne saurait être poursuivi que concurremment avec celui du cheptel et des voies de communication.

A côté du **blé** et de l'**orge**, les autres céréales sont tout à fait secondaires; la culture en est souvent associée à l'élevage; l'avoine est cultivée pour la nourriture des chevaux; des expériences toutes récentes, dans les régiments de spahis, ont établi qu'il y avait moins à craindre qu'on ne l'avait cru d'abord du parasite appelé ergot; le maïs est semé en Oranie pour l'engraissement des porcs; les Kabyles ensemencent aussi avec une graminée nommée *bechna*, dont la végétation tardive leur permet de remplacer le blé, dans les années où il n'a pas levé. L'orge et le blé sont seuls l'objet d'une exportation considérable; les brasseurs anglais achètent beaucoup d'orge; dans le pays même, on commence à faire de la bière; un mouvement d'expédition

d'avoines tunisiennes et oranaises vers le nord de la France s'est dessiné dans ces dernières années. Ajoutons que les terres noires du Maroc atlantique sont d'admirables greniers à céréales, et fournissent déjà aux ports de Larache et surtout Casablanca d'importants chargements; mais leur concurrence, à mesure que le Maroc s'ouvrira, sera certainement atténuée par le progrès de la consommation.

En 1905-1906, la superficie cultivée du blé a été en Algérie de 1 340 000 hectares, et la production de 9 millions et demi de quintaux métriques; pour l'orge, on recensait la même année 1 300 000 hectares, et 10 360 000 quintaux. En 1907, la Tunisie a cultivé, en blé, 445 000 hectares, qui ont produit 1 780 000 quintaux; en orge, 485 000 hectares, ayant donné 2 010 000 quintaux; cette dernière culture se développe rapidement.

RÉSUMÉ

L'Afrique du Nord était, jadis, un des **greniers de Rome**.

Les Français y ont introduit des céréales inconnues des indigènes, particulièrement le **blé tendre**. La culture des céréales s'étend de nos jours surtout sur le *revers intérieur du Tell* (région de Sétif, Sidi bel Abbès, etc.); elle est faite d'après des procédés recommandés par l'expérience, *labours préparatoires*, *assolements*, *épandage d'engrais*, qui corrigent les irrégularités de rendement dues à l'inégalité du climat.

Le **blé** et l'**orge** sont les principales céréales cultivées en grand.

---

3. **La vigne.** — Le **vignoble** de l'Afrique du Nord est une *nouveauté française*. En Algérie, avant 1830, des citadins cultivaient bien, dans leurs jardins, quelques pieds de vigne, et telle est encore la coutume autour des villages de collines du Maroc moyen; mais les indigènes, qui mangent le raisin frais, ne font pas de vin, la religion musulmane prohibant les boissons fermentées. Le vignoble français s'est développé lentement, dans les premières années de la conquète; en 1871 il ne comptait pas encore 10 000 hectares, et la production était inférieure à 280 000 hectolitres; la crise du

phylloxéra, en France, jeta sur l'Afrique du Nord des milliers de viticulteurs des départements méridionaux, la colonisation fut presque exclusivement viticole pendant une quinzaine d'années, approximativement de 1880 à 1895, et la Tunisie, occupée dans l'intervalle, commença elle aussi par planter de la vigne; on estime que, de 1885 à 1891, trente millions de francs ont été engagés dans la création du seul vignoble tunisien.

C'est que, dans l'ensemble, les conditions géographiques sont extrêmement favorables à la vigne : une température chaude, sèche au moment de la maturation du raisin, un sol calcaire comme dans la région oranaise, ailleurs comme dans la plaine de Bône enrichi par des alluvions profondes, des plaines et des plateaux peu éloignés des ports d'évacuation. Certes, les frais de premier établissement sont élevés. on les évalue à 3 000 francs au moins par hectare, mais la certitude de récoltes rémunératrices rassurait les colons, viticulteurs de profession chassés de la métropole par l'invasion du phylloxéra; ils n'hésitèrent pas à s'installer sur des fonds d'emprunt, persuadés que la deuxième vendange, la troisième au pire, les mettrait à même de rembourser les prêteurs; on vit autour d'Oran des cultivateurs arracher des légumes et du tabac pour planter de la vigne; l'attaque même du phylloxéra, importé, croit-on, de Sicile par des pommes de terre contaminées, n'arrêta pas ce véritable engouement.

Des résultats très encourageants furent obtenus : la France, qui n'avait pas encore reconstitué son vignoble, absorbait alors facilement toute l'exportation algérienne et tunisienne; la campagne de 1895, pour environ 130 000 hectares en culture (6 100 en Tunisie), livra 3 millions d'hectolitres de vin au marché français et la consommation locale se développait parallèlement. Mais il arriva depuis lors que la production africaine s'accrut sans mesure; de nouveaux vignobles entraient en rapport, chaque année, à un moment où les départements viticoles français recommençaient à produire en

grand. Les viticulteurs d'Afrique n'avaient sollicité que le client métropolitain, heureux de trouver ces fournisseurs tant qu'il en eût vainement cherché de plus proches; mais, dès que l'Algérie-Tunisie et les départements vinicoles de la métropole entrèrent en concurrence sur un marché demeuré fixe, il y eut surproduction et baisse de prix. Les colons, qui avaient planté en hâte, visant surtout à la quantité, furent contraints de soigner davantage culture et fabrication du vin, de les adapter plus exactement à des conditions de climat qu'ils avaient à peine étudiées jusque-là.

Cette période de tassement est aujourd'hui terminée; on sait dans quels districts particuliers du Tell il est plus avantageux de cultiver la vigne, quels traitements spéciaux réclament la plante et la vinification; les ravages mêmes du phylloxéra, qui furent désastreux autour de Philippeville, de Guelma, dans le Sahel d'Oran, ont décidé les viticulteurs à se rapprocher, à former des syndicats de défense et de recherches scientifiques; ceux de Philippeville ont donné le signal de la reconstitution du vignoble à l'aide de plants américains et, si de vastes étendues de vignes ont été depuis affectées à d'autres cultures, ce n'est pas que la renaissance du vignoble ait été jugée impossible, mais parce que, tout bien considéré, des innovations culturales ont paru préférables à des colons courageux et instruits. Le gouvernement français, par la loi du 23 mars 1899, avait prêté son concours aux viticulteurs phylloxérés; des stations d'essais, des expositions de matériel vinaire, des collections « ampélographiques » ont contribué à l'éducation des colons; les vins d'Algérie-Tunisie sont désormais classés comme produits loyaux et marchands.

On distingue les *vins de plaine*, de coteaux et de montagnes; si les premiers ne méritent plus la réputation fâcheuse des débuts, car ils sont faits avec soin, il reste vrai que, dans ces parties basses, la température très élevée au moment de la vendange (juillet-août) n'est pas favorable à une bonne vinification; de plus les

cépages sont de gros rendement plutôt que de belle qualité; enfin, dans la plaine du Sig par exemple, d'anciennes vignes avaient été placées sur des terrains imprégnés de sel, d'où médiocre qualité du vin. Malgré tout, cette vigne des bas ne saurait être dédaignée partout : elle prospère et donne de bons vins dans les terrains d'alluvions, par exemple autour de Bône, dans la Métidja, dans le delta de la Medjerda, elle peut alors fournir des vins ordinaires, forts en alcool, soit pour la consommation courante dans le pays, soit pour des coupages avec des sortes plus fines.

Les *vins de coteaux*, entre 100 et 500 mètres, sont plus légers, avec plus de bouquet; ce sont ceux des collines de Carthage et des bassins de la Medjerda tunisienne, des pentes inclinées vers la mer autour de La Calle, Djidjelli, Bougie, Dellys, Ténès, des plateaux ondulés de Philippeville et de Mostaganem, des Sahels d'Alger, de Saint-Cloud, d'Ain-Temouchent, etc. Ces vins, titrant en moyenne 11°, sont très propres à la consommation sur place, et pourraient conquérir au dehors une notable « clientèle bourgeoise ». — Au-dessus de 500 mètres enfin s'étagent les *vignes de montagnes*, qui sont les meilleures de l'Afrique du Nord; plus récemment colonisée, la Tunisie n'en possède encore qu'une faible étendue, mais il en existe en Algérie de vastes superficies, auprès de Souk-Ahras, et surtout dans les districts plus secs du Tell occidental, de Médéa, Miliana, Mascara, de Tlemcen enfin. Sur ces hauteurs, la vigne repose souvent sous la neige en hiver, mais les gelées tardives ou par rayonnement nocturne ne sont à craindre qu'au delà de 900 mètres; la vendange est reculée jusqu'au mois de septembre, sous une chaleur déjà atténuée, qui permet la parfaite fermentation des moûts, sans intervention de réfrigérants artificiels; les viticulteurs de ces hauts, cherchant avant tout la qualité, n'ignorent aucun des raffinements de la culture, de la préparation et de la conservation du vin; ils sont arrivés à fixer des types de crus, justement récompensés dans tous les concours,

mais dont malheureusement le prix de revient est élevé, tandis que la clientèle est relativement restreinte.

En présence de la concurrence montante, et de la mévente qui en est la suite, les viticulteurs africains s'efforcent d'améliorer et de spécialiser leur production. La vigne est profondément labourée, irriguée parfois là où des travaux hydrauliques le permettent; la taille est confiée à des spécialistes, notamment des Kabyles,



CHEZ UN COLON : VIGNOBLE, PRÈS DE CHANZY.
(Cliché communiqué par l'Office du Gouvernement général de l'Algérie).

formés dans les fermes lyonnaises du golfe de Bougie et qui acquièrent une remarquable habileté; la vaisselle vinaire est entretenue avec la plus méticuleuse propreté. Sur les grands domaines, les celliers construits pour la vinification sont protégés par des levées de terre contre la chaleur ambiante, rafraîchis par une circulation judicieusement combinée de courants d'air; on semble aujourd'hui préférer aux immenses foudres de 300 hectolitres des cuves de dimensions moindres pour la fermentation des moûts. Le vin, achevé, est distribué dans des futailles, à la manière de France, ou coulé dans

des citernes souterraines, gigantesques bouteilles de verre encastrées dans du ciment. L'Afrique du Nord fait aujourd'hui des vins de liqueur, des mistelles, des eaux-de-vie, des vins de coupage qui titrent jusqu'à 16° (vignoble de Mascara). Dans les villages de colonisation, de petits viticulteurs s'associent pour construire une cave commune, fabriquer leur vin, et même le vendre.

L'avenir de la viticulture est inséparable, en effet, des progrès du commerce du vin, et l'on commence à s'en aviser dans l'Afrique du Nord. On s'est demandé si l'on ne pourrait pas tirer de la vigne une boisson non fermentée qui ne tomberait pas sous les prohibitions du Coran, et que les indigènes musulmans n'auraient plus dès lors scrupule à consommer. Si l'on chauffe le jus du raisin, aussitôt les grappes pressées, on détruit ainsi tout principe de fermentation alcoolique; on obtient alors un liquide sucré, agréable au goût et qui se conserve bien en bouteilles; cette boisson est connue déjà dans quelques parties de la Suède, de la Suisse, etc. Si les musulmans, qui n'ont consommé de la vigne jusqu'ici que le raisin de table, adoptaient aussi le jus du raisin, sous cette forme de « moût stérilisé », le débouché serait indéfini, et la culture de la vigne dans l'Afrique du Nord en profiterait largement; les viticulteurs de plaine n'auraient plus à s'inquiéter de la température sous laquelle ils vendangent, puisque le travail de la vinification est supprimé par le chauffage immédiat des moûts. Mais cette opération exige l'emploi d'appareils spéciaux, assez coûteux; rien n'est moins sûr encore que l'acceptation des indigènes, et l'on n'est pas sorti, pour le moment, de la période des discussions théoriques.

En même temps qu'ils sollicitent de nouveaux clients dans les pays anglo-saxons ou germaniques, les viticulteurs africains s'attachent à développer la consommation parmi les Européens du Maghreb (c'est possible pour les Espagnols en Oranie, par exemple, plus encore pour les Européens et Israélites du Maroc), et à déter-

miner une production vinicole qui soit complémentaire, plutôt que concurrente, de celle de la métropole. La population européenne de nos colonies nord-africaines a importé du vin, en majeure partie français, jusqu'aux environs de 1880; depuis cette date, le mouvement s'est renversé, la métropole n'envoyant plus que des vins de luxe en bouteilles, tandis que l'Algérie et la Tunisie lui expédient des sortes ordinaires en fûts; près de moitié de ces exportations vont à Rouen, port des entrepôts parisiens de Bercy; l'Afrique du Nord a donc tout intérêt à faire de beaux vins de coupage, qui remplacent les vins espagnols comme « médecins » des espèces françaises, plus délicates; mais elle doit s'efforcer aussi d'échapper à la tutelle trop exclusive du marché français, aujourd'hui encombré; c'est la tâche que se sont donnée plusieurs missions d'enquête, et qui ne saurait être trop activement poursuivie.

Le vignoble algérien s'est peu étendu depuis 1900 environ; il a même diminué sensiblement dans la province de Constantine; sa superficie totale, en 1906, est en chiffres ronds de 184 000 hectares, dont 85 000 pour Oran, 83 000 pour Alger, 16 000 pour Constantine. Le vignoble tunisien en 1906 compte 16 700 hectares. La production moyenne, Algérie et Tunisie réunies, est supérieure à 8 millions d'hectolitres (France, 1 670 000 hectares et 60 millions d'hectolitres).

RÉSUMÉ

Le **vignoble** nord-africain est de *création française*. La vigne vient fort bien dans les plaines et sur les hauteurs du *Tell*; étendu très vite, en Algérie et Tunisie, pendant la crise du phylloxéra en France, le vignoble ne grandit plus guère aujourd'hui; mais la *culture* et la *préparation du vin* sont de mieux en mieux *soignées*.

Les *vins de coteaux* (Médéa, Mascara, Tlemcen) sont les plus appréciés.

Les viticulteurs, atteints par la mévente, cherchent à développer leur clientèle en améliorant leurs qualités, et fabriquant des produits secondaires (*eaux-de-vie, mistelles*); sous forme de *moûts stérilisés*, boisson non fermentée, le jus de raisin pourrait peut-être être adopté par les consommateurs musulmans.

4. **La culture maraîchère.** — Pas plus que la vigne, les indigènes ne cultivaient guère les légumes avant l'occupation française. Des jardins potagers, à l'imitation des propriétés rurales de la métropole, ont été établis dans tous les domaines, dès les débuts de la transformation de la Métidja; l'objet fut d'abord de varier la nourriture des colons, et de suppléer au défaut de viande; plus tard, la croissance des villes, où venaient habiter des fonctionnaires et commerçants, non propriétaires, attira des maraîchers professionnels, dont le rôle fut d'approvisionner les marchés urbains. Ainsi furent constituées des banlieues de jardins, autour d'Alger, d'Oran, de Bône, plus tard de Tunis; dans le Sahel de Sousse, les indigènes, plus bourgeois qu'ailleurs, avaient déjà le goût de ces fermes peu éloignées, que le maître peut surveiller dans les loisirs de ses occupations ordinaires; ils développèrent leurs exploitations, des Kabyles s'y sont mis aussi; mais ce sont surtout des Mahonnais des îles Baléares, en Oranie et sur la côte algéroise, des Maltais dans la province de Constantine et en Tunisie, qui se sont fait une spécialité de l'horticulture maraîchère.

Divisé en parcelles très petites, le sol destiné à cette culture doit être l'objet de soins minutieux; chaque jardin a son puits ou sa *noria*, la terre est bêchée à la main, arrosée, sarclée pied à pied, copieusement fumée, couverte contre les vents trop vifs par des murettes ou des haies de roseaux; quelquefois, comme autour de la baie de Naples, des toitures plates, en chaume, protègent les jeunes plantes contre les risques du rayonnement nocturne ou les brûlures du sirocco. Des jardiniers maltais annexent à leur culture l'élevage d'un troupeau de chèvres, qu'ils nourrissent à l'étable ou sur les terrains vagues qui avoisinent leurs propriétés; le lait de ces animaux est très apprécié dans les familles européennes des villes, où beaucoup de mères s'en servent, faute de bon lait de vaches, pour l'alimentation des enfants du premier âge. Mais laitiers ou maraîchers

ne s'étaient adressés pendant longtemps qu'à la *clientèle locale.*

Il en est autrement aujourd'hui : l'**exportation** des fruits et légumes en primeurs, qui ne remonte qu'à une dizaine d'années, est devenue un élément important du commerce algéro-tunisien. Ce commerce est fondé sur la précocité des fruits et légumes sur ce littoral méditerranéen, par comparaison avec ceux de France, même d'Espagne et d'Italie ; à une époque de l'année où la végétation est encore engourdie dans l'Europe occidentale, le Tell voit déjà mûrir à point les pommes de terre, les artichauts, les tomates, les raisins de table, etc. Mais ce sont là des produits fragiles ; la culture est des plus délicates, le transport doit être rapide et commande les précautions les plus vigilantes ; aussi les jardins maraîchers ne peuvent-ils s'étendre que si les circonstances naturelles sont favorables et si d'autre part l'écoulement des primeurs est convenablement assuré ; lorsque ces conditions se trouvent réunies, et bien qu'il y ait beaucoup de risques à prévoir, les bénéfices sont ordinairement encourageants.

Ainsi la zone maraîchère, consacrée d'abord à la fourniture des villes, s'est agrandie de proche en proche, mais on ne saurait l'étendre indéfiniment sans imprudence ; il faut à ces jardins une **température constante**, telle qu'on la rencontre *au bord de la mer*, à l'abri des vents malencontreux qui détruiraient l'influence adoucissante de ce voisinage ; l'eau doit être abondante, ainsi que la fumure, que l'on se procure à meilleur compte aux environs des villes. Par places seulement, les maraîchers auront des chances de réussir en grand, autour de Tunis ou mieux encore de Bizerte, sur les pentes orientales de Cap Bon, sur les sols profonds et frais de la plaine de Bône et des collines de Philippeville, sur les bords tièdes du golfe d'Alger, jusqu'au promontoire de Cherchell, auprès de Mostaganem, de Rivoli, d'Oran ; dans l'intérieur, le succès serait possible de même sur quelques points dont le climat est natu-

rellement celui des serres chaudes, comme Orléansville et les oasis; mais pour ces dernières, sauf Djerba, Gabès et Biskra, la difficulté des transports d'évacuation interdit de cultiver les légumes pour l'exportation en primeurs.

La question commerciale est ici, en effet, capitale : dans le Nord français et sur les côtes de Provence, des *forceries* outillées à grands frais concourent à servir les marchés de Paris et de Londres; les primeuristes africains doivent, pour s'épargner des mécomptes, calculer le prix de leurs denrées rendues sur ces marchés, afin de voir s'ils sont capables de soutenir la concurrence et, là-dessus, toutes les incertitudes ne sont pas encore dissipées. Divers groupements, entre lesquels la Société d'horticulture d'Algérie mérite une mention pour sa propagande très pratique, la Compagnie Transatlantique, les chemins de fer P.-L.-M., intéressés au transit de l'Afrique sur Paris, multiplient les études techniques sur les transports des primeurs; de curieux concours d'emballage ont démontré comment des « présentations » particulières étaient nécessaires aux tomates et aux artichauts, comme aux fraises et aux raisins muscats; ceux-ci se conservent dans de la poussière de liège, tandis que des légumes veulent de légers paniers en vannerie..; des ouvrières, dont beaucoup de femmes indigènes, sont employées à la fabrication de ces emballages, pour lesquels on se sert de plantes grossières du pays, inutilisées auparavant. Il y a donc là, pour beaucoup de personnes, une source nouvelle de travail et de profits.

En 1905, l'Algérie exportait en pommes de terre, raisins de table et légumes frais 266 000 quintaux, représentant une valeur de près de 7 millions de francs. Ces rubriques ne figurent pas encore dans les statistiques tunisiennes de 1906, mais le mouvement est donné et, à l'imitation de ce qui s'est fait avec succès en Algérie, les primeuristes tunisiens ont constitué une Société coopérative (1905).

RÉSUMÉ

La culture maraîchère, qui n'a d'abord visé qu'à satisfaire la clientèle locale, est devenue **culture d'exportation**; elle est pratiquée en de petits jardins, surtout par des *Mahonnais* et des *Maltais*.

Elle n'est possible que sur certains points du **littoral** (environs de Tunis, Bizerte, Bône, Philippeville, Alger, Mostaganem, Oran), où la température se maintient constante et qui ne sont pas trop éloignés des ports d'expédition.

---

5. **L'arboriculture.** — Sous un climat aux pluies brutales, tel que celui de l'Afrique du Nord, un revêtement de végétation robuste est plus que partout ailleurs indispensable, pour retenir les terres superficielles; mieux que les plantes basses, l'arbre est utile à cet effet, car il maintient agglomérés, par ses racines, des morceaux compacts du sol; de plus son feuillage distribue par gouttes les averses violentes, les filtre avant qu'elles touchent terre; au lieu du ruissellement sauvage qui dégrade les pentes nues et découronne les sommets pour combler les fonds, les forêts ménagent une infiltration progressive de l'eau des pluies; elles règlent le débit des sources. C'est un fait d'observation que la forêt joue ce rôle protecteur, dans les pays plats aussi bien qu'en montagne; les funestes effets du déboisement n'ont pas été moindres dans les steppes de la Russie centrale que dans les vallées issues des Alpes et des Pyrénées. Dans l'Afrique du Nord, il faut des arbres, beaucoup d'arbres, pour lutter contre le ravinement par les pluies torrentielles de l'hiver et discipliner autant que possible l'oued dévastateur pour en faire un fleuve, plus régulier et plus utile.

Conserver les forêts existantes, les étendre si c'est possible, doit être un des objets d'une administration prévoyante; mais l'agriculture elle aussi est intéressée à la multiplication de certains arbres, dont les fruits

servent à la nourriture de l'homme ou des animaux et dont la valeur est ainsi doublée. Les cultures arbustives ne sont pas de celles qui tentent immédiatement les colons, parce que la poussée des arbres est lente; il faut plusieurs années avant que les orangers, les oliviers, etc., entrent en plein rapport et remboursent les dépenses de premier établissement. Cependant le capital confié au sol sous cette forme est de ceux qui s'accroîtraient le plus sûrement avec le temps. Les Romains ne s'y étaient pas trompés; les provinces qui se partageaient la Tunisie actuelle étaient couvertes d'olivettes; on a trouvé des ruines de pressoirs à huile jusque dans l'isthme de Gabès; toutes les hauteurs mamelonnées de la Tunisie centrale étaient alors cultivées en arbres; les eaux de pluie, mieux réparties que de nos jours, coulaient jusqu'à la plaine en sources jamais taries; de grandes villes telles que Suffetula, Haïdra, etc., dressaient leurs monuments aux débouchés des cols, sur des promontoires ou des plateaux que le désert a repris et desséchés depuis.

L'arbre méditerranéen par excellence, celui que les colons romains plantèrent par milliers de sujets dans l'Afrique du Nord, c'est l'**olivier**; les Grecs anciens, lorsqu'ils apercevaient sur un rivage les taches de son vert poussiéreux, savaient qu'ils se rapprochaient de leur patrie; dans la Provence, sur les côtes orientales de l'Espagne, en Sicile, l'olivier tord ses branches noueuses; il est probable que les Romains l'importèrent en Afrique, sur ce sol que leurs premiers historiens déclarent « peu fertile en arbres », ce qui ne s'applique vraisemblablement qu'aux arbres cultivés. Développées pendant les six siècles de la domination romaine, les plantations furent ravagées ou négligées pendant les invasions des Vandales, puis des Arabes; mais elles furent reconstituées ensuite par la patience des indigènes islamisés, Berbères et « Andalous » chassés d'Espagne. La décadence, dont nous avons relevé les ruines lors de l'occu-

pation de l'Algérie, ne remonte pas au delà de la période turque, c'est-à-dire à trois ou quatre siècles; de vieux oliviers, tournés depuis lors à la stérilité du sauvageon, n'attendent sur les monts de Téboursouk, par exemple, que la greffe et la taille pour redevenir des arbres domestiques, des arbres fruitiers.

En 1830, l'olivier était peu et mal cultivé par les indigènes de l'Algérie; dès 1832, des colons commencèrent à greffer des arbres sauvages et à planter des jeunes venus de France, dans la banlieue d'Alger et de Bône; le mouvement gagna ensuite du côté de l'Oranie, mais par essais timides et dispersés, jusqu'au moment où M. Paul Bourde publia sa magistrale étude sur la culture de l'olivier dans le centre de la Tunisie (1893). Cette modeste brochure marque une date dans l'histoire de la colonisation nord-africaine, et c'est en Tunisie d'abord que l'oléiculture moderne prit son essor : ses progrès, depuis quinze ans, sont particulièrement sensibles autour de Sfax, sur les terres appartenant jadis à la famille Siala, et alloties par le gouvernement du Protectorat sous le nom de *terres sialines*; immédiatement aux portes de Sfax, dans des jardins indigènes, les oliviers se serrent sans ordre sur des espaces trop étroits; plus loin, les plantations nouvelles s'étalent, se donnent de l'air, il n'y a plus que trente ou même que vingt arbres à l'hectare, sans cultures intercalaires dès qu'ils sont arrivés à la pleine production.

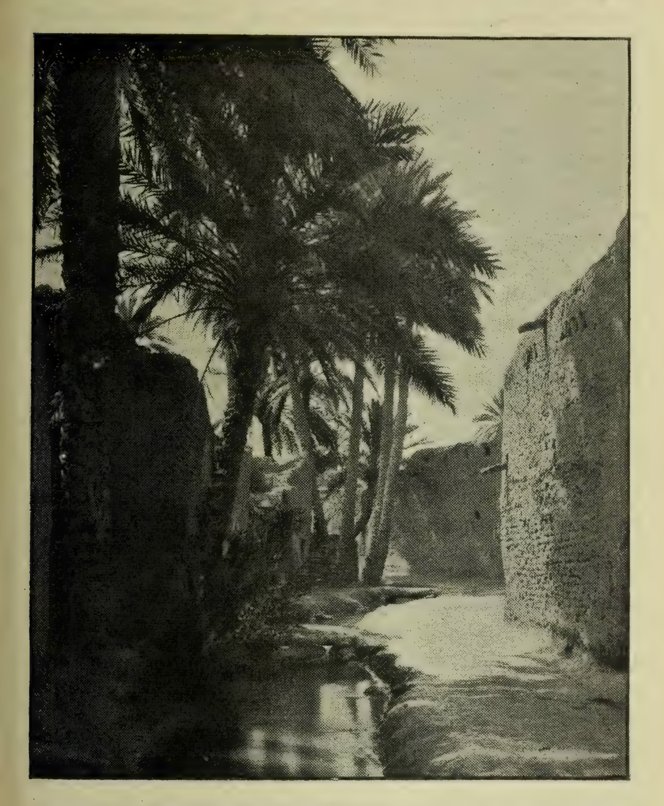
L'oléiculture sfaxiote est l'objet d'un contrat spécial de métayage, dit de *mrarci*; les avances sont faites par le propriétaire à un indigène, qui se charge des travaux agricoles pendant les premières années, et garde alors le bénéfice des cultures secondaires, qui lui sont permises; dès la période d'exploitation venue, le métayer partage les fruits avec le propriétaire. Les colons qui ont, sur de bons emplacements des terres sialines, installé des mrarcis de confiance, experts et honnêtes, ont fait là de fort beaux placements; le gouvernement tunisien a été bien inspiré en vendant ces lots au prix très

bas de dix francs l'hectare, qui a attiré beaucoup d'acquéreurs et enrichi tout le pays. Il a tenu aussi à encourager la culture de l'olivier dans la Tunisie du Nord; un service spécial, dit de la *ghaba*, a été constitué à cet effet près la direction de l'Agriculture et de notables indigènes ont rivalisé avec des agronomes européens pour en tirer le meilleur parti. C'est de Tunisie que sont parties les études les plus poussées et les plus pratiques sur la taille des oliviers et la cueillette des fruits; Sousse a développé la première une industrie d'huilerie et de savonnerie fondée sur cette culture.

Les colons algériens n'ont pas voulu rester en arrière; il existait déjà de belles plantations irriguées dans la plaine du Sig, d'autres ont été créées ou agrandies auprès de Tlemcen, dans la Métidja et la vallée de la Soummam, sur la basse et la moyenne Seybouze. Les indigènes, à leur tour, ont profité de ces exemples; les Kabyles, grands planteurs d'oliviers, renoncent à l'antique presse à bras ou à manège animal pour des usines mieux outillées; ils trient leurs olives avant d'en extraire l'huile, savent filtrer, épurer, etc.; une active industrie indigène est ainsi née dans leur pays, à la diligence de quelques chefs qu'anime le meilleur esprit de progrès. La surproduction n'est pas, pour le moment, à craindre : la consommation est telle, en Algérie, que les producteurs ne suffisent pas à la satisfaire; il est vrai qu'ils exportent souvent leurs huiles fines, et qu'ils importent en échange, notamment de Marseille, des huiles de graines dont se contentent nombre d'indigènes : en Tunisie la production est très supérieure à la consommation, mais l'industrie absorbe des quantités notables. La rénovation de l'oléiculture est un des bienfaits les plus évidents de la colonisation française.

Le **palmier** est l'arbre caractéristique des oasis; la variété appelée *dattier* donne des fruits qui sont un aliment essentiel pour les indigènes, et dont les sortes fines sont volontiers servies sur les tables européennes.

La défense des oasis contre l'invasion des dunes de sable n'est guère pratiquée que depuis l'occupation française; auparavant les populations sédentaires, peu



VÉGÉTATION D'OASIS : PALMIERS ET CANAL D'ARROSAGE (*séguia*).

soucieuses de travailler pour les tribus belliqueuses des nomades, cultivaient de mauvaise grâce, et laissaient dégrader leurs oasis; depuis, elles étendent leurs cultures, toujours ombragées sous des palmiers. Sur des

forages artificiels, dans l'oued Rir, des sociétés françaises ont créé de toutes pièces des palmeraies nouvelles; c'est une entreprise de longue haleine, car les frais de premier établissement sont élevés et le dattier n'entre en plein rapport qu'à l'âge de quinze ans. Toutefois la poussée des chemins de fer vers le sud a stimulé la production des oasis : les dattes du Djérid sont expédiées par Gafsa sur Sfax, celles de l'oued Rir et des Zibans sont chargées sur les wagons à Biskra. Les palmiers abritent souvent dans les oasis d'autres cultures arbustives, particulièrement celle d'un abricotier, dont le fruit petit et dur, nommé *mechmech*, est apprécié des indigènes.

Les arbres les plus cultivés dans le Tell, après l'olivier, sont ceux qui donnent des fruits à pépins, les orangers et citronniers (agrumes), les grenadiers, les figuiers. L'**oranger**, ainsi que la variété dite mandarinier, s'éloigne peu de la mer; on en trouve des champs magnifiques dans la Tunisie du Nord, près de Bône et de Bougie; les orangeraies de Boufarik et de Blida sont célèbres, il en existe de non moins belles à la limite méridionale de la plaine du Sig, dans le Sahel d'Oran, sur les pentes que commande Tlemcen; les ravins arrosés des Beni-Snassen et des Traras sont couverts de plantations d'orangers indigènes. Le fruit est mûr pendant les mois d'hiver, il s'en fait alors de grosses expéditions sur la France; on commence seulement en Afrique à distiller les fleurs, qui répandent au printemps, loin autour des orangeraies, un parfum subtil et pénétrant; on fabrique aussi des liqueurs d'oranges, qui emploient sur place une quantité croissante de fruits. Les citrons ne sont qu'un appoint, à côté des orangeraies; la variété des citrons doux, encore peu connue sur les marchés de France, est aujourd'hui celle que préfèrent les colons.

Arbre très rustique, le **figuier** est cultivé sur toutes les pentes de la Kabylie; il pousse à toutes les hauteurs, depuis les plaines littorales jusqu'à 1 000 mètres, et les

paysans kabyles, à mesure que des routes nouvelles pénétraient dans leurs montagnes, étaient pris d'une véritable « fièvre du figuier »; ils en plantaient partout, ils demandaient à des spécialistes français des indications pour la culture, la préparation des fruits cueillis, la lutte contre certains parasites, particulièrement acharnés dans les bas. En dehors de la Kabylie, on rencontre des figuiers indigènes à Miliana, Mascara, Mostaganem, des plantations européennes autour de Constantine et d'Oran. Bougie, port des deux Kabylies, est la ville principale pour le commerce des figues; bien que la nourriture de tous les Kabyles pauvres se compose, pendant toute l'année, surtout de figues, qui accompagnent de grossières galettes frottées d'huile, la production est telle qu'il reste des quantités considérables pour l'exportation; les fruits destinés à l'expédition sont cueillis à la fin de l'été, déjà grillés par le soleil à travers les branches; le séchage est achevé à l'air libre, sur des claies, et parfois dans des fours. En broyant les figues sèches, on obtient une poudre qui est vendue comme café inférieur.

Le **châtaignier** existe à l'état sauvage en Khroumirie, dans le massif de l'Edough, où les habitants consomment ses fruits; il est cultivé près de Collo et sur les flancs septentrionaux du Djurjura. La culture de l'**amandier** a pris une extension récente dans le Cap Bon et dans la Métidja; les collines qui bordent à l'ouest l'Atlas marocain en sont particulièrement riches, si l'on en juge par l'exportation de Saffi et Mogador. Le **noyer** est commun dans l'Aurès, mais rarement cultivé; les indigènes mangent les noix et tirent des racines une écorce dentifrice. Les autres arbres fruitiers d'Europe, pommiers, poiriers, pêchers, etc., ne sont cultivés qu'exceptionnellement, dans les vergers de quelques colons ou d'indigènes, du Sahel de Sousse par exemple; ils ne suffisent même pas à la consommation locale. Seul l'olivier et, dans des limites beaucoup plus restreintes, le dattier sont des arbres domestiques dont la culture concourt

dès maintenant, avec la défense et la restauration des forêts, à la conservation du sol nord-africain.

La Tunisie compte (1906) 10 700 000 oliviers, dont 7 400 000 en plein rapport, l'Algérie, 6 550 000 oliviers en rapport (1905-1906). La valeur des exportations d'huile d'olives a atteint, en 1906, 7 millions et demi de francs pour l'Algérie et 7 millions pour la Tunisie; l'industrie tunisienne de la savonnerie emploie sur place de grosses quantités d'huile. — L'exportation des figues algériennes est de 3 millions et demi, celle des dattes de 1 725 000 francs; celle des agrumes, de 1 million et demi; on ne trouve pas de chiffres spéciaux, pour ces derniers articles, dans les statistiques tunisiennes.

RÉSUMÉ

L'arbre est très nécessaire dans un climat aux pluies violentes qui dégradent le sol non protégé.

Les Romains avaient développé dans l'Afrique du Nord les cultures arbustives, particulièrement celle de l'**olivier**. Les Français, dès 1830, ont commencé à restaurer les plantations romaines, mais le progrès n'a été décisif qu'après les études de M. Paul Bourde sur l'olivier en Tunisie (1893).

Les olivettes européennes et indigènes se sont depuis lors multipliées, dans les « terres sialines » voisines de Sfax, autour de Sousse, dans le Cap Bon, dans les plaines algériennes de la Seybouze, de la Soummam, de la Métidja, sur les hauteurs de Tlemcen. La **culture** de l'olivier et la **préparation de l'huile** sont aujourd'hui *très soignées*, même par des indigènes.

Le **palmier** est l'arbre caractéristique des oasis, le palmier-dattier est la variété la plus appréciée; dans le Tell, les colons plantent l'**oranger**, l'**amandier**, etc. Les Kabyles ont une prédilection pour le **figuier**.

---

6. **Les Forêts.** — Le mot forêt n'a pas toujours, dans l'Afrique du Nord, le sens qui lui est ordinairement donné en France : il est appliqué, non pas seulement à des boisements touffus, abritant une végétation pressée, mais aussi à des peuplements d'arbres espacés, dont les troncs ne montent pas nécessairement d'un même tapis de verdure basse; ainsi comprise, la « forêt » nord-africaine se distingue ordinairement par l'absence ou la médiocrité des sous-bois; il y en a d'ailleurs des types très divers, depuis la brousse piquée de pins d'Alep

des plateaux intérieurs, jusqu'aux futaies épaisses de l'Edough et de la Khroumirie. Quelle qu'ait été l'activité du déboisement, couramment pratiqué par les pasteurs indigènes, stimulé plus récemment par les besoins mêmes de la colonisation, l'Afrique du Nord demeure encore un pays forestier : la zone du Tell, qui reçoit plus de 500 millimètres de pluie, possède des réserves abondantes surtout en Tunisie et dans la province de Constantine; dans la province d'Alger et en Oranie, les forêts se tassent plus au sud, sur des massifs qui attirent de loin les nuages, Ouarsenis, monts de Tlemcen; enfin le Maroc atlantique, directement exposé aux pluies océaniques, est un pays richement boisé.

Les essences les plus représentées sont le chêne-liège, le chêne zéen, le pin d'Alep, le cèdre, etc. Le chêne-liège est localisé dans la région humide, rare en Oranie, abondant sur le littoral, depuis la Kabylie jusqu'aux monts tunisiens des Mogods; il forme là des peuplements denses, où il voisine avec d'autres espèces de chênes, notamment le zéen et le ballote, ce dernier plus sobre et vivant sur un sol plus calcaire. Ces forêts ont été longtemps abandonnées au pillage des pasteurs indigènes et à l'exploitation meurtrière de charbonniers ou de bûcherons; c'est depuis 1862 seulement que des concessions ont été consenties sur le domaine forestier de l'État mais, jusqu'en 1884, l'État lui-même n'avait à peu près rien fait pour aménager ses propres forêts. La Tunisie, dont l'administration n'était pas emprisonnée comme celle de l'Algérie dans des règlements métropolitains, a pris la première initiative d'une législation forestière spécialement adaptée au pays, et l'Algérie n'a pas tardé à suivre son exemple.

La superficie boisée de l'Algérie est évaluée à plus de 3 millions d'hectares, dont 2 millions environ placés sous le régime domanial et gérés par le service des Eaux et Forêts. Le gouvernement tunisien poursuit la délimitation des terrains domaniaux boisés; cette opération, prescrite par le décret du 22 juillet 1903,

n'est pas encore achevée, elle a porté jusqu'à la fin de 1906 sur environ 150 000 hectares, et l'on peut estimer à 500 000 l'étendue forestière totale de la Régence. En Algérie et Tunisie, les forêts de **chênes-lièges**, qui sont aujourd'hui celles dont le revenu est le plus élevé, couvriraient environ 520 000 hectares ; si l'on joint à ce chiffre celui des forêts françaises de même catégorie, on arrive à un total tel que la France, la Tunisie et l'Algérie réunies possèdent plus de la moitié des chênes-lièges connus dans le monde entier ; il s'agit donc bien là d'une richesse nationale, qu'il est important d'exploiter d'après les méthodes les plus scientifiques et les plus prudentes.

Le liège du commerce n'est pas l'écorce superficielle, appelée par les forestiers liège mâle ; on procède d'abord à l'arrachage de cette écorce ou démasclage ; le liège marchand se développe alors à l'air libre, et l'on en détache des plaques à mesure qu'il est assez épais. Le plein rendement n'est atteint qu'après 10 à 12 ans. Outre le liège, ce chêne donne une écorce à tan, qui en augmente beaucoup la valeur ; des indigènes, peu soucieux du travail patient du démasclage, ont détruit nombre de chênes pour en vendre le tannin ; mais la baisse de ce produit, atteint par diverses concurrences, a heureusement enrayé cette exploitation abusive. Les plus belles forêts de chênes-lièges sont celles de la Grande Kabylie, encore médiocrement aménagées, de la région de Bougie, de Djidjelli ; le massif de Collo-Philippeville-Jemmapes est peut-être le plus riche de toute l'Algérie ; c'est là que des particuliers ont tenté les expériences de mise en valeur les plus ingénieuses. En Tunisie, les peuplements principaux sont ceux des montagnes d'Aïn-Draham, entre Souk-el-Arba, Béja et le port de Tabarka.

Le service des Forêts a été, presque dès son origine, rémunérateur en Tunisie ; en Algérie, où la routine métropolitaine fut plus vivace, ses rendements n'ont dépassé les frais qu'en 1903 ; ils se sont beaucoup amé-

liorés depuis. Son rôle est difficile, plus qu'ailleurs, dans l'Afrique du Nord : il n'a pas seulement à tenir compte des ennemis ordinaires de la forêt en tout pays, l'incendie, l'imprévoyance des ruraux, les coupes abusives par des concessionnaires trop pressés : ici, la colonisation développe la consommation de matières combustibles, et précisément l'Algérie et la Tunisie n'ont



EN KHROUMIRIE : CHÊNES-LIÈGES.
(Cliché communiqué par l'Office du Gouvernement Tunisien).

pas de houille, pas de pétrole, industriellement exploité du moins ; de plus les indigènes sont, en beaucoup d'endroits, des pasteurs de race, pour lesquels l'arbre qui ne porte pas de fruits est un obstacle à renverser. Le but sera, malgré tout, d'exploiter la forêt sans la détruire, et d'intéresser à cette œuvre de prévoyance fonctionnaires, colons, indigènes. Il est à peu près atteint aujourd'hui pour les forêts de chênes-lièges dont les recettes nettes vont en augmentant, sans qu'il y ait dégradation des peuplements.

Après le chêne-liège, on utilise pour divers usages le **chêne zéen**, qui figure dans les mêmes forêts : pendant longtemps, le zéen n'a servi qu'à faire des traverses de chemin de fer; son bois est très dur et résiste à la putréfraction; on réussit en 1906, après une série d'essais laborieux, à en tirer aussi des merrains pour la tonnellerie. La Tunisie et l'Algérie, pays viticoles, pourront s'affranchir ainsi du tribut qu'elles payaient à l'Autriche; une exploitation de zéens pour merrains a été organisée près de Djidjelli, et l'on a fait venir de Croatie des ouvriers experts pour former des élèves sur place. — Le cèdre et le pin d'Alep sont rassemblés en boisements plus éloignés de la côte, et dont l'accès est peu facile, faute de moyens de transport convenables : on n'emploie guère le *cèdre* encore, que dans les environs de Batna; ce bois, imperméable à l'eau, se prête à la sculpture et au moulurage; la finesse de son grain le désigne pour l'ébénisterie de luxe. Une vieille forêt de cèdres a été adjugée au début de 1908 sur le mont Chélia, au nord de l'Aurès ; on attaquera de même les massifs de Téniet el Haad (Ouarsenis), lorsque des chemins nouveaux les auront frayés; là pas plus que dans l'Aurès ne manquent les cascades qui fourniront économiquement l'énergie électrique.

Le **pin d'Alep**, commun sur toutes les crêtes de l'intérieur du Tell, n'a été étudié que depuis 1905; il a été reconnu qu'il donnait une essence de térébenthine de première qualité, et supportait fort bien le « gemmage », tel que le pratiquent en France les résiniers des Landes. La première forêt adjugée (1908) est située dans le cap Bougaroun, près de Collo ; elle ne renferme que quelques milliers d'arbres, alors que la Tunisie et l'Algérie possèdent ensemble 40 millions environ de pins qui pourraient être gemmés, si les transports étaient partout assurés; plusieurs sociétés se sont constituées dernièrement en vue de cette exploitation; il a été proposé en 1907 aux Assemblées algériennes que, dans tous les nouveaux villages voisins de peuplements

de pins d'Alep, on établît quelques familles de résiniers landais. Les chemins de fer tunisiens des phosphates traversent des régions de collines sèches couvertes de pins d'Alep; il n'est pas douteux, si les premiers succès sont confirmés, que les produits résineux apporteront à ces lignes si chargées un supplément notable de fret. Déjà les indigènes fabriquent un goudron grossier, dont ils calfatent leurs outres et posent des emplâtres à leurs chameaux pour les délivrer d'insectes parasites.

L'**eucalyptus**, réputé pour ses propriétés assainissantes, a été planté en rangs serrés le long des routes et des voies de chemins de fer, aux abords des villages; il atteint de très fortes tailles et sous des sujets âgés d'une soixantaine d'années, à l'ouest de la plaine de Bône par exemple, il pousse une vigoureuse végétation de gazon et d'arbustes. Très robuste dans les plaines et sur les collines moyennes, l'eucalyptus ne résiste guère aux froids hivernaux des hauts plateaux. Le *tremble* ou peuplier blanc est ordinaire dans les bassins, au bord des oueds; le *frêne* est planté par les Kabyles dans toutes les dépressions fraîches; son feuillage sert à la nourriture des bestiaux. D'autres arbres ou plantes arbustives, petits chênes, genévriers, lentisques, jujubiers, bruyères, thuyas ne sont guère employés que pour faire du charbon : italiens en Tunisie, espagnols en Oranie, kabyles un peu partout, les charbonniers occupent les terres à défricher, d'accord avec les propriétaires, et les rendent propres, au bout de deux ou trois ans; leur bénéfice consiste dans la vente du charbon et le produit de cultures rapides, dans l'intervalle. Il conviendrait de surveiller ces défrichements, dont l'excès peut aggraver les irrégularités du régime des eaux; en sens inverse, l'administration forestière reboise les régions de sources, telles que les pentes du Zaghouan, d'où viennent les eaux potables de Tunis.

Sur les hauts plateaux, de larges espaces sont absolument privés d'arbres; les seules plantes utiles sont

l'alfa et le palmier nain. Celui-ci s'avance assez près de la côte, en Oranie particulièrement, et sert de matière première à l'industrie du crin végétal. L'alfa, très abondante dans le centre tunisien et sur les plateaux oranais, est employée par des vanniers indigènes, mais surtout objet de commerce; les papetiers anglais en sont les principaux acheteurs. Il vaut la peine de ménager les peuplements d'alfa, qui sont un gazonnement suffisant pour les steppes et se renouvellent sous une exploitation judicieuse, tandis que les forêts américaines ou scandinaves sont rasées à mort pour satisfaire aux demandes insatiables de l'imprimerie.

En général, après beaucoup d'expériences sur des espèces diverses, les forestiers nord-africains concluent à reboiser ou gazonner, dans le Tell et sur les plateaux, par une sorte de traitement, de domestication de la végétation préexistante, partout où elle a pu résister aux incendies et aux excès du pâturage; c'est la méthode de la sélection parmi les races acclimatées, appliquée à l'œuvre de la restauration du sol.

En 1906, la valeur des lièges exportés d'Algérie (propriétés domaniales et particulières comprises) a été de 15 600 000 francs, dont un quart pour la France; sur les 240 000 hectares de chênes-lièges administrés par l'État, les 4/5 environ sont situés dans la province de Constantine; les ventes de liège des seules forêts domaniales représentent 3 400 000 francs. Les exportations d'alfa ont atteint 7 300 000 francs pour l'Algérie et 3 070 000 francs pour la Tunisie; celles d'écorce à tan, 2 240 000 et 1 350 000 francs; le détail des exportations de liège n'est pas donné par les documents tunisiens.

Aucune statistique, même approximative, ne saurait être présentement établie pour les forêts marocaines; de vastes étendues, boisées de chênes-lièges, pins, noyers, arganiers, etc., sont signalées surtout dans les régions montagneuses; les ports marocains n'exportent encore qu'un liège mal préparé (Tanger, Larache, Rabat), des noix, de la sandaraque, résine d'un pin nommé *arar*; les indigènes du Sous fabriquent et consomment en grande quantité de l'huile d'arganier; une excroissance sur un arbuste, appelée *takaout*, fournit la matière tannante employée dans le Sud, pour la préparation des cuirs de chèvre dits *filalis*.

RÉSUMÉ

La forêt dense couvre encore des pentes bien arrosées du *Tell tunisien et constantinois*; elle est plus clairsemée sur les hauteurs intérieures, moins atteintes par les pluies.

L'essence principale des boisements du Tell est le **chêne-liège**, qu'exploitent le service des Eaux et Forêts et des concessionnaires particuliers; il fournit, outre le liège, une écorce à tan. Le **chêne zéen** donne des traverses de chemins de fer et, croit-on, des bois de tonnellerie. Le **pin d'Alep** peut être gemmé, pour la production de la résine. Le **cèdre** est un beau bois d'ameublement, l'**eucalyptus** est planté pour assainir les districts marécageux.

Parmi les plantes basses qui couvrent souvent les espaces privés d'arbres, le **palmier nain** et l'**alfa** sont la matière première de diverses industries.

---

7. Plantes et cultures diverses. — La culture du **tabac**, qui n'est pas sujette dans l'Afrique du Nord aux mêmes règlements minutieux qu'en France, n'intéresse cependant pas un très grand nombre de producteurs. Il faut à cette plante un sol riche en potasse et en humus, des soins constants et délicats; il est rare qu'elle soit cultivée par grandes pièces, et se présente plutôt par petits lots annexés à d'autres exploitations; tel est le cas en Kabylie, où les tabacs sont généralement beaux. Les manufactures de l'État, en Tunisie comme en Algérie, achètent une notable partie de la production locale, mais assurent que les qualités offertes ne sont pas toujours suffisantes. L'une des premières usines de tabac du monde entier est celle de la maison Bastos, à Oran; elle est divisée en deux ateliers, dont l'un travaille pour la consommation régionale, et l'autre pour l'exportation; elle se sert de tabacs importés qu'elle mélange à des tabacs du pays.

Les **plantes à parfums** sont cultivées dans les jardins du Cap Bon (Hammamet), à Boufarik, dans le Sahel d'Alger, aux environs d'Oran; dès avant l'occupation française, des indigènes fabriquaient de l'essence de

rose, mais des imitations fraudées, originaires surtout d'Allemagne, sont aujourd'hui vendues par eux le plus souvent sous ce nom. La culture du géranium s'est développée dans la Métidja mais, malgré la perfection des machines mises en service, la concurrence des pays tropicaux a restreint la production industrielle de l'essence; le thym, le jasmin, la menthe, la lavande, le myrte, toutes plantes indigènes, sont peu exploités; il en est de même de l'anis vert, qui pourrait pousser en Oranie aussi dru qu'en Espagne, et serait acheté par des distilleries d'anisette, boisson recherchée partout où vivent des Espagnols.

Parmi les textiles, le **coton** fut planté en Oranie, où il réussit bien, pendant la guerre de Sécession des États-Unis (1861-65); il fut abandonné ensuite; les essais ont été repris en 1904, à la diligence de quelques généreux initiateurs, et de l'Association Cotonnière Coloniale; cette dernière a fait installer à Oran une usine d'égrenage; des champs de cotonniers sont en culture auprès de Philippeville et de Mostaganem sur le littoral, dans la vallée du Chéliff en aval d'Orléansville, dans la plaine du Sig et jusque sur les hauts plateaux (Ain-Beida, Ain-Sefra). Les plantations ont été faites, sauf celles du littoral, sur terres irriguées, avec des espèces importées d'Égypte et d'Amérique; les meilleurs résultats culturaux seraient ceux obtenus en Oranie et, plus récemment, dans la plaine tunisienne de Souk-el-Arba. Il n'est pas établi que la production, qui est certainement possible par endroits, doive se développer beaucoup : on n'est pas encore exactement fixé sur les variétés à choisir, sur la main-d'œuvre, sur le prix de revient; mais ces expériences très intéressantes doivent être poursuivies méthodiquement jusqu'à conclusions certaines.

On n'est guère mieux renseigné sur l'*agave*, dont les hautes tiges, jaillissant d'un bouquet de feuilles épineuses, grandissent à l'état sauvage dans les collines de l'Oranie occidentale, ni même sur la *ramie*, bien qu'on ait quelque temps fondé sur elle de grandes

espérances. La culture du *mûrier* a été étendue dans ces dernières années, cependant la séricicultue nord-africaine n'est pas encore sortie de la période des premières recherches. On peut en dire autant à propos des divers *ficus* étudiés pour la production du caoutchouc, de quelques *fourrages d'été* que l'on voudrait emprunter aux pays pastoraux des tropiques, tels que l'Australie, pour développer l'élevage du bétail, des arbustes d'ornement, des fleurs que nos possessions méditerranéennes commencent seulement à expédier sur le continent, pour renforcer la production de la Provence. Agriculteurs et fonctionnaires des services techniques travaillent de concert à varier les ressources tirées du sol, à tirer plus habilement parti des facultés locales, qu'ils apprennent chaque jour à mieux connaître, à faire plus forte et plus prévoyante la maîtrise de l'homme sur cette nature qui, laissée à elle-même, retournerait vite à ses caprices et à sa barbarie.

RÉSUMÉ

Le **tabac**, cultivé par petites quantités, vient bien surtout en Kabylie.

Les cultures de **plantes à parfum** (géranium, etc.) pourraient être développées.

Le **coton** a fait l'objet d'expériences récentes à Philippeville, dans la vallée du Chéliff, en Oranie; d'autres textiles, tels que l'*agave* et la *ramie*, des *ficus* à caoutchouc, ont été aussi étudiés. On n'en est encore qu'aux essais.

III. — La faune sauvage. Les pêcheries.

Il n'existe presque plus dans l'Afrique du Nord de grands animaux sauvages : le lion a disparu; quelques panthères vivent encore dans les bois de Khroumirie, mais aucun chasseur ne pourrait conquérir aujourd'hui le titre du légendaire Bombonnel qui fut vraiment, au début de l'occupation française, un « tueur de pan-

thères »; peut-être ces fauves sont-ils moins rares sur les hauteurs boisées de l'Atlas marocain. Les seuls carnassiers sauvages communs en Tunisie et en Algérie sont la hyène et le chacal, qui d'ailleurs n'attaquent pas l'homme, se repaissent de dépouilles plutôt que d'animaux vivants, et reculent vers le Sud devant le progrès de la culture. On trouve aussi beaucoup de sangliers dans les forêts du Tell; dans les steppes centrales et dans les ravins d'oueds du Sud, des gazelles montrent souvent la grâce de leur course agile et de leurs membres fins.

Nulle part, en somme, des animaux dangereux ne peuvent compromettre l'œuvre de la colonisation; il n'existe de serpents venimeux que dans le Sud, et en petit nombre, les mouches sont d'espèces seulement importunes; le scorpion, près des oasis, fait des piqûres douloureuses, mais rarement graves; quant aux moustiques, agents ordinaires du paludisme, leur virulence n'est pas pire dans les plaines mal drainées de la Berbérie que dans les districts analogues de la Sardaigne, de la campagne romaine, voire du bas Languedoc, et les précautions à prendre contre eux n'ont rien de particulier au climat nord-africain. Par contre, si l'on excepte le chameau, il n'y a pas de races indigènes, différentes de celles de l'Europe occidentale, que l'on puisse domestiquer pour en faire des auxiliaires de l'homme : pas d'éléphants comme dans l'Afrique centrale, ni de zèbres comme au Cap; un essai d'acclimatation de l'autruche, près d'Oran, a échoué, faute probablement d'espaces assez vastes mis à la disposition des sujets; les steppes des plateaux s'y prêteraient mieux peut-être que les plaines plus morcelées du Tell, mais il y aurait alors à craindre les excès du froid nocturne.

Le gibier de poil et surtout de plume abonde de tous côtés : sans parler des buffles du Djebel Achkeul, près de Bizerte, qui sont réservés aux chasses de la famille beylicale, les chevreuils ne sont pas rares, sauf dans

les boisements trop battus; les perdreaux, d'une variété moins fine que celle de France, les cailles, les alouettes sont en grand nombre, excepté dans les environs immédiats des villes; quelques chefs indigènes des plateaux donnent volontiers à leurs visiteurs étrangers le spectacle de chasses au faucon. On a posé la question de savoir s'il vaut mieux détruire les petits oiseaux, qui pullulent partout où grandissent des arbres, ou les chasser des récoltes, au moment où le grain est formé, par des épouvantails, des coups de fouets stridents, ou tous autres moyens. En Castille, après l'expulsion des Maures, les Espagnols ont abattu beaucoup d'arbres; ils ont bien détruit ainsi les petits oiseaux, en même temps que leurs retraites, mais la suppression des arbres a dégradé le sol, facilité le ravinement par les pluies, et finalement desservi les récoltes plus que ne l'aurait fait sans doute l'appétit des oiseaux; les colons ne doivent pas oublier cet exemple.

Les eaux méditerranéennes sont très poissonneuses et plus encore, selon toutes vraisemblances, celles des côtes atlantiques du Maroc. Dans l'antiquité, les Phéniciens faisaient pêcher dans les Syrtes (golfes de Gabès et de Tripoli) le coquillage d'où ils tiraient leur belle teinture de pourpre rouge; au Moyen Age, c'est le corail surtout que venaient chercher sur ces côtes Napolitains, Génois et Marseillais. Tous les ports algériens et tunisiens ont leur pêcherie, quartier qu'habite une population particulière, fixe ou temporaire, de Grecs, de Maltais, d'Italiens et d'Espagnols; parmi les indigènes, les seuls pêcheurs professionnels sont ceux de Sfax et des îles Kerkenna. Les poissons et mollusques pris par les petits pêcheurs sont vendus sur place, parfois rapportés par les pêcheurs eux-mêmes dans leurs pays d'origine : la Grèce offre un débouché considérable aux poulpes, pendant les abstinences du carême orthodoxe. Toutes ces espèces, comestibles pour des consommateurs peu exigeants, sont de valeur minime; cette pêche ne

rémunérerait pas l'emploi d'apparcils modernes et chers; elle occupe, outre les marins, quelques ouvriers en salaisons et conserves, mais n'est encore le principe d'aucune industrie de quelque envergure.

Une distinction s'impose ici entre l'Algérie et la Tunisie : la première confine presque immédiatement à une mer profonde, tandis que la côte orientale de la Tunisie est précédée de plateaux peu immergés ou bordés de lacs littoraux, circonstances beaucoup plus favorables à la grande pêche. C'est la raison principale qui explique l'échec de marins bretons, amenés notamment à Philippeville, en 1891-92; ils tentèrent sans grand succès la pêche de la sardine par les procédés qui leur étaient familiers, alors qu'il eût convenu de les modifier sous un climat très différent de celui de la Bretagne, et aussi de renoncer à des habitudes d'intempérance plus funestes encore en Méditerranée que sur les rives de l'Océan. Tabarca, port tunisien près de la frontière algérienne, reçoit au printemps une colonie de pêcheurs italiens qui travaillent autour des îlots de Zembra et capturent beaucoup de langoustes un peu plus loin en mer, sur le rocher de la Galite.

Le Nord-Est et l'Est tunisien sont mieux disposés pour l'établissement de pêcheries sédentaires : les lacs du littoral, très poissonneux, ont été affermés à des Sociétés qui ont amélioré les routines des petits pêcheurs; les lacs de Bizerte étaient exploités naguère par la Compagnie du Port, aujourd'hui rachetée; leurs poissons de forte taille, appelés *loups*, étaient expédiés frais sur les marchés de la région ou, dans des couches de glace, en Italie et en France; des usines pour la salaison et la fabrication d'une sorte de caviar dit *boutargue* avaient été installées au bord du grand lac, dont un simple barrage à claire-voie faisait un merveilleux vivier naturel. La transformation de Bizerte en port de guerre a réduit presque à rien cette industrie, qui pourrait cependant renaître, sous une forme nouvelle, adaptée aux exigences des servitudes militaires.

Sur la côte du Cap Bon et du Sahel de Sousse, des pêcheries scientifiquement outillées capturent le thon. Ce poisson migrateur, qui dépasse souvent la taille d'un mètre et le poids de 80 kilogrammes, arrive par bandes au printemps, entre avril et juin ; on dirige les bancs à travers les sinuosités d'une *madrague*, immense corbeille à cloisons, jusqu'à une « chambre de mort », d'où le poisson est hissé sur des barques et aussitôt porté dans les ateliers; tranché et salé, il est ensuite préparé de diverses manières, pour la consommation immédiate ou la conserve dans l'huile. Le passage des thons n'est malheureusement pas très régulier, de sorte que les rendements de cette industrie varient beaucoup d'une année à l'autre; la plupart des pêcheurs sont des Siciliens, environ de 250 à 300 hommes pour les deux thonaires principales de Sidi-Daoud et de Monastir.

Le **golfe de Gabès** est une véritable mine marine; les Siciliens, les Grecs y affluent au nombre de 3 ou 4 000, pendant les mois de printemps et d'été; les indigènes des Kerkenna pêchent toute l'année et, quand les étés sont trop secs, beaucoup de gens de l'intérieur viennent demander à la pêche un supplément de nourriture. Le procédé ordinairement employé est celui de la *gangava*, chalut qui traîne sur les fonds et détruit beaucoup d'animaux, en même temps qu'il en capture un grand nombre; pour les éponges, les scaphandriers l'emportent de baucoup sur les plongeurs nus, et sur les pêcheurs qui, de leurs barques, piquent l'éponge dans l'eau très claire au moyen d'un trident; aussi est-il utile de surveiller la pêche à la gangava et au scaphandre, si l'on veut ménager l'incomparable richesse de ces bancs. L'éponge tunisienne, appelée *djerbi* dans le commerce, est réputée pour sa résistance et son élasticité; les Grecs sont les meilleurs ouvriers pour le lavage à bord de l'éponge, aussitôt pêchée. Les pêcheries tunisiennes sont situées à proximité de salines et d'usines oléicoles, qui approvisionnent à bon marché les ateliers de conserves.

En vue de la côte atlantique du Maroc, où les Canariotes et les indigènes pêchent, de temps immémorial, quelques chalutiers à vapeur sont employés aujourd'hui, venant des îles Canaries et de Cadix; la baie d'Agadir serait le meilleur mouillage à recommander aux pêcheurs; les poissons les plus communs sont la sardine, le thon, le maquereau; sur les caps rocheux, il y a aussi beaucoup de homards et langoustes. Ceuta possède une petite fabrique de conserves de sardines. Enfin les fleuves du Maroc atlantique sont remontés à la fin de l'hiver par des milliers d'aloses de grande taille; cette pêche fluviale est affermée par le sultan aux riverains. Jusqu'à présent, la pêche sur les côtes marocaines n'a presque rien fourni à l'exportation; la consommation aux Canaries et dans l'Espagne du sud peut être considérée comme locale; mais il est certain que ces richesses ne resteront plus longtemps si mal exploitées; des industriels français en ont fait commencer l'étude scientifique et pratique.

L'exportation des poissons, frais ou préparés, figure comme suit dans les statistiques de 1906 : Algérie, 3 400 000 francs; Tunisie 825 000 francs. — Exportation des éponges tunisiennes, 2 120 000 francs.

RÉSUMÉ

L'Afrique du Nord n'a presque plus de grands carnassiers (lions, panthères); ses espèces domestiquées, à l'exception des **chameaux**, sont les mêmes que dans l'Europe Occidentale; un essai d'acclimatation de l'*autruche* n'a pas réussi.

Le **gibier** de poil et de plume est très abondant.

Les **pêcheries** du golfe de Gabès sont extrêmement riches (poissons divers, poulpes, éponges); tous les ports ont leurs pêcheurs qui travaillent surtout pour la consommation locale; il existe des *thonaires* sur la côte tunisienne, et l'on sait que le littoral atlantique du Maroc, à peine exploité encore, est très poissonneux.

IV. — Le sous-sol.

Les Romains exploitaient en Afrique les marbres de Bulla Regia (près de Souk el Arba) et de Cæsarea (Cherchell), mais il ne semble pas qu'ils aient jamais cherché des minerais, et se sont attaqués seulement aux plus accessibles des carrières. Pendant la période musulmane, le morcellement politique et la rupture des relations avec l'Europe méridionale ont arrêté l'exploitation même des carrières; aucun architecte n'aurait eu l'emploi de grandes pièces de marbre dans des édifices construits à la hâte, et d'ailleurs il n'y avait plus de routes où l'on pût faire circuler ces matériaux de poids. Les musulmans n'ont donc tiré parti que des gisements d'argile à potier, matière première qui s'accommode d'un travail très divisé, peu cher et dont on fabrique des articles de petites dimensions, faciles à transporter sur des bêtes de somme. Les potiers de Djerba et de Nabeul ont conservé jusqu'à ce jour leur réputation, ainsi que ceux de Saffi et de Fez; ces derniers étaient arrivés à une production plus soignée, mais cette industrie, rudimentaire en somme, ne suffisait même pas à la consommation locale, puisque les caravanes transsahariennes apportaient des poteries de Kano, sur les bords du lac Tchad.

Les Français n'ont pas non plus, dans les débuts, étudié de près le sous-sol; ils se bornèrent à des travaux superficiels dans les anciennes carrières romaines, puis découvrirent en Tunisie de la chaux hydraulique et de la pierre à bâtir, plus récemment, dans la province de Constantine, les gisements de bel onyx translucide d'Ain-Smara; de même, non loin de Philippeville, des collines de roches éruptives furent découpées en pavés, des gisements de gypse mis au jour à l'Arba (dans la Métidja), sur les rives de la Tafna, etc. Les exploitations les plus actives sont restées longtemps

celles de **sel** : le sel, déposé par évaporation, est tiré de lagunes voisines d'Arzeu, du Ras Dimas (près Sousse) et d'autres marais salants; des sociétés particulières ont affermé cette industrie, qui est en progrès, surtout en Tunisie. De même, des villes ou des propriétaires s'occupent de restaurer les anciens thermes romains et de substituer aux mauvaises installations dont se contentaient les indigènes, des hôtels aussi confortables pour les touristes que pratiques pour les malades; la région nord-orientale de la Berbérie et la frontière orano-marocaine, où nombre de témoins volcaniques ont été relevés, sont les districts où les sources minérales sont le plus abondantes; il en est un petit nombre encore, dont l'aménagement moderne soit achevé, Hamman-Rhira, Korbeus, etc.

La fortune des **mines métallifères** est, de même, assez récente; après une période de calme, où quelques gisements de fer (Aïn-Mokra, etc.) étaient seuls travaillés, les prospections ont été fiévreusement poussées dans ces dernières années, à tel point que certains filons sont déjà épuisés, ou du moins abandonnés pour d'autres plus accessibles; la difficulté principale de l'exploitation, pour des matières lourdes et d'un prix minime, est ici celle des transports; des montagnes, notoirement bourrées d'excellent minerai, comme celles du Slata et de l'Ouenza, sur la haute Medjerda, demeurent des blocs stériles, tant qu'une voie ferrée ne s'en approche pas. Il est établi aujourd'hui que le Tell recèle beaucoup de poches de minerais divers de fer, de zinc et de cuivre; de puissantes compagnies financières, qui ne sont pas toutes françaises, ont consacré des millions à des recherches restées parfois inutiles; les capitaux engagés dans ces affaires minières appartiennent à des groupes parisiens, lyonnais, belges et allemands; les Compagnies françaises de Mokta el Hadid et du Creusot, la maison Müller de Rotterdam sont, directement ou par des filiales, à la tête du mouvement.

C'est de Tunisie qu'est parti l'essor extraordinaire des récentes années : le gouvernement beylical avait, depuis 1868, affermé quelques mines de plomb et de zinc; mais les exploitations en grand de ces minerais, particulièrement du carbonate de zinc ou calamine, datent seulement des travaux de M. Faure au Khanguet-Kef-Tout, près de Béja ; les gisements attaqués se rapprochèrent de la frontière algérienne, la dépassèrent même du côté de Clairefontaine et de Tébessa. Des minerais de fer avaient été prospectés, en même temps, dans les montagnes des Nefzas et au sud de la Medjerda près de Nebeur. D'autres, en quantités qui paraissent illimitées, sont ceux de Slata, du Djérissa et de l'Ouenza; les premiers sont depuis 1908 atteints par un embranchement des chemins de fer à voie étroite du nord tunisien ; ceux de l'Ouenza, disputés pendant plusieurs années entre deux sociétés rivales, qui ont abusé de toutes les ressources de la chicane, vont enfin (milieu de 1908) entrer aussi dans l'ère de l'exploitation; une transaction est intervenue, et le groupe preneur va construire sans tarder un chemin de fer spécial, qui viendra déboucher à Bône. La province de Constantine est présentement l'objet de prospections acharnées : des mines de fer sont exploitées auprès des galeries d'Ain-Mokra (ouest de Bône), délaissées aujourd'hui par la Mokta el Hadid, qui a trouvé des gisements de haute valeur à Beni-Saf (Oranie), et reprend de ce côté des travaux intenses, après avoir épuisé des couches plus voisines de la mer; des sociétés nouvelles sont constituées pour zinc et plomb, fer, cuivre même autour de Djidjelli, Sétif, Bougie. A l'extrémité occidentale de l'Algérie, l'activité n'est pas moindre dans la région d'Oujda et les montagnes d'Ain-Sefra, où de riches filons de cuivre auraient été reconnus. A la fin de 1906, les mines concédées et exploitées étaient au nombre de 52 en Algérie (dont 39 pour la seule province de Constantine) et de 42 en Tunisie.

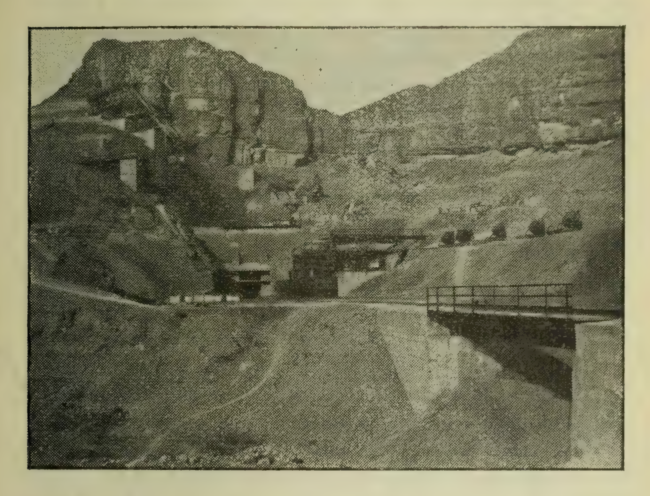
L'Afrique méditerranéenne n'a malheureusement pas

trouvé encore de grands gisements de *combustibles minéraux*; des terrains carbonifères ont été observés dans l'extrême-sud oranais, mais il serait imprudent, pour le moment, de conclure à la présence de la houille. Une nappe pétrolifère fut découverte, en 1896, à une cinquantaine de kilomètres au nord-est de Mostaganem, au lieu dit Ain-Zeft; plusieurs puits ont été creusés, dont un à près de 500 mètres de profondeur; les essais n'ont pas été décourageants et l'on brûle dans les villages de la région du pétrole de cette provenance; mais la possibilité d'une exploitation industrielle n'est pas encore démontrée. Aussi, faute de combustible pour travailler leur minerai sur place, la Tunisie et l'Algérie exportent-elles presque toute leur production; ainsi le port de Beni-Saf a été créé pour l'expédition du minerai des domaines avoisinants de la Mokta; il ne reçoit guère à l'entrée que des navires sur lest.

Parallèlement aux mines métalliques, la Tunisie et l'Algérie exploitent depuis une quinzaine d'années des carrières de **phosphates de chaux**; cet amendement, très nécessaire surtout depuis que l'agriculture est devenue intensive, est disposé par bancs immenses le long d'un ancien littoral, qui s'étendait sur 6 à 700 kilomètres, de Gafsa à Boghar. Les seuls gisements de phosphates connus étaient ceux du nord de la France et des États-Unis (Caroline et Floride), lorsqu'en 1885 M. Philippe Thomas, vétérinaire militaire, lut à l'Académie des Sciences un mémoire sur ceux qu'il avait relevés dans le Djebel Seldja, près de **Gafsa**; l'année suivante, il signalait un autre vaste bassin autour de Tébessa, et dans la région tunisienne avoisinante. Les premiers concessionnaires algériens, après avoir vainement cherché des capitaux en France, durent accepter le concours de financiers écossais, mieux inspirés, grâce auxquels les phosphates de **Tébessa** descendirent bientôt sur le port de Bône. Les premiers succès de ces initiateurs furent tels qu'un groupe français décida de ne pas laisser à des étrangers le bénéfice des phos-

phates tunisiens et constitua, non sans efforts méritoires, la « Compagnie des Phosphates et du Chemin de fer de Gafsa ».

Il fallait en effet, pour atteindre la zone phosphatière, construire un chemin de fer de 250 kilomètres, aboutissant au port de Sfax : la Compagnie n'hésita pas à s'en charger : en deux ans (1897-1899), les rails étaient posés,



UNE EXPLOITATION DE PHOSPHATES DE CHAUX, PRÈS DE GAFSA.

et, dans les sept derniers mois de 1899, 65 200 tonnes de phosphates descendaient sur Sfax; ce chiffre a dépassé, en 1907, 700000 tonnes. Comme Sfax, Sousse et Tunis voulurent avoir leur « chemin de fer des phosphates », car toutes les vallées longitudinales du relief traversent la couche riche dans le voisinage de la frontière algérienne. Les capitaux, si réservés au début, affluaient maintenant; les nouvelles mines aménagées depuis le début du XXe siècle sont celles de la Kalaa-Djerda et de la Kalaa es Senam, dont les phosphates sont envoyés

sur Tunis par un chemin de fer achevé en 1907. La ligne de pénétration de Sousse, terminée au printemps de 1908 jusqu'à l'antique cité de Suffetula (Sbeitla), est activement poussée vers des gisements non moins puissants (Ain-Moularès). Les procédés d'exploitation comme ceux de transport sont constamment améliorés, et les derniers venus, à la Kalaa-Djerda par exemple, profitent judicieusement de l'expérience des anciens. Le port de Sfax possède des passerelles mobiles pour le chargement direct des phosphates des wagons dans les paquebots ; Tunis sera bientôt muni d'un appareil semblable.

Les phosphates algériens et tunisiens sont exploités le plus souvent à l'air libre; le minerai, après extraction, est simplement séché avant d'être acheminé sur les ports; cette opération se fait dans des fours, ou même à ciel ouvert, sur des aires où des charrues retournent le phosphate, pour en exposer toutes les parties au soleil vif des steppes. Les mineurs sont des Italiens, des Kabyles, des Tripolitains ; même dans les sociétés dont le capital est étranger, la direction technique et administrative est confiée à des Français. Le transport des phosphates a fait, peut-on dire, pousser des chemins de fer en Tunisie ; ces voies ferrées répandent la vie à travers des régions naguère désertes, où les indigènes nomades se fixent sous nos yeux; l'agriculture locale emploie de plus en plus les phosphates, bien que très peu d'usines encore aient entrepris, en Afrique même, la transformation chimique sans laquelle ces engrais ne sont pas assimilables ; des ouvriers, sur le pécule amassé dans le travail des mines, achètent des terres et deviennent cultivateurs. La découverte des phosphates est donc un fait capital dans l'histoire de la colonisation nord-africaine.

En 1906, l'Algérie a exporté 755 000 tonnes de minerais de fer, représentant plus de 9 millions de francs (700 000 tonnes pour l'étranger), 11 200 tonnes de cuivre, brut ou partiellement transformé (1 660 000 francs), 70 000 tonnes de zinc (11 millions), 323 000 tonnes de phosphates, valant 9 millions de francs. — La

Tunisie a exporté 747 000 tonnes de phosphates en 1906; ce chiffre a dépassé, en 1907, 1 million de tonnes, valant près de 27 millions; les mines tunisiennes proprement dites ont produit en 1907 6 100 000 francs, chiffre inférieur à celui de 1906. — Il est présentement impossible de rien écrire de précis sur les mines du Maroc.

RÉSUMÉ

L'exploitation méthodique du sous-sol est récente. Il est établi aujourd'hui que le *Tell* possède de nombreux gisements de **fer**, de **zinc** et de **plomb**, dont la reconnaissance et la mise en œuvre sont activement poursuivies.

L'Afrique méditerranéenne paraît manquer de combustibles minéraux, mais on a découvert une richesse considérable, des carrières de **phosphates de chaux** (études de M. Philippe Thomas, 1885). Les phosphates sont exploités dans la région frontière de l'Algérie et de la Tunisie, autour de **Gafsa** et de **Tébessa**; leur importance est telle que plusieurs lignes de chemins de fer ont été construites exprès pour les desservir; ces nouvelles lignes ont ensuite contribué au progrès de la colonisation agricole.

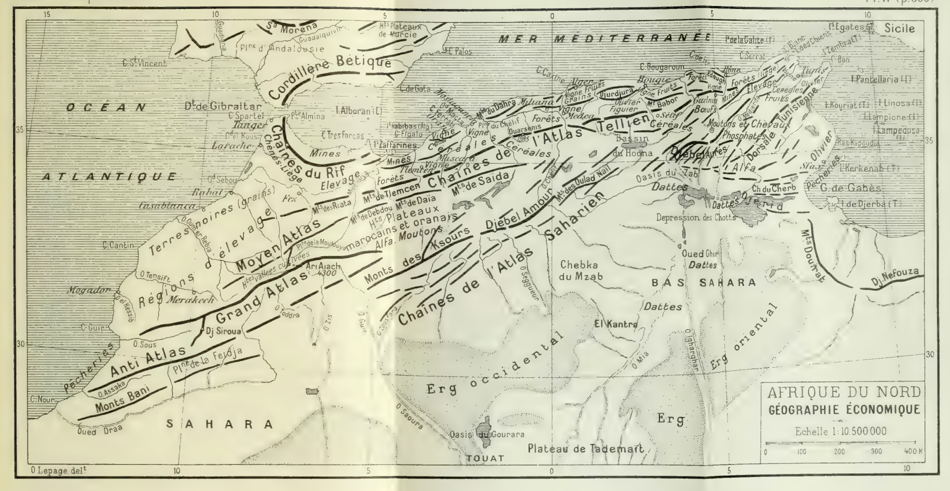
V. — L'aménagement du sol.

Pays surtout agricole, malgré la valeur croissante de ses mines, l'Afrique méditerranéenne doit ménager avec le plus grand soin toutes les chances d'améliorer et de développer ses cultures. En une région où la terre végétale est exposée aux caprices d'une circulation des eaux naturellement irrégulière, il importe de fixer, autant que possible, cette terre nourricière, c'est-à-dire de la couvrir de plantes qui la retiennent et de discipliner les eaux, qui lui apporteront ainsi la fertilité, au lieu de la dégrader. Boiser et gazonner d'une part et d'abord protéger les revêtements végétaux partout où ils existent encore, imposer d'autre part aux eaux sauvages un mouvement régulier, tels sont les deux termes principaux de ce que l'on a nommé la *politique hydraulique*, ou de l'aménagement des eaux.

Nous avons montré, dans un précédent chapitre (ci-

dessus, p. 271) comment le *service forestier* comprend la première partie de cette tâche; ses travaux ont pour objet d'amortir la violence des précipitations fluviales sur le sol et par là d'équilibrer l'alimentation des rivières; il serait vain de multiplier, sur le cours de celles-ci, les ouvrages de correction et de retenue, si l'on ne s'efforçait en même temps d'assagir les oueds à leur source. En suivant ce double programme, la France reprend les travaux exécutés par les Romains; aussi la préface nécessaire de la politique hydraulique était un relevé détaillé des ruines de tous les aqueducs, barrages, réservoirs, etc., de l'époque romaine, car la science du passé était ici le guide le plus sûr des progrès de l'avenir. La direction des Antiquités, en Tunisie et en Algérie, a procédé à cet inventaire; en même temps, des observations météorologiques étaient organisées, à l'effet de déterminer les conditions présentes de la chute des pluies dans les diverses régions de l'Afrique du Nord; ainsi sont rassemblés aujourd'hui une quantité de documents scientifiques, qui ont manqué aux premiers ingénieurs des travaux hydrauliques de ces colonies.

Le système préféré, dans les débuts de l'occupation, était celui des **barrages**; des ouvrages de ce genre, tout à fait remarquables si l'on ne considère que l'art des constructeurs, ont été échelonnés, en Oranie, aux débouchés septentrionaux des rivières qui tombent des collines de l'arrière-Tell dans la plaine de l'Habra. En 1902 encore, on étudiait de nouveaux barrages, celui par exemple de l'oued Fodda, affluent de gauche du bas Chéliff, les devis avaient été dressés, ils dépassaient deux millions de francs. Depuis lors, on a renoncé à ces grands barrages, qui ne vont pas sans d'excessives dépenses et, quoi qu'ils aient coûté, ne sont pas à l'abri des accidents, lors de crues exceptionnelles : celui de l'Habra, qui est un des types les plus parfaits du genre, fut emporté en 1881. De plus l'hygiène prescrit de ne pas créer artificiellement des lacs plus ou moins vaseux


AFRIQUE DU NORD
GÉOGRAPHIE ÉCONOMIQUE
Echelle 1: 10.500.000
0 100 200 300 400 K
MER MÉDITERRANÉE
OCÉAN ATLANTIQUE
Sicile
Cordillère Bétique
Pl^ne d'Andalousie
S^a Morena
Guadalquivir
Guadiana
H^ts Plateaux de Murcie
C. Palos
C. St Vincent
C. de Gata
D^t de Gibraltar
C. Spartel
Tanger
P^te Almina
I. Alboran
C. Tres Forcas
Chaînes du Rif
Mines
Larache
Chênes Liège
O^d Sebou
Rabat
Casablanca
Fez
Elevage
Terres noires (grains)
Régions d'élevage
Moyen Atlas
Grand Atlas
Anti Atlas
Monts Bani
Pl^ne de la Feidja
O. Sous
C. Guir
C. Cantin
O. Tensift
Mogador
Merakech
Dj Siroua
Ari Aiach 4300
Pêcheries
C. Nour
O. Assaka
Oued Draa
SAHARA
M^ts des Riata
M^ts de Tlemcen
M^ts de Debdou
M^ts de Daïa
H^ts Plateaux marocains et oranais
Alfa. Moutons
Pl^ne de la Moulouya
Monts des Ksours
Djebel Amour
Chaînes de l'Atlas Saharien
Chaînes de l'Atlas
Chaînes de l'Atlas Tellien
M^ts de Saïda
Céréales
Vigne
Forêts
Mascara
Tlemcen
Oran
I^s Zaffarines
Mostaganem
M^ts du Dahra
Miliana
Pl^ne du Chélif
Ouarsenis
1985
Alger
Djurdjura
Bougie
Mt Babor
Sétif
C. Bougaroun
Bône
Tunis
Vigne Fruits
Olivier Figuier
Bassin du Hodna
Djebel Aurès
M^ts des Oulad Naïl
Oasis du Zab
Dattes
Depression des Chotts
Moutons et Chevaux
Phosphates
Dorsale Tunisienne
Alfa
Olivier
Sfax
Pêcheries
Ch du Cherb
G. de Gabès
I. de Djerba
I. Kerkenah
Ras Kapoudia
I. Lampedusa
I. Lampione
I. Linosa
I. Kouriat
I. Pantellaria
C. Bon
I^s Egates
I^e de la Galite
C. Serrat
Chebka du Mzab
BAS SAHARA
Oued Ghir
El Kantra
Erg oriental
Erg occidental
Erg
O. Saoura
Oasis du Gourara
TOUAT
Plateau de Tademaït
M^ts Douirat
Dj. Nefouza
O Lepage. del^t



qui sont des foyers de culture pour les moustiques et le paludisme. Le danger est, ici, dans l'excès des dimensions, car il n'est pas imprudent de relever beaucoup de petits ouvrages, comme ceux dont les ruines ont été reconnues à la limite méridionale des hautes steppes tunisiennes; des accidents, toujours possibles, ne sont pas alors bien redoutables.

Au barrage-réservoir on tend à substituer de nos jours le **barrage-dérivation**, qui n'emprisonne pas l'eau des crues, mais lui ouvre des chemins agrandis et régularisés; tel est le procédé adopté pour la vallée du Chéliff, dont le climat, abrité du vent de mer et du sirocco saharien, est si particulier dans le Tell qu'il permet, sur irrigation, des essais de cultures tropicales. Une autre conséquence de la suppression des barrages-réservoirs est l'obligation imposée aux pouvoirs publics d'assurer par des canalisations spéciales l'adduction de l'eau potable dans les centres; l'exemple est caractéristique de Perrégaux et des villages voisins, qui buvaient jusqu'en 1908 l'eau du barrage de l'Habra, et ne parvenaient pas, malgré des filtrages répétés, à la débarrasser de ses impuretés; lorsqu'on voulait curer le réservoir, on suspendait du même coup la distribution de l'eau; aujourd'hui l'on capte des sources pour l'alimentation du district de Perrégaux. Le principe est établi que les réseaux d'alimentation et d'irrigation doivent être distincts. En Tunisie, les sources de la chaîne dorsale sont acheminées du Zaghouan et du Bargou sur Tunis, du haut oued Merguelil sur Sousse, des plateaux qui dominent Sbeitla sur Sfax; d'où la nécessité de boiser assidûment ces régions élevées, qui étaient couvertes d'oliviers à l'époque romaine; partout les questions hydraulique et forestière sont étroitement connexes.

La recherche et le jaugeage des **sources** font l'objet, depuis 1905, de travaux méthodiques, poursuivis de concert par les agents des services forestiers et ceux des Ponts et Chaussées; des tableaux pluviométriques sont établis avec plus de précision à mesure que les observa-

tions s'étendent sur un plus grand nombre d'années. Il en ressort que la région orientale du Tell, de la Khroumirie à la Kabylie, est beaucoup plus riche en eau que la plus grande partie du sol français; par contre, les disponibilités diminuent vite, dès qu'on s'éloigne de la côte vers l'intérieur. Mais, si l'on détaille les chiffres par saisons, on est frappé de l'inconstance des éléments, très mal exprimée par les moyennes et l'importance de l'hydraulique agricole en paraît plus grande même dans la zone privilégiée du littoral. On remarquera que ces travaux hydrauliques, surtout sous les proportions modestes qui sont aujourd'hui préférées, sont de ceux pour lesquels se réalisent le plus volontiers les ententes des pouvoirs publics et des particuliers intéressés, Européens ou indigènes.

L'aménagement hydraulique comporte une lutte contre l'eau, là où elle ne circule pas : la Métidja, coupée de marais et de jungles au moment de la conquête, a été transformée par des **drainages** et des **plantations**; on ne se douterait guère, en traversant les magnifiques jardins de Boufarik, qu'il y eut là naguère un véritable cimetière d'Européens. Des travaux d'asséchement sont en cours aux environs de Bône, où les alluvions que couvre encore le lac Fezzara seront bientôt livrées à la culture; de même ont été assainis les alentours de Philippeville et de Bougie, la plaine du Sig autour de Perrégaux, le bassin de Souk el Arba sur la Medjerda tunisienne, etc. La préparation des centres destinés à la colonisation comporte toujours un double travail de drainage et d'adduction d'eau potable; de même, des points d'eau sont aménagés sur les routes et pistes principales; la création d'un puits, d'une fontaine, d'un abreuvoir, est rangée par les musulmans nord-africains au nombre des œuvres pieuses que beaucoup d'entre eux prescrivent à leurs héritiers au moyen de legs spéciaux. La science française se rencontre ainsi avec la bienfaisance indigène.

Sur les hauts plateaux et dans le Sud l'eau, plus rare

que dans le Tell, est plus avidement recherchée. Le *forage* de **puits artésiens**, ramenant au jour des sources lointaines, a peuplé d'oasis nouvelles la vallée de l'oued Rir, au sud de Biskra ; on doit seulement prendre garde de ne pas multiplier ces forages outre mesure, car la nappe d'eau atteinte n'est pas inépuisable. Sur les hauts plateaux, des puits ont été creusés, avec abreuvoirs spéciaux pour le bétail ; les pasteurs ne prenaient aucun soin de tenir propres les alentours des *rdirs* ou points d'eau, qui devenaient ainsi des foyers d'infection ; sous la direction française, les puits sont boisés ou maçonnés et régulièrement entretenus. Souvent les indigènes, frappés des avantages de ces innovations, sollicitent les administrateurs de leur en assurer le bénéfice, et leur offrent des collaborations en argent ou en travail ; le cas s'est produit notamment parmi les Mozabites de Ghardaia et les agriculteurs industrieux de Zarzis et Djerba.

Des travaux de sondage sont utiles même dans le Tell ; médiocrement heureux en Oranie, ils ont bien réussi dans la Métidja, près de l'oued Harrach ; des eaux de cette origine contribuent à l'alimentation d'Alger. Nous possédons aujourd'hui plusieurs ateliers de sondage, munis d'appareils très modernes, qui travaillent sous la direction des Ponts et Chaussées ou des autorités militaires (dans le Sud) et peuvent être, sous diverses conditions, prêtés aux groupes et aux particuliers qui en expriment le désir. Sur les plateaux, où la vie des pasteurs transhumants est dominée par la préoccupation de trouver de l'eau, l'établissement d'abreuvoirs fixes corrige les anciennes habitudes et permet d'associer à l'élevage extensif quelques cultures irriguées. Dans les pays touaregs ou chambas du Sahara, les succès des puisatiers français ont été plus remarqués encore des indigènes ; la certitude de rencontrer de l'eau potable en des points déterminés régularisera la circulation des caravanes et préparera, pour autant qu'elle soit possible, la restauration du commerce transsaharien.

Les Romains ne s'étaient pas contentés de travaux publics; ils avaient installé en Afrique des administrateurs et des colons, dont les exemples devaient enseigner aux indigènes à tirer un meilleur parti de leurs richesses naturelles. A la suite des armées de la conquête, au XIX[e] siècle comme jadis du temps des Romains, des marchands ont passé la mer, qui sont peu à peu devenus propriétaires fonciers et cultivateurs, des soldats les ont imités; ainsi des hommes de la race protectrice se sont fixés en Afrique, contribuant, par une série d'efforts individuels et dispersés, à l'œuvre des fonctionnaires, de Rome autrefois, de la France aujourd'hui. La **colonisation** par ces éléments immigrés est nécessaire au progrès économique commun, elle concourt à l'éducation des indigènes, elle propage des méthodes de culture qui entretiennent mieux la santé de la terre, elle assure au commerce des échanges plus nombreux et des produits meilleurs. Elle est en même temps une nécessité politique; les colons, vivant parmi les indigènes, les associent à leur existence par confusion des intérêts et forment, pour ainsi dire, des garnisons civiles; il n'est pas indifférent que leurs groupes soient disposés de telle ou telle manière, au milieu des paysans ou des pasteurs indigènes; la colonisation a sa stratégie, et l'on doit considérer qu'une race qui ne sait pas s'attacher au sol n'exercera jamais qu'une souveraineté précaire.

Pour les Français du XIX[e] siècle, la colonisation a été plus pénible que pour les Romains, parce que la religion musulmane était, entre eux et les anciennes populations, un obstacle que les Romains n'avaient pas connu. L'acquisition de terres par des chrétiens est, en effet, compliquée de formalités déconcertantes dans la plupart des sociétés musulmanes indépendantes; le Maroc contemporain montre ce qu'étaient encore, à cet égard, l'Algérie et la Tunisie avant l'arrivée des Français : les Européens qui voulaient y devenir propriétaires fonciers étaient obligés de passer des contrats d'association avec

des indigènes, sans être jamais assurés d'une protection inviolable des lois; telles étaient ces difficultés que, pour beaucoup d'Européens résidant au Maroc, la nouveauté essentielle de la Conférence d'Algésiras (janvier-avril 1906)[1] fut l'autorisation accordée par le sultan à toutes personnes d'acquérir des domaines fonciers, directement, sur une certaine étendue autour des villes principales; les troubles qui ont suivi la Conférence n'ont pas permis encore à beaucoup d'acheteurs de profiter de cette faculté, mais il y a là un point de départ à signaler, pour le progrès au Maroc de la colonisation par les Européens, c'est-à-dire pour la transformation économique du pays.

Ce progrès est fort avancé déjà, sous le régime de la paix française, en Algérie et en Tunisie; il eût été plus lent, si le gouvernement n'avait aidé à la colonisation, dès le temps du maréchal Bugeaud. Agriculteur lui-même autant que soldat, aussi fier de ses succès dans les comices du Périgord que de ses victoires en Algérie, Bugeaud considérait la colonisation comme le complément indispensable de la conquête; ses procédés sont remarquables par leur souplesse : ici ce sont des paysans de même origine qu'il groupe en nouveaux villages, là des soldats planteurs qui trouveront en arrivant une maison construite, sur un lot gratuit; ailleurs de grandes sociétés reçoivent des concessions territoriales; des moines trappistes sont établis sur l'ancien camp de Staouéli, près d'Alger. Ce mouvement alors donné ne s'est jamais complètement arrêté; même sous le second Empire, qui prétendit coloniser avec des capitaux français plutôt que par des colons métropolitains, le nombre des Français qui se fixent en Algérie ne cesse de s'accroître, la colonisation officielle éclaire et soutient la colonisation libre; de mieux en mieux instruite, elle s'efforce d'attirer en Algérie des ruraux pauvres, qui

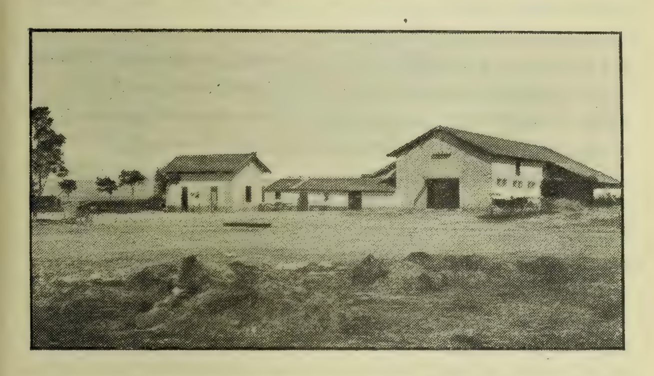
1. Voy. ci-dessous, p. 402.

resteront des ruraux, tout en s'élevant à l'aisance par le travail.

L'Algérie n'a pas manqué, pendant tout le XIXe siècle, de terres qu'elle pût affecter à la colonisation : la destruction du pouvoir des deys avait été suivie de la réunion au Domaine public des propriétés de ces princes, constituées souvent par la violence et l'arbitraire aux dépens d'indigènes; puis l'insurrection des Kabyles, en 1871, fut l'occasion d'un séquestre foncier, qui accrut de près de 500 000 hectares les réserves domaniales; précisément alors, le gouvernement désirait offrir des terres en Algérie aux Alsaciens-Lorrains qui ne voulaient pas renoncer à la nationalité française: il disposa librement en leur faveur de lots pris sur le séquestre. Cependant les domaines vacants s'épuisaient : en 1881-83, un projet fut soumis aux Chambres, concluant à l'achat de biens fonciers aux indigènes, et à la formation de centres nouveaux de peuplement français; une somme de cinquante millions devait y être employée; malgré l'intervention lumineuse de Waldeck-Rousseau, alors ministre de l'Intérieur, ce projet fut repoussé. C'est seulement au début du XXe siècle, et suivant des procédés améliorés, que la colonisation officielle fut reprise en Algérie.

Dans cette colonie, du moins, les transactions libres sur les terres entre Européens et indigènes avaient été possibles, dès l'origine, mais sans l'extension du Domaine, qui offrait aux acquéreurs des carrières affranchies de toutes servitudes locales, l'établissement de nombreux colons eût été beaucoup plus long, il eût vraisemblablement suscité plus de conflits. Cependant la colonisation est un bienfait pour les indigènes; elle les invite à se grouper, à mener une existence moins extensive; ils peuvent se contenter d'étendues plus restreintes et pourtant le sol, mieux sollicité, rendra davantage. Loin que l'établissement de colons soit pour eux une cause de ruine et de dégénérescence, tout au contraire, au voisinage de centres européens, ils trouvent des

occasions de travail et de commerce, sont stimulés à produire, à cultiver avec plus de soin ; on observe, même parmi les sociétés pastorales des plateaux, où la terre était jadis possédée en propriété collective, une tendance des jeunes indigènes à faire morceler le domaine commun, à s'y tailler des lots individuels, où ils pourront exercer sans contrôle tous les droits utiles du propriétaire français. Ainsi, par les contacts avec le colon, la forme antique et patriarcale de la propriété s'assou-



UNE INSTALLATION DE COLON, PRÈS DE TUNIS.

plit, se mobilise ; le résultat eût été moins rapide, le changement plus artificiel, si l'on se fût obstiné à fixer le domaine des tribus, comme l'avait décidé une loi de 1873, appliquée à grands frais pendant plusieurs années; il est tout à fait vain de prétendre enfermer exactement ces types sociaux indigènes dans des cadres juridiques ou administratifs importés d'Europe.

Si la colonisation ne s'est pas heurtée, en Algérie, à la rareté des terres vacantes, il en fut autrement en Tunisie : nous avons maintenu la dynastie beylicale, qui a par conséquent gardé ses possessions privées, il n'y a pas eu de séquestre, et les terres du Domaine public étaient peu étendues; la propriété individuelle était

d'ailleurs anciennement connue, du moins dans la Tunisie du Nord, ce qui facilitait les réformes. Comme le régime du Protectorat ne pouvait s'accommoder de l'introduction pure et simple des lois françaises, une législation spéciale fut imaginée, qui assurât toutes garanties à la propriété foncière pour des acquéreurs de toutes religions et de toutes nationalités; c'est une adaptation ingénieuse de l'*Act Torrens* d'Australie, qui a pris en Tunisie le nom de *loi d'immatriculation foncière*. Le propriétaire qui veut faire immatriculer son bien en adresse la demande à l'administration; cette demande est publiée, et un délai ouvert, au cours duquel peuvent être présentées toutes les réclamations des tiers; le délai clos, le *tribunal mixte* (ainsi nommé parce qu'il réunit des magistrats français et indigènes) se prononce par un même jugement sur la demande principale et sur les réclamations annexes; il n'y a d'appel possible de ce jugement que dans des cas tout à fait exceptionnels. La propriété est ensuite bornée, sur place, conformément au texte du jugement, un livret contenant un plan et définissant toutes les circonstances est déposé à la Conservation de la propriété foncière, un double authentique en est remis au proprétaire; il n'y a désormais d'opérations valables sur la propriété immatriculée (vente, hypothèque, etc.) que celles qui sont relevées identiquement sur ces deux livrets, sorte d'état civil, complet et toujours tenu au courant.

La Tunisie a aussi beaucoup servi la colonisation en codifiant le régime des biens religieux appelés *habous*. Les habous sont des biens légués par des testateurs avec affectations pieuses, privés lorsque le légataire est un particulier, publics lorsque le legs est fait au souverain; la *djemaïa* ou administration des habous publics, très désordonnée avant l'occupation française, a été remaniée depuis, et les revenus en ont été singulièrement améliorés; c'est là que la Tunisie a trouvé d'abord les réserves, qui lui manquaient par ailleurs, pour l'œuvre de la colonisation : les habous, qui sont

en principe inaliénables, peuvent par contre être loués, et le paiement de la location annuelle appelée *enzel* confère au locataire tous les droits utiles d'un véritable propriétaire; beaucoup de domaines ont été ainsi mis en valeur par des enzelistes, qui n'avaient pas à débourser le capital, mais seulement une rente. Toutefois, il était désirable que le Domaine public, que des colons ne fussent pas privés à perpétuité de la pleine propriété des habous transformés par eux, de là de délicates négociations, auxquelles furent mêlés des théologiens musulmans, pour organiser le rachat des enzels, sans porter atteinte aux prescriptions coraniques; il est maintenant admis qu'une terre habous peut être échangée par la *djemaïa* soit contre une terre de même valeur, soit contre une somme d'argent représentative; c'est, en somme, le rachat facultatif au prix de certaines procédures qui n'ont rien de tyrannique.

Ainsi est ouvert à tous le droit d'acquérir sans restriction des propriétés foncières, en Tunisie comme en Algérie. Les gouvernements des deux colonies, non contents d'avoir rendu cette appropriation légalement possible, s'occupent de préparer des terres, afin d'attirer des immigrants; car la venue de nombreux colons, surtout de France, est considérée aujourd'hui, autant que par Bugeaud, comme essentielle à l'avenir français dans l'Afrique du Nord. L'Algérie, qui n'a plus guère de terres domaniales disponibles, en achète, ainsi que la Tunisie fut obligée de le faire dès le début. Chacune a ses méthodes particulières de colonisation, mais les services à rendre étant identiques et aussi, de plus en plus, les ressources pour y pourvoir, on peut souhaiter que toutes deux unifient progressivement leurs pratiques et combinent leur propagande. L'Algérie a longtemps appliqué le système de la **concession gratuite**; des villages ou périmètres de colonisation étaient allotis par portions qui ne dépassaient ordinairement pas 60 hectares; les pouvoirs publics, après avoir débroussaillé, puis autant que possible assaini, pourvu les centres d'eau potable

et d'une route d'accès, les déclaraient « ouverts au peuplement » et y installaient des familles de concessionnaires, tous Français de la métropole ou d'Algérie, justifiant d'un avoir minimum de 5 000 francs.

Un décret du 13 septembre 1904, tout en conservant le principe de la concession gratuite, l'associe au régime de la **vente**, soit aux enchères, soit à bureau ouvert; des terrains, aménagés par les soins de la direction de l'Agriculture, sont ainsi mis en vente et souvent disputés par de nombreux compétiteurs; en 1905, première année de l'application du nouveau régime, il a été aliéné en Algérie, à divers titres, 638 lots, sur lesquels se sont établies 283 familles de concessionnaires de la métropole, représentant 1 358 personnes, et 79 familles d'acheteurs venues directement de France; les autres acquéreurs étaient des Algériens. En Tunisie, la concession gratuite n'a jamais existé ; des domaines ont été acquis par l'État, préparés, allotis, mis en vente; il s'est toujours présenté des acheteurs, séduits par les facilités de paiement offertes : le gouvernement tunisien les autorise à s'acquitter en dix annuités. Il suffit donc d'un très petit capital pour fonder une propriété foncière en Algérie ou en Tunisie; mais ce n'est là que le début : les paysans de profession, s'ils continuent à mener la vie frugale des champs, ont des chances de succès, plus que les citadins qui essaient de s'improviser colons; la difficulté principale, pour tous, est de s'initier aux conditions particulières du pays, de ne pas s'entêter à cultiver suivant les coutumes de leurs provinces de France.

Le sol acheté, le nouveau venu qui n'est pas assez richement doté pour faire les frais complets d'une mise en train, doit avoir recours au **crédit**. La plus grande partie du vignoble algérien a été plantée sur des emprunts, à un moment où les moindres récoltes de France et la rareté des concurrences laissaient au viticulteur la presque certitude de se libérer au bout de peu

d'années. Aujourd'hui, les colons débutants préfèrent à la vigne l'élevage et la culture des céréales, mais le travail agricole, en un pays où les saisons consécutives sont très inégales, est exposé à de grands risques s'il ne contracte une sorte d'assurance en variant les produits du sol et constituant des réserves; le colon a donc besoin d'un matériel rural moderne, de bâtiments d'exploitation; tout cela coûte cher. Or en Tunisie et Algérie, le crédit foncier existe, c'est-à-dire que l'on peut emprunter sur la propriété même du sol; mais le crédit proprement agricole, sur « récoltes pendantes », n'est pas encore organisé. Les propriétaires trouvent couramment de l'argent, sur première hypothèque, au taux de 6 à 8 p. 100, quelquefois un peu plus bas, mais le cultivateur qui désire des avances sur sa moisson, sur son troupeau, est livré sans défense aux usuriers, dont les exigences sont d'autant plus excessives que leurs prêts sont, légalement, moins garantis.

L'amélioration du crédit agricole est encore plus souhaitable pour l'indigène que pour l'Européen, car le premier, satisfait de vivre au jour le jour, ignore plus ordinairement que le second les avantages de la prévoyance. Les sociétés financières de l'Afrique du Nord, particulièrement la Banque de l'Algérie, fondée en 1851, privilégiée pour l'émission du papier-monnaie, la Compagnie algérienne, le Crédit foncier et agricole d'Algérie, recherchent, d'accord avec les pouvoirs publics, la solution de ce problème très complexe; leurs affaires s'étant développées en Tunisie, depuis l'établissement du Protectorat, elles sont qualifiées pour intervenir aussi dans la Régence; mais on n'est pas sorti encore de l'âge des essais. Les petits groupements locaux, mutualités, coopératives, qui commencent à rendre des services, ne sont pas assez répandus, malgré l'activité de quelques initiateurs. La propriété foncière, surtout celle des Européens, qui ne sauraient se plier à l'existence tour à tour large et misérable des indigènes, ne prendra toute sa valeur que lorsque le crédit sera modelé sur la variété

même de la production agricole; la surveillance de l'usure, le développement d'institutions de crédit spéciales, enfin et surtout les conquêtes de l'esprit d'épargne se combineront peu à peu pour réaliser ce progrès.

La **science agricole** se répand dans l'Afrique du Nord depuis l'arrivée des Français. A notre époque, le marché des principales denrées de consommation tient à devenir universel, les blés américains traversent l'Atlantique pour un fret minime, qui est fréquemment tombé au-dessous de un franc les cent kilos; Londres consomme indifféremment des beurres normands, canadiens et sibériens. Il faut donc que chaque pays étudie ses chances, et développe surtout les productions qui conviennent à ses terres et à son climat. Les *observations météorologiques* ne sont donc pas un luxe de théoriciens, mais une précaution d'hommes d'affaires; déterminant avec une précision chaque jour plus sûre la hauteur des pluies, la violence et la direction des vents, la force d'évaporation de l'atmosphère, les températures de toutes les couches d'air dans lesquelles baigne la végétation, elles établissent, par exemple, que l'Algérie et la Tunisie doivent se défier des cultures tropicales, limiter la zone de leurs jardins maraîchers à certains districts littoraux peu étendus, etc.; il est intéressant que l'attention des enfants soit appelée, dès l'école primaire, sur le caractère pratique de la météorologie.

Les expériences techniques ne sont pas moins recommandables, et ici se marque le rôle des **jardins d'essais** et des stations expérimentales. Les particuliers n'ont pas le temps ni les moyens financiers de se livrer à des recherches qui se prolongent pendant plusieurs années, c'est là un service public, dont les directeurs combineront la rigueur des méthodes de laboratoire avec le souci constant de faire œuvre de mise en valeur; ils éviteront le double écueil de n'entretenir que des promenades publiques et de détourner les visiteurs par

un dédain trop visible d'une ordonnance pittoresque; leur but sera de populariser les leçons de choses issues de leurs travaux, enseignement par l'aspect, par la conférence, par la brochure, etc.; ils se tiendront en rapports constants avec les professeurs locaux d'agriculture, les administrateurs des districts ruraux, les syndicats agricoles et les propriétaires. Le jardin d'essais d'Alger, le parc du Belvédère à Tunis s'efforcent de réaliser cette conciliation de l'utile et de l'agréable; des Sociétés foncières, des Compagnies de chemins de fer ont aussi donné de bons exemples.

L'**enseignement agricole** proprement dit, dans notre Afrique du Nord, est médiocre encore au degré inférieur, non que les instituteurs manquent de bonne volonté, mais parce que très peu d'entre eux ont reçu la formation technique indispensable. Il existe plusieurs écoles ou orphelinats dont les pupilles sont spécialement préparés aux carrières rurales. Enfin l'Algérie et la Tunisie possèdent chacune leur école d'agriculture coloniale, la première à Maison-Carrée, la seconde aux portes de Tunis même; l'admission dans ces écoles est réglée par un concours annuel, les études y portent sur la géographie agricole de l'Afrique du Nord, sur les cultures propres à ce climat, sur l'hygiène; des étables modèles y sont annexées, ainsi que des pépinières, destinées aux cours pour les élèves et à la distribution d'arbustes dans l'intérieur; des laboratoires sont réservés à l'étude des vins, des huiles, du lait et de ses dérivés, de la vaccine du bétail, etc. Les jeunes gens qui sortent brevetés de ces écoles n'en emportent assurément pas une science qui méprise la pratique, mais une aptitude scientifique à diriger l'expérience; ils peuvent, s'ils ont des capitaux eux-mêmes, les faire valoir intelligemment; sinon, ce seront de bons chefs d'exploitation, pour des Sociétés ou des capitalistes disposés à les employer. Ainsi, par l'enseignement agricole, se forment les organes acclimatés de cet outillage humain, qui n'est pas moins nécessaire à l'aménagement du sol que l'outillage

matériel des travaux publics et l'outillage administratif d'un bon régime foncier.

RÉSUMÉ

Le *Service forestier*, en protégeant les forêts existantes et en reboisant, s'efforce de fixer au sol la terre végétale. Le *Service hydraulique*, reprenant les traditions des Romains, s'attache à régulariser le débit des cours d'eau; après avoir construit des *barrages*, il préfère aujourd'hui des **dérivations**, pour canaliser la réserve des crues; il recherche les *sources* pour l'alimentation des centres habités, *draine* les plaines marécageuses et les **assainit** par des plantations, **fore des puits** dans le Sud, aménage sur les plateaux les fonds humides appelés *rdirs*.

Ces travaux permettent à la *colonisation agricole* de s'étendre. L'appropriation des terres par les Européens a été facilitée, soit par la seule protection de la paix française, soit par des lois spéciales (*immatriculation foncière* et codification des biens religieux ou *habous* en Tunisie). Les gouvernements d'Algérie et de Tunisie s'efforcent d'attirer des agriculteurs de France par des **concessions gratuites** ou des **ventes** de terres préparées. Ces colons sont les éducateurs nécessaires des indigènes.

Pour hâter la mise en valeur du sol, il convient d'organiser le **crédit agricole**, à peine ébauché. La **science agricole** a réalisé de grands progrès en combinant les études météorologiques et techniques; les jardins d'essais, les stations expérimentales, diverses écoles et associations distribuent un enseignement agricole de mieux en mieux adapté aux conditions du pays.

VI. — Les communications et les transports.

Du jour où les Français ont débarqué en Algérie, l'Afrique du Nord a été rattachée à l'Europe méditerranéenne; pour développer les relations si heureusement renouvelées de l'époque romaine, il fallut rendre au littoral africain les facilités de communication par mer qu'il avait perdues depuis les invasions des Vandales et des Arabes, donc créer des **ports**. La côte est, naturellement, peu hospitalière, formée ici de basses plaines d'alluvions où les rivières finissent par des embouchures incertaines, là de falaises escarpées,

qui surgissent brusquement des flots; le courant marin venu de Gibraltar la longe, et contribue à compliquer l'atterrissage; la brume accompagne souvent les vents de nord et nord-est, très fréquents dans la Méditerranée occidentale. En somme, tout était à faire au moment de la conquête française.

La seule indication donnée par la géographie était la position générale de tous les abris côtiers, au fond de rades ouvrant au nord-est, et couvertes par des promontoires rocheux contre le courant de Gibraltar. Alger fut la première de ces stations occupées par nos troupes et sommairement améliorées par nos ingénieurs, puis vinrent le tour de Bône, celui de Philippeville, port créé spécialement pour assurer le ravitaillement de Constantine, ensuite celui d'Oran et de son annexe occidentale, Mers el Kébir. Arzeu et Mers el Kébir en Oranie, Bougie dans l'Algérie centrale, possèdent les refuges où l'homme aurait eu le moins à faire pour compléter la nature; mais ils ne correspondaient pas à de grandes villes, ayant déjà des besoins commerciaux et quelques traditions de commerce par mer, ils sont donc restés des places de second ordre, distancés par d'autres, qui réunissaient plus de chances de futures capitales.

Les travaux des ports ont été poursuivis, en Algérie, par un accord constant entre l'État, les municipalités et les Chambres de commerce; peut-être, en raison même des collaborations apportées par des assemblées locales, l'État ne put-il pas arrêter un plan d'ensemble, où il ne fût tenu compte que des intérêts les plus généraux de la colonie; il fut amené à trop diviser son action, à disperser ses ressources entre de trop nombreux bénéficiaires. De nos jours les exigences nouvelles du trafic des minerais dépassent de beaucoup les capacités de ports dont les corrections furent toujours conduites avec trop de parcimonie. Mieux vaudrait trois ou quatre ports excellents, munis d'un outillage moderne, qu'une série de petites rades, incomplètement

aménagées, dont les services sont médiocres et l'entretien cependant coûteux. Oran, Bône Alger, seront ces grandes places de commerce maritime.

En Tunisie, le Protectorat ne disposait pas, à l'origine, de crédits suffisants, pour entreprendre lui-même les travaux des ports ; il les confia à deux Compagnies concessionnaires, l'une chargée de Bizerte, l'autre de Tunis, Sousse et Sfax. La Compagnie de Bizerte, dont le privilège s'étendait à la pêche et à la vente des terrains de la nouvelle ville, a préparé l'établissement du port militaire; elle a ouvert un chenal par où, dès 1896, des croiseurs cuirassés pouvaient entrer dans le lac, elle a commencé les enrochements destinés à protéger cette entrée artificielle. L'État s'est ensuite substitué à elle, un pont à transbordeur, qui franchissait le chenal, a été supprimé comme pouvant signaler de trop loin en mer le débouquement exact du port, et remplacé par des bacs à vapeur. Les travaux, continués en régie, sont exclusivement militaires. A Tunis, l'ouvrage essentiel fut le chenal creusé à travers le lac, par où les paquebots de mer montèrent directement jusqu'à la ville même (1893), au lieu de s'arrêter devant la Goulette, dans une mauvaise rade foraine; à Sfax, il fallut de même ouvrir un chenal de plusieurs kilomètres, à travers un plateau littoral à peine immergé, pour atteindre les eaux marines profondes; le port fut inauguré en 1897. Sans le concours des Sociétés concessionnaires, la Tunisie attendrait encore ses ports.

Oran est le port de toute l'Algérie occidentale et de la partie voisine du Maroc; le commerce n'y laisse aucune place disponible pour les service de la marine de guerre qui ont été reportés à Mers el Kébir, avec les magasins réservés aux poudres et au pétrole; le trafic est à l'étroit sur des quais peu spacieux, autour de bassins étriqués où les manœuvres sont lentes et délicates. En 1906, le mouvement du port d'Oran a dépassé 1 million de tonnes, ce qui le classe en bon rang

parmi les ports français, de la métropole non moins que d'Afrique; de plus en plus, tout le trafic de l'Ouest algérien converge vers ce centre; les chemins de fer à voie large ont un raccord de la gare de ville aux terre-pleins des quais; mais les lignes à voie étroite de toute la province, qui se rassemblent aussi sur Oran, n'accèdent qu'à une gare dans la ville haute, d'où transbordement onéreux pour beaucoup de marchandises qui doivent transiter par le port. Oran exporte des céréales, des vins, du bétail, des peaux et laines, de l'alfa, du crin végétal; c'est le foyer de distribution et de rassemblement des émigrants espagnols ou marocains, qui viennent pour les saisons de travaux agricoles et dont quelques-uns toujours se fixent dans le pays. Les agrandissements prévus, à l'est des bassins existants, étendront le port jusqu'au pied des falaises de Gambetta; ils doubleront la superficie actuelle des bassins et des quais; une forme de radoub, accessible aux plus grands navires employés en Méditerranée, est aussi projetée.

Alger, au centre du littoral algérien, à 772 kilomètres de Marseille, est un port très actif de commerce et de relâche; la transformation du Sahel et de la Métidja par la colonisation suffirait à lui assurer un trafic considérable; aussi a-t-on dû agrandir largement le petit bassin de l'Amirauté, ancien port de la ville des deys, qui est affecté aujourd'hui aux torpilleurs de la défense mobile. Faute de quais en eau profonde, les chargeurs sont obligés de se servir d'allèges, complication toujours coûteuse. Alger reçoit de l'intérieur des denrées agricoles, des minerais; c'est le premier port de l'Algérie pour la réception des produits fabriqués de la métropole et de l'étranger, le centre de débarquement de la plupart des touristes qui visitent l'Afrique du Nord et des hiverneurs qui viennent y séjourner. Sa position centrale, la richesse de ses environs en vivres frais l'ont fait choisir comme point de ravitaillement par beaucoup de Compagnies de navigation; les relâcheurs

trouvent à Alger des provisions de toutes sortes et du charbon, amassé dans un dépôt toujours entretenu à plus de 20 000 tonnes; la Chambre de commerce s'occupe (1908) d'outiller un môle spécial pour le chargement mécanique du charbon. Les nouveaux bassins en construction sont au sud des anciens, devant le faubourg de l'Agha; le port d'Alger gagnerait au développement dans la Métidja des chemins de fer à voie étroite du Sahel, ainsi qu'à leur jonction, à Blida, avec la ligne de même largeur qui dessert Médéa et Berrouaghia.

Bône est en cours de transformation complète. La plaine colonisée de la Seybouze lui fournit un fret notable, mais c'est par le trafic des minerais que son mouvement s'est récemment développé, au delà de toutes les prévisions; si l'exportation des phosphates demeure stationnaire, avec tendance à la baisse, en raison de la médiocrité des voies ferrées qui desservent les gisements, les mines de fer du sud de l'Edough et surtout, dans peu de temps, celles de l'Ouenza déverseront vers la mer des chargements tels qu'un port agrandi et remanié devient absolument nécessaire; d'ores et déjà, sur 543 000 tonnes exportées, les minerais représentent 320 000 tonnes, plus de moitié (1906); on compte que l'Ouenza seule exportera un million de tonnes de minerais par an, et qu'un autre groupe de mines de la même région, appartenant à la compagnie de Mokta, en enverra 400 000. La concentration des produits agricoles sur Bône est facilitée dès maintenant par les chemins de fer venant de Guelma et Souk-Ahras (voie large), de la Calle, d'Ain-Mokra et Saint-Charles (voie étroite); la banlieue riche du port manque encore de tramways, qui trouveraient aisément du fret.

En Tunisie, c'est **Tunis** qui est, et doit rester le grand port; il est regrettable que cette vérité n'ait pas été comprise dès l'origine et que les minerais de fer soient dirigés aujourd'hui sur la Goulette, faute de place autour des bassins du port de Tunis même; les dragages dans la boue du lac n'exigent cependant qu'un travail

de premier établissement, des chenaux et des digues de protection; l'entretien est ensuite moins dispendieux que dans les sables, à Suez par exemple. Tunis, qui réunit tous les services d'une capitale d'État, est posée au bord de plaines que la colonisation atteint sans peine et féconde rapidement; de ses environs immédiats, comme Bône et Alger, elle reçoit du fret d'exportation; mais, de plus, Tunis est présentement la tête de ligne de plusieurs voies de pénétration; la voie large gagne Bizerte par Mateur, Ghardimaou et l'Algérie par la vallée de la Medjerda; la voie étroite s'enfonce à l'est vers les pâturages et les cultures du Cap Bon, du Mornag, de l'oued Miliane; elle atteint depuis 1907 les gîtes de phosphates de Kalaa es Senam et de Kalaa-Djerda, les mines de fer du Djerissa et du Slata; cette dernière ligne verra son trafic de 1907 tripler en 1908; Tunis s'annonce enfin comme devenant, l'une des premières de l'Afrique du Nord, une ville industrielle.

Ainsi le mouvement croissant du commerce désigne nettement les ports qu'il importe d'aménager complètement, par préférence sur tous les autres. En 1906, sur un tonnage total, entrées et sorties comprises, de 8 millions de tonneaux, les ports d'Oran, Alger et Bône représentent respectivement 1 943 000, 3 538 000 et 999 000 tonnes, soit ensemble près de 6 millions et demi de tonnes, plus des trois quarts du mouvement de l'Algérie entière. En Tunisie, pour la même année, Tunis (avec la Goulette) compte 2 030 000 tonnes de jauge, sur un total de 7 122 000 pour toute la Régence; il est vrai que, par suite de l'exportation des phosphates, qui était organisée déjà dans le Sud, tandis que la voie ferrée des Kalaas n'était pas achevée, Sfax l'emportait alors sur Tunis quant au tonnage des marchandises, 726 000 tonnes contre 567 000, sur un total de 1 585 000 pour toute la Tunisie. Ces chiffres n'en établissent pas moins, dans l'ensemble, que, par rapport à Oran, Alger, Bône, Tunis et, si l'on veut, Sfax, tous les autres ports sont secondaires.

Il n'en résulte pas qu'ils doivent être abandonnés, mais seulement qu'on y doit régler les dépenses sur leur importance relative; en Tunisie, les ports sont placés à l'amorce des routes naturelles de pénétration par les plis en creux du relief maghrebin, et commandent ainsi une série de zones parallèles; l'inégalité est plus profonde en Algérie où le rayon d'attraction des ports serait minime, sans l'établissement des voies artificielles, s'avançant dans l'intérieur. Presque tous, à ce qu'il semble, doivent être réservés au trafic local, sans prétendre au rang de têtes de lignes ou d'escales pour les services des grands paquebots; leur commerce soutiendrait alors un cabotage actif par navires de petit tonnage, dont le mouvement serait un affluent maritime pour celui des ports principaux; des bâtiments de faibles dimensions n'ont pas besoin d'outillage cher pour le chargement; par contre, dans les ports qui n'ont pas fait de grands travaux, les taxes sur la navigation sont peu élevées, si bien qu'en définitive le prix inférieur de la manutention compense l'économie des embarquements par grandes quantités. Seul, à part les villes que nous venons de citer, le port de Bougie comporterait des corrections notables, parce qu'il est le débouché d'une région très peuplée, riche de ressources très variées; partout ailleurs, il serait sage de se borner à des retouches de détail, tandis que le meilleur des sommes disponibles serait affecté aux grands ports.

Les voies de communication intérieure forment le réseau de drainage et de distribution qui aboutit aux ports maritimes. Lors de la conquête, l'Algérie n'avait que des pistes; les premiers travaux de **routes** furent entrepris par l'armée, dans le Sahel d'Alger, dans la Métidja et de même plus tard en Tunisie, de 1881 à 1885. La transformation des pistes en routes ne va pas sans frais; les matériaux d'empierrement sont rares à pied d'œuvre, et le ravinement par les eaux de pluie très redoutable, surtout aux flancs de collines déboisées;

on doit alors protéger les chaussées par des murs de soutènement et des fossés d'écoulement cimentés. Sur les plateaux, l'alimentation en eau potable des points d'étape (maisons cantonnières, caravansérails) est une autre dépense à prévoir; d'autre part, la population rurale, très dispersée, ne fournit que de médiocres « prestations ».

On peut se demander si des routes, suivant le type français, répondent aux besoins particuliers de l'Afrique du Nord; la circulation commerciale, dans ces pays, se fait surtout par bêtes de somme, chevaux et mulets, ânes, chameaux; des voitures robustes, des *arabas* non suspendues, roulent sans trop de dommages sur de simples pistes, sauf à s'arrêter quand elles arrivent devant un marécage temporaire ou un oued grossi par les pluies. La piste se prête à un mouvement déjà plus intense, si des ponts permanents sont établis au passage des oueds, si les rampes sont atténuées, les courbes adoucies, en un mot si le tracé en est amélioré, même sans empierrement. C'est le système qu'ont adopté les Anglais dans l'Inde et qui paraît le mieux adapté aussi aux conditions de l'Afrique du Nord; il comporte des applications très variées, car évidemment la Métidja centrale, les environs de Bône et de Tunis, districts très cultivés, ne sauraient se contenter d'une voirie rurale aussi rudimentaire que les plateaux oranais et les steppes de Kairouan.

Mieux que les routes à la française, les **chemins de fer** représentent, en ces pays neufs, un instrument de progrès; ils permettent des transports par masses, relativement très rapides, et produisent des recettes. L'Algérie n'élabora un plan sommaire de chemins de fer qu'en 1857, après la soumission de la Kabylie; mais c'est seulement en 1870 et 1871 que furent livrées à l'exploitation ses deux premières lignes, toutes deux construites par la Compagnie P.-L.-M. : Constantine à Philippeville, et Alger à Oran. Tout fut d'abord imité servilement de France, largeur de la voie (dite voie

normale, 1 m. 45), forme et dimensions des voitures, bâtiments d'exploitation, règlements administratifs. Après le P.-L.-M., d'autres Compagnies obtinrent des concessions, l'Ouest algérien, l'Est algérien, le Bône-Guelma qui s'avança jusqu'en Tunisie un peu avant le Protectorat français, la Franco-Algérienne, qui s'enfonçait à la même époque vers la mer d'alfa du sud oranais.

Ces concessions avaient été accordées au jour le jour, et sans vues d'ensemble; les réseaux des diverses Compagnies ne se raccordaient pas, ou chevauchaient l'un sur l'autre; encore aujourd'hui, après beaucoup d'efforts cependant pour coordonner ce chaos, une ligne à voie étroite de l'Ouest algérien finit en impasse à Blida, contre la voie large du P.-L.-M.; le P.-L.-M. et l'État, celui-ci successeur de la Franco-Algérienne (1900), ont deux gares, isolées l'une de l'autre, aux deux extrémités de Perrégaux. La voie de 1 m. 45 fut adoptée pour tout ce premier réseau, sauf par la Franco-Algérienne; c'est celle de la grande ligne, étendue postérieurement, qui relie aujourd'hui sans interruption Bizerte et Tunis à Constantine, Alger, Oran, Tlemcen et la frontière du Maroc, avec embranchements sur Bône, Philippeville et Bougie. Les frais de construction montèrent très haut, surtout pour ces derniers tronçons, tracés perpendiculairement aux saillies du relief; le kilomètre, entre Constantine et Philippeville, ressortit à plus de 600 000 francs.

La Tunisie, ici encore, profita de l'expérience algérienne : tout le nouveau réseau tunisien est à voie étroite de 1 mètre; construit par la Compagnie Bône-Guelma, puis par l'État tunisien qui en remet l'exploitation à cette Compagnie, ce réseau ne s'est développé très vite qu'après la découverte des phosphates de la frontière algéro-tunisienne, et l'établissement du chemin de fer de Sfax à Gafsa-Metlaoui, dû à la Société des Phosphates de Gafsa. La loi du 30 avril 1902 autorisa la Tunisie à emprunter 40 millions, à répartir entre les

chemins de fer de pénétration partant de Tunis, de Bizerte et de Sousse; des dotations nouvelles ont été accordées aux chemins de fer sur un second emprunt de 75 millions (loi du 10 janvier 1907). Le Bône-Guelma, comme la Société de Gafsa, s'efforce d'approprier le chemin de fer à des conditions bien autres que celles de France; c'est plus facile en Tunisie qu'en Algérie, parce que les règlements métropolitains n'y ont pas été brutalement introduits; des wagons de vingt tonnes, pour minerais, roulent depuis plusieurs années sur les voies étroites de Tunisie, les voitures de voyageurs ont été munies de couloirs extérieurs, à l'air libre; l'exploitation est extrêmement ingénieuse sur les lignes nouvelles, à voie étroite unique, où affluent des chargements triples de ceux qui avaient été prévus. Environ 300 kilomètres de lignes tunisiennes nouvelles seront livrées avant 1910.

Les formules d'association entre les Compagnies et l'État ont été diverses, et nous n'en pouvons donner le détail ici; les réseaux à voie large ont été garantis par l'État, tandis que les voies étroites sont exploitées suivant un régime plus souple et plus complexe. L'État tunisien a passé un forfait avec l'État français, aux termes duquel il prend à sa charge la garantie pour les lignes de son territoire. En Algérie, une réforme profonde a été apportée par une loi de juillet 1904, conférant à la colonie la maîtrise de ses chemins de fer : l'incohérence des premiers réseaux paralysait l'essor de la colonisation; les Compagnies ne s'entendaient pas entre elles, leurs rivalités aggravaient celles des ports concurrents, au détriment des transporteurs. Après de laborieuses négociations, le gouvernement général prépara, et les Chambres votèrent une loi qui, partageant la garantie d'intérêts entre le budget métropolitain et celui de l'Algérie, autorisa cette dernière à remanier l'administration de ses réseaux et à en assurer le développement méthodique.

Dès le vote de la loi, le gouvernement général a

engagé des pourparlers avec les Compagnies pour simplifier l'exploitation et unifier les tarifs, en commençant par la petite vitesse; cette première réforme, déjà réalisée, sera suivie d'une semblable en préparation (1908), pour les tarifs de grande vitesse; elle se traduit par un abaissement des prix et par la moindre complication des formalités, inextricables sous le régime précédent. Il n'est pas encore décidé comment l'Algérie exploitera son réseau unifié, si elle l'administrera en régie, ou le concédera à des Compagnies. En 1908, la colonie doit procéder au rachat de l'Est algérien, dont la charte ne permettait pas les améliorations nécessaires; cette opération a été retardée par les ravages d'inondations, désastreuses pendant l'hiver de 1907, la Compagnie devant achever les réparations avant qu'il soit donné suite au rachat. Sur un emprunt autorisé par la loi du 28 février 1908, l'Algérie consacrera, en dix ans, 97 millions environ à la réfection de ses chemins de fer anciens et à l'établissement de lignes nouvelles, plus de 900 kilomètres; celles-ci seront du type « voie étroite », avec matériel moderne.

Au milieu de l'année 1908, l'ensemble des chemins de fer de Tunisie et d'Algérie en exploitation comprend un peu moins de 4 400 kilomètres, sans compter les tramways et chemins de fer sur routes. Le grand central à voie large, de Bizerte et Tunis à la région orano-marocaine, communique directement avec les principaux ports; c'est une ligne à la fois économique et stratégique, mais dont le profil varié ne permet pas les vitesses accélérées. Perpendiculairement se déploient les lignes de pénétration dirigées sensiblement du nord au sud : le réseau oranais à voie étroite part d'Oran et atteint, au delà des oasis de Figuig, les massifs sahariens de Colomb-Béchar (750 kilomètres), il lance un embranchement sur le port d'Arzeu et vient d'être soudé, par la Macta, à la ligne Tiaret-Mostaganem. La province d'Alger n'a qu'amorcé son deuxième réseau, de Blida à Berrouaghia; ce tronçon doit être raccordé aux


AFRIQUE DU NORD
CHEMINS DE FER
Lignes en exploitation
» en construction ou en projet approuvé
Echelle 1.10 500 000
0 100 200 300 400 K
MER MÉDITERRANÉE
OCÉAN
ATLANTIQUE
SAHARA
BAS SAHARA
Sicile
Cordillère Bétique
Plaine d'Andalousie
Chaînes du Rif
Moyen Atlas
Grand Atlas
Anti Atlas
Monts Bani
Chaînes de l'Atlas Saharien
Chaînes de l'Atlas
Hts Plateaux marocains et oranais
Monts des Ksours
Djebel Amour
Tellien
Aurès
Dorsale Tunisienne
Erg occidental
Erg oriental
Erg
Dépression des Chotts
Bassin du Hodna
Chebka du Mzab
Dj Nefousa
Oran
Alger
Constantine
Bône
Tunis
Sfax
G. de Gabès
Gabès
I. de Djerba
Biskra
Ouargla
Laghouat
Ghardaia
Figuig
Colomb Béchar
Touat
Oasis de Tafilelt
Oasis de Tisint
Oasis d'Akka
Oasis d'El Goléa
Oasis de Ghadamès
C. Noun
C. Guir
C. Cantin
C.St Vincent
Dt de Gibraltar
C. Spartel
Plaine de Fez
Fez
Taza
Tlemcen
Sidi Bel Abbès
Mascara
Saïda
Tiaret
Djelfa
Batna
Sétif
Bougie
Blida
Médéa
Tebessa
Kairouan
Sousse
Mehdia
Oued Draa
O. Saoura
Oasis du Gourara
Plau de Tademaït
Tabelkoza
Ft MacMahon
Ft Hassi Inifel
Ft Miribel
Ft Lallemand
El Kantra
Hassi Ouchen
Igli
O Lepage, delt



voies de tramways du Sahel, c'est-à-dire à Alger même. Le réseau constantinois se compose de la ligne Constantine-Biskra (voie large) et des affluents Khenchela-Constantine, Tébessa-Soukahras (voie étroite). En Tunisie, les chemins de fer de pénétration sont orientés dans le sens des plissements du relief, du nord-est au sud-ouest; celui de Sfax à Gafsa est le seul qui ne soit pas relié au réseau du nord. Toutes ces lignes sont à voie unique.

Les *tramways* ou chemins de fer secondaires sont encore peu développés, excepté dans les environs d'Alger. Cependant l'abondance des minerais, qui viennent s'amonceler dans les ports, attire sur ceux-ci des paquebots qui apportent en échange du charbon, donc facilite l'installation d'usines pour la production de la force électrique, ou la fourniture économique du combustible pour des entreprises de transports à vapeur. L'*automobilisme* a fait des progrès rapides : le premier service régulier, organisé pour voyageurs et marchandises, a été celui de Sousse à Sfax, par El Djem; aujourd'hui, d'autres itinéraires sont régulièrement desservis, par exemple de Mascara à Sidi-bel-Abbès, par Mercier-Lacombe, trajet d'une voie ferrée en projet; les troupes de la frontière marocaine emploient depuis le printemps de 1908 des camions automobiles. Tramways et automobiles échappent à la minutie des règlements imposés aux chemins de fer; cependant, à diverses reprises, les représentants des colons ont demandé qu'une législation plus libérale encourageât mieux encore les entrepreneurs.

Le développement des **communications postales et télégraphiques** a précédé celui des chemins de fer; le *téléphone* accompagne aujourd'hui le télégraphe; il sert non seulement dans l'intérieur des villes, mais aussi pour les relations interurbaines. Les indigènes ne sont pas les derniers à profiter de ces progrès; ils usent très volontiers du mandat-poste, procédé simple et sûr de

circulation de l'argent; la Tunisie a inauguré (1906) une équivalence des caractères français et des caractères arabes qui permet de télégraphier dans les deux langues. Une première station de télégraphie sans fil a été installée à Bizerte, elle doit être équipée pour communiquer aisément avec Toulon, et par là rentre dans la catégorie des établissements militaires. Ajoutons que plusieurs câbles sous-marins relient nos principaux ports africains avec Marseille[1]; un câble spécial est immergé entre Oran et Tanger; des bureaux français de poste et de télégraphe sont en service à Oujda.

Mal frayé, dépourvu de ports, le **Maroc** est en contraste saisissant avec la Tunisie et l'Algérie; la « route des ambassades » de Tanger à Fez, par Ksar el Kébir, n'est qu'une piste; le débarquement des passagers et marchandises, à Tanger même, est extrêmement inconfortable, bien pire sur la côte atlantique; la circulation des *rekkas* ou courriers de la poste est des plus irrégulière, souvent entravée par le brigandage; il n'y a pas de télégraphe intérieur; Tanger possède cependant un réseau téléphonique urbain. Les opérations du commerce dans les ports de l'ouest déclarés ouverts sont pénibles, parfois dangereuses, en raison de la barre qu'aucun travail n'a encore tenté de corriger. Dans le *bled*, les transports se font par bêtes de somme, ainsi qu'au Moyen Age, ainsi qu'en Algérie avant l'occupation française; les caravanes ne voyagent guère qu'au printemps et en automne, elles s'arrêtent pour l'étape dans des caravansérails, appartenant à des particuliers ou à des mosquées, qui les louent. Quand les ouvriers marocains viennent moissonner en Algérie, ils sont tout surpris de la sécurité, de l'ordre qui garantissent à chacun la liberté de son travail; il leur reste une impression profonde de ce pays où de grands navires

1. Un sur Oran, trois sur Alger, un sur Bizerte, appartenant à l'État français; deux sur Bône, propriété d'une Compagnie anglaise.

entrent tous les jours dans les ports, où les routes ont des ponts sur les rivières, où l'on peut causer de très loin avec un ami qu'on ne voit pas, et lui faire passer de l'argent sans qu'il s'en perde rien en route.

RÉSUMÉ

Les Français ont rendu à l'Afrique du Nord la **facilité des communications par mer**, qu'elle avait perdue depuis la fin de l'époque romaine.

Ils ont aménagé des **ports** : *Oran*, vers lequel converge tout le mouvement de l'ouest algérien et d'une partie du Maroc ; *Alger*, centre de la région la mieux colonisée et station de relâcheurs ; *Bône*, que transforme l'exploitation des minerais de la province de Constantine ; *Bizerte*, point d'appui de notre flotte de guerre ; *Tunis*, dont le trafic grandit rapidement par les progrès de l'agriculture et des mines ; *Sfax*, port des phosphates du sud tunisien. Plusieurs autres ports, améliorés au prix de moindres travaux, sont disposés comme étapes d'un commerce de cabotage qui se concentre dans les ports principaux.

La circulation intérieure est facilitée par l'établissement de **routes** et la correction des *pistes* indigènes, qui sont munies de ponts et de gîtes d'étapes (bordjs).

Le réseau des **chemins de fer**, tracé d'abord sans ordre et sans plan d'ensemble, est peu à peu unifié ; on préfère aujourd'hui la voie étroite (1 m.) à la voie large du type métropolitain (1 m. 45), trop dispendieuse ; on adopte aussi des modèles de voitures, des règlements, etc., conformes aux besoins particuliers du pays.

Quelques services de *tramways* et même d'*automobiles* sont entrés en exploitation ; le service des *Postes* et des *Télégraphes*, avec adjonction récente des *Téléphones*, est un des plus complets et des mieux compris de l'Afrique française du Nord. Le contraste est frappant entre celle-ci et le Maroc qui ne connaît encore aucun de ces progrès.

VII. — Le commerce.

On a vu plus haut[1] que le mouvement commercial de l'Algérie et de la Tunisie réunies avait, pour la première fois, dépassé *un milliard de francs* en 1907. Le **commerce**

1. P. 248.

général *de l'Algérie*, exportations et importations comprises, montait à 250 millions de francs environ vers le milieu du second Empire (1864); il a passé depuis aux chiffres suivants :

	IMPORTATIONS Francs	EXPORTATIONS Francs	TOTAL Francs
1880.......	303 434 641	168 835 136	472 269 777
1888.......	216 184 336	210 638 942	426 823 278
1898.......	302 200 000	285 700 000	587 900 000
1907.......	461 000 000	359 000 000	820 000 000

Les statistiques beylicales étaient fort mal tenues avant le Protectorat; l'ensemble du *mouvement commercial de la Tunisie* représentait vraisemblablement 20 à 25 millions par an, de 1870 à 1880; il a depuis lors atteint :

			IMPORTATIONS ET EXPORTATION RÉUNIES Francs
Année arabe 1305 (13 oct. 1887 au 12 oct. 1888)....			50 989 000
Année française 1898 (La numération française est adoptée depuis le 1er janvier 1892).............			97 717 000
1907....................	Import.	102 860 000	
—	Export.	103 361 000	
Total..................		206 221 000	

Les tableaux précédents indiquent une chute sensible des importations en Algérie, entre 1880 et 1888; cette baisse temporaire s'explique par l'achèvement de grands travaux publics; l'équilibre n'a pas tardé à se rétablir et le chiffre des importations de 1898 reproduit presque exactement celui de 1880. Quant à l'exportation, elle accuse une hausse constante, preuve que la colonisation a développé en Algérie des valeurs d'échange toujours croissantes. La même observation pourrait être présentée, si l'on détaillait les chiffres ci-dessus, en ce qui concerne la Tunisie; on remarquerait de plus que le progrès des exportations s'est affirmé surtout depuis la loi du 19 juillet 1890, qui a ouvert le marché français, en franchise ou moyennant des droits très réduits, à des quantités fixées chaque année des principaux produits tunisiens.

La part du commerce français, dans les transactions de l'Algérie, est de plus de trois quarts, soit pour 1907 près de 630 millions de francs. Pour la Tunisie, dont le régime n'est pas celui de l'Union douanière avec la France, la part de la métropole est voisine de 60 p. 100, environ 120 millions en 1907. Si l'on ajoute que, dans cette même année, les échanges de la France et de ses colonies nord-africaines avec le Maroc atteignent au moins 50 millions de francs, on voit que la Berbérie représente pour nos nationaux un mouvement d'affaires de 800 millions de francs, sans compter la part prélevée par les entreprises ou les employés français de tous ordres qui interviennent dans les transactions portées au compte de l'étranger. L'Afrique du Nord est donc, d'ores et déjà, au rang des premiers clients de la France; son importance économique est comparable, pour la métropole, à celle des plus grandes puissances, puisque son chiffre d'affaires avec la France n'est actuellement dépassé que par ceux de l'Angleterre, de la Belgique, de l'Allemagne et des États-Unis [1].

A ne considérer que l'Algérie et la Tunisie, le total de 1907, un milliard de francs, est extrêmement remarquable; sur les 7 millions d'habitants, chiffre maximum, qui les peuplent, très incomplètement encore, on compte moins d'un million d'individus de race européenne; tous les autres sont des indigènes, dont les facultés de production et de consommation sont inférieures à celles des Européens; c'est donc l'effort de ces derniers, et plus particulièrement des Français, directeurs de tout progrès intellectuel et économique, qui se traduit par cette croissance. Nos colonies nord-africaines soutiendraient sans faiblir la comparaison avec les pays neufs les plus avancés, la République Argen-

1. En 1907, le commerce total de la France avec l'Angleterre est monté à 2 237 552 000 francs; avec la Belgique, à 1 283 152 000; avec l'Allemagne, à 1 282 688 000; avec les États-Unis, à 1 034 444 000 (*Bulletin de statistique*, publié par le ministère des Finances, janvier 1908, p. 71).

tine par exemple; des deux côtés, l'agriculture est exposée à des intempéries parfois déconcertantes; le problème de la colonisation est plus complexe cependant en Berbérie que dans l'Amérique méridionale, en raison de la diversité plus grande du relief, et surtout de la cohabitation et de la poussée parallèle des Européens et des Musulmans.

Dans l'ensemble, l'exportation nord-africaine est surtout de produits naturels, et l'importation de produits fabriqués. Les trois quarts environ des exportations sont groupées dans les statistiques sous un très petit nombre de rubriques, céréales, huiles, vins, bétail, minerais. La richesse minière apporte heureusement à ces exportations un élément d'équilibre qui leur manquait jusqu'ici; on est frappé, en effet, dans l'Afrique du Nord, de l'extrême irrégularité des récoltes consécutives; si, pour l'olivier, il est de pratique courante qu'une année sur deux est bonne, la succession est beaucoup plus capricieuse pour les céréales, pour la vigne, pour le bétail même; ainsi un retard des pluies d'hiver peut réduire de moitié la récolte des grains, un coup de sirocco, en juin, griller la vigne, ou bien une sécheresse persistante décimer les troupeaux des indigènes. Les chiffres de 1907 ne seront donc peut-être pas immédiatement consolidés; cependant, si cette année fut excellente pour les céréales et satisfaisante pour les vins, elle a été médiocre quant au bétail et aux laines; dans la production agricole elle-même, chaque jour plus variée, tend à s'établir une compensation.

L'étude des statistiques prouve, en effet, que les articles d'exportation sont de plus en plus nombreux; les documents tunisiens devront avant longtemps, à l'exemple de ceux d'Algérie, ouvrir des comptes particuliers pour les lièges, les fruits et légumes en primeurs, etc. De nouveaux commerces prennent ainsi naissance; des cultures industrielles sont associées aux cultures alimentaires et celles-ci, mieux pratiquées,

subissent de moindres oscillations des fantaisies de la nature. Les minerais, les produits des cultures industrielles sont dirigés sur l'étranger plutôt que sur la France, tandis que la métropole absorbe la plus grande partie des exportations d'ordre alimentaire; comme celles-ci sont exposées à des concurrences très variables, l'intervention de clients non français, acheteurs d'autres produits, est un correctif utile à ces fluctuations. En vue même du marché métropolitain, les vendeurs nord-africains s'attachent à spécialiser leurs articles, ils développent les envois d'orge, plutôt que de blé, pour répondre aux demandes des brasseurs; ceux d'avoine, de fèves, etc., dont la consommation par diverses industries françaises est en progrès récent.

Les totaux du commerce extérieur laissent ignorer un fait, capital cependant, qui est la *hausse de la consommation locale.* On a constaté en France, dès la fin du XVIIIe siècle, que les échanges plus faciles entre les provinces avaient répandu l'usage du pain blanc jusque dans les campagnes reculées; de même dans la Berbérie, et pas seulement parmi les Européens, la clientèle est plus nombreuse et plus exigeante de jour en jour pour le pain, la viande, les légumes, etc. Les anciens résidents se plaignent que le prix moyen de la vie, depuis une quinzaine d'années, a monté d'un tiers ; les habitudes de confort et même de luxe gagnent, dans tous les milieux sociaux. Tandis que l'indigène de l'intérieur remplace sa paillasse par un lit, et s'éclaire le soir avec une lampe à pétrole, le colon meuble sa villa soigneusement, non sans un souci d'élégance, il veut pour ses courses dans la campagne une voiture légère bien attelée, en attendant qu'il achète une automobile [1]. La production locale est ainsi raffinée, pour satisfaire des besoins moins rustiques; et les transactions intérieures, sur un marché qui s'élargit sans cesse, prennent un essor

1. L'importation des automobiles, en Tunisie seulement et dans l'année 1907, est montée à 1 100 000 francs.

que révèle la progression des transactions immobilières et des placements locaux.

Le capital qui se constitue ainsi aux mains des Européens, et même de nombreux indigènes, circule activement avant de se fixer, ordinairement dans les entreprises de colonisation ; il commence à s'employer dans une *industrie* rudimentaire, qui grandirait beaucoup plus vite, si le combustible à bon marché n'était rare. Le charbon importé revient cher, excepté dans les ports, et la richesse des cours d'eau n'est pas assez abondante pour qu'il y ait à compter sur des réserves de « houille blanche » ; toutefois les navires qui viennent chercher du minerai apportent volontiers du charbon comme lest ; un mouvement industriel est sensible, particulièrement à Tunis et à Oran ; déjà la minoterie retient une partie de la production du blé ; l'Afrique du Nord, non seulement fabrique pour sa consommation, mais elle commence à exporter des farines ; la savonnerie s'est développée en Tunisie, la métallurgie, la construction mécanique sont représentées par plusieurs usines.

Mais ce n'est là qu'un appoint, car l'Afrique du Nord est pauvrement outillée encore pour généraliser la transformation de ses matières premières. Elle **importe** donc, pour la presque totalité, les articles fabriqués qui lui sont nécessaires, matériaux de toutes sortes, machines et métaux, tissus, liqueurs, sucres, etc. On note la proportion croissante des importations d'objets de prix, articles de modes, conserves fines, vins mousseux ; il y a une connexité évidente entre ce progrès et celui des machines ou amendements destinés à l'agriculture, car les fortunes qui se dépensent en acquisitions de luxe ont été amassées, en dernière analyse, par un travail plus intense et plus intelligent de colonisation. L'industrie indigène, restaurée, peut contribuer en quelque mesure à servir ces besoins nouveaux de confort, par exemple pour la décoration intérieure des maisons et l'ameublement, mais il lui est difficile de lutter contre les concurrences mieux armées

de l'industrie européenne, surtout pour la fabrication en gros.

Le marché de France est encore le régulateur essentiel du commerce de l'Algérie, et même de la Tunisie; presque tout le mouvement commercial en provenance ou à destination de l'Algérie passe par le port de Marseille; aussi est-il gravement atteint par des accidents qui obstruent cette voie essentielle des relations franco-algériennes : les grèves des ouvriers dockeurs de Marseille, à diverses reprises, ont infligé à l'Algérie tout entière des pertes incalculables. Or la stabilité des marchés de vente n'est pas moins nécessaire que celle de la production même; puisque la clientèle française se dérobe quelquefois, ou ne peut être toujours atteinte, il est désirable que les vendeurs algériens lui trouvent des compléments hors de la métropole. Entre Algérie et France, le commerce maritime est considéré comme cabotage côtier, et réservé à ce titre au pavillon national; il en résulte une gêne, si par malheur les services français de paquebots sont entravés pour une cause quelconque (grèves, quarantaines), ou insuffisants pour le fret qui se présente. On s'est demandé si le monopole de pavillon ne serait pas utilement supprimé ou atténué, en diverses circonstances; en effet, dans un pays surtout agricole, les disponibilités pour l'exportation s'accumulent dans les ports pendant un petit nombre de semaines, et se réduisent à peu de chose durant le reste de l'année; un régime des transports maritimes très souple paraît donc désirable.

La Tunisie n'est pas soumise aux mêmes restrictions que l'Algérie : des navires battant pavillon étranger circulent librement entre ses ports et ceux de France; les phosphates tunisiens, transportés à meilleur marché sur des lignes livrées à la concurrence, ont ainsi conquis une clientèle en France, tandis que ceux d'Algérie sont plus volontiers exportés sur l'étranger. Cependant la Tunisie n'est plus, à l'égard de la France, une tierce

puissance quelconque; les traités qui la liaient à divers États ayant été renouvelés et corrigés (1895-97), un régime douanier franco-tunisien, autonome, a été progressivement établi; les « crédits d'exportation en franchise » ouverts aux produits tunisiens à l'entrée en France par la loi du 19 juillet 1890 ont été accrus et variés (tarif du 2 mai 1898); en juillet 1904, une loi française et un décret tunisien ont établi sur les céréales étrangères entrant en Tunisie les droits du tarif minimum français (7 fr. par cent kilos) et proclamé l'union douanière intégrale pour les céréales et leurs dérivés entre la France, l'Algérie et la Tunisie. Des faveurs jadis concédées par le gouvernement des beys à des Puissances autres que la France, il ne subsiste qu'un droit différentiel réduit, au profit des cotonnades anglaises; encore cet avantage stipulé pour quinze ans en 1897 dans un traité entre la France représentant la Tunisie d'une part, et l'Angleterre de l'autre, sera-t-il périmé en 1912. Presque tous les droits d'exportation de l'ancien régime douanier tunisien ont été abolis.

Les **communications maritimes** entre la métropole et ses colonies nord-africaines sont assurées par des services postaux, subventionnés par l'État, et par des paquebots libres; parmi ces derniers, les étrangers ne sont admis qu'entre France et Tunisie. Les principales compagnies françaises intéressées à ce trafic sont la Transatlantique, la Compagnie Touache ou de Navigation Mixte, les Transports Maritimes. Des lignes de cabotage desservent la côte africaine, de Sfax, et surtout de Tunis à Oran et au Maroc; des sociétés algéroises et oranaises se sont fondées récemment pour les relations avec les ports marocains; elles y rencontrent les vapeurs de la Cie Paquet, de Marseille. Les lignes postales françaises sont toutes au départ de Marseille ou de Port-Vendres, mais des vapeurs français de charge relient les ports algériens, plus rarement ceux de Tunisie, avec Bordeaux, le Havre, Rouen et Dunkerque. Parmi les Compagnies

étrangères, on peut citer la Florio Rubattino, entre la Tunisie, la Sicile et l'Italie, la Moss et la White Star (anglaises), qui touchent à Alger, entre Gibraltar et l'Égypte, la Deutsche Levante Linie (Hambourg-Odessa, par Alger et Tunis), la Compagnie Adria (autrichienne), de Trieste à Gibraltar, par Tunis, Alger et Oran, etc.

La commodité des transports par mer est essentielle aux pays de l'Afrique du Nord, dont le commerce extérieur se fait presque tout entier par cette voie ; pour les relations avec la métropole en particulier, on sera conduit à distinguer des services rapides et des services de fret; la vitesse des traversées ordinaires actuelles, par bateaux postaux, comporte des voyages de vingt-cinq heures entre Marseille et Alger, trente-deux heures entre Marseille et Tunis; ni la plupart des voyageurs, ni les marchandises même délicates telles que les primeurs ne réclament impérieusement une vitesse supérieure; beaucoup plus que de forcer leur marche, progrès qui n'intéresserait qu'un petit nombre de touristes, on demande aux Compagnies de réduire leurs tarifs et d'adapter leurs aménagements intérieurs à certaines catégories de transports; on leur demande surtout d'assurer économiquement et sans trop de formalités la liaison entre paquebot et chemin de fer; on voudrait que tout expéditeur de Tunisie et d'Algérie pût adresser ses marchandises par connaissement direct à toute gare de France; les Compagnies de navigation et de chemins de fer pourraient se concerter pour organiser, tout au moins à Marseille, un service de transit, rapide et soigné ; déjà la Transatlantique a créé un magasin spécial pour les fruits et autres « denrées périssables » (1907).

La découverte de débouchés variés préoccupe aussi les producteurs nord-africains ; la propagande soutenue, la réclame, est devenue de nos jours un procédé nécessaire du commerce le plus loyal; comme les frais en sont très élevés, si l'on veut en obtenir des résultats pratiques, il convient que des associations se forment pour y pourvoir ; les vins d'Australie, qui sont fort

inférieurs à ceux de l'Afrique du Nord, ont conquis une clientèle en Angleterre par une publicité presque violente; c'est par les associations, les *Vereine*, renonçant à la concurrence privée pour mieux servir dans la concurrence nationale, que tant de fabricants allemands ont imposé leurs produits. Les colonies françaises de l'Afrique méditerranéenne se sont élevées courageusement à une réelle prospérité; elles se distinguent par leur robuste jeunesse, par leur goût de l'action. Mais les rivalités économiques mondiales sont chaque jour plus vives; le commerce, de même que l'agricultnre, a besoin de concours scientifiques; le succès sera le prix, de plus en plus disputé, de la concorde civique et du travail intelligent.

Le commerce général du Maroc s'est élevé en 1907 à 76 928 000 francs dont 43 690 000 aux importations et 33 238 000 aux exportations. La France et l'Algérie figurent dans ces chiffres pour 34 883 000 francs (import. 24 339 000, exp. 10 544 000). L'Angleterre vient ensuite, avec 25 428 000 francs, puis l'Allemagne, avec 9 983 000 et l'Espagne, avec 3 116 000 (chiffres de la Direction de la Dette marocaine). Les principaux produits d'importation sont les sucres, les farines et semoules, les thés, les tissus et confections, etc.; à l'exportation, souvent contrariée par des droits excessifs, on remarque surtout les bestiaux, laines et peaux, grains, œufs, etc.

RÉSUMÉ

Le commerce général de l'Algérie et de la Tunisie a dépassé, en 1907, **un milliard de francs**; la part du *commerce français* dans ce total est de *750 millions* environ, qui montent à près de *800* si l'on y ajoute le mouvement franco-marocain.

L'Afrique du Nord **exporte** surtout des *produits naturels*, et **importe** des *objets fabriqués*. Son exportation est de plus en plus variée; les minerais compensent heureusement les irrégularités de la production agricole, dues au climat et déjà atténuées par les progrès de la culture. La *consommation locale* accuse une hausse rapide.

L'*industrie*, faute de combustible, est encore peu développée.

L'Algérie est englobée dans les douanes françaises; il existe un régime spécial franco-tunisien, qui n'est pas exactement

l'union douanière. Le marché français est le régulateur essentiel du commerce de l'Algérie-Tunisie.

Les **communications maritimes** sont assurées par de nombreux services, avec la France et le port de Marseille en particulier. Le commerce nord-africain, dans la recherche de nouveaux débouchés, fait preuve de beaucoup d'activité.

Dans le *commerce marocain*, proportionnellement très inférieur à celui des colonies françaises voisines, la *France* (avec l'Algérie) a conquis de beaucoup la *première place*, environ la moitié du total.

GÉOGRAPHIE POLITIQUE

Ouvrages à consulter. — PAUL LEROY-BEAULIEU, *De la colonisation chez les peuples modernes*, 6e éd. Paris, Alcan, 1908, 2 vol. in-8.

ARTHUR GIRAULT, *Principes de colonisation et de législation coloniale*, t. III de la 3e édition, Paris, Larose, 1908, in-12.

HENRI LORIN, *La France Puissance Coloniale*, Paris, Challamel, 1906, in-8.

M. WAHL, L'*Algérie*, ouvrage remanié par AUG. BERNARD, Paris, Alcan, 5e édition, 1908, in-8.

G. LOTH, *La Tunisie et l'œuvre du Protectorat français*, Paris, Delagrave, 1907, in-8.

ANDRÉ GOURDIN, *La politique française au Maroc*, Paris, Rousseau, 1906, in-8.

E. ROUARD DE CARD, *Traités de la France avec les pays de l'Afrique du Nord*, Paris, Pedone, 1906, in-8.

ANDRÉ TARDIEU, *La Conférence d'Algésiras*, Paris, Alcan, 1907, in-8.

I. — Le Protectorat Tunisien.

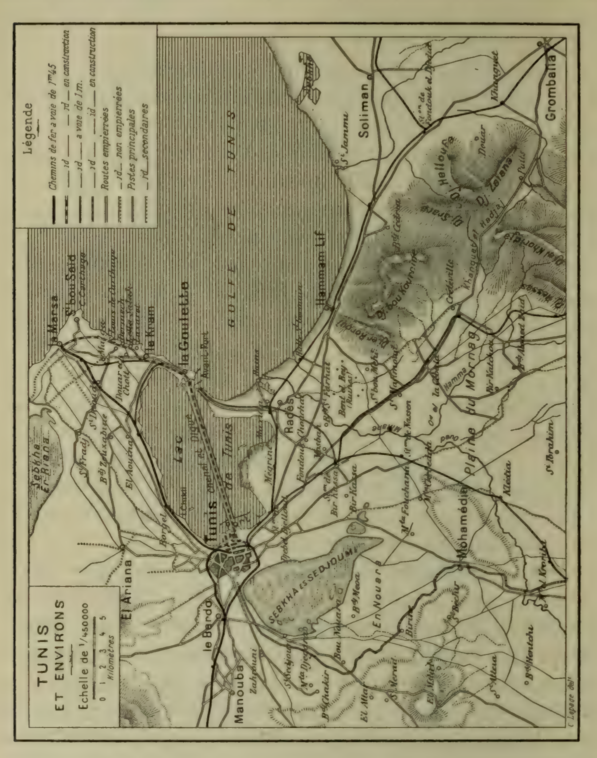
Lorsque la France est intervenue en Tunisie (1881), la situation internationale ne lui permettait pas de procéder à une annexion pure et simple de la Régence ; au lieu de l'administration directe et de la législation française qui avaient été introduites dès l'origine en Algérie, elle appliqua en Tunisie la formule du **Protectorat**, conservant la dynastie beylicale et l'administration indigène. Le traité du Bardo (12 mai 1881) fut complété par celui de la Marsa (8 juin 1883), qui définissait avec plus de précision les obligations du Bey vis-à-vis du gouvernement français ; la France représenterait désormais la Tunisie dans les relations internationales, et le Bey s'engageait à suivre les avis de la

France pour toutes les réformes « administratives, judiciaires et financières » qui seraient jugées utiles. L'autorité du Bey, en Tunisie même, était ainsi reconnue, mais ce prince cessait d'être un chef d'État indépendant à l'égard des Puissances.

Plusieurs de celles-ci avaient signé des traités avec divers beys; elles possédaient des tribunaux particuliers où leurs nationaux étaient jugés par leurs consuls, des bureaux de poste, des écoles autonomes. La France en se déclarant, de l'aveu de toute l'Europe, prépondérante en Tunisie, avait manifesté son intention de sauvegarder les situations acquises; elle avait accepté le maintien, au moins provisoire, des conventions jadis signées par les beys. Mais tout ce passé ne pouvait longtemps survivre, en un pays pacifié, transformé par les directions françaises; les étrangers l'ont compris. Dès l'année 1884, la France ayant garanti la dette tunisienne, la commission internationale qui contrôlait les finances beylicales était abolie; les tribunaux consulaires étaient supprimés (1883-84) par des accords amiables avec les Puissances. Puis des négociations étaient engagées pour la *novation* des traités garantis par l'article 4 du traité du Bardo.

Ces pourparlers, particulièrement délicats avec l'Angleterre et l'Italie, furent longs et laborieux; interrompus à diverses reprises, ils aboutirent au succès complet de 1896-97; dans les conventions qui furent alors conclues entre la France, au nom de la Tunisie, et les diverses Puissances, celles-ci admettent pour la France le droit de traiter les relations franco-tunisiennes comme affaires intérieures. Les offices postaux étrangers qui existaient encore à Tunis sont fermés, des écoles nouvelles ne seront plus créées sous des directions étrangères et le gouvernement français aura certains droits d'inspection sur les anciennes, qui demeurent ouvertes. Quant au régime douanier, la France pourra régler ses échanges avec la Tunisie comme elle l'entendra, sans que les réductions de tarifs consenties puissent être

réclamées par des tiers en vertu de la clause de la nation la plus favorisée [1]; un seul privilège était conservé aux cotonnades anglaises, jusqu'en 1912. Ainsi la



souveraineté du Bey n'est plus en aucun cas opposable à la France; elle n'est plus, par notre volonté, qu'une *forme d'administration*, et l'indépendance diplomatique de la France est aussi complète aujourd'hui en Tunisie

1. On appelle ainsi l'engagement, inséré dans beaucoup de traités de commerce, par lequel les contractants se promettent mutuellement le bénéfice de toutes faveurs que chacun d'eux pourrait consentir ultérieurement à des tiers.

qu'en Algérie; en toute liberté, nous avons fait de Bizerte un grand port de guerre, le budget métropolitain et le budget tunisien se sont associés pour en couvrir les dépenses.

Mais la France n'a pas substitué un régime d'importation au régime beylical; elle s'est bornée à corriger progressivement les pratiques de ce dernier. Le Protectorat consiste essentiellement dans la surveillance des institutions indigènes, et leur adaptation prudente aux besoins, nés avec l'occupation française, de la colonisation. La Tunisie n'est pas rattachée au ministère des Colonies; elle relève des Affaires Étrangères, elle a ses timbres et sa monnaie. Le **Bey**, « possesseur de la Régence de Tunis », est souverain à la fois par droit de naissance et par l'investiture solennelle que lui confère, à chaque changement de règne, le Résident général, dépositaire des pouvoirs du gouvernement de la République Française : après le bey Saddok, mort en 1881, la Régence a passé successivement aux mains de Sidi-Ali, de son fils Sidi-Mohammed, enfin d'un cousin de ce dernier, Sidi-Mohammed en Naceur, le souverain actuel, qui fut proclamé le 11 mai 1906. Le Bey légifère pour ses sujets d'après le Coran, qui est la loi suprême, religieuse et civile, pour tous les musulmans; mais il doit se conformer à l'avis du représentant de la France pour toutes les réformes, même intéressant les musulmans. Il est assisté par des ministres indigènes, dont l'un, dit ministre de la Plume, est particulièrement chargé des affaires judiciaires. Le budget du Protectorat assure une liste civile convenable au Bey ainsi qu'aux princes de sa famille; une troupe spéciale d'environ 600 hommes, composée d'indigènes instruits à la française et répartis en infanterie, artillerie, cavalerie et musique, constitue la garde beylicale.

Le **Résident général**, nommé par le Président de la République, est chargé de veiller à l'application des actes fondamentaux du Protectorat; il est de droit le ministre des Affaires Étrangères de la Régence, il a sous

ses ordres les fonctionnaires de tous les services, soit qu'ils appartiennent aux cadres tunisiens, soit que les ministères métropolitains les détachent au département des Affaires Étrangères pour servir en Tunisie; ses arrêtés sont directement exécutoires, en ce qui concerne les Français de la Régence. Il préside le « Conseil des ministres et chefs de services », qui se réunit fréquemment pour traiter de toutes questions d'intérêt général. Parmi ces derniers, le *Secrétaire général du gouvernement tunisien*, chef direct des administrations indigènes, est l'intermédiaire français entre celles-ci et le pouvoir central du Résident. Dans les attributions du secrétariat général rentrent les services proprement administratifs, ceux du culte et de la justice indigènes, ceux de la sûreté publique, de l'hygiène et de l'assistance, enfin le contrôle financier de l'administration indigène ou *djemaïa* des *habous* (biens religieux).

La **justice** est distribuée aux indigènes suivant les formes traditionnelles; le Bey délègue le droit de juger, qui lui est conféré par le Coran, à des magistrats (*cadis*) dont les tribunaux se prononcent d'après les règles coraniques ; le *Chara*, qui a des cours à l'intérieur de la Régence comme à Tunis, est surtout un tribunal civil; l'*Ouzara*, qui siège à Tunis, a des attributions de chambre criminelle et de cour supérieure d'appel. La djemaïa des habous est une institution importante, dont les domaines sont dispersés dans toute la Régence, et les revenus employés à des œuvres multiples d'enseignement, d'assistance, de culte; sa gestion financière, plus sévère depuis le Protectorat, a beaucoup augmenté ses ressources; le contrôle français a fait ouvrir à la colonisation des domaines habous qui restaient inutilisés, servant ainsi du même coup le progrès agricole et les intérêts de la bienfaisance musulmane. Toutes ces administrations tunisiennes sont, à divers titres et sous des formes variées, surveillées par des fonctionnaires français.

La **hiérarchie indigène**, dans l'administration propre-

ment dite, est celle des *caïds*, gouverneurs de provinces, et des *cheikhs*, ou chefs de tribus; les premiers sont nommés par le Bey, les seconds désignés dans leurs propres tribus, en général par les seuls notables, qui sont solidairement responsables de leur gestion pécuniaire; le cheikh est surtout un collecteur d'impôt, le caïd joint à des attributions financières, au degré supérieur, des pouvoirs de justice et de police; il dispose à cet effet d'une gendarmerie appelée *oudjak*. Tous sont rémunérés par des remises sur les taxes recouvrées; ce mode de rétribution, qui prêtait jadis aux plus graves abus, est inoffensif aujourd'hui, car la surveillance française s'exerce, aussi activement dans l'intérieur que dans la capitale, par l'intermédiaire des *Contrôleurs civils*.

Le corps du **Contrôle**, spécial à la Tunisie, a été organisé par une série de décrets, dont le plus ancien est daté de 1884; le recrutement en fut d'abord très inégal parce que des fonctions de ce genre étaient absolument nouvelles dans l'administration coloniale française; à mesure que la Tunisie était mieux connue, qu'une société française s'y développait, des candidats mieux au fait des conditions particulières de la Régence se sont présentés; l'examen qui ouvre la carrière des contrôles est devenu difficile, la pratique courante de la langue arabe y est exigée. La Tunisie n'offre malheureusement que des perspectives réduites à l'avancement de ses contrôleurs, dont la tâche est rude et intéressante; il serait désirable qu'ils fussent considérés comme détachés de cadres métropolitains, ceux des consuls par exemple, avec faculté d'y poursuivre leur carrière après des services rendus en Tunisie. Le nombre des contrôles civils est actuellement de 13. Parcourant sans cesse leurs circonscriptions, les contrôleurs sont les guides naturels des colons, en même temps que les agents de la surveillance politique des indigènes. Dans le Sud, qui est encore placé sous le régime militaire, ces fonctions sont exercées par des *officiers de renseignements*.

Ainsi un très petit nombre de fonctionnaires français suffisent à l'administration des 1 600 000 indigènes de la Tunisie; si douce que soit en général cette population, ce ne serait pas possible, sans la présence de la *division d'occupation* qui compte une vingtaine de mille hommes, divisés en trois brigades; ces troupes, destinées surtout à empêcher le débarquement d'un ennemi arrivant par mer, sont aussi un élément de sécurité pour la Régence elle-même; des explosions locales de fanatisme, quelque paternelle que soit l'autorité française, sont toujours à craindre, surtout parmi les tribus les moins instruites; il faut que la répression puisse être immédiate. Bizerte est un port de guerre muni des appareils les plus modernes, et bien défendu par une ceinture de forts; son camp retranché peut abriter une garnison de 5 000 hommes. Dans le Sud, des contingents indigènes mobiles contribuent à la police des régions presque sahariennes où nomadisent des tribus remuantes. En somme, le régime du Protectorat n'est pas dépourvu de l'appareil militaire indispensable, et les autorités françaises de la Régence peuvent travailler en paix à l'œuvre de la colonisation.

Les **Européens de Tunisie** et particulièrement les Français ne sauraient être soumis à des administrations purement indigènes; depuis l'abolition des tribunaux consulaires, tous sont justiciables des tribunaux français; ceux-ci sont de plus compétents dans tous les litiges où un Européen est en cause. Il existe en Tunisie des justices de paix et deux tribunaux de première instance, à Tunis et Sousse; les appels sont portés devant la cour d'Alger. La justice criminelle est rendue par ces mêmes tribunaux, qui s'adjoignent alors des assesseurs, différents suivant la nationalité des accusés. Des avocats, qualifiés défenseurs, jouent le rôle des avoués devant les tribunaux de France. Le *tribunal mixte* est une institution exclusivement tunisienne où des magistrats français et musulmans connaissent de

toutes les affaires de propriété foncière, sous le régime de la loi d'immatriculation ; c'est là un rôle tout à fait spécial, le tribunal mixte aidant, par sa procédure rapide, par la composition même de son personnel, à l'établissement en Tunisie d'un régime foncier qui favorise la colonisation sans blesser les traditions des indigènes.

Les Français de Tunisie ne sont pas représentés au parlement de la métropole, mais ils exercent, par la *Conférence Consultative* une action sur la direction des affaires publiques de la Régence. Dès 1885, ils nommaient à l'élection une Chambre de commerce, qui fut le premier organe de l'opinion française. Cette Chambre, par des dédoublements successifs, a formé plusieurs Chambres de commerce et d'agriculture, auxquelles, en 1892, le résident général demanda de constituer une commission mixte, qui devint une sorte de Conseil de gouvernement ; de là sortit, en 1896, la Conférence Consultative, qui réunit des délégués des Chambres de commerce et d'agriculture, et des représentants élus du « troisième Collège », c'est-à-dire de tous les Français qui ne sont électeurs ni aux Chambres de commerce, ni aux Chambres d'agriculture. Les chefs des grands services du Protectorat siégeaient aussi à la Conférence, qui tint désormais deux sessions par an. Cette assemblée a fourni un travail méritoire, émis des votes judicieux, après des discussions sérieuses, sur nombre de questions d'intérêt public, chemins de fer, enseignement, colonisation ; bien qu'elle n'ait pas les pouvoirs délibératifs, ses avis ont toujours été pris en considération par la Résidence générale.

Un décret du 2 février 1907 a élargi le recrutement et les attributions de la Conférence Consultative ; les Français de la Régence sont divisés en trois collèges : commerçants, agriculteurs, et troisième collège, qui nomment chacun au suffrage universel douze délégués ; à côté de ces trente-six Français, siègent seize indigènes, nommés par la Résidence générale, soit quinze musulmans et un juif. Le budget, où les dépenses sont

classées en obligatoires et facultatives, est soumis au contrôle, sinon expressément au vote de la Conférence, devenue de la sorte un vrai Conseil colonial. Une participation des indigènes était juste, du jour où la Conférence prenait autorité sur le budget, car l'immense majorité des contribuables sont des indigènes; la Tunisie possède d'ailleurs une bourgeoisie instruite, qui envoie ses enfants dans nos écoles, qui peut fournir à une assemblée consultative des délégués intelligents et de bon conseil. La délibération en commun de ces représentants d'origines diverses sera féconde, à la condition que les discussions d'affaires, courtoises et utiles, ne cèdent point le pas à des conflits stériles de pure politique.

Le budget tunisien, préparé par l'administration, est aujourd'hui présenté à la Conférence Consultative; après cette épreuve, il est envoyé au gouvernement français, et le Parlement métropolitain est saisi chaque année de rapports sur la Régence, présentés à la Chambre et au Sénat par des membres des commissions du budget; le Parlement peut ainsi exercer son droit de regard sur le Protectorat et, sinon corriger directement le budget tunisien, du moins émettre des vœux dont il est impossible qu'il ne soit pas tenu compte; au retour de France, le budget est visé par le Bey et promulgué par le Résident général dans le *Journal officiel tunisien*. Des budgets locaux sont préparés, dans des conditions moins compliquées, par les *Municipalités* franco-indigènes instituées dans les villes principales, et les *Commissions de voirie* des villes de second ordre; les Contrôleurs civils sont les intermédiaires entre ces assemblées et le Résident général, ils ne les président pas, il est rare même qu'ils assistent aux séances, afin de laisser toute liberté à l'expression des vœux des populations.

Bien que les résidents et même les indigènes soient appelés à formuler des avis sur les affaires publiques, le rôle de l'administration n'en est pas moins consi-

dérable, en un pays qui est encore une très jeune colonie. Les grands services tunisiens, tous dirigés par un personnel français, ont fait preuve de louable initiative, surtout dans les premières années, alors qu'il fallait inventer de toutes pièces un régime absolument nouveau. La première réforme importante a été celle de la propriété foncière, un des bienfaits les plus certains du Protectorat [1]. L'administration des *travaux publics* a été conduite aussi avec autant d'adresse que de décision, et le mérite en est d'autant plus grand que la Tunisie fut longtemps contrainte de s'outiller sur les seules ressources de ses budgets ordinaires; en 1902 seulement, la Régence était dotée de sa majorité financière, par l'autorisation d'émettre un premier emprunt. Ce sont, au début, des Sociétés particulières qui ont aménagé les ports et commencé la mise en valeur des phosphates par la construction du chemin de fer de Sfax à Gafsa. Aujourd'hui, la pratique constante est celle d'une intervention plus directe de l'État dans les travaux neufs.

La direction de l'Agriculture a peu à peu reconstitué le domaine des Beys, dont beaucoup de parties avaient été usurpées sous les derniers souverains; son rôle principal est de préparer et de soutenir la colonisation; elle dirige des expériences, rassemble et publie des documents économiques. La plus-value déterminée par l'extension de la culture européenne oblige les indigènes à rechercher, eux aussi, de meilleurs rendements, il y a là pour eux le point de départ d'une évolution sociale qui ne va pas sans saccades; la Direction répand parmi les indigènes des charrues françaises, légères et peu coûteuses, encourage l'amélioration du troupeau par des primes, importe des animaux reproducteurs choisis, surveille la taille des oliviers. En même temps, et suivant toujours l'esprit du Protectorat, elle travaille d'accord avec une Commission de

1. Voy. ci-dessus, p. 309.

colonisation, qui ne se compose pas seulement de fonctionnaires, pour déterminer les régions à coloniser, acheter et allotir des domaines, y constituer des centres de peuplement français; les types de lots, les procédés d'achat sont extrêmement variés, de manière à tenter des acquéreurs pourvus de ressources très diverses.

La **direction des Finances** eut d'abord fort à faire pour substituer l'ordre et la probité au gaspillage, qui était la règle ordinaire sous le régime beylical; elle a montré beaucoup de prudence, voire quelque timidité, mais on serait mal venu à le lui reprocher, puisque la sévère ordonnance des premiers budgets tunisiens a été la meilleure force du Protectorat naissant. L'ancienne dette tunisienne a été unifiée par un emprunt de 1884, dont l'intérêt a été depuis réduit par deux conversions successives, et le capital lui-même sensiblement amorti; une caisse de réserve, précaution sage en pays de production agricole très inégale, a été fondée en 1886; sur les fonds ainsi épargnés, la Tunisie a comblé le déficit, d'ailleurs médiocre, de deux exercices budgétaires (1888-89), amorcé des travaux publics, doté nombre de services, alors qu'il ne lui était pas permis encore de faire appel au crédit. Lentement, la Direction a élagué les taxes multiples nommées *mahsoulats*, qui grevaient le transport et la consommation des marchandises; elle a supprimé la plupart des droits d'exportation, esquissé les traits des budgets municipaux; par compensation, elle a introduit des droits sur le sel, le tabac, les allumettes, imposé le papier timbré. On souhaite des réformes plus organiques sur la *medjba*, capitation qui ne frappe que les indigènes des campagnes et des petites villes, et sur l'*achour*, qui atteint sans juste proportion les terres ensemencées en céréales. Mais il est notable que, sur des taxes qui diffèrent peu en somme de celles des Beys, la méthode et l'honnêteté d'une administration française ont solidement fondé le crédit et l'équilibre fiscal de la Régence.

La direction de l'Enseignement est de toutes peut-être celle dont la tâche est le plus profondément politique; il en sera parlé plus loin, à propos de l'association entre les Français, les étrangers européens et les indigènes. Notons ici seulement que l'autonomie administrative du Protectorat a permis de rédiger des règlements différents de ceux de France, tandis que l'Algérie en est encore à désirer la même liberté. L'**Office postal** est lui aussi spécialement tunisien; dès 1847, les Beys avaient obtenu de la France des ingénieurs pour l'installation de la télégraphie optique; bientôt étendu à la poste, ce service a rapidement grandi et devint une Direction en 1888, sept ans après l'établissement du Protectorat. La Tunisie a connu, pour ses relations intérieures, la lettre à 0 fr. 10 longtemps avant la métropole; d'adroites combinaisons ont multiplié les bureaux de l'intérieur, par des accords avec des instituteurs, des douaniers, des militaires, même de simples particuliers. L'Office se charge des colis postaux, assure aux banquiers la présentation de traites à l'acceptation, transporte même des bulletins de vote pour les élections à la Conférence Consultative. Nulle part peut-être l'effort d'adaptation à un pays neuf n'a été plus ingénieux.

L'expérience politique du Protectorat est tout à l'honneur de la France : un vaste pays musulman pacifié, rajeuni, un peuple associé au mouvement du progrès, des intérêts considérables, économiques et intellectuels, noués entre la métropole et sa colonie, telle est l'œuvre accomplie en moins de trente ans, sans brusquerie, par une série de retouches en sous-œuvre; certes ce régime est perfectible encore, mais à vouloir le réformer dans son principe et le rapprocher du type de l'administration directe, on méconnaîtrait la valeur d'un système recommandé par le meilleur des arguments, le succès.

RÉSUMÉ

La France applique en Tunisie un mode d'administration particulier, le **Protectorat**, qui a conservé la dynastie des Beys et l'administration indigène; cependant sa liberté d'action, dans la Régence de Tunis, est aussi entière que dans les colonies d'administration directe.

A côté du **Bey**, chef suprême de tous les services indigènes, est placé le **Résident général**, dont l'approbation est nécessaire à tous les actes de l'autorité beylicale. Les indigènes ont leurs tribunaux, leurs fonctionnaires administratifs, leur administration des biens religieux ou *habous*; le *Secrétaire général du gouvernement tunisien*, les *Contrôleurs civils*, surveillent ces divers services.

L'ordre est garanti par une **division d'occupation.**

Les Européens sont soumis à une juridiction toute française. La **Conférence Consultative**, où siègent des Français élus et des représentants des indigènes, donne son avis sur le budget annuel et sur toutes affaires d'intérêt général.

Des **directions françaises**, des travaux publics, de l'agriculture, des finances, de l'enseignement, des postes et des télégraphes ont transformé progressivement et prudemment la Régence, qui est devenue, sous le régime très souple du Protectorat, une colonie extrêmement prospère.

II. — Le régime administratif de l'Algérie.

A la différence de la Tunisie, l'Algérie fut placée, immédiatement après la conquête, sous l'administration directe de la France; le gouvernement de Louis-Philippe rejeta, sans presque les examiner, des propositions du général Clauzel, tendant à l'institution, dans la province de Constantine, d'une sorte de Protectorat sur les princes indigènes. La République de 1848, s'inspirant des idées d'*assimilation*, rattacha étroitement l'administration algérienne aux départements ministériels métropolitains, et donna aux Algériens une représentation à l'Assemblée Nationale. Sous le second Empire, après l'essai trop peu longtemps poursuivi d'un « Ministère de l'Algérie et des colonies » (1858-1860), une autre for-

mule fut adoptée, d'après laquelle le pouvoir civil fut de plus en plus effacé devant le pouvoir militaire. Napoléon III définissait l'Algérie « une colonie française et un royaume arabe », mais sous son règne l'équilibre entre le royaume et la colonie était délibérément rompu au détriment de cette dernière.

Une réaction se dessina contre le régime impérial, dès la proclamation de la troisième République : l'Algérie reçut des représentants au Parlement, des conseils généraux élus à l'instar de la France; le gouverneur général fut dénommé « civil », même lorsque ces hautes fonctions furent exercées par des militaires, l'amiral de Gueydon et le général Chanzy. L'administration civile fut alors étendue à tout le Tell; tous les services algériens furent peu à peu incorporés à ceux de la métropole, et le dernier terme de cette politique fut posé par le *décret du 5 septembre 1881*, dit *des rattachements*. Ainsi, tous les fonctionnaires relevaient des ministres métropolitains, il était impossible qu'une direction locale fût imprimée aux affaires algériennes; les rivalités de bureaux, l'obligation de soumettre à Paris tous les dossiers réduisaient le gouverneur général à une totale impuissance, c'était « un roi fainéant dans le palais d'un vice-roi ».

L'exemple de la Tunisie a, certainement, contribué à corriger l'erreur algérienne des « rattachements »; on remarquera que, tant que dura ce système (jusqu'en 1896), les gouverneurs généraux s'occupaient de préférence d'améliorer le recrutement des fonctionnaires qui devaient vivre parmi les indigènes, les « administrateurs de communes mixtes » et de réorganiser l'administration indigène en choisant les chefs dans la race et la tribu de ceux qu'ils devaient diriger; ils essayèrent aussi de développer la colonisation par des immigrants, c'est-à-dire qu'ils cantonnèrent leur activité sur le terrain où l'intervention tracassière des services métropolitains était le moins à craindre. Pour le reste, comme ils ne pouvaient ni nommer un fonctionnaire, ni réformer une

pratique abusive, ils devaient se borner à des critiques, qui du moins préparaient l'avènement du régime nouveau ; c'est ainsi que MM. Tirman et Jules Cambon habituèrent le Parlement et l'opinion de France à l'idée d'un budget spécial et d'un conseil colonial, tout au moins consultatif, pour l'Algérie.

D'un long débat parlementaire, dans la session d'hiver de 1896, est sorti le *décret du 31 décembre 1896*, qui marque le point de départ des réformes : il *atténuait*, mais sans les supprimer, les *rattachements*, et déclarait que le gouverneur serait « consulté sur la nomination de tous les hauts fonctionnaires » ; mais la plupart des directeurs de services en Algérie gardaient toutes les attributions de leurs collègues de France, notamment la faculté de correspondre directement avec les administrations centrales à Paris. Toutefois, le premier pas était franchi ; peu à peu, les pouvoirs du gouverneur général ont été accrus ; il est devenu le chef suprême des commandants de la marine et du corps d'armée d'Algérie, des administrations des domaines et des forêts ; même les services non encore décentralisés (1908), de l'instruction publique, de la justice, de la trésorerie (il faut ajouter les cultes, car la loi de séparation des Églises et de l'État [1905] est appliquée en Algérie dans des conditions spéciales et n'a pas encore consacré la rupture absolue) reçoivent en fait les directions du gouverneur général autant que des administrations métropolitaines ; on peut prévoir le jour où il n'y aura plus en Algérie un seul fonctionnaire qui ne relève du gouverneur général. Celui-ci, qui a la haute main sur toute la politique indigène, est également qualifié pour correspondre directement avec les représentants supérieurs de la République en Tripolitaine, Tunisie et Maroc.

Ainsi *l'Algérie tend à devenir un organisme administratif autonome*. Cependant elle a conservé, *du régime précédent*, diverses institutions, qui tiennent au suffrage universel

et à la *division en départements.* Tous les citoyens français sont **électeurs** en Algérie, dans les mêmes conditions qu'en France; ils ont leurs sénateurs et députés, leurs conseils généraux. Partagée en trois départements, Oran, Alger, Constantine, l'Algérie nomme pour chacun d'eux un sénateur et deux députés. Les conseils généraux des départements comprennent, à côté des représentants français, élus au suffrage universel, des indigènes nommés par l'administration; les budgets des départements, établis et votés par ces conseils, ne comprennent plus, comme à l'origine, les ressources provenant des territoires dits du Sud, qui sont gérées par voie administrative. Le corps électoral algérien ne comprend pas seulement les Français d'origine, nés en France ou en Algérie; un décret du 24 octobre 1870, rendu sur la proposition du ministre Crémieux, a naturalisé en masse les *Juifs indigènes*; c'était une mesure de réaction, approuvée par quelques colons, contre les tendances napoléoniennes du royaume arabe; ce décret eut le tort de ne pas distinguer, parmi cette population israélite, des éléments très inégalement francisés, dont les meilleurs seulement pouvaient être ainsi annexés aux éléments français. Plus tard, la loi du 26 juin 1889 a introduit en Algérie la *naturalisation automatique*, conférant le titre, les obligations et les droits électoraux du Français à tout individu d'origine quelconque, né en Algérie, qui ne revendiquerait pas à sa majorité la nationalité paternelle.

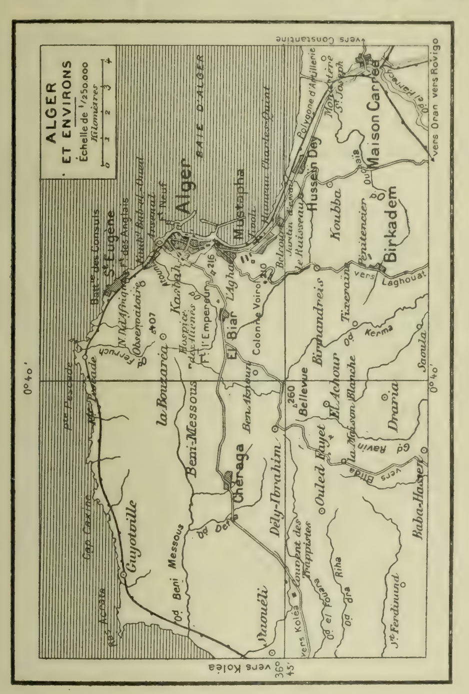
L'**administration des départements** appartient, sous l'autorité du gouverneur général, aux préfets dans le *territoire civil*, et aux officiers généraux dans le *territoire militaire.* La division entre ces deux territoires n'est pas immobile; le second, de plus en plus, est réduit aux régions du Sud, dans lesquelles vivent peu de Français, tandis que la zone de colonisation du Tell est placée sous le régime civil; à mesure que le revers méridional de l'Atlas tellien est approprié par les colons, de nouvelles circonscriptions passent à l'administration civile;

de l'autorité militaire relève, ainsi que la partie méridionale et saharienne des trois départements, la zone oranaise des confins marocains. Au recensement de 1906, les territoires assignés à l'administration militaire comptaient moins de 9 000 Européens contre 660 000 indigènes, et s'allongeaient sur d'immenses espaces, à peine peuplés, de Lalla-Marnia à Tébessa et à l'extrême sud des oasis sahariennes. Le territoire militaire est librement ouvert aux colons, faculté qui leur était refusée sous l'Empire.

Les **préfets** des départements algériens tendent à n'être plus que des représentants supérieurs du gouvernement général, leur action est d'autorité personnelle, par des inspections fréquentes dans leur circonscription, plutôt que d'administration bureaucratique; le secrétariat général, qui est unique en France, est double auprès des préfectures d'Algérie, l'un des deux secrétaires généraux s'occupe exclusivement des affaires indigènes. Les arrondissements ont été créés en Algérie par la République de 1848, et l'institution des *sous-préfets* a été maintenue, mais le caractère de ces fonctions est tout à fait nouveau; suivant un mot de M. le gouverneur général Jonnart, les sous-préfets ont été « mis à cheval »; leur rôle est en effet moins paperassier et plus politique; ils doivent, par des tournées et enquêtes, veiller à la tranquillité générale, à l'accord des Européens et des indigènes; leurs occupations se rapprochent ainsi de celles des contrôleurs civils tunisiens. Dans les chefs-lieux de département, les conseils de préfecture ont les mêmes attributions que ceux de France, c'est-à-dire qu'ils sont surtout des tribunaux administratifs. Il n'y a pas en Algérie de conseils d'arrondissement.

Les citoyens français et les étrangers européens jouissent en Algérie de tous les droits que leur assure le bénéfice des lois françaises; l'*instruction* est distribuée dans de nombreuses écoles primaires, sept collèges municipaux, trois lycées, enfin dans les Écoles supérieures d'Alger, qui correspondent, avec quelques diffé-

rences, aux Facultés de France. La *justice française* est rendue par des juges de paix, dont beaucoup « à compétence étendue », par seize tribunaux de première instance et par une cour d'appel siégeant à Alger. Les *impôts métropolitains* sont appliqués, pour la plupart,



avec des *atténuations*, ainsi qu'il convient dans une société en voie de constitution; tel est le cas pour les patentes, pour la contribution foncière, etc.; celle-ci ne frappe pas la propriété rurale européenne. L'Algérie est incorporée à la France, quant à son régime douanier; une taxe fiscale, dite octroi de mer, atteint à leur entrée dans les ports les marchandises de toutes provenances, le produit en est partagé entre le budget

général de l'Algérie et les budgets locaux. Les colons et négociants discutent leurs intérêts spéciaux dans des Chambres élues de commerce et d'agriculture.

La diversité de peuplement des diverses régions avait déterminé, même au temps des rattachements, l'adoption de plusieurs types d'**administration locale**, qui ont été conservés; on distingue la commune de plein exercice, la commune mixte, et la commune indigène. La *commune de plein exercice* est administrée par un conseil municipal élu, qui nomme son maire, suivant le régime de la loi française de 1884; la représentation des indigènes dans ces assemblées ne peut jamais dépasser le chiffre de six conseillers ni le quart du conseil, les électeurs indigènes, qui sont des notables de diverses catégories, patentés, employés des services publics, titulaires de décorations françaises, peuvent nommer des Français pour les représenter au conseil, mais leurs délégués, quels qu'ils soient, ne votent pas pour l'élection du maire. Il y a tendance à balancer équitablement les dépenses municipales entre des œuvres qui servent également colons et indigènes; on observait naguère, en nombre de municipalités, un goût excessif pour des constructions trop coûteuses, hôtels de ville, marchés, etc., tandis que la police ou les travaux plus réellement utiles, adduction d'eau potable, assainissement, etc., étaient négligés ou recommandés à la sollicitude du budget gouvernemental.

Dans la *commune mixte*, les électeurs français nomment une commission municipale, qui discute le budget; le président de droit est l'administrateur, c'est-à-dire un fonctionnaire, nommé par le gouverneur général [1]; des adjoints indigènes, désignés par les préfets, représentent les différents villages ou tribus de la circonscription. L'administrateur est investi de pouvoirs judiciaires et de police; on exige de lui aujourd'hui la connaissance

1. En territoire militaire, la présidence est dévolue au commandant de cercle.

des langues indigènes, avec examens « révisionnels », dont l'objet est de vérifier s'il en conserve la pratique. Le recrutement de bons administrateurs est l'une des préoccupations essentielles du gouvernement général; ces fonctions complexes exigent, non seulement des études sur les conditions particulières de l'Algérie, mais des qualités physiques et intellectuelles, de l'endurance, de la fermeté, du tact; placé entre les colons et les indigènes, l'administrateur a la tâche de rapprocher ces deux groupes qui, trop souvent, vivent en méfiance l'un de l'autre, ses pouvoirs disciplinaires lui permettent, s'il sait l'art de s'en servir avec justesse, de débarrasser rapidement sa circonscription des vagabonds et des pillards, redoutés autant des indigènes établis que des colons eux-mêmes; il lui appartient de substituer, par exemple, aux peines de simple police qui atteignent peu les contrevenants, des obligations de travail, des prestations utiles à l'intérêt commun. Le territoire des communes mixtes est le mieux indiqué pour l'essai de toutes les institutions d'association entre Européens et indigènes.

La *commune indigène* n'est autre chose que l'ancien bureau arabe; elle est administrée par des Français, avec le concours des notables indigènes; il n'y a de commune indigène qu'en territoire de commandement, là les chefs supérieurs sont les généraux commandant et, sous leurs ordres, les officiers placés à la tête des cercles; à côté d'eux, des employés des divers services s'occupent des douanes, des forêts, etc.; là les fonctions d'interprète sont exercées en toute sûreté par des officiers spécialistes, tandis que fréquemment, dans le Tell en particulier, devant les magistrats français, l'interprète est un indigène déraciné, parasite, qui complique la procédure et les frais. Les groupes administratifs d'indigènes, ordinairement appelés *douars*, sont dirigés par une hiérarchie de cheikhs et de caïds; ceux-ci reçoivent un cachet et un burnous d'investiture; en pays kabyle, bien que beaucoup des anciennes fran-

chises locales aient été abolies après l'insurrection de 1871, les villages possèdent des municipalités ou *djemaias*, très démocratiques, aux délibérations desquelles il arrive que des femmes mêmes prennent part. Les fonctionnaires indigènes veillent à la sécurité et à la rentrée de l'impôt.

La **loi musulmane** est restée en vigueur pour tout ce qui concerne le statut personnel des indigènes, successions, mariages, etc.; dans les litiges où est en cause un Européen, la juridiction française est de droit, et de plus les indigènes, pour leurs contestations particulières, peuvent demander à y être soumis; il leur est loisible aussi de revendiquer le statut personnel français, mais bien peu profitent de cette faculté, et ceux mêmes qui ont longtemps servi dans des cadres français, préfèrent, le moment de la retraite venu, reprendre la vie de tribu. L'administration algérienne a conservé, sans les remanier profondément, d'anciens impôts qui sont aujourd'hui spéciaux aux indigènes; les trois principaux sont : l'*achour*, qui est levé sur toutes les propriétés cultivées; le *zekkat*, perçu sur les troupeaux, et la *lezma*, qui est, en Kabylie, une sorte de cote personnelle et, dans le Sud, une taxe sur les palmiers; ces impôts indigènes ne frappent que la propriété foncière, sous diverses formes, ils sont adaptés à une société où la possession du sol n'a pas cessé d'être considérée comme la richesse par excellence, et le taux actuel ne paraît pas excéder les forces du contribuable indigène.

Le **19e corps d'armée**, avec quartier général à Alger, pourvoit à la défense de l'Algérie, et renferme aussi certains éléments d'action au dehors, pour une armée coloniale; il se compose de trois divisions, d'infanterie et cavalerie, dont l'une, celle de l'Oranie, est forte de trois brigades au lieu de deux, et de troupes non embrigadées de l'artillerie, du génie, du train, et des services accessoires. Dans le Tell, où leurs garnisons ont été distribuées entre les grandes villes et certains points

stratégiques tels que Fort National, les soldats du 19e corps garantissent la sécurité; avec les facilités de transport actuelles par chemin de fer, il est aisé de concentrer rapidement des contingents là où des incidents locaux, telles les émeutes indigènes de Margueritte en 1901, les rendraient nécessaires.

L'armée d'Afrique comprend des troupes spéciales : dans les tirailleurs et les spahis, les indigènes peuvent s'engager, suivant qu'ils veulent servir à pied ou à cheval, les groupes méharistes du Sud se composent aussi de soldats indigènes, encadrés par des Français. L'Oranie possède les deux régiments de la Légion étrangère, remarquable troupe de campagne, qui a longtemps détaché des bataillons au Tonkin et à Madagascar; comme son nom l'indique, la Légion reçoit des engagés étrangers, qui lui arrivent toujours en grand nombre, surtout lorsque des expéditions militaires sont annoncées. Des spahis « en smala », des *goums* d'auxiliaires moins réguliers, sont des formations particulières aux indigènes. Les troupes d'Afrique, où servent côte à côte des conscrits, français d'origine ou naturalisés, des engagés étrangers, des indigènes, ont toujours fait preuve des qualités les plus brillantes; elles n'ont pas failli à leur vieille réputation dans les dernières campagnes au Maroc. La marine militaire est représentée par un commandement à Alger, mais n'a, le long de la côte, que de petites stations pour torpilleurs.

Travaillant courageusement, sous la protection tutélaire de la paix française, l'Algérie a profondément réformé, depuis quelques années, ses institutions politiques, de manière à mieux ménager l'accord de toutes ses forces; elle est dotée d'un budget spécial, et délibère sur ses propres affaires par ses Délégations. Les **Délégations Financières** sont une assemblée créée, sur la proposition du gouverneur général Laferrière, par décret du 23 août 1898; l'exemple de la Conférence Consultative tunisienne a certainement inspiré les rédac-

teurs de ce décret. Les Délégations sont au nombre de trois, colons, non-colons, indigènes musulmans, leur rôle est de contrôler l'administration et surtout de préparer le budget; elles sont, en somme, un parlement algérien, bien que leurs votes n'engagent pas rigoureusement l'action des pouvoirs publics. Leur originalité principale est dans leur composition : le législateur s'est efforcé de combiner le principe de l'élection avec celui de la représentation des intérêts. Des colons et non-colons, ceux-là seuls sont électeurs aux Délégations qui sont majeurs de vingt-cinq ans, Français depuis douze ans au moins, résidant en Algérie depuis trois ans au minimum; ainsi le droit de vote n'est pas conféré immédiatement aux naturalisés automatiques; il est réservé à des citoyens attachés à la nationalité française et à l'Algérie elle-même.

La Délégation indigène est divisée en deux sections, arabe et kabyle; c'est la première fois que cette distinction est officiellement consignée dans les lois françaises; les délégués kabyles, au nombre de six, sont élus directement par les chefs de village; pour les Arabes, neuf délégués sont élus, par un mode plus compliqué, sur le territoire civil, et le gouverneur général désigne six représentants pour le territoire militaire. Les élections aux Délégations des colons et des non-colons ont lieu par département, à raison de huit par département pour chacun des deux groupes. Le mandat des délégués financiers dure six ans; depuis l'application du nouveau régime, en 1898, il n'y a donc eu encore qu'un renouvellement, en 1904. L'assemblée tient chaque année deux sessions, au printemps et à l'automne; ses délibérations, quelquefois très vives, furent toujours dignes et courtoises; elle n'est pas servilement subordonnée au gouvernement et l'on aurait tort de la considérer comme une simple chambre d'enregistrement. De plus, la collaboration constante des délégués français et indigènes fait ressortir de mieux en mieux la solidarité nécessaire des uns et des

autres. Par là, les Délégations sont un organe excellent de la politique d'association.

Le rôle fondamental des Délégations est l'étude et le vote du **budget**; chaque délégation délibère d'abord isolément, puis les trois se réunissent en une assemblée plénière, dont la consultation par le gouverneur général est obligatoire pour tout ce qui a trait au budget algérien. Celui-ci est autonome depuis l'exercice 1901, en vertu de la loi du 20 décembre 1900. Jadis, les dépenses et recettes de l'Algérie étaient englobées dans les chapitres correspondants du budget métropolitain; il était impossible d'en dresser un tableau complet, de sorte que ni les gouverneurs généraux, ni les Algériens, ne pouvaient se rendre compte des ressources véritables de la colonie, non plus que proposer l'emploi le meilleur à en faire. Les travaux préliminaires établirent que, pour fonder le budget spécial en équilibre, la métropole devait garder à sa charge certaines dépenses de souveraineté : les frais d'entretien du 19e corps d'armée (50 à 60 millions par an) furent donc distraits du budget spécial, ainsi que la garantie d'intérêt aux chemins de fer (une vingtaine de millions); pour ce dernier article, l'Algérie a passé depuis lors avec la France une convention, qui répartit la charge entre elles.

Préparé par l'administration, le budget est discuté par les Délégations dans la session de printemps; l'initiative des dépenses n'appartient qu'au gouvernement général. Cette discussion annuelle a été l'occasion de rapports très étudiés sur une foule de questions importantes, forêts, travaux hydrauliques, enseignement public : les Délégations se font remarquer par leur esprit sérieux et pratique. Le budget, voté par elles, est soumis au Conseil Supérieur de gouvernement, assemblée de soixante membres, dont les élus sont en légère majorité (31); le Conseil peut réduire, mais non augmenter les chiffres votés par les Délégations. Les dépenses sont classées en facultatives et obligatoires, mais cette division laisse aux assemblées algériennes

un pouvoir considérable, puisque les facultatives sont précisément celles des travaux ou institutions que l'on peut appeler d'outillage, celles par conséquent dont une gestion prudente, par les intéressés eux-mêmes, réagit le plus heureusement sur la santé politique du pays. Envoyé en France par le gouverneur général, le budget est présenté par le ministre de l'Intérieur à la signature du Président de la République; il devient alors exécutoire par décret.

Les Chambres métropolitaines exercent leur droit de contrôle en autorisant chaque année, sur rapports spéciaux, la perception des recettes algériennes; des délibérations ouvertes sur ces rapports se dégagent des conseils dont il est impossible que les pouvoirs coloniaux ne tiennent pas compte. Ce sont aussi les Chambres qui statuent sur les propositions d'*emprunt* de l'Algérie; la colonie, dotée de la personnalité financiére, s'est décidée à faire appel au crédit, afin de hâter son développement, économique et social; un premier emprunt, de 50 millions, a été approuvé en 1902; un second a été autorisé par la loi de 28 février 1908, montant à 125 millions qui, grossis de 50 millions à prélever sur les fonds de réserve, seront employés à des travaux divers, chemins de fer, hydraulique, ports, à des constructions d'écoles indigènes et européennes, etc. Les chiffres définitifs de cet emprunt n'ont été arrêtés que par une entente de fait entre le gouvernement général, les Délégations et les Chambres; les fonds ne seront appelés qu'au fur et à mesure des besoins, par décrets successifs.

Le principe de la spécialisation du budget algérien comportait une sous-distinction entre les ressources et dépenses du Tell, d'une part, et de l'autre celle des territoires du Sud; ceux-ci n'ont en effet, ni les mêmes caractéristiques géographiques, ni les mêmes ressources agricoles, ni les mêmes populations. Ce **budget du Sud** est établi par les soins de l'administration, sans que les Délégations en aient connaissance. Les recettes en sont, pour la majeure partie, des impôts indigènes qui tom-

baient jadis dans les budgets départementaux, gérés par les Conseils généraux; ceux-ci cédaient à la tendance naturelle d'employer dans la région du Tell, peuplée de leurs électeurs, des contributions fournies par les indigènes des territoires de commandement. Cette anomalie a pris fin aujourd'hui; l'administration du Sud y gagne en unité et, peut-on dire, en équité. La distribution, entre le budget spécial proprement dit et le budget du Sud, de certaines recettes ou dépenses telles que douanes, taxes de l'alcool, charge des intérêts des emprunts, etc., ne fut pas déterminée sans des calculs compliqués, mais le principe de cette dissociation, entre le pays colonial et le domaine plus méridional d'expansion impériale, s'imposait avec trop d'évidence pour qu'il n'ait pas rallié rapidement la presque unanimité des Algériens.

L'effort d'exacte *adaptation de l'administration aux conditions locales*, n'a pas été moins heureux dans la réforme d'autres services publics. L'Algérie a conquis son autonomie forestière par la loi du 21 février 1903, et ce texte a été complété par des arrêtés des 20 août 1904 et 16 novembre 1906. Elle possède aujourd'hui un Code forestier qui lui est propre; le gouvernement général et les Délégations ont largement augmenté la dotation des services forestiers; les autorités administratives prêtent le concours le plus actif aux agents des forêts pour la répression des délits de fabrication et de colportage clandestin du charbon de bois; la répression n'est pas leur objet unique, mais aussi l'éducation des indigènes, qui sont à l'ordinaire peu sympathiques aux arbres; on leur fait comprendre que, dans ses avenues ouvertes, la forêt leur assurera des pâturages suffisants pour leurs bestiaux, que des coupes régulières sont un procédé d'exploitation plus intelligent et plus rémunérateur en somme que l'incendie. Tous ces progrès étaient impossibles, tant que le régime algérien des Eaux et Forêts n'était qu'une copie servile de celui de France.

Dans le même esprit que la Commission des forêts,

qui a fait ainsi de bonne besogne, avait été nommée en 1904 une Commission des transports, chargée de préparer la revision des services maritimes entre la France et l'Algérie; elle ne se composait pas seulement de fonctionnaires, mais aussi de représentants des Chambres de commerce et d'agriculture. On en dirait autant des enquêtes relatives à la justice, au peuplement français, à l'enseignement. Soit aux Délégations, soit dans les réunions de ces Commissions spéciales, qui préparent avec le gouvernement général le travail des sessions, les colons et les non-colons, les Français et les indigènes prennent un contact plus intime les uns avec les autres; depuis l'octroi du budget spécial, l'Algérie n'a plus rien à attendre que d'elle-même, pour se doter des travaux considérables qui lui manquent encore, étudier le régime qui convient à ses administrations; l'émancipation lui impose des responsabilités en même temps qu'elle lui a conféré des droits. Les Algériens, sans rien perdre de leur vigueur fougueuse de race coloniale, ont acquis un sens des réalités qui en double le prix.

En **Tunisie**, la France a été empêchée par des circonstances internationales d'importer sa législation toute faite; en Algérie, l'expérience des rattachements l'a conduite à des réformes qui rapprochent singulièrement aujourd'hui l'administration de ces deux colonies; il est vain de les opposer l'une à l'autre, ainsi qu'on le fait trop souvent soit dans la métropole, soit, plus encore, de l'autre côté de la Méditerranée. L'Algérie relève du ministère de l'Intérieur, tandis que la Tunisie ressortit aux Affaires Étrangères; il a été proposé de les rattacher toutes deux, ainsi qu'il paraît logique, au ministère des Colonies. Peu importe un changement d'étiquette : l'intérêt français est qu'une même impulsion, d'où qu'elle parte, soit donnée à tous les rouages de la France nord-africaine. Pour étudier les problèmes de la politique indigène, pour ménager l'entente néces-

saire sur la terre d'Afrique entre Français et Européens étrangers, des conférences intercoloniales seraient utiles entre représentants de la Tunisie et de l'Algérie : des rencontres de ce genre contribueraient à vulgariser l'idée que l'empire nord-africain de la France est un *tout organique*, à déterminer les traits essentiels de l'association entre tous ceux qui l'habitent, à définir ce qui a été diplomatiquement appelé l'intérêt spécial de la France au Maroc.

RÉSUMÉ

L'Algérie fut d'abord soumise à une *administration* toute pareille à celle de France, et *rattachée* aux services métropolitains. *Depuis 1896*, *les pouvoirs du* **Gouverneur général** *ont été accrus* et de ce haut fonctionnaire relèvent aujourd'hui presque toutes les administrations algériennes.

L'Algérie est encore divisée en **départements**, qui nomment au suffrage universel leurs sénateurs, députés et conseillers généraux. Le corps électoral comprend, outre les Français nés, les Juifs naturalisés (décret Crémieux, 1870) et les étrangers devenus citoyens français aux termes de la loi de 1889. Les préfets et sous-préfets sont investis de fonctions qui deviennent de contrôle général, plutôt que d'administration bureaucratique. Derrière la région civile du Tell s'étendent les territoires du Sud, administrés par les autorités militaires.

Les **communes** algériennes sont *de plein exercice* dans les régions où les colons sont nombreux, *mixtes* ou *indigènes* dans les autres. Les fonctionnaires préposés à la direction des communes mixtes sont dits *administrateurs*. Des notables indigènes, des conseils municipaux en pays kabyle sont associés à l'administration, et le régime applicable aux indigènes est encore le plus souvent celui de la loi musulmane et des impôts spéciaux.

Le *19e corps d'armée* garantit la sécurité de l'Algérie et possède des troupes particulières de campagne, notamment la Légion étrangère; les indigènes servent, par engagements volontaires, dans les tirailleurs et les spahis.

L'Algérie est dotée depuis 1898 d'une Assemblée élective, les **Délégations Financières**, qui se composent de Français et d'indigènes, et qui discute annuellement le *budget spécial* de la colonie, autonome depuis 1901; le budget du Sud en est distinct.

De plus en plus, l'administration algérienne s'assouplit aux conditions locales et la solidarité de tous les habitants de l'Afrique française du Nord, Français, Européens étrangers, indigènes, s'affirme sous nos yeux.

III. — La politique indigène.

Dans les premières années de l'occupation, les Européens et les indigènes furent ordinairement des ennemis; les Français étaient débarqués à Alger pour châtier l'insolence de pirates turcs, et ne s'aperçurent pas tout de suite que ces adversaires étaient, malgré la communauté de la religion musulmane, bien différents des indigènes de l'intérieur. Ainsi l'Algérie fut conquise par la force des armes, le sentiment religieux des musulmans ayant été exaspéré par les rudesses des premiers contacts. Le succès définitif des Français n'a pas manqué d'imposer aux indigènes le respect de l'autorité nouvelle; l'islam est une religion de « soumission à la volonté de Dieu », d'acceptation résignée aux événements dont le croyant n'est pas maître.

Fondée sur des victoires militaires, la souveraineté française ne s'enracinera cependant parmi les indigènes que si elle se montre à eux bienfaisante autant qu'elle est forte. La France a donc rejeté la théorie du *refoulement*, qui tendait à repousser les indigènes hors du Tell, jusque sur les hauts plateaux ou même dans le Sahara; l'humanité eût condamné ce système barbare, et la colonisation n'y eût même trouvé aucun avantage, puisque les indigènes sont partout ses collaborateurs indispensables. Par contre, on ne saurait, sans une méconnaissance absolue de la mentalité indigène, orienter l'administration nord-africaine vers l'*assimilation* complète des Européens et des musulmans; ceux-ci continueront toujours à se distinguer par leurs conceptions particulières sur le rôle de la femme et la constitution de la famille : la loi française n'a jamais étendu aux filles des musulmans l'obligation scolaire. Entre l'assimilation et le refoulement, la doctrine de l'**association** est celle qui prévaut aujourd'hui : respectant les croyances religieuses et les coutumes des indigènes;

elle s'efforce de les « développer dans leur type » et de faire d'eux des coopérateurs de la transformation commencée sous la direction française.

En général, dans les assemblées métropolitaines, on est porté à l'injustice pour les colons que l'on dénonce, contre toute vérité, comme des oppresseurs des indigènes; parmi les colons eux-mêmes, dont le labeur quotidien est parfois paralysé par les mauvais procédés de certains indigènes, on est disposé à une défiance agressive contre tous les « Arabes » et l'on critique volontiers les tendances, prétendues arabophiles du gouvernement local et de l'opinion française. En fait, le maintien de la sécurité en Algérie, qui n'intéresse pas moins les indigènes que les colons, comporte à l'égard des premiers des dispositions particulières, une répression attentive des menus délits qui sont monnaie courante dans la société purement indigène, mais doivent disparaître dans une société qui s'élève à un statut supérieur. Un *code de l'indigénat* n'est nullement déplacé dans l'Afrique du Nord; lors de la répression des insurrections, jusqu'en 1871, puis pour punir des tribus coupables d'incendies de forêts, le principe de la responsabilité collective a été longtemps appliqué; il est aujourd'hui tombé en désuétude. On ne justifie cependant pas qu'il soit immoral, en pareil milieu : la solidarité des indigènes, qui est systématique, au prix de n'importe quels mensonges, devant la justice française s'accommoderait bien, par compensation, d'une responsabilité commune; le danger serait, parmi des tribus sur lesquelles l'autorité française ne serait pas suffisamment informée, que l'acquittement de cette charge collective retombât uniquement sur les plus pauvres; il conviendrait d'ailleurs de distinguer entre les indigènes chez lesquels existe la propriété individuelle, qui peuvent être déclarés personnellement responsables, et ceux dont le régime est resté patriarcal, qu'il est beaucoup plus difficile d'atteindre par des lois faites pour des Français contemporains; mais il ne paraît pas qu'il faille

condamner en tous cas, au nom de la législation métropolitaine, une pénalité dont l'application vigilante serait parfois exactement équitable.

De même l'institution en Algérie des **tribunaux répressifs**, en 1902, a généralisé en matière de contraventions indigènes la procédure des flagrants délits, supprimé ou du moins réduit ces complications multiples, ces délais, ces renvois qui rendaient illusoire l'exercice de la justice, et ne profitaient qu'à des agents d'affaires, tout en discréditant nos tribunaux parmi les indigènes. Comment nierait-on que les devoirs de bonté sont ici d'accord avec les intérêts de la colonisation, lorsque, dans l'interminable procès des insurgés de Margueritte (1901), la détention préventive conforme aux lois françaises a fait parmi les inculpés plus de victimes que le châtiment immédiat et salutaire n'eût exigé d'exécutions! Les colons, et beaucoup d'indigènes avec eux, se plaignent de l'insécurité des campagnes; en Tunisie, une « direction de la sûreté » est placée sous les ordres du secrétariat général; en Algérie, c'est dans les communes de plein exercice que les délits sont le plus fréquents, parce que les budgets municipaux sont insuffisamment riches et les territoires trop étendus pour assurer une police efficace sous l'autorité des maires; la création ou l'extension d'une police d'État répondraient à l'un des vœux le plus souvent formulés.

Mais, pour prévoir plutôt que punir, on est amené à rechercher quelles sont les causes de la criminalité spéciale des indigènes. La première de toutes est certainement la pauvreté : les vols, les attentats contre les personnes sont plus nombreux dans les années de disette; c'est un fait connu, dans l'histoire des guerres de l'Afrique du Nord, que les colonnes de campagne, les *harkas*, ne se recrutent que dans les saisons intermédiaires entre les façons agricoles, et d'autant plus facilement que les récoltes sont plus médiocres. Cette observation n'est pourtant pas absolue, puisque l'on a vu quelquefois des émeutes indigènes éclater en pays

colonisé où le travail ni les vivres ne manquaient, comme à Margueritte près de Miliana, en 1901, et à Thala en Tunisie, en 1906; mais ce sont là des explosions de fanatisme aisément localisées; plus l'aisance se répandra parmi les indigènes et plus des incidents de ce genre deviendront rares ou du moins négligeables, au regard de l'œuvre d'ensemble. Par ailleurs, l'existence trop souvent oisive des indigènes explique le vagabondage, les habitudes pillardes de beaucoup d'entre eux,



RENTRÉE DES RÉCOLTES : COLON PROPRIÉTAIRE ET OUVRIERS INDIGÈNES.

encouragés à cette vie aventureuse par la pieuse perspective de voler surtout des infidèles.

Enrichir les indigènes, soit en les employant auprès des Européens, soit en améliorant dans leurs sociétés les conditions de la vie et des cultures; les fixer, autant que possible, au sol qu'ils habitent, les instruire en dégageant du Coran lui-même les prescriptions qui stimulent au progrès et commandent le respect du bien d'autrui, tout cela constitue un **programme de politique indigène** qui n'a rien de l'oppression. Actuellement, des musulmans nord-africains adoptent volontiers les procédés agricoles, les machines des Français, recherchent une éducation technique et pro-

fessionnelle dans les écoles françaises; mais cette élite de gens instruits et intelligents est une minorité; la pénétration mutuelle des deux éléments, français et indigène, demeure très lente; il serait excessif de signaler quelques faits, encore trop isolés, pour conclure que dès maintenant l'association est conclue; c'est beaucoup déjà que ce même but soit visé, de concert, par les directeurs de l'œuvre française dans l'Afrique méditerranéenne, et par les plus distingués des indigènes.

La population des musulmans est diverse, suivant les territoires, même en Tunisie où apparaît, mieux qu'en Algérie, une certaine unité sociale; les méthodes de la politique d'association, uniformes dans les grandes lignes, comporteront donc des différences d'application, en rapport avec ces milieux dissemblables. Dans le Tell, les indigènes sont ordinairement dispersés par petits groupes à travers des Européens qui tiennent toutes les directions; ils sont surtout des auxiliaires, et l'on ne trouverait guère de bourgeoisie musulmane, disposant de ressources propres, engagée dans des affaires commerciales personnelles, que dans les villes littorales de Tunisie, autour de Constantine, à Tlemcen. Ce morcellement de la vie indigène n'est pas une conséquence de l'occupation française; il date du régime des pirates turcs, qui étaient des immigrés comme les Français d'aujourd'hui, mais qui ne se sont jamais souciés des populations indigènes. L'extrême division de ces groupes, à part quelques villes, rend particulièrement difficile la distribution de l'instruction; il appartient aux colons, aux municipalités autant qu'aux pouvoirs publics, de rallier leurs voisins indigènes, par des pratiques où la justice se concilie avec la fermeté; beaucoup d'entre eux ont réalisé des associations vraiment fécondes, par exemple dans la région de colonisation lyonnaise près de Bougie; mais cet effort des colons se dépenserait en pure perte, s'il n'était protégé par le cadre d'une police active, plus nécessaire dans le Tell que partout ailleurs.

Dans les districts montagneux, sur les hauts plateaux, dans les oasis, le progrès français peut atteindre non plus des individus, mais des sociétés indigènes; là, des écoles appropriées, des institutions de prévoyance et de bienfaisance sont exactement à leur place, et des tentatives constantes de rapprochement doivent être poursuivies; ce sera surtout le rôle de l'administration, car les colons ne sont qu'en petit nombre. Ces sociétés indigènes étaient constituées longtemps avant la venue des Français; l'occupation les a contraintes à modifier certaines de leurs habitudes, elles n'ont cependant pas, en moins d'un siècle, abandonné leurs traditions ataviques; une administration prudente saura s'en inspirer, en en corrigeant seulement ce qui paraîtrait inacceptable pour nos conceptions générales européennes d'humanité et de respect des droits individuels. Des notables sont à la tête de tous ces groupements indigènes, plus démocratiques en Kabylie et dans les oasis, plus aristocratiques en pays découvert de steppes, de Kairouan aux parcours des Ouled-Sidi-Cheikh et des Chambas; la France a déjà rencontré, parmi ces *notabilités musulmanes*, d'excellents et dévoués collaborateurs; il importe que le nombre en soit assidûment accru, et que les administrations cherchent partout à susciter ces coopérateurs indigènes, au lieu de céder à la tentation de se substituer à eux [1].

Vers quels progrès les Français orienteront-ils les indigènes, soit par leur action directe dans le Tell soit, dans l'arrière-pays, par l'intermédiaire de chefs musulmans? Les indigènes n'ont aucune notion de la médecine, encore moins de l'**hygiène**. L'esprit du régime français est exprimé par les précautions médicales dont est entouré aujourd'hui le pèlerinage à la Mecque; ce voyage, que désirent accomplir chaque année des milliers de musulmans, n'est plus la randonnée indéfinie, par dures

1. C'est là le système aujourd'hui recommandé aux résidents hollandais de Malaisie, ainsi qu'aux fonctionnaires britanniques dans l'Inde.

étapes, sur les routes de terre du nord de l'Afrique; des bateaux à vapeur, soumis à une inspection sanitaire, emportent les pèlerins dans des conditions modernes de rapidité, sinon de confort; on n'empêche le départ que des malades atteints d'affections contagieuses, on veille à ce que l'entassement à bord ne dépasse pas les limites convenables, à ce que tous les passagers soient vaccinés; au retour, s'il est nécessaire, on leur impose des quarantaines et c'est seulement dans les années où les Lieux Saints de l'islam sont infestés par des épidémies, qu'une interdiction générale est prononcée. La France ne fait pas moins pour faciliter à ses sujets musulmans l'accomplissement de leurs devoirs religieux que le sultan de Constantinople lui-même, qui construit un chemin de fer de la Méditerranée orientale à La Mecque.

En Tunisie, les institutions indigènes de **bienfaisance et d'assistance** sont entretenues par l'administration des Habous, sous un contrôle financier français; un personnel musulman d'infirmiers assiste les médecins français; plusieurs de ceux-ci ont créé dans l'intérieur des dispensaires, où se multiplie l'ingéniosité de leur dévouement. En Algérie, des cours spéciaux sont professés à l'École de médecine d'Alger pour l'éducation « d'auxiliaires médicaux indigènes »; accompagnant des médecins français ou des administrateurs en tournée, ces praticiens circulent à travers les douars pour donner des consultations, vacciner, distribuer des médicaments, en particulier de la quinine, opérer des pansements contre les maladies des yeux, informer les indigènes qu'ils peuvent, en cas de besoin, s'adresser à des infirmeries françaises. Dans beaucoup d'hôpitaux, les indigènes sont admis au même titre que les Européens, de plus quatre hôpitaux et près de quatre-vingts dispensaires dispersés dans toute la colonie (fin 1907) leur sont exclusivement réservés; des dames médecins, dans les trois chefs-lieux de département et à Bône, sont à la tête d'un service particulier pour les femmes et les enfants

indigènes. Plus de quatre cent mille consultations gratuites ont été dispensées aux musulmans algériens en 1907.

La lutte est menée vivement par les médecins français et leurs aides, en particulier contre les maladies qui causent le plus de ravages parmi les indigènes, paludisme, variole, tuberculose, affections des yeux. Le *toubib* est volontiers accueilli dans les familles musulmanes, on lui sait gré notamment des soins dont il entoure les enfants du premier âge, et les femmes, quels que soient leurs préjugés, entrent vite en confiance et viennent lui demander ses soins. Mais ce serait une *erreur de croire qu'en pays musulman nord-africain, le médecin peut s'avancer seul*, sur la réputation de ses qualités de bienfaiteur; son intervention même atteint l'autorité de charlatans, exploiteurs de la crédulité indigène, qui ne craignent pas de surexciter le fanatisme pour discréditer la concurrence. Autour du médecin, comme de l'administrateur qui s'inquiète sincèrement du bien-être des indigènes, un cadre de force est nécessaire; à Oujda, quelques mois après l'occupation française, un médecin militaire donnait jusqu'à soixante consultations par jour, à la grande satisfaction des indigènes; en même temps à Merakech, le docteur Mauchamp, qui ne s'occupait pourtant que de sa mission humanitaire, mais qui n'avait pas de soldats français autour de lui, était odieusement assassiné (1907).

L'**école** est, avec la médecine, un des instruments les plus précieux de la politique d'association, mais peut-être n'a-t-il pas été manié jusqu'ici avec toute la dextérité désirable. La Tunisie, plus libre de ses programmes que l'Algérie, avait d'abord multiplié, au degré élémentaire, des écoles arabes-françaises, où les jeunes indigènes apprenaient à parler français et recevaient une instruction analogue à celle des écoles primaires de France; l'expérience prouva que ce plan d'études devait être amendé, et la Direction s'attacha désormais à former des instituteurs indigènes, capables

de renouveler les méthodes surannées des écoles coraniques, et de mettre à la portée des jeunes musulmans un enseignement de plus en plus technique et professionnel; ainsi, à Tunis, la belle école Émile Loubet enseigne le modelage, le travail du fer et du bois à des Français et à des indigènes; parmi ceux-ci quelques boursiers sont destinés à devenir des moniteurs qui se répandront dans l'intérieur de la Régence; dans ces écoles sans livres, l'instruction peut être donnée en commun, sans inconvénient, à des jeunes gens européens et indigènes; dans les autres, l'enseignement de la langue française est indispensable, mais suppose des cours particuliers pour les indigènes; des instituteurs indigènes, spécialement élevés pour ces fonctions, pourvus de livres classiques en arabe, soumis à des inspections de maîtres français bien au fait de cette langue sont, semble-t-il, les plus capables de faire pénétrer peu à peu parmi nos sujets quelques idées nouvelles.

En Algérie, où le dixième tout au plus des garçons indigènes d'âge scolaire suivent les cours de nos instituteurs, le développement de ces écoles s'est longtemps heurté à la rigidité des règlements métropolitains, qui imposent une contribution des communes, des dimensions déterminées suivant le nombre des élèves, etc.; aussi peut-on dire que, sauf dans les grands centres, l'enseignement indigène dans les communes de plein exercice est tout à fait insuffisant. Sur l'emprunt de 1908, une somme importante est explicitement affectée à multiplier les écoles indigènes; pour employer ces fonds de la manière la plus utile, on reconnaîtra certainement la nécessité d'assouplir les formules bureaucratiques de France; de même que la Tunisie, l'Algérie réclame la formation d'un personnel d'instituteurs indigènes, un rajeunissement et une surveillance des écoles coraniques, la rédaction de manuels spéciaux et d'un programme primaire dégagé des routines métropolitaines; l'objet de cet enseignement sera d'inculquer aux

jeunes indigènes, sans toucher à leurs croyances héréditaires, des notions scientifiques, propres à améliorer leur existence, tout en les rapprochant de leurs protecteurs français.

L'**enseignement professionnel** doit être lui-même distribué avec discernement : pour quelques spécialités seulement, qui sont naturellement indigènes, nous aurons à former, à ressusciter parfois, un personnel d'ouvriers d'élite; la fabrication des tapis, le travail des plâtres ajourés, la faïencerie d'art sont des industries musulmanes dont la disparition, devant les concurrences de la machinerie européenne, serait infiniment regrettable. Pour le reste, l'école spécialement professionnelle, au sens français du mot, est moins adaptée aux besoins du pays que l'école primaire élémentaire, à programme pratique, variable suivant les régions. Aussi bien est-ce celle-là que souhaitent les indigènes instruits, qui ne cherchent plus à tirer parti de la présence des Français en s'introduisant dans les administrations publiques, mais se persuadent aujourd'hui que les carrières économiques, tout aussi honorables, leur assurent une existence plus libre et plus lucrative; des représentants des Kabyles aux Délégations financières ont souvent demandé l'envoi dans leurs villages de professeurs experts en la culture du figuier; des Tunisiens de bonne famille n'ont pas hésité à étudier personnellement les procédés modernes de la taille de l'olivier. C'est ainsi, par des manœuvres en ordre dispersé, que l'instruction s'étendra le plus sûrement parmi nos sujets indigènes.

Cette instruction, sagement répandue, tend à fixer l'indigène au sol, à l'orienter vers la propriété; des **institutions de prévoyance**, des leçons de choses appliquées à l'agriculture hâteront cette évolution, qu'il faut prendre garde cependant de guider avec clairvoyance, afin de réserver, au milieu d'indigènes enrichis, la place nécessaire de la colonisation française. Près de deux cents *sociétés indigènes de secours mutuels, de prévoyance et de prêts* sont en marche progressive, sous

l'inspiration de fonctionnaires français; dans les années de mauvaises récoltes, elles achètent et distribuent des grains aux vieillards et aux infirmes, elles consentent des avances en nature ou en numéraire aux cultivateurs; en prévision de ces intempéries, elles emmagasinent du blé et de l'orge de réserve dans des silos, elles peuvent ainsi acquérir ces grains au moment le plus favorable, et c'est un moyen, lorsque les prix montent, d'atténuer les inconvénients de l'agiotage et de l'usure. L'actif des sociétés indigènes de prévoyance, en Algérie seulement, dépasse 15 millions et demi de francs (1907); l'exercice budgétaire de ces établissements, réglé sur les saisons de l'agriculture, court du 1er octobre au 30 septembre. En Tunisie, une initiative toute nouvelle, imitation par des indigènes d'associations françaises, est la création d'une coopérative d'achat formée par les négociants en babouches de Tunis et Kairouan, et celle d'une Union commerciale d'épiciers, pour la plupart originaires de Djerba; ces groupes sont montés par actions, respectivement de 18 et de 36 francs, payables par mensualités de 1 fr. 50 et 3 francs; le nombre des participants est d'environ deux mille.

Les indigènes, stimulés par des primes, instruits par les exemples des colons, prennent part aux comices agricoles, à des concours de charrues françaises; les pêcheurs de Sfax sont disposés à mettre à l'essai des engins nouveaux, beaucoup de propriétaires indigènes font partie de syndicats d'irrigation, côte à côte avec des colons; dans plusieurs communes d'Algérie, des pères de famille ont offert leur concours pour élever à frais minimes une école, où leurs enfants recevraient une éducation pratique. Il se constitue, particulièrement en Kabylie et sur la lisière des hauts plateaux, *un capital indigène,* foncier et même mobilier, dont les détenteurs s'attachent de plus en plus aux idées d'ordre et de progrès, c'est-à-dire au maintien de la souveraineté française. Même parmi les populations des steppes,

le communisme des tribus s'émiette, au contact de la civilisation démocratique apportée par la France: l'individu prend conscience de ses droits, s'éveille à la notion du travail libre et de la propriété personnelle: il n'en va pas autrement dans l'Afrique du Nord que dans les *mirs* ou communes russes, où l'on entend aujourd'hui les jeunes gens protester contre l'indolente tyrannie des institutions patriarcales.

Dans une population indigène qui s'élève ainsi, la France trouve, pour tous ses services, des collaborateurs en nombre croissant. Elle n'a d'abord demandé à ses sujets que quelques **fonctionnaires** et des **soldats**. Les beys appliquant depuis longtemps la conscription au recrutement de leur armée, le Protectorat n'a fait que continuer leurs traditions, en les régularisant; les Tunisiens sont, en principe, astreints à un service militaire de deux années, la conscription a été étendue à toute la Régence; le recrutement indigène entretient la garde beylicale, le 4e régiment de tirailleurs (improprement appelés ici algériens) et le 4e spahis; de plus, il verse des hommes aux services locaux de l'artillerie et du train, ainsi qu'aux équipages de la flotte; ces marins (*baharias*) sont formés à Bizerte. En Algérie, la conscription n'existe pas pour les indigènes, qui servent dans les tirailleurs et les spahis sur engagements et rengagements; ce sont donc des troupes de volontaires, de soldats de métier, qui participent à des campagnes au dehors d'aussi bon cœur qu'ils lutteraient pour la défense du territoire; les Kabyles, en particulier, s'engagent volontiers; il n'y a pas de village kabyle où l'on ne rencontre des indigènes portant quelque médaille coloniale. La question a été posée de savoir si l'on n'étendrait par la conscription métropolitaine aux indigènes d'Algérie; elle est extrêmement délicate, des notables musulmans opinent que, si leurs coreligionnaires sont astreints aux obligations militaires des Français, il est juste de leur accorder aussi les droits

politiques des citoyens français. Or rien ne serait plus dangereux que d'entrer dans cette voie, tandis qu'il sera facile, si l'on veut plus de soldats indigènes, de trouver de nouveaux engagés volontaires; c'est affaire uniquement d'argent.

Dans les administrations civiles, nous pouvons offrir aussi des places aux indigènes, d'autant mieux qu'une éducation spéciale les aura préparés à cet effet; l'enseignement de ces collaborateurs n'a rien de commun avec l'enseignement primaire, dont il faut le distinguer tant par ses programmes que par les établissements dans lesquels il sera donné. A Tunis, le *collège Sadiki*, fondé et entretenu par les Habous, est surtout pratique et professionnel; il dirige ses élèves vers les carrières économiques autant que vers les fonctions publiques; le *collège Alaoui* est une école normale, pépinière d'instituteurs indigènes; le gouvernement réforme prudemment les méthodes de la *Grande Mosquée* de Tunis, où n'étaient guère professés jusqu'ici qu'une série de cours scolastiques, figés dans des méthodes immuables depuis le Moyen Age. En Algérie, les **médersas**, établissements d'enseignement supérieur indigènes, instruisent des juges, des imans ou desservants de mosquées, parfois aussi des instituteurs; une section indigène est annexée à l'école normale de La Bouzaréa, près d'Alger. Mais s'il est intéressant de former, pour les administrations françaises, des sujets indigènes, l'importance est plus grande encore d'élever des fils de musulmans notables qui resteront, sortis de nos écoles, des notabilités indigènes dans leur propre milieu; le but n'est pas de multiplier des bureaucrates qui dispensent les fonctionnaires français d'apprendre l'arabe, mais de rapprocher de nous, par leurs cadres, les sociétés indigènes.

Ce travail, tout de patience et de tact, se heurte à bien des difficultés, dont certaines du fait des indigènes eux-mêmes. Trop longtemps, les Français sont restés, en face des civilisations indigènes, des étrangers, posés

comme en marge, tels les Anglais et les Hollandais dans les Indes, tels, mais avec la violence arbitraire de la domination en moins, les Mamelouks en Égypte; ils s'entouraient de quelques auxiliaires ou interprètes, qui se déclassaient plus ou moins parmi leurs congénères, du fait qu'ils consentaient à servir les *roumis*. Aussi bon nombre de nos colons, qui ne sont pas en pays d'outre-mer des passants, comme la plupart des fonctionnaires, montraient-ils une défiance souvent légitime contre ces indigènes, peu et mal instruits, et de proche en proche contre le principe même de l'enseignement qui les formait si médiocrement. Par contre, des indigènes, pourvus d'une éducation supérieure, affectaient une indifférence railleuse pour les directions françaises, adoptaient, à Tunis, des modes qui semblaient des signaux de ralliement, se faisaient appeler « jeunes Turcs », profitaient de leur culture supérieure pour glisser dans la presse indigène des insinuations malveillantes contre l'œuvre du Protectorat; si la politique d'association ne savait qu'armer de telles oppositions, elle serait une simple duperie.

Mais elle n'est pas condamnée à cette faillite : déjà des jeunes gens de bonnes familles indigènes sont venus chercher dans nos écoles supérieures autre chose que des titres à des mandats électifs ou à des faveurs administratives; d'anciens élèves du collège Sadiki sont négociants, voire industriels; tel autre, lauréat des Facultés de médecine de France, retourne parmi ses coreligionnaires pour y exercer sa profession; la presse indigène ne compte pas seulement des rédacteurs empressés à flatter les routines et aviver les défiances du conservatisme musulman; il en est qui sont animés d'un désir sincère de progrès et de concorde et qui poursuivent le rapprochement des Français et des indigènes, à Tunis, en Algérie et jusqu'à Tanger. L'avis général de ces musulmans instruits et de bonne volonté est que l'infériorité de leurs coreligionnaires tient à la pauvreté de leurs procédés de travail; ils relèguent au

second plan les controverses de politique pure, et réclament une éducation de caractère surtout économique, qu'ils contribuent à répandre par leurs exemples et par leurs écrits. La nécessité d'un accord amiable entre deux sociétés très différentes appelées à cohabiter sur le même territoire est aujourd'hui comprise des notables indigènes, comme des directeurs de l'administration et de l'opinion françaises; l'intérêt solidaire de tous est de réaliser pratiquement cet accord.

RÉSUMÉ

Également *éloignée du refoulement et de l'assimilation, la* **politique d'association** tend à rapprocher les Français et les indigènes.

Elle comporte, en présence de sociétés indigènes encore peu avancées, des *procédés spéciaux de surveillance et de police* (code de l'indigénat, tribunaux répressifs) et des applications diverses, suivant les milieux différents : dans le Tell, les indigènes sont dispersés parmi les Européens, tandis qu'ailleurs ils forment des groupes sociaux organisés.

Le progrès pénétrera parmi les indigènes par l'**hygiène** et par l'**école**. La France a créé à l'usage des indigènes des dispensaires et infirmeries, des consultations gratuites, etc. L'enseignement primaire distribué aux indigènes prend un caractère de plus en plus pratique et professionnel.

Des *sociétés de prévoyance et de secours mutuels* se multiplient dans les campagnes, encouragées par l'administration française.

Les indigènes de l'Afrique du Nord s'enrichissent sous le régime de la paix française; ils ne fournissent plus seulement des soldats et quelques fonctionnaires aux services français; ils *constituent des capitaux*, deviennent propriétaires, participent à l'œuvre de la colonisation; ils reconnaissent la nécessité d'une entente avec la société française, dont le voisinage se traduit pour eux par d'immenses bienfaits.

IV. — Le peuple français d'Afrique.

L étude des éléments divers de la population nord-africaine[1] a montré que, parmi les Européens, les **Fran-**

1. Voy. ci-dessus, première partie, chap. III.

çais d'origine, nés en France ou en Afrique, n'étaient pas les plus nombreux; ils ne sont la majorité que si l'on considère séparément chacun des autres groupes, les Espagnols, qui peuplent le Tell oranais, et les Italiens, dont les effectifs principaux sont ceux de la province de Constantine et de la Tunisie. A la différence des éléments indigènes, musulmans et même israélites, ces Européens de plusieurs origines se mêlent entre eux; des intérêts les rapprochent, une grande quantité d'unions mixtes effacent peu à peu les particularités primitives et fondent en une seule les races diverses. Celle-ci n'est déjà plus la race française pure, bien que les formes administratives et les habitudes sociales, parmi les Européens de Tunisie et d'Algérie, soient à peu près celles de France; elle a quelque chose de plus positif et de plus ardent, un goût plus net pour la vie de plein air, pour les aventures, pour les gains pénibles joyeusement dépensés, toutes les qualités en somme, avec les inévitables défauts réciproques, d'une race coloniale, pleine de jeunesse et de confiance en l'avenir.

Le nombre des Français purs est exactement donné par les statistiques tunisiennes, parce que dans la Régence ni les étrangers européens, ni les Juifs indigènes ne sont naturalisés comme en Algérie; les documents du gouvernement général de l'Algérie distinguent aussi les Français d'origine des naturalisés, mais cette même précaution n'est pas toujours observée par ceux qui parlent de l'Algérie : de là des erreurs sur les proportions véritables des Français et des étrangers. Dans l'amalgame qui se fait, le sang français représente le ferment intellectuel, le bouquet; le sang des races latines de la Méditerranée apporte au type final une physiologie mieux assouplie aux climats méridionaux, plus de résistance avec moins de finesse. La combinaison de ces deux éléments est beaucoup plus avancée en Algérie qu'en Tunisie, où l'occupation française n'est pas vieille de trente ans encore; on peut la considérer comme très heureusement adaptée aux conditions de

l'Afrique du Nord; il ne tient qu'à une législation judicieuse, uniquement soucieuse de s'appuyer sur des faits, que son progrès soit une variété du progrès français.

La puissance qui détient l'administration exerce par cela seul une prépondérance décisive; mais si ses nationaux n'y joignent la possession de la terre, s'ils restent des fonctionnaires, des passants au lieu de devenir des colons, les chances de durée de leur souveraineté demeurent essentiellement précaires; d'où la nécessité d'*attirer des Français* de France dans l'Afrique du Nord, et tout ensemble de *franciser les étrangers* européens qu'attire la sécurité française en un pays encore insuffisamment peuplé. La fusion des races se poursuit, sans aucune intervention administrative, par leur simple cohabitation et par le jeu des intérêts associés; tous les enfants étrangers passent par l'école française, sauf en Tunisie, où subsistent encore quelques écoles italiennes; naturalisés, ils font leur service militaire dans les mêmes régiments que les conscrits français, les mille rencontres de la vie courante leur imposent l'usage de la langue française, les mesures, les formules d'affaires de la France; les femmes italiennes, plus encore les Espagnoles en Oranie, sont en surnombre sur leurs nationaux masculins, tandis que beaucoup de Français, colons et fonctionnaires, viennent célibataires, et volontiers épousent ces femmes de races méridionales; les mariages entre Françaises et étrangers sont plus rares, sauf dans la haute bourgeoisie. Dans l'ensemble, le mouvement d'amalgame est assez rapide.

L'État a, par conséquent, le devoir de *veiller à ce que la race qui s'élabore ainsi soit marquée d'une empreinte française;* l'école, le service militaire, le peuplement français sont ses moyens principaux. Les étrangers qui se fixent en Afrique arrivent, pour la plupart, avec des intentions de travail; les Siliciens, les Andalous gardent entre eux des traditions de rusticité violente, ils règlent leurs querelles au couteau, instantanément réconciliés

si la police française a l'indiscrétion de vouloir les départager, mais ce ne sont pas, à l'ordinaire, des gens malhonnêtes, redoutables à la propriété ou à la personne d'autrui. Les autorités françaises ont le droit d'expulser les étrangers qui troubleraient la paix publique ou tiendraient une conduite hostile aux pouvoirs établis; en Tunisie, cette faculté s'exerce parfois contre des échappés du bagne de Pantellaria, en Oranie contre des agitateurs espagnols qui sont presque toujours des criminels de droit commun. Jamais les étrangers tranquilles n'ont été molestés dans les possessions françaises d'Afrique; certaines campagnes menées par quelques journaux espagnols ou italiens exploitaient, sans critique ou sans bonne foi, les doléances d'individus suspects, dont la malfaisance eût été réprimée dans n'importe quelle société civilisée.

Le péril de « nationalismes » étrangers à la France ne paraît menaçant ni en Tunisie ni en Algérie, mais le **nombre des étrangers**, naturalisés ou non, est si considérable qu'il y a urgence à développer parmi eux les institutions françaises. L'*école primaire* est la plus puissante de toutes. La majorité des Espagnols et des Italiens qui débarquent en Afrique sont peu instruits, sinon totalement illettrés; dans leurs pays d'origine, les écoles rurales sont encore très insuffisantes; ces immigrants qui arrivent adultes, souvent en famille, désirent pour leurs enfants une éducation qu'eux-mêmes n'ont pas reçue. On a vu des pères se faire répéter le soir, à la maison, les leçons de l'instituteur français, apprenant à lire par l'intermédiaire de leurs fils; d'autres, qui ne comprenaient pas le dialecte de leurs voisins, — c'étaient tous des Italiens pourtant, mais de provinces différentes, — ne se sont entendus entre eux que lorsqu'ils surent parler français, formés ainsi indirectement, par l'école. Les enfants de ces travailleurs n'ont pas de type intellectuel bien défini lorsque, nés en Afrique ou venus en bas âge avec leurs parents, ils

entrent dans les classes françaises; c'est à ce moment qu'il faut les préparer à devenir Français; en Algérie, dès leur majorité, sauf le cas exceptionnel où ils déclinent la nationalité française, la qualité de citoyen leur est acquise; en Tunisie, ils doivent la requérir, et bien peu s'en soucient, mais la plupart sont, en fait, des Tunisiens sans esprit de retour.

Le choix des *programmes* et plus encore celui des *instituteurs* doit préoccuper les autorités françaises. L'un des moindres inconvénients de la loi de naturalisation automatique, en Algérie, n'est pas de classer instituteurs français des naturalisés que leur francisation superficielle qualifie mal pour ce rôle. En Tunisie, des écoles italiennes dont les maîtres sont payés ou même nommés par le gouvernement de Rome, existaient avant le Protectorat, et le traité de 1896 les a maintenues, mais en spécifiant qu'elles ne pourraient s'étendre; or en 1905-1906, les écoles françaises se trouvant trop petites pour recevoir tous les enfants qui se présentaient, quelques classes nouvelles ont été créées dans les écoles italiennes; il est urgent que l'extension des écoles françaises mette un terme à cette anomalie; partout où nos instituteurs s'établissent, la clientèle afflue; l'emprunt tunisien de 1907 a prévu l'affectation de sommes importantes pour travaux scolaires; il en est de même en Algérie.

L'identité de leurs besoins décidera peut-être la Tunisie et l'Algérie à étudier en commun le développement de l'école primaire française et surtout la formation des maîtres. Au degré élémentaire, le programme serait utilement allégé; on le signale déjà comme trop touffu en France, à plus forte raison ce reproche tombe-t-il juste en Afrique, avec des écoles où viennent s'asseoir ensemble des enfants pour beaucoup desquels le français n'est pas la langue maternelle. Un enseignement plus élevé, dit primaire supérieur, est trop peu développé encore, et c'est pourtant celui qui conviendrait le mieux à la majorité des enfants européens,

particulièrement des jeunes Français, qui en suivraient les cours presque tous, s'ils étaient placés à leur portée. Quant aux instituteurs, un séjour en France devrait être exigé de tous; c'est en France qu'ils recevraient leur préparation intellectuelle et pédagogique générale; avant de servir en Tunisie ou en Algérie, ils passeraient à Alger ou à Tunis par une école d'application où ils recevraient un enseignement plus spécialement africain; l'étude de l'arabe serait obligatoire et la connaissance pratique de cette langue exigée, avec contrôle d'examens périodiques, pour tous les maîtres. La tâche des instituteurs serait singulièrement facilitée par la publication de manuels rédigés expressément à leur intention, faute desquels ils doivent se contenter des livres de France, écrits pour une autre clientèle.

En matière d'**enseignement secondaire**, les mêmes cours suffisent à recevoir tous les élèves européens, sans distinction d'origine, et avec eux les quelques indigènes qui voudraient pousser leurs études dans ce sens. Les naturalisés, en général, et les non-Français en Tunisie, suivent les séries sans latin; les classes supérieures, directement préparatoires au baccalauréat, ne sont presque peuplées que de Français proprement dits. L'Afrique du Nord possède quatre lycées de plein exercice, à Tunis, Constantine, Alger et Oran; plutôt que la multiplication de ces établissements, dont l'appareil est un peu lourd en pays neuf, on souhaiterait la fondation de petits collèges, de pensionnats municipaux, pour garçons et pour filles, suivant des formules très variées; là serait donné surtout l'enseignement primaire supérieur, suivant les programmes de l'État, et les chefs d'institution seraient autorisés à s'adjoindre un personnel restreint, par exemple un licencié ès lettres et un licencié ès sciences, pour préparer les quelques élèves qui le désireraient au baccalauréat, ou à ce qui le remplacera sous un autre nom. En Tunisie, une innovation fort bien comprise est celle de l'école Jules-Ferry, destinée aux jeunes filles, qui est en même temps un col-

lège secondaire et une école normale d'institutrices.

L'Afrique du Nord ne peut se passer d'un Institut supérieur, ouvert à tous les citoyens ou sujets français, où s'affirme, par la direction des études comme par le recrutement des auditeurs, la coopération de la science française à l'œuvre de la colonisation, l'association intellectuelle des plus hautes « capacités » de toutes origines. Les **Écoles Supérieures d'Alger** (Droit, Médecine et Pharmacie, Sciences, Lettres) sont déjà mêlées intimement à la vie locale; des cours y sont professés sur les langues indigènes, l'histoire et la géographie africaines, la prophylaxie des maladies spéciales au climat, l'œnologie, le droit musulman, etc. ; leurs professeurs dirigent tous les services scientifiques, et pourraient jouer un rôle plus important encore dans la formation du personnel administratif et technique nécessaire à l'Afrique du Nord. C'est à ce besoin d'adaptation locale que répond le projet de transformation de ces Écoles supérieures en une Université de l'Afrique du Nord, dont l'action devrait s'étendre à la Tunisie aussi bien qu'à l'Algérie; certains cours pourraient même être professés à Tunis plutôt qu'à Alger, qui est un milieu moins favorable aux études proprement musulmanes.

Toutes ces institutions d'enseignement concourent à la formation morale et intellectuelle du peuple français d'Afrique; le **service militaire** est un autre instrument de cette même œuvre. Aux termes de la loi en vigueur, tous les Français doivent deux ans de service militaire, et les dispenses insérées dans la législation antérieure ont été abolies; les jeunes gens d'Algérie et de Tunisie, qui n'accomplissaient jadis qu'un an de service actif, sont désormais soumis à la règle commune. Les étrangers de Tunisie échappent au recrutement français, mais il n'en est pas de même en Algérie, où la naturalisation automatique renforce le contingent français d'un nombre considérable de jeunes étrangers; sur un effectif

normal de 5 500 à 6 000 conscrits, on compte moins de 4 000 Français d'origine. Tous ces soldats servent, en Afrique même, dans les unités du dix-neuvième corps; ils sont animés d'un bon esprit militaire, montrent une aptitude remarquable à s'instruire vite et, quand l'occasion s'en offre comme lors des récentes campagnes marocaines, font preuve de vigueur, de courage et de sentiments d'étroite camaraderie. Les régiments de zouaves, en particulier, présentent une image très vive de la diversité du peuple français d'Algérie, avec leur recrutement mixte de Français d'origine et de naturalisés, Européens et Juifs; en Oranie, il n'est pas rare de rencontrer des soldats en uniforme qui parlent espagnol entre eux.

Le service militaire, même à court terme, fait de tous ces jeunes gens des « Algériens »; s'il était accompli dans les garnisons de France, il serait plus efficace pour marquer leur instruction commune d'une empreinte française encore plus profonde, et ce séjour ne serait pas inutile pour presque tous les naturalisés, qui sont Français sans l'avoir voulu. En Tunisie, la distinction est moins apparente qu'en Algérie entre les troupes françaises et les indigènes, parce que les soldats musulmans en Algérie sont des engagés, des professionnels, tandis qu'en Tunisie ce sont des appelés, comme les Français : dans les grandes manœuvres, on a remarqué, chez de vieux tirailleurs algériens, quelque dédain pour les réservistes, moins entraînés, des régiments européens; ces distinctions s'atténuent promptement en campagne. C'est un art subtil des instructeurs français, que de faire une armée solide et compacte, avec des recrutements aussi différents que ceux des zouaves et chasseurs, des tirailleurs et spahis, de la légion étrangère. Là se présente, sous son aspect militaire, le problème de la cohabitation des races, qui domine toute la politique française dans l'Afrique du Nord.

Les immigrants européens de nos colonies méditerra-

néennes appartiennent à des nations catholiques; c'est un fait dont il a été tenu compte pour l'application de la loi de séparation des Églises et de l'État. La Tunisie, toujours au bénéfice de sa situation plus indépendante, a pu passer une convention avec l'archevêché de Carthage pour assurer le **service du culte**; les Maltais surtout sont attachés aux cérémonies catholiques et le régime adopté donne satisfaction à toutes les consciences, sans laisser la porte ouverte à l'établissement en Tunisie d'un clergé qui ne serait pas français. En Algérie, le danger serait que des prêtres espagnols fussent substitués parmi leurs compatriotes aux prêtres français qui les desservent aujourd'hui; « Pères Blancs » ou séculiers, le clergé africain est libéral, d'esprit bien français; il a renoncé à tout autre prosélytisme que celui de la bienfaisance parmi les indigènes, il s'associe volontiers aux recherches scientifiques et aux travaux de la colonisation, il peut contribuer utilement au rapprochement des Français et des étrangers européens, naturalisés ou non. Aux termes d'un décret du 27 septembre 1907, le gouverneur général garde le droit, « dans l'intérêt public et national », d'accorder des indemnités de fonctions aux ecclésiastiques qui exerceront un culte public, « en se conformant aux prescriptions réglementaires »; c'est là, en fait, un droit de contrôle, un moyen de conserver à l'Algérie, sans immixtion d'éléments étrangers, le clergé français qu'il lui faut.

Le peuple néo-français en formation sera plus près du peuple métropolitain, si le nombre des Français d'origine augmente dans l'Afrique du Nord; c'est à quoi tend l'effort de la **colonisation par des éléments français**; ce service, d'ordre politique autant qu'économique, a sa carrière marquée surtout en Tunisie et en Oranie. Contrairement à ce que l'on répète souvent, dans les colonies mêmes, les fonctionnaires ne sont pas moins utiles à cette œuvre que les colons proprement dits; beaucoup d'entre eux fondent des familles dans le pays

de leur résidence, s'y attachent, s'y créent des intérêts fonciers ou mobiliers ; on ne compte plus les anciens fonctionnaires qui demeurent en Algérie, voire en Tunisie, leur retraite prise. Mais la Tunisie, et même l'Algérie manquent encore de ruraux français; la colonisation agricole de la Régence fut presque toute bourgeoise, tandis que la crise du phylloxéra et diverses expériences de petite colonisation, officielle ou privée, ont fait passer en Algérie un contingent plus considérable de paysans métropolitains.

En réservant à des Français d'origine, mariés et pères de famille, des emplois modestes tels que ceux de cantonniers, gardes des chemins de fer, etc., les pouvoirs publics et les grandes entreprises attireraient en Afrique des travailleurs qui seraient pour la plupart d'excellents candidats à la propriété foncière, c'est-à-dire à l'enracinement, dans le sol lui-même, de la race française. Le colon, établi parmi des indigènes, joue un rôle presque militaire de surveillant territorial ; au printemps de 1906, ce furent des ouvriers italiens, conduits par un Français, qui repoussèrent devant Thala la bande fanatique d'un marabout en insurrection ; la solidarité européenne s'affirmait ainsi et, du même coup, la nécessité pour l'avenir national que les directions demeurent françaises. Dans ce dessein, les services algériens et tunisiens guident et encouragent les nouveaux venus, préparent des terres, en vue de constituer des centres de peuplement français ; le choix initial de ces localités relève d'une véritable stratégie de la colonisation. Si l'on veut compléter l'occupation du sol par des Français, une publicité persistante est nécessaire, car la proximité des péninsules italienne et espagnole favorise naturellement le peuplement étranger; pour renforcer le recrutement par la propagande des colons déjà établis, un recrutement artificiel, un effort officiel de peuplement français sera indispensable pendant quelques années encore, jusqu'à ce que soit définitivement « moulée » la race européenne du nord de l'Afrique.

L'État n'a qu'à gagner au concours de Sociétés privées, intéressées au besoin, d'après le système du Canada et des républiques sud-américaines qui, elles aussi, ont besoin de colons; mais il ne saurait se réfugier dans l'indifférence du « laissez faire, laissez passer ».

L'Afrique du Nord n'atteindra tout son développement, et réciproquement la France n'en tirera toute son utilité nationale, que si les *contacts entre les deux bords de la Méditerranée* sont *de plus en plus intimes.* Cela ne signifie pas que nos colonies doivent être asservies à la métropole, même quant au régime douanier, mais tout au contraire qu'elles soient dotées d'une administration adaptée, qui leur permette de déployer au maximum toutes leurs facultés, et que des Français soient, dans tous les ordres d'activité, les directeurs de leurs progrès. La possession d'un puissant empire nord-africain assure à la France une situation de premier ordre dans la Méditerranée occidentale: Bizerte répond à Toulon, avec l'étape intermédiaire de la Corse, formant ainsi une ligne d'appui pour les opérations d'une flotte de guerre; les troupes d'Afrique sont capables de fournir, en même temps qu'une armée de défense territoriale, des éléments précieux pour des expéditions au dehors; par ses mines et ses ressources agricoles, le sol offre aux énergies et au capital français des champs indéfinis de placement; la science métropolitaine trouve dans la société indigène, dans la géographie particulière, incomplètement déchiffrée encore, de ces colonies des sujets d'études inépuisables.

Les **Néo-Français d'Afrique** sont déjà une race forte, acclimatée, une race de pénétration, dans laquelle la métropole doit former et entretenir une précieuse réserve d'expansion coloniale; sur place la transformation économique est loin d'être terminée, et déjà ces colons essaiment au loin, dès qu'une route nouvelle leur est ouverte : des Bônois ont essaimé en Tunisie, dès les premiers jours du Protectorat; des métropolitains,

préparés par un stage dans la Régence, ont été les initiateurs des agrandissements qui feront de Tanger une ville moderne; à Casablanca comme à Oujda, l'occupation française a déterminé l'établissement de nombreux Algériens. Cette expansion n'intéresse pas moins les indigènes musulmans que les Français eux-mêmes; une colonie d'indigènes algériens est installée à Saint-Louis du Sénégal, où elle a conquis une place honorable dans le commerce local. Le jour où un chemin de fer transsaharien relierait le Soudan à l'Afrique méditerranéenne, des Français et des indigènes descendraient du nord, à la chasse d'entreprises inédites, et des noirs du centre nigérien, ouvriers unanimement appréciés, viendraient peupler les chantiers de travail de nos colonies du Nord.

La facilité de ces échanges humains est une des raisons les plus solides, à ce qu'il semble, en faveur de la construction d'un **chemin de fer transsaharien** ; la pacification du Sahara s'achève, par l'apprivoisement progressif des Touaregs ; ces hommes que la pauvreté du désert condamnait à vivre en des courses de pillage, deviennent à côté des Français qui les conseillent des caravaniers et des clients reconnaissants; des convois réguliers leur assurent des vivres, des appareils français leur creusent des puits; l'atavisme de l'homme de proie s'amortit. dans cette ambiance nouvelle; avant peu d'années, un télégraphe transsaharien sera posé entre le sud oranais et Tombouctou. La possibilité de construire des chemins de fer désertiques est reconnue, après des expériences russes et anglaises; la question du transsaharien n'est donc plus que politique et financière; ces rubans de rail seraient le trait final du dessin de l'Afrique française entre nord et sud. Mais à l'ouest de l'Algérie, le Maroc pose encore des inconnues redoutables; il tient trop intimément aux colonies françaises nord-africaines, pour que le présent livre omette, en cette partie politique, de préciser les termes actuels du problème marocain.

RÉSUMÉ

Le peuple européen d'Afrique, mélangé de Français d'origine et d'immigrants étrangers, mérite le nom de **néo-français.**

Entre les divers éléments dont il se compsse, la fusion s'accomplit, sous des directions françaises. L'**école primaire** rapproche les Français des autres Européens; il importe que ses programmes soient spécialisés et que les *instituteurs*, formés en vue de cette tâche africaine, si particulière, soient des *agents actifs de francisation* pour tous les enfants qui leur sont confiés. Une même adaptation aux besoins spéciaux du pays et de ses habitants convient pour l'enseignement secondaire et pour l'enseignement supérieur.

Le **service militaire** réunit aussi, sous l'éducation d'une même discipline, les jeunes gens de toutes origines nés en Algérie. L'exercice du **culte** *catholique*, professé par la majorité des immigrants européens, est un autre élément de rapprochement, non négligeable, et les progrès du **peuplement français** renforceront, dans l'élaboration de la race européenne d'Afrique, l'élément national qui doit garder la prépondérance.

Fortement liées à la métropole, dont elles expriment et soutiennent la vigueur d'expansion, les colonies méditerranéennes de la France doivent être reliées un jour par un **chemin de fer transsaharien** aux colonies de l'Afrique Occidentale, et rayonneront pacifiquement sur le *Maroc.*

V. — Le Maroc et l'intérêt spécial de la France.

En l'absence d'une autorité puissante, respectée en permanence d'un bout à l'autre de son territoire, le Maroc n'est pas un État, au sens européen du mot; il n'échappe pourtant pas à une certaine unité politique, car le sultan dispose d'une suzeraineté religieuse reconnue même par des tribus qui lui obéissent fort peu; l'étendue des territoires réellement administrés, ou **maghzen**, dépend du prestige personnel du souverain : lorsque celui-ci est faible, le pays indépendant ou **siba**

s'accroît aux dépens du pays maghzen, et inversement, quand le sultan est fort. Par sa stucture géographique, le Maroc ne répugne pas à la domination durable d'un pouvoir rayonnant autour de quelques points bien armés : ses montagnes, allongées d'est en ouest, ont servi de refuge à des populations nombreuses, indépendantes plutôt que fanatiques, qui sont obligées de subordonner leur activité à celle des maîtres de la plaine, c'est-à-dire des communications.

Le Maghzen s'appuie donc *sur les plaines*, dont les ressources agricoles et les tribus travailleuses subviennent à ses besoins ; il en tire des impôts et des soldats. Par des stations d'étape sur les routes qui suivent les plis en creux du relief, il tient à merci, lorsqu'il est bien dirigé, les populations belliqueuses des hauts ; lorsque celles-ci n'ont rien à craindre de lui, elles descendent pour piller dans les pays bas, plus riches que leurs montagnes. Alors les tribus de la plaine elles-mêmes se divisent entre des notables qui ne voient plus dans le sultan que le chef spirituel, entre des prétendants, au besoin des sultans rivaux. D'ordinaire, le morcellement domine, d'où la division des sociétés indigènes en compartiments, la puissance des familles locales, les guerres incessantes entre voisins, la popularité, par groupes isolés, de personnages religieux ou *chérifs* ; de même que le christianisme africain primitif, à l'époque des hérésies donatistes, l'islam du Maghreb tourne au culte des saints, à l'émiettement autour de chapelles et de dévotions particulières. Le sultan n'est souvent que le premier des chérifs, le commandeur des croyants (*Emir el Moumenin*).

Les plaines insérées entre les alignements de l'Atlas passent sans solution de continuité du territoire algérien sur celui du Maroc ; lorsque, en 1845, le sultan Abd er Rhaman décida de soutenir Abd el Kader, il n'eut aucune peine à conduire ses troupes, par le seuil de Taza, jusque sur les frontières oranaises, où Bugeaud l'arrêta par sa victoire de l'Isly. Une autre route est celle des *harkas* qui, glissant le long de l'Atlas saharien, d'oasis

en oasis, vinrent se répandre en 1881 sur les champs d'alfa du sud oranais, et prirent de si rudes contacts avec les troupes françaises, au cours de 1908, dans les palmeraies du haut Guir. *Les confins oranais de l'Algérie sont donc béants à l'ouest* : l'armée d'un sultan puissant pourrait, pareille à celle de 1845, menacer la colonie en s'avançant par les plaines ; en cas de faiblesse du sultan, des contingents de montagnards, plus sauvages et plus affamés que les troupes chérifiennes, sont libres de dévaler par ces voies qui ne sont plus gardées, et le danger n'est pas moindre. C'est ainsi que la *France*, maîtresse de l'Algérie, peut se réclamer au Maroc d'un *intérêt spécial*, rigoureusement imposé par le voisinage, et qu'elle doit d'autant moins négliger que son domaine nord-africain prend plus de valeur avec le temps.

Sur la côte atlantique du Maroc sont posées des villes, ports médiocres par où des relations se sont établies avec l'Europe; ces ports sont au seuil de la plaine riche, les besoins des transactions y ont fixé une population plus composite que celle de l'intérieur, des Juifs, quelques chrétiens même, parmi des musulmans déjà préparés à recevoir des nouveautés du dehors. A la différence de l'Algérie au moment de la conquête française, le Maroc entretient déjà des **rapports avec des nations occidentales**; chaque année, dès que commence la saison de la circulation commerciale, au mois de juillet, des convois chargés descendent de l'intérieur vers la mer; auparavant, des hommes se sont embarqués par centaines, même du Maroc méridional, pour venir faire la moisson en Algérie. Le Maroc est donc entré dans le mouvement des échanges internationaux, il ne restera plus longtemps un territoire d'anarchie, un morceau de Moyen Age, oublié au seuil de l'Europe contemporaine. La France, qui lui est indissolublement attachée par toute sa frontière algérienne, est la première intéressée à ce que cette transformation inévitable ne compromette pas son œuvre nord-africaine; de son côté l'Espagne,

qui possède elle aussi des territoires soudés au Maroc, a un droit de regard sur l'empire chérifien.

La situation très particulière de la France à l'égard du Maroc s'affirme dans tous les ordres d'activité : en matière commerciale, les statistiques font la preuve que **le commerce français**, appuyé sur l'Algérie, **tient la tête au Maroc**, devant le commerce anglais qui fut le premier jadis, loin devant celui de l'Allemagne, de l'Espagne et des autres puissances; la France et l'Algérie accaparent environ la moitié des transactions extérieures du Maroc; non seulement ce progrès est très apparent sur la frontière algérienne, où les troupes françaises sont intervenues depuis 1907, mais dans les ports marocains de l'Atlantique, des intérêts français considérables sont engagés, divisés entre de nombreux nationaux, et dans les entreprises les plus diverses; on calcule que, dans les placements immobiliers, pourtant contrariés par le mauvais vouloir des autorités indigènes, des Français ont dépensé vingt millions de francs; une somme supérieure représente le capital d'une trentaine d'importantes maisons françaises s'occupant de commerce, d'industrie et de banque; des armateurs, des raffineurs de sucre, des fabricants de soieries ont avec la clientèle marocaine des comptes ouverts dont beaucoup dépassent un million; les chefs de petites industries, occupant trois ou quatre employés, boulangers, serruriers, hôteliers, etc., sont en majorité des Français, à Tanger, et dans les ports atlantiques. Aucune puissance autre que la France n'a fondé au Maroc des intérêts économiques aussi développés et aussi diffus.

Les **titres intellectuels** de la France ne sont pas moindres : c'est elle qui découvre scientifiquement le Maroc, par des explorateurs et des savants, dont l'Algérie et la Tunisie avaient préparé plusieurs à ces études nord-africaines. La première description claire des alignements de l'Atlas marocain est celle de Foucauld (1883-84); la première carte d'ensemble du Maroc a été dressée, après les voyages de M. de Segonzac, par M. de Flotte-

Roquevaire (1903); les troupes françaises ont reconnu, en 1907-1908, des massifs montagneux où jamais un Européen n'avait pénétré avant elles; des ingénieurs et officiers français poursuivent, sur une côte dangereuse, le relevé des fonds littoraux et leurs observations ont déjà permis de corriger les cartes marines en service sur les vaisseaux de toutes nationalités. A Tanger, une mission scientifique française, fondation d'une ingénieuse libéralité privée, publie sans relâche des mémoires originaux qui font autorité; dans cette même ville, le journal lu par toutes les colonies européennes est un quotidien français. Et, pour toutes ces innovations, des initiatives particulières ont devancé l'action du gouvernement; l'expansion française au Maroc n'a rien d'artificiel, elle fut spontanée, issue naturellement du progrès national dans les régions voisines de l'Afrique du Nord; elle s'est déployée avec une telle force que le gouvernement a pris à tâche, dans ces dernières années, de la soutenir.

En avril 1901, un Français ayant été assassiné sur la côte du Rif, le sultan Abd ul Aziz fut saisi d'une demande d'indemnité que deux croiseurs vinrent appuyer devant Tanger; des pourparlers, rapidement conduits par M. Paul Révoil, alors gouverneur général de l'Algérie, décidèrent le sultan à envoyer une mission à Paris : Ben Sliman, chef de cette ambassade, signait *le 20 juillet 1901* une *convention* destinée à l'amélioration des rapports de voisinage entre Algérie et Maroc; peu après, un décret chargea le gouverneur général de l'Algérie de diriger ces améliorations. Une *autre convention franco-marocaine*, signée à Alger le *20 avril 1902*, prévoyait l'organisation sur la frontière d'une police, de marchés, de postes de douanes, par une « collaboration économique, militaire et fiscale » de la France et du sultan; des commissaires des deux gouvernements, à Oujda et à Figuig, devaient se concerter à cet effet. Mais le sultan n'était pas pressé d'agir et M. Jonnart, successeur de

VUE GÉNÉRALE DE FEZ.

M. Paul Révoil, était reçu à coups de fusil alors qu'il venait pacifiquement à Figuig, pour étudier la réalisation pratique des accords (31 mai 1903).

Sans même occuper Figuig, ainsi que cet attentat lui en aurait donné le droit, la France continua l'essai loyal de **la politique des accords**; le sultan dut à quelques artilleurs formés à la française de conserver Oujda, menacée par les bandes d'un des prétendants, le Rogui; ses *mehallas*, faute de pouvoir circuler à l'intérieur sur des routes coupées par des insurgés, étaient transportées par mer à Oran ou Nemours et dirigées en sûreté, par le territoire algérien, sur Oujda ou Figuig. Les accords franco-marocains de 1901-1902 avaient donc fondé un droit spécial, exclusivement franco-marocain, sur les confins orientaux de l'empire chérifien, et la France en observait scrupuleusement les clauses. Mais il était nécessaire aussi de faire reconnaître à la France, dans l'ensemble du Maroc, des droits particuliers, afin de couvrir l'Algérie contre toute incursion pouvant arriver de l'ouest; l'*Angleterre* et l'*Espagne* signèrent alors avec la France les *traités des 8 avril et 3 octobre 1904*; c'étaient les deux puissances les plus intéressées, l'Angleterre par l'importance de son commerce au Maroc et sa situation acquise en Méditerranée, l'Espagne par la possession de ses Présides du Rif et les exigences mêmes du voisinage; les autres États, pour lesquels le Maroc n'avait pas la même importance, acceptèrent fort bien que la France devînt, du chef de ces traités, la puissance prépondérante au Maroc; l'Allemagne elle-même ne fit alors aucune objection.

Dans l'été de 1904, un *syndicat de banquiers français* fut agréé par Abd ul Aziz, pour unifier la dette extérieure et fonder le crédit marocain par un *emprunt de 62 millions* à 5 p. 100; toutes les dettes antérieures étant ainsi liquidées, à un taux favorable pour les finances chérifiennes, le syndicat recevait en gage le revenu des douanes, avec pouvoir de faire prélever dans les ports, par des agents à lui, 60 p. 100 du produit net des droits

et privilège sur le surplus autant que de besoin. Des comptables français, sans aucun appareil militaire, s'installèrent alors dans les ports et une mission française fut envoyée au sultan pour lui soumettre un programme de réformes, tendant à la création d'une police dans les ports et à l'institution d'une Banque d'État, qui réorganiserait les services financiers du Maghzen. La faiblesse du sultan, l'imprudence de ses innovations fiscales avaient aggravé l'ordinaire anarchie marocaine, des « prétendants » surgissaient de tous côtés, les tribus les plus dociles d'habitude ne payaient plus l'impôt. La France ne pouvait laisser brûler ce foyer aux portes de l'Algérie musulmane; avec l'aide financière des Français, le sultan serait capable de raffermir son Maghzen et d'écarter ce danger. Mais il fallait prendre une résolution, Abd ul Aziz hésitait; cependant des obstacles imprévus surgissaient du côté de l'Allemagne; à Fez même, une mission allemande entravait l'action de la mission française; *le 30 mars 1905, l'empereur Guillaume II débarquait à Tanger.*

Si brève qu'ait été dans ce port l'escale impériale, une **crise franco-allemande** était ainsi ouverte; elle a duré pendant toute l'année 1905, ponctuée de deux repos par les conventions des 8 juillet et 28 septembre, dont l'une posait le principe et l'autre traçait le programme d'une conférence marocaine internationale. Les intérêts allemands au Maroc ne sont pas de premier ordre, l'empereur en provoquant la Conférence où seraient discutées les revendications marocaines de la France avait sans doute pour dessein moins d'arrêter nos progrès nord-africains, que d'éprouver l'entente cordiale anglo-française, conclue précisément sur ce terrain marocain. Quoi qu'il en soit, la mission française quitta Fez sans insister plus longtemps auprès du sultan et, le *16 janvier 1906*, à *Algésiras* port espagnol qui fait face à Gibraltar, la **Conférence** ouvrait sa session; toutes les puissances de l'Europe, moins la Turquie, y étaient représentées,

ainsi que les États-Unis; le sultan du Maroc y avait envoyé plusieurs délégués.

Les conventions franco-allemandes de 1905 avaient explicitement écarté du programme de la Conférence toutes questions relatives à la région limitrophe de l'Algérie, qui restait soumise au régime d'une entente exclusivement franco-marocaine. Après deux mois et demi de discussions épineuses dans lesquelles se distinguèrent MM. Paul Révoil et Eugène Regnault, chefs de la mission française, la Conférence aboutit à un accord; un protocole en 123 articles fut signé le 7 avril 1906; il prescrit la répression de la contrebande des armes sur les côtes marocaines, et spécifie que les travaux publics devront être donnés à l'adjudication; il organise une police dans les ports et une Banque d'État; la police sera franco-espagnole à Tanger et à Casablanca, espagnole à Tétouan et Larache, française à Rabat, Mazagan, Saffi et Mogador; la Banque d'État, formée de capitaux internationaux, mais suivant la loi française, avec siège à Paris, reçoit du syndicat émetteur de l'emprunt de 1904 son privilège pour les opérations financières ultérieures du Maghzen, mais celui-ci garde, au titre de l'emprunt de 1904, son service de prélèvement sur les douanes marocaines, qui lui restent affectées comme gage. A la fin du printemps de 1906, Abd ul Aziz signa l'acte d'Algésiras, qui lui avait été apporté à Fez par M. Malmusi, doyen du corps diplomatique à Tanger.

La Conférence avait consacré les principes de la souveraineté du sultan, de l'intégrité de l'empire chérifien et de la libre concurrence économique de toutes les puissances au Maroc. Mais, en ce qui concerne les réformes à introduire, elle avait en somme dégagé et justifié le point de vue français; les débats d'Algésiras, en précisant les réalités marocaines, ont également fait apprécier par la diplomatie internationale l'intérêt spécial de la France au Maroc, et l'aptitude exceptionnelle des maîtres de l'Algérie, associés avec l'Espagne, à représenter, vis-à-vis de l'empire chérifien, la civilisation

européenne; la Conférence a resserré l'entente marocaine de l'Angleterre et de l'Espagne avec la France; elle a d'autre part contribué au rapprochement anglo-russe (1907) par des conversations de couloirs qui n'avaient pas moins de valeur que les délibérations du premier plan. Pour le Maroc lui-même elle fut le signal d'un redoublement d'anarchie; les rivalités des prétendants et des tribus étaient surexcitées par le spectacle des divisions européennes : seule la solidarité confiante des puissances imposera l'ordre nécessaire à l'agitation du Maroc.

« Maîtresse de l'heure » sur la frontière oranaise, *la France dut, en mars 1907, occuper* la ville chérifienne d'*Oujda* pour venger l'assassinat du Dr Mauchamp à Merakech. D'autre part, dans l'été de 1907, le massacre d'ouvriers français et espagnols occupés aux travaux de **Casablanca** détermina le gouvernement à faire débarquer des troupes dans ce port et celles-ci, attaquées dès leur descente à terre, ont dû s'avancer ensuite dans l'intérieur pour pacifier le pays des Chaouïas; la correction de l'attitude française, contrainte à des démonstrations de force à la suite de faits que l'acte d'Algésiras n'avait pu prévoir, a été unanimement approuvée des puissances, et nos soldats français ou indigènes, dans ces campagnes difficiles, ont déployé les qualités les plus brillantes de discipline et de courage. *Deux questions distinctes* sont aujourd'hui posées pour la France : l'une est l'organisation de la *région frontière orano-marocaine*, qui ne regarde qu'elle et le sultan, l'autre l'application de l'acte d'Algésiras dans le *Maroc proprement dit.*

Sur la frontière algérienne, il s'agit de *mettre en vigueur le régime des accords de 1901-1902*; après des châtiments comme ceux que nos troupes infligèrent aux agresseurs Beni-Snassen près d'Oujda, aux montagnards des *harkas* du sud, en avant de Colomb-Béchar, les tribus comprennent l'inutilité de se heurter aux Français; sous la protection toujours visible de nos armes, l'organisation des confins franco-marocains peut être poursuivie;

la France a nommé, pour diriger ce travail, un haut commissaire, le général Lyautey (mai 1908); le sultan de son côté, a désigné un délégué pour s'entendre avec le général. Le succès de la politique adoptée à l'égard des Beni-Snassen, qui descendent par centaines sur les chantiers de l'Oranie, la transfiguration d'Oujda depuis qu'un camp français la surveille, indiquent assez comment toute la région frontière pourra retrouver le calme et la faculté du travail; la présence de l'armée est ici la garantie la plus sûre d'une pénétration vraiment pacifique et civilisatrice.

La tâche de la France est plus difficile à l'ouest du Maroc : la **police** prévue par l'acte d'Algésiras est à peu près constituée à Tanger, en voie de constitution plus lente dans les ports du sud; elle se compose de soldats marocains, encadrés par des Français, la plupart officiers et sous-officiers détachés des troupes nord-africaines et parlant l'arabe. Une *direction des travaux publics* a été créée près du sultan, et le corps diplomatique l'a confiée à un ingénieur français, qu'assistera un collègue espagnol; la Banque d'État s'installe; son directeur est Français. Le sultan a décidé que le service français de l'emprunt de 1904 serait chargé d'une *réforme des douanes*; cette innovation peut alarmer les bénéficiaires de l'ancienne anarchie, receveurs du Maghzen et négociants qui profitaient de leur arbitraire, mais le commerce honnête, le seul qui chiffre dans un État policé, n'aura qu'à y gagner. Plusieurs *adjudications* ont eu lieu, suivant les formes prescrites par la Conférence; ce sont presque toujours des *maisons de France ou d'Algérie* qui ont obtenu l'avantage, tant il est vrai que les intérêts français sont enracinés déjà, fort en avance sur ceux des nations concurrentes.

Mais ce réseau de nouveautés n'est tendu qu'avec peine, au bord d'un Maroc inquiet, plus chaotique que jamais; Abd ul Aziz, qui avait signé l'acte d'Algésiras, et paraissait disposé à en poursuivre loyalement l'application, a été vaincu par un de ses frères, Moulay-Hafid :

celui-ci, ayant fait appel pour s'élever aux passions du fanatisme musulman, on ne sait exactement encore en quelle mesure il voudra ou pourra se conformer aux stipulations d'Algésiras, c'est-à-dire à la charte internationale du Maroc. Dans le sud, de puissants caïds s'observent, moins soucieux de s'engager à fond pour un sultan, quel qu'il soit, que de se constituer des principautés de fait indépendantes; le prétendant du nord, le Rogui, garde une attitude expectante, entre Mélilla et Taza[1].

Devant cette situation compliquée, mobile, incohérente, il paraît difficile à la politique française de dessiner immédiatement un programme marocain définitif; mais elle doit s'inspirer sans cesse de quelques idées générales. L'avenir de l'œuvre commencée en Algérie interdit à la France de se désintéresser du Maroc; elle n'admettra la constitution d'un Maghzen hostile, ni par le groupement de forces locales, ni par des encouragements et des concours venus du dehors; *l'égalité des droits économiques de toutes les puissances, proclamée par l'acte d'Algésiras, n'emporte point la méconnaissance d'un intérêt français spécial, d'ordre tout politique*, au Maroc. On peut concevoir un système *d'alliance franco-marocaine*, analogue à celui que les Anglais appliquent entre eux et l'émir d'Afghanistan, et qui assure à l'Inde, sans l'effort d'une annexion territoriale, l'indispensable couverture de ses « frontières scientifiques ». L'Espagne avait une place naturellement marquée dans cette combinaison. Puisque si l'évolution moderne du Maroc s'accomplit, car ce progrès paraît inévitable, prochain, les maîtres de l'Algérie doivent au respect de ce qu'ils ont fait jusqu'ici qu'elle se développe d'accord avec eux; aussi bien les intérêts généraux de la civilisation et de l'humanité sont-ils exactement ici ceux de l'expansion française.

1. Ce chapitre a été écrit à la fin d'août 1908.

RÉSUMÉ

Le Maroc, bien différent des États européens, est un pays de féodalité, de chefs religieux et politiques tout ensemble (*chérifs*), dont le premier est le **sultan**, commandeur des croyants (*Emir el Moumenin*); suivant la puissance relative de ces différents chefs, les limites varient sans cesse entre le pays administré par le sultan (*maghzen*) et le pays indépendant (*siba*).

La **France**, voisine immédiate du Maroc par l'Algérie, a un **intérêt spécial** essentiel à ce que l'anarchie marocaine ne déborde pas jusque sur son territoire. Depuis longtemps déjà, elle s'est affirmée au Maroc; ce sont des Français qui occupent la première place dans le commerce marocain (environ la moitié); des Français ont pris la plus large part dans les explorations du Maroc, dans les progrès scientifiques en territoire marocain.

D'accord avec le Sultan, la France a prévu (1901-1902) un régime particulier pour la région marocaine qui confine à l'Oranie; des banquiers français ont unifié la dette extérieure du Maroc (1904) et acquis en garantie un privilège sur les recettes des douanes.

La **Conférence d'Algésiras** (janvier-avril 1906) a proclamé l'indépendance du sultan et l'intégrité de ses États; la France a été chargée d'organiser la police des ports marocains, d'accord avec l'Espagne. En 1907-1908, la France a dû envoyer des troupes dans la région de Casablanca, pour venger le massacre de plusieurs Français.

L'instabilité politique au Maroc est très grande, par suite des rivalités entre les sultans ou prétendants, entre les tribus; *la France ne peut se désintéresser des événements qui s'accomplissent aux portes de l'Algérie*; elle ne saurait souffrir qu'il se constituât au Maroc une souveraineté qui lui serait hostile; une politique marocaine persévérante assurera seule l'avenir de l'œuvre française dans l'Afrique du Nord.

APPENDICE BIBLIOGRAPHIQUE

Des notes distribuées ci-dessus ont indiqué, en tête de chaque partie du livre, les plus importants des ouvrages correspondants. Nous ajoutons ici quelques références générales qui n'ont pu trouver place dans cette division par catégories. — Nous insistons sur ce que ces très brefs sommaires ne sauraient dispenser les travailleurs de recourir aux bibliographies spéciales, telles que la *Revue bibliographique des travaux sur la Géographie de l'Afrique du Nord*, publiée à diverses reprises par Aug. Bernard, depuis 1898, dans le *Bulletin* de la Société de Géographie d'Alger, et surtout l'excellente *Bibliographie* annuelle des *Annales de Géographie* (depuis 1892, sous la direction de Louis Raveneau, Librairie Armand Colin, Paris).

Les *Publications de l'École des Lettres d'Alger* (Paris, Leroux, depuis 1890, in-8) ont donné nombre de mémoires originaux, particulièrement sur l'ethnographie nord-africaine, de René Basset, A. Le Châtelier, A. Mouliéras, G. Mercier, Ed. Doutté, W. Marçais, etc.

Les *Archives marocaines* (Paris, Leroux, depuis 1904, in-8) sont publiées par la Mission scientifique française du Maroc, fondée sur l'initiative de A. Le Châtelier; elles ont donné beaucoup d'articles de géographie, ethnographie, sociologie musulmane, signés G. Salmon, Michaux-Bellaire, A. Joly, etc.

Le Bulletin des *Comités de l'Afrique française et du Maroc* (Paris, 21, rue Cassette) doit être consulté sur tout ce qui concerne l'exploration scientifique des régions sahariennes et du Maroc.

Un groupe de savants, de diverses spécialités, a publié sous le titre *La Tunisie au début du XXe siècle* (Paris, Rudeval, 1904, in-8) une encyclopédie tunisienne, avec bibliographie.

Un travail analogue a paru sur le Maroc, dans la *Revue générale des Sciences* (Librairie Armand Colin, Paris), du 15 janvier au 15 juin 1903. — Une bibliographie marocaine pratique est jointe au manuel de G. Wolfrom, *Le Maroc, ce qu'il faut en connaître*, Paris, Challamel, 1906, in-16, et l'on trouvera aussi de très nombreuses références, dans Gustave Jeannot, *Étude sociale, politique et économique sur le Maroc*, Dijon, 1908, in-8.

Cartes. — On consultera utilement l'*Atlas des Colonies françaises* de Paul Pelet (Librairie Armand Colin), ainsi que l'*Atlas général Vidal-Lablache*, dernière édition, 1908 (*ibid.*).

Les travaux du service géographique de l'Armée ont servi de cadre à diverses cartes spéciales à grande échelle (géologie, climatologie, agriculture, colonisation). L'Algérie poursuit l'édition d'une très belle *carte géologique au 1/50.000* avec *notices* (direction E. FICHEUR), qui détaille la carte antérieure, au 1/800.000 (3e édit. Paris, Béranger, 1900).

Pour le *Maroc*, la carte la plus complète est celle de R. DE FLOTTE-ROQUEVAIRE, au 1/1.000.000, avec index et notices, Paris, Barrère, 1904. — Voy. aussi les itinéraires au 1/100.000 du capitaine LARRAS, levés de 1899 à 1903 (Paris, Serv. géogr. de l'armée, 1905).

Pour le Sahara, consulter l'*esquisse* dressée par ordre du Gouverneur général de l'Algérie, Alger, 1907.

Cartes murales. — Celles de la collection VIDAL-LABLACHE (Librairie Armand Colin), accompagnées de notices.

Explication de quelques mots indigènes fréquemment usités dans la nomenclature géographique.

Abiod (Beida), blanc.
Adrar (*berbère*), montagne.
Ahmar (Amra), rouge.
Ain (plur. Aioun), œil, source.
Arbi (plur. Arab), arabe.
Bab (plur. Biban), porte.
Beni, fils de (Ait en berbère).
Bir (plur. biar), puits.
Bled, pays, ville.
Bordj, maison fortifiée.
Bou, père.
Chabet, gorge dans des montagnes.
Chott (ou Sebkha), lagune salée.
Dar, maison.
Djebel, montagne.
Erg (plur. Areg), dune de sable.
Fondouk, auberge, marché clos.
Foum, débouché.
Hamada, plateau pierreux.
Hammam, bains.
Henchir, domaine.
Kef, crête aiguë.
Kalaa, forteresse.
Kantara, pont.
Kasba, citadelle.
Khanguet, défilé (dans une montagne).
Ksar (plur. Ksour), village fortifié sur une crête.
Ma, eau.
Mechra, Medjez, gué.
Melah, sel, marais salin.
Mers, port.
Ogla (plur. Oglat), puits.
Oued, vallée, cours d'eau temporaire.
Ouled, enfants de.
Oum, mère, point d'origine.
Ras, cap, tête.
Sahel, littoral en collines.
Souk, marché.
Teniet, Tizi, col (dans les montagnes).

INDEX ALPHABÉTIQUE
DES NOMS PROPRES

[Les noms d'hommes sont écrits en caractères italiques, les noms de lieux, en caractères droits].

N

O

P

R

S

TABLE DES CARTES ET GRAVURES

[Plusieurs des illustrations du présent volume nous ont été obligeamment communiquées par les Offices de l'Algérie et de la Tunisie à Paris, le Comité du Maroc, la Cie Bône-Guelma, la Cie des Phosphates de Gafsa, la Société des Fermes Françaises de Tunisie; nous tenons à remercier ici ces aimables collaborateurs].

TABLE DES MATIÈRES

Géographie politique.

784-08. — Coulommiers. Imp. PAUL BRODARD, — 10-08.

N° 361.

Au Congo belge, avec des Notes et des Documents sur le *Congo français*, par M. PIERRE MILLE. 1 vol. in-18 jésus, avec une *carte en couleur hors texte*, broché. 3 50

Une préface de M. Paul Bourde nous explique très bien comment ce livre d'impressions et d'étude est un « coup de lumière » ; il marque le moment de laisser là les dissertations académiques sur les méthodes coloniales et montre qu'il est temps de passer à l'action, d'ouvrir les voies toutes grandes à la colonisation industrielle et libre, de consentir les concessions étendues, à monopoles temporaires, d'organiser enfin notre immense empire colonial. L'exemple du Congo belge est une excellente leçon. M. Pierre Mille a vu inaugurer le nouveau chemin de fer de Matadi à Léopoldville. Il a profité de ce voyage pour mener à bien une enquête rapide et avisée : c'est l'histoire et les résultats de cette enquête qu'il livre aujourd'hui à nos méditations, dans cet ouvrage vivant, spirituel, pittoresque et précis. (*Revue de Paris.*)

L'Islam, *Notes et impressions*, par M. le Comte HENRY DE CASTRIES. 1 vol. in-18 jésus, broché. 4 »

Le comte Henry de Castries a résumé les connaissances et les observations recueillies en Afrique pendant douze ans.

Son livre se divise en deux parts égales, l'une faite d'observations et d'impressions, l'autre d'études et de savantes recherches. Il débute par un chapitre qu'on dirait écrit par Fromentin, n'était une note d'émotion religieuse qui y ajoute un charme de plus. M. de Castries nous révèle un Mahomet absolument nouveau, plein de foi, tourmenté, obsédé par la croyance au Dieu unique; il nous présente avec beaucoup de force sa thèse sur la tolérance musulmane quand il nous parle, notamment, de la persécution de Cordoue et qu'il nous conte le récit du martyre de Flora.

L'œuvre se termine par l'étude de deux questions de pleine actualité : l'islamisme dans l'Afrique centrale et l'islamisme en Algérie. (*Le Gaulois.* — Général DU BARAIL.)

Atlas

des

Colonies Françaises

Dressé par ordre du Ministère des Colonies

par **PAUL PELET**

27 cartes et 50 cartons en 8 couleurs
avec un Texte explicatif et un Index alphabétique de 34 000 noms.

Un volume in-4° colombier (62×42), relié toile, prix ***net.*** **30 fr.**

Liste des cartes contenues dans l'Atlas :

1. **Planisphère.** Colonies françaises.
2. **Afrique française.**
3. **Algérie.** I. Province d'Oran.
4. — II. Province d'Alger.
5. — III. Province de Constantine.
6. **Tunisie.**
7. **Sahara algérien et tunisien**
8. **Bas-Sénégal.**
9. **Afrique occidentale :** I. Sénégal.
10. II. Guinée française et Côte d'Ivoire.
11. III. Dahomey.
12. **Congo** (*feuille Sud*).
13. — (*feuille Nord*) Haut-Oubangui et Chari.
14. **Côte française des Somali et** dépendances.
15. **Madagascar.** I. Comores.
16. — II.
17. — III. Réunion.
18. — Partie centrale (*feuille Nord*).
19. — — (*feuille Sud*).
20. **Indo-Chine française** (*feuille Nord*)
21. — (*feuille Sud*).
22. **Tonkin** : le Delta.
23. **Inde, Guyane.**
24. **Guadeloupe, Martinique.**
25. **Nouvelle-Calédonie.**
26. **Polynésie.**
27. **Points d'appui de la flotte.**

Les Cartes de l'***Atlas des colonies françaises*** **peuvent être vendues séparément.**

Prix de chaque carte (nos 1 à 26). . . . . **1 fr. 25**

Prix de la carte n° 27 . . . . **60 cent.**

N° 616.


UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 10 30 27 08 004 0